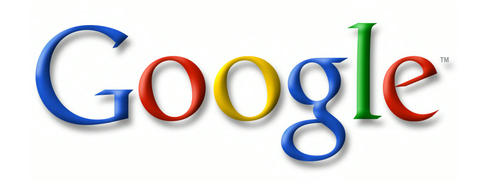
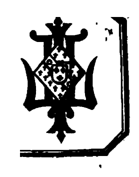

Google




A. P. M. Gilbert
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





FABLIAUX

OU

CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME TROISIEME.

FABLIAUX OU CONTES,

DU XII

DU XIIᵉ ET DU XIIIᵉ SIECLE,

FABLES ET ROMAN DU XIIIᵉ,

Traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems;

Avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nouvelle Édition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours.

Par M. LE GRAND. d'Aussy

Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Plin. Epist.

TOME TROISIEME.



A PARIS,
Chez EUGENE ONFROY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.



FABLIAUX

Par Courte-barbe.

OU CONTES

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

*LES TROIS AVEUGLES DE COMPIEGNE.

FAUCHET en a donné l'extrait.

LES Fabliaux amuſent, on les écoute avec plaiſir, & pendant ce tems on oublie ſes maux & ſes chagrins. J'oſe me flatter de cet avantage pour celui de

Courtebarbe, & j'eſpere, Meſſieurs, qu'il méritera que vous le reteniez.

Trois Aveugles allaient de Compiegne quêter dans le voiſinage. Ils ſuivaient le chemin de Senlis, & marchaient à grands pas, chacun une taſſe & un bâton à la main. Un jeune Eccléſiaſtique, fort bien monté, qui ſe rendait à Compiegne, ſuivi d'un Ecuyer à cheval, & qui venait de Paris où il avait appris autant de mal que de bien, fut frappé de loin de leur pas ferme & allongé. " Ces drôles-„ là, ſe dit-il à lui-même, pour des gens „ qui ne voient goutte ont une marche „ bien aſſûrée. Je veux ſavoir s'ils trom-„ pent, & les attrapper „.

En effet, dès qu'il fut arrivé près d'eux, & que les Aveugles, au bruit des chevaux, ſe furent rangés de côté pour lui demander l'aumône, il les appella; & faiſant ſemblant de leur donner quelque choſe, mais ne leur donnant réellement rien : " Tenez, leur dit-il, voici un be-„ ſant; vous aurez ſoin de le partager; „ c'eſt pour vous trois. Oui, mon noble „ Seigneur, répondirent les Aveugles, &

„ que Dieu en récompenſe vous donne „ ſon ſaint Paradis „. Quoiqu'aucun d'eux n'eût reçu le beſant, chacun cependant crut de bonne foi que c'était ſon camarade qui l'avait reçu. Ainſi, après beaucoup de remerciemens & de ſouhaits pour le Cavalier, ils ſe remirent en route, bien joyeux, rallentiſſant néanmoins beaucoup leur pas.

Le Clerc, de ſon côté, feignit auſſi de continuer la ſienne. Mais à quelque diſtance il mit pied à terre, donna ſon cheval à ſon Ecuyer, en lui ordonnant d'aller l'attendre à la porte de Compiegne ; puis il ſe rapprocha ſans bruit des Aveugles, & les ſuivit pour voir ce que deviendrait cette aventure.

Quand ils n'entendirent plus le bruit des chevaux, le chef de la petite troupe s'arrêta : “ Camarades, dit-il, nous avons „ fait-là une bonne journée ; je ſuis d'avis „ de nous y tenir & de retourner à Com- „ piegne manger le beſant de ce brave „ Chrétien. Il y a long-tems que nous „ ne nous ſommes divertis : voici aujour- „ d'hui de quoi faire bonbance, donnons-

„ nous du plaiſir „. La propoſition fut reçue avec de grands éloges ; & nos trois mendians auſſi-tôt, toujours ſuivis du Clerc, retournerent ſur leurs pas.

Arrivés dans la Ville (*a*) ils entendirent crier ; *excellent vin, vin de Soiſſons, vin d'Auxerre, poiſſon, bonne-chere, & à tout prix ; entrez, Meſſieurs* (*b*). Ils ne voulurent pas aller plus loin, ils entrerent ; & après avoir prévenu qu'on n'appréciât pas leurs facultés ſur leurs habits, du ton de l'homme qui porte dans ſa bourſe le droit de commander, ils crierent qu'on les ſervît bien & promptement. Nicole, c'était le nom de l'hôtelier, accoutumé à voir des gens de cette eſpece faire quelquefois, dans une partie de plaiſir, plus de dépenſe que d'autres en apparence bien plus aiſés, les reçut avec reſpect. Il les conduiſit dans ſa belle ſalle ; les pria de s'aſſeoir & d'ordonner ; aſſûrant qu'il était en état de leur procurer tout ce qu'il y avait de meilleur dans Compiegne, & de le leur apprêter de maniere qu'ils ſeraient contents. Ils demanderent qu'on leur fît faire grand'-

chere ; & auſſi-tôt maître, valet, ſervante, tout le monde dans la maiſon ſe mit à l'œuvre. Un voiſin même fut prié de venir aider. Enfin, à force de mains & de ſecours, on parvint à leur ſervir un dîner composé de cinq plats ; & voilà mes trois Mendians à table, riant, chantant, buvant à la ſanté l'un de l'autre, & faiſant de groſſes plaiſanteries ſur le Cavalier qui leur procurait tout cela.

Celui-ci les avait ſuivis à l'auberge avec ſon Ecuyer, & il était-là qui écoutait leurs joyeux propos. Il voulut même afin de ne rien perdre de cette ſcene divertiſſante, dîner & ſouper modeſtemen avec l'hôte. Les Aveugles, pendant ce tems, occupaient la ſalle d'honneur où ils ſe faiſaient ſervir comme des Chevaliers. La joie ainſi fut pouſſée juſques bien avant dans la nuit ; & pour terminer dignement une ſi belle journée, ils demanderent chacun un lit & ſe coucherent.

Le lendemain matin l'hôte, qui voulait ſe débarraſſer d'eux, les envoya réveiller par ſon valet. Quand ils furent deſcendus, il fit le compte de leur dé-

penſe, & demanda dix ſous. C'était-là le moment que le malicieux Clerc attendait. Afin d'en jouir à ſon aiſe il vint ſe placer dans un coin, ſans néanmoins vouloir ſe montrer de peur de gêner par ſa préſence. Sire, dirent à l'hôte les Aveugles, nous avons un beſant, rendez-nous notre reſte (*c*). Celui-ci tend la main pour le recevoir; & comme perſonne ne le lui donne, il demande qui l'a des trois. Aucun d'eux ne répond d'abord; il les intérroge, & chacun dit, ce n'eſt pas moi. Alors il ſe fâche. " Çà, meſſieurs les truands, croyez-vous que je „ ſuis ici pour vous ſervir de riſée? Ayez „ un peu la bonté de finir, s'il vous „ plaît, & de me payer tout-à-l'heure „ mes dix ſous; ou ſinon je vous étrille„. Ils recommencent donc à ſe demander l'un à l'autre le beſant, ils ſe traitent mutuellement de fripons, finiſſent par ſe quereller, & font un tel vacarme que l'hôte furieux leur diſtribuant à chacun quelques paires de ſoufflets, crie à ſon valet de deſcendre avec deux bâtons (*d*).

Le Clerc pendant ce débat, riait dans

ſon coin à ſe pâmer. Cependant, quand il vit que l'affaire devenait ſérieuſe, & qu'on parlait de bâton, il ſe montra; & d'un air étonné vint demander ce qui cauſait un pareil tapage. " Sire, ce ſont „ ces trois marauts qui ſont venus hier „ ici pour manger mon bien; & aujour- „ d'hui que je leur demande ce qui m'eſt „ dû, ils ont l'inſolence de me baffouer. „ Mais de par tous les Diables il n'en „ ſera pas ainſi; & avant qu'ils ſortent... „ Doucement, doucement, Sire Nicole, „ reprit le Clerc; les bonnes gens n'ont „ peut-être pas de quoi payer, & dans „ ce cas vous devriez moins les blâmer „ que les plaindre. A combien ſe monte „ leur dépenſe? — A dix ſous. — Quoi! „ c'eſt pour une pareille miſere que vous „ faites tant de bruit! Eh bien, appai- „ ſez-vous, j'en fais mon affaire. Et pour „ ce qui me regarde moi, combien vous „ dois-je? — Cinq ſous, beau Sire (*e*). — Cela ſuffit, ce ſera quinze ſous que je „ vous paierai; laiſſez ſortir ces malheu- „ reux, & ſachez qu'affliger les pauvres „ c'eſt un grand péché „.

Les Aveugles qui craignaient la bastonnade, se sauverent bien vîte, sans se faire prier; & Nicole, d'un autre côté, qui s'attendait à perdre ses dix sous, enchanté de trouver quelqu'un pour les lui payer, se répandit en grands éloges sur la générosité du Clerc. " L'honnête homme, disait-il!
„ Voilà comme il nous faudrait des Prêtres;
„ & alors nous les respecterions. Mais
„ malheureusement il s'en faut bien que
„ tous lui ressemblent. Oui, Sire, une
„ si belle charité ne restera pas sans ré-
„ compense: vous prospérerez, c'est moi
„ qui vous l'annonce, & à coup sûr
„ Dieu vous bénira „.

Tout ce que venait de dire l'hipocrite voyageur n'était qu'une nouvelle malice de sa part; & tout en leurrant l'hôtelier par cette ostentation de générosité, il ne songeait qu'à lui jouer un tour, comme il en avait déjà joué un aux Aveugles.

Dans ce moment sonnait une Messe à la Paroisse. Il demanda qui allait la dire; on lui répondit que c'était le Curé. " Puis-
„ que c'est votre Pasteur, Sire Nicole,
„ continua-t-il, vous le connaissez sans

„ doute ? — Oui, Sire. — Et s'il voulait
„ ſe charger des quinze ſous que je vous
„ dois, ne m'en tiendriez-vous pas quitte ?
„ — Aſſurément ; & de trente même,
„ ſi vous me les deviez. — Eh bien, ſui-
„ vez-moi à l'Egliſe, & allons lui par-
„ ler „. Ils ſortirent enſemble ; mais au-
paravant le Clerc commanda à ſon va-
let (*f*) de ſeller les chevaux & de les
tenir tout prêts.

Le Prêtre, quand ils entrerent, était
déjà revêtu des ornemens ſacerdotaux,
& il allait chanter ſa Meſſe ; c'était un
Dimanche (*g*). " Ceci va être fort long,
„ dit le voyageur à ſon hôte ; je n'ai pas
„ le tems d'attendre, il faut que je parte.
„ Laiſſez-moi aller le prévenir avant qu'il
„ commence. Il vous ſuffit, n'eſt-ce pas,
„ que vous ayez ſa parole „ ? D'après
l'aveu de Nicole il s'approche du Curé,
& tirant douze deniers qu'il lui gliſſe
adroitement dans la main : " Sire, dit-il,
„ vous me pardonnerez de venir ſi près
„ de l'autel pour vous parler ; mais entre
„ gens du même état tout s'excuſe. Je
„ ſuis un voyageur qui paſſe par votre Ville.

„ J'ai logé cette nuit chez un de vos „ Paroissiens, que très-probablement vous „ connaissez, & que voici-là derriere, „ assez près de nous. C'est un bon-homme, „ fort honnête & sans la moindre ma- „ lice : mais son cerveau est malheureu- „ sement un peu faible ; & il lui a pris, „ hier au soir, un accès de folie qui nous „ a tous empêchés de dormir. Il se trouve „ un peu mieux ce matin, grace au Ciel ; „ cependant, comme il se sent encore un „ peu de mal à la tête & qu'il est plein „ de religion, il a voulu qu'on le con- „ duisît à l'Eglise & qu'on vous priât de „ lui dire un Evangile, afin que notre „ Seigneur acheve de lui rendre la santé. „ Très-volontiers, répondit le Curé „. Alors il se tourna vers son Paroissien & lui dit : " Mon ami, attendez que j'aie „ fini ma Messe, je vous satisferai en- „ suite sur ce que vous desirez „. Nicole, qui crut trouver dans cette réponse la promesse qu'il venait chercher, n'en demanda pas davantage ; il reconduisit le Clerc jusqu'à l'auberge, lui souhaita un bon voyage & retourna à l'Eglise attendre que son Curé le payât.

Celui-ci, ſa Meſſe dite, revint avec ſon étole & ſon livre vers l'hôtelier : mon ami, lui dit-il, mettez-vous à genoux. L'autre fort étonné de ce préambule, répondit qne pour recevoir quinze ſous, il n'avait pas beſoin de cette cérémonie. Vraiment on a eu raiſon, ſe dit le Paſteur à lui-même ; cet homme a un grain de folie. Puis prenant un ton de douceur : " Allons, mon cher ami, re-
„ prit-il, ayez confiance en Dieu, & re-
„ commandez-vous à lui ; il aura pitié
„ de votre état „ : Et en même tems il lui met ſon livre ſur la tête & commence ſon Evangile. Nicole en colere jette tout au loin ; il répete qu'on l'attend chez lui, qu'il lui faut quinze ſous, & qu'il n'a que faire d'Orémus. Le Prêtre irrité appelle ſes Paroiſſiens & leur dit de ſaiſir cet homme qui eſt fou. " Non, non,
„ je ne le ſuis point ; &, par Saint Cor-
„ neille *, vous ne me jouerez pas ainſi :
„ vous avez promis de me payer & je
„ ne ſortirai d'ici que quand j'aurai mon
„ argent. Prenez, prenez, criait le Prêtre „. On ſaiſit auſſi-tôt le pauvre Diable ; les

* Patron d'une Abbaye de Compiegne.

uns lui tiennent les mains, les autres les jambes ; celui-ci le ferre par le milieu du corps, celui-là l'exhorte à la douceur. Il fait des efforts terribles pour leur échapper, il jure comme un Possédé, il écume de rage ; mais il a beau faire, le Curé lui met l'étole autour du cou & lit tranquillement son Evangile depuis un bout jusqu'à l'autre, sans lui faire grace d'un seul mot (*h*). Après cela il l'asperge copieusement d'eau bénite, lui donne quelques bénédictions, & permet qu'on le lâche.

Le malheureux vit bien qu'il avait été dupé. Il se retira chez lui, honteux & honni, ayant perdu ses quinze sous ; mais en récompense il avait eu un Evangile & des bénédictions.

NOTES.

(*a*, *Arrivés dans la ville.*) Les différens manuscrits portent, *quand ils furent entrés dans le Château.* C'est une coutume assez ordinaire aux Poëtes & sur-tout aux Roman-

tiers, d'appeller *Châteaux* les villes qui en avaient un. On ne considérait que le séjour du maître, tout le reste était compté pour rien. Quelquefois même la ville n'avait point d'autre nom, & il y en a beaucoup d'exemples; Château-Thierry, Château-Gontier, Château-Landon, Château-Roux, &c.

(*b*, *Ils entendirent crier*, *excellent vin.*) Les auberges n'ayant point d'enseignes, il fallait quelqu'autre moyen pour les faire connaître. Un homme se tenait à la porte; & quand il voyait des voyageurs ou des passans, il criait, comme on le voit ici, & les invitait à entrer. On en a vu un autre exemple dans le Fabliau de *Courtois d'Arras*. Souvent ceux qui avaient du vin à vendre l'envoyaient crier par la ville.

Albéric de Trois-Fontaines * parle d'une bonne-femme de Cambrai, renommée pour sa dévotion & sa charité, qui un jour que le Crieur public allait annoncer ainsi *bon vin*, *très-bon vin*, *excellent vin*, lui donna de l'argent pour crier, *Dieu est clément*, *Dieu est miséricordieux*, *Dieu est bon*, *très-bon*; & le suivit en disant, *c'est la vérité*. Elle fut accusée d'hérésie & brûlée avec vingt autres hérétiques.

* *Ann.* 1235.

(*c*, *Nous avons un besant.*) Dans une note

du Fabliau *de l'Ordre de Chevalerie*, on a vu que, selon Joinville, le besant valait dix sous. Voici maintenant un autre écrivain du même tems, chez lequel le besant vaut davantage, puisque les Aveugles qui devaient dix sous demandent leur reste :

Sire, nous avons un besant,
Quar nous en rendez le sorplus.

On ne croirait jamais que, sur une chose aussi usuelle qu'une monnaie, il puisse y avoir deux témoignages différens. J'ai rencontré souvent dans mes recherches de ces contrariétés désolantes, & il y a beaucoup de notes sur lesquelles il me serait aisé d'alléguer, si je le voulais, des autorités contradictoires. Dans une charte de 1215 [1], le besant est évalué sept sous. Dans un compte des Baillifs de France [2] en 1297, on l'évalue neuf, le marc d'argent étant alors à 3 l. 10 s., c'est-à-dire près d'un tiers plus haut que sous S. Louis. Tout ceci ne peut s'expliquer qu'en disant que cette monnaie a augmenté ou diminué de valeur en différens tems, selon le différent arbitrage du Prince.

[1] *Duc. Suppl. au mot* Byzantius.

[2] *Vely. Hist. Fr. t. VI.*

(*d*) *Cette premiere partie du Conte est attribuée au bouffon Gonnella, dans les* Scelte di facezie Cavate da diversi autori, *p.* 91.

Se trouve aussi dans l'Arcadia di Brenta, *p.* 340.

Dans les Historiettes ou Nouvelles en vers, *par M. Imbert*, *p.* 79.

Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 222, 19e *Sérée.*

Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *t.* 2, *p.* 290.

(*e*, *Et pour ce qui me regarde moi, combien vous dois-je? — Cinq sous, beau Sire.*) Voici, d'un côté, trois Mendians affamés qui ont bu & mangé pendant tout un jour, & dont la dépense est estimée environ une pistole de notre monnaie; & de l'autre, un voyageur ayant un valet & deux chevaux, à qui, pour une nuit & deux repas, on ne demande qu'environ cent sous d'aujourd'hui. On peut ajouter ceci à quelques faits insérés plus haut dans une note *de la Robbe d'Ecarlate*, & juger du prix respectif des denrées au XIIIe siecle & au XVIIIe.

(*f*, *Commanda à son valet de seller les chevaux.*) Ce valet dans le Conte a été appellé jusqu'ici *Ecuyer.* La langue n'avait alors qu'un seul & même nom pour désigner les valets destinés à panser les chevaux, l'espèce d'Officiers qui chez les Seigneurs avaient inspection sur ceux-ci, & tout Noble, de quelque qua-

lité qu'il fût, qui n'était pas encore Chevalier. Mais les uns se nommaient Écuyers, à cause de *l'écurie* dont ils avaient soin; & les autres pour *l'écu* de leur maître qu'ils portaient.

(*g*, *Il allait chanter sa messe, c'était un dimanche.*) Le repas des Aveugles s'était fait la veille, c'est-à-dire, le samedi. Or parmi les cinq plats qu'on leur avait servis, le Poëte qui en nomme trois, met dans ce nombre un chapon & un pâté. L'abstinence de chair, le samedi, avait, selon Glaber Rodolphe, été établie en France l'an mille, pour remercier Dieu d'avoir rendu au Royaume l'abondance & la paix après plusieurs années de guerres & de calamités. Mais quoique le fameux Grégoire VII eût confirmé cette institution dans un autre Concile tenu à Rome, elle était cependant très-mal pratiquée chez nous, comme le prouve cet article du Fabliau, & comme le prouve encore mieux un Concile de Béziers tenu en 1351. On y EXHORTE *les Ecclésiastiques & sur-tout les Bénéficiers, en qualité de gens qui par leur état sont obligés de donner bon exemple aux Laïcs, à ne point manger de viande le samedi.* Ce n'est-là, comme on voit, qu'une exhortation; encore n'est-elle faite qu'aux Prêtres. Peu-à-peu néanmoins l'abstinence eut lieu; mais Tho-

maffin avoue ' qu'elle ne fut généralement observée dans le Royaume que vers la fin du quinzieme fiecle.

' *Traité des jeûnes de l'Eglise.*

(*h*) *Cette derniere aventure a été copiée depuis, mainte & maintes fois.*

Le Curé Arlotto, dans les Facétieufes Journées, *p.* 107, *v°. fait ainfi battre & bénir un créancier qui le tourmente, & qu'il envoie à une Abbaye fous prétexte de le faire payer.*

Villon, dans fes Repues Franches (*Le Poëte donne ce nom à un Ouvrage où il raconte des tours d'efcroqueries employés par lui ou par fes camarades pour fe procurer quelques repas qui ne leur coûtaient rien,*) *attrappe de même un Marchand de poiffon, auquel il en a acheté un pannier. Il le conduit au Pénitencier pour recevoir fon paiement, dit au Prêtre que c'eft un de fes neveux qui a la tête dérangée, le prie de le confeffer ; tout le refte comme dans le Fabliau.*

Dans le Facetie di Poncino, *c'eft à peu-près la même chofe.*

Dans l'Arcadia di Brenta, *pag.* 152, *c'eft un Boucher qu'on attrappe.*

Dans les nouveaux Contes à rire, *p.* 261, *c'eft un Rôtiffeur.*

Id. *Dans les* Contes du fieur d'Ouville, *tome* 2, *p.* 471.

Dans le Courier Facétieux, *c'est un Paysan auquel un filou a acheté une piece de toile, p. 355.*

*Dans l'*Histoire générale des Larons, *p. 20, le filou achete une piece de drap; & emmenant avec lui le garçon marchand, sous prétexte de le faire payer, il le laisse entre les mains d'un Chirurgien qui était prévenu qu'on devait lui, ammener un jeune homme dont la tête était dérangée. Ce Conte pourrait bien avoir fourni à Moliere l'idée de Pourceaugnac, livré comme fou à des Médecins; à moins qu'on n'aime mieux dire qu'il l'a pris dans Plaute où l'on trouve aussi une scène à peu-près pareille.*

Dans la Bibliotheque de Cour, *tom. 3, p. 23, la femme qui a acheté l'étoffe conduit le garçon de boutique à Saint-Lazare, & elle le livre comme un de ses enfans, mauvais sujet, qui a besoin de correction.*



** LE JUGEMENT

SUR LES BARRILS D'HUILE MIS EN DÉPÔT.

Un jeune homme venait, par la mort de son pere, d'hériter d'une maison. Résolu de la garder, quoique ce fût son seul bien, il s'arrangea pour vivre sobrement, & restraignit sa dépense. Mais il avait un riche voisin à qui la maison convenait fort; & celui-ci, après l'avoir plusieurs fois sollicité inutilement de la lui vendre, n'eut pas honte d'employer une fripponnerie pour la lui enlever.

Il vint le trouver un jour. « Voisin, » lui dit-il, rendez-moi un service. J'ai » chez moi dix barrils d'huile qui m'em- » barrassent, & je voudrais trouver à les » placer quelque part, en attendant une » occasion favorable pour m'en défaire. » Votre cour est libre, permettez que je » les y fasse porter; je vous témoignerai » ma reconnaissance quand ils en sorti-

„ ront „. Le jeune homme qui ne soupçonnait dans cette demande aucune malice, y consentit volontiers. Les tonneaux furent transportés chez lui, on ferma la porte de la cour en sa présence, & on lui en remit la clé, dont il eut l'imprudence de se charger parce qu'il était franc & sans méchanceté. Or, vous saurez que des dix tonneaux il n'y en avait que cinq qui fussent pleins ; les autres n'étaient remplis qu'à moitié.

Le voisin les laissa quelque tems dans le lieu du dépôt ; mais l'huile ayant renchéri tout-à-coup, il vint chez le Jouvenceau demander la clé, suivi de quelques personnes qu'il donna comme marchands, & qui n'étaient que des frippons, payés pour lui servir de témoins. Sous prétexte de faire goûter son huile, il débonda les barrils & en trouva, comme il s'y attendait bien, cinq à moitié vides. Alors il affecta la plus grande colere ; il accusa de larcin & d'infidélité le dépositaire, & le traîna aussi-tôt devant les Juges. Le jeune homme se trouva tellement confondu de l'aventure qu'il ne put

rien répondre. Seulement il demanda terme jusqu'au lendemain; mais son danger, pour être différé, n'en était pas moins grand.

Il y avait dans la ville un fameux Philosophe, homme de bien, qui vivait selon Dieu & qui employait ses talens à secourir les malheureux. Aussi l'appellait-on leur pere. L'accusé alla lui conter son malheur & implorer son secours. " Tran-„ quillisez-vous, répondit l'homme de „ bien. Demain je me rendrai au plaid, „ & j'espère montrer clairement aux Juges „ lequel de vous deux est l'innocent ou „ le coupable „.

Il tint parole comme il l'avait promis, & se rendit à l'audience. Les Juges, dès qu'il parut, le reçurent avec distinction & lui donnerent près d'eux une place honorable. D'abord l'*Appellant* exposa ses raisons. On interrogea ensuite le *Défendeur* (*a*) sur ses moyens de défense; & avant de prononcer, on demanda au Philosophe quel était son avis. " Messieurs, „ dit le Prud'homme, je crois avoir „ trouvé un moyen sûr de découvrir ici

„ la vérité. Ordonnez qu'on ſoutire les „ cinq barrils pleins. Il reſtera dans chacun „ une certaine quantité de lie ; qu'on la „ meſure. Que la même choſe ſe faſſe „ pour les cinq demi-vides. S'ils contien- „ nent autant de lie que les premiers, „ ils ont eu autant d'huile; & par con- „ ſéquent le dépoſitaire a été infidele : „ mais s'ils en contiennent moins, il eſt „ clair alors qu'ils ont été moins pleins, „ & que l'accuſateur, étant de mauvaiſe „ foi, doit être puni „.

Le raiſonnement parut juſte (*b*). On fit l'expérience, & la vérité fut ainſi découverte. Mais quand le jeune homme ſortit du plaid, le Philoſophe l'arrêtant : “ Mon fils, lui dit-il, bien à plaindre eſt „ celui qui a mauvais voiſin. Je connais „ le vôtre depuis long-tems, c'eſt un „ méchant homme. Eloignez-vous de lui, „ croyez-moi; vendez votre maiſon : tôt „ ou tard il vous ferait tomber dans ſes „ pieges „. Le Jouvenceau le crut, & il alla s'établir ailleurs où il vécut heureux.

Se trouve dans la Bibliotheque de Cour, *t.* 3, *p.* 201.

NOTES.

(*a, L'Appellant exposa ses raisons. On interrogea ensuite le Défendeur.*) Ces deux termes de plaidoirie sont dans l'original.

(*b, Le raisonnement parut juste.*) Oui, sans doute, si l'on n'eût volé l'huile qu'après sa dépuration; mais si elle l'avait été au moment du transport, lorsqu'elle était trouble, & avant qu'elle eût déposé, il est clair que dans ce cas il y aurait eu moins de lie dans le tonneau, & que cependant le jeune homme eût pu être coupable.



** DU MARCHAND QUI PERDIT SA BOURSE,

Aliàs

** DE L'HOMME QUI PORTAIT UN GRAND TRÉSOR.

Un riche Marchand portait dans un ſac mille beſans, avec un ſerpent d'or dont les yeux étaient de jagonce (*a*). En parcourant la ville, ſon ſac ſe perdit. Il courut tout de ſuite au Bédeau (*b*), & fit crier dans les rues que celui qui le lui rapporterait aurait pour récompenſe cent beſans.

Un pauvre homme l'avait ramaſſé : mais dès qu'il apprit qu'on le réclamait, il voulut aller le rendre. Sa femme s'y oppoſa tant qu'elle put. Elle prétendait que, puiſque Dieu leur avait envoyé cette bonne fortune, il fallait en profiter. Non, diſait le

le bon-homme, " argent dérobé ne fait
„ jamais profit. Soyons honnêtes gens,
„ c'eſt le moyen d'être eſtimés ; & puis,
„ après tout, les cent beſans qui ſont
„ promis ne ſuffiſent-ils pas pour nous
„ mettre à notre aiſe & nous rendre riches
„ à jamais „ ?

Il alla donc chez le Marchand & lui demanda la récompenſe qu'il avait fait annoncer par le Bédeau. Mais l'autre qui était un malhonnête homme & qui eût voulu ne rien donner, ouvrant le ſac, comme pour voir ſi tout s'y trouvait, dit qu'il manquait un ſerpent d'or, & qu'il y en avait deux quand il l'avait perdu. Sur cela grande diſpute. Les riches de la cité ſurvinrent. Ils ne manquerent pas de prendre parti pour le Marchand qui était Bourgeois comme eux, & ſelon l'ordinaire de ſe déclarer contre le pauvre, qu'ils accuſerent de larcin & qu'ils conduiſirent devant le Juge. Le bruit que firent ces débats parvint aux oreilles du Roi. Il ſe fit amener les Parties & chargea du jugement de ce procès le Philoſophe dont je vous ai déjà parlé.

Le Sage alors appella l'homme pauvre. Il lui fit jurer qu'il n'avait rien pris du ſac ; après quoi il prononça ainſi : " Ce
„ Marchand eſt un homme d'honneur que
„ je n'ai garde de ſoupçonner aſſurément.
„ Ses diſcours ne peuvent manquer d'être
„ vrais, & encore une fois je ne le crois
„ pas capable de demander ce qui ne lui
„ appartiendrait pas. Mais il réclame un
„ ſac avec deux ſerpens. Or, celui-ci n'en
„ a qu'un ; ce n'eſt donc pas le ſien, &
„ je lui conſeille de le faire de nouveau
„ crier par le Bédeau. Quant au ſac que
„ voilà, comme il n'a point de maître
„ il eſt de plein droit à vous, Sire Roi ;
„ & je ſuis d'avis que vous le gardiez
„ juſqu'au moment où viendra ſe préſenter
„ quelqu'un auquel on ſera sûr qu'il
„ appartient. Mais cependant cet honnête-
„ homme qui a eu la probité de le rap-
„ porter, a compté ſur cent beſans. On
„ les lui avait promis ; & il eſt juſte
„ qu'il ne ſorte pas ſans les recevoir (*c*) „.

Le Roi, ainſi que l'Aſſemblée, approuva cette ſentence ; & ce qu'avait propoſé le Philoſophe fut ſuivi.

NOTES.

[*a, Jagonce.*) Pierre précieuſe du genre des grenats.

[*b, Il courut tout de ſuite au Bédeau, & fit crier dans les rues.*] Les *Bédeaux* étaient des Huiſſiers ou Sergens d'un rang inférieur; (les Huiſſiers Royaux nomment encore ainſi ceux des Juſtices ſubalternes). Ils citaient aux plaids les perſonnes que le Juge ſommait de comparaître, & exécutaient ſes ſentences. Quelquefois ils percevaient les impôts. En un mot leurs fonctions étaient pour la plupart ou odieuſes ou viles. Dans le Conte ils ſont Crieurs publics.

c, Quant au ſac que voilà, comme il n'a point de maître, il eſt à vous de plein droit, Sire Roi....) Le Fablier, qui a tiré ce Conte des Auteurs Arabes, l'a adapté aux uſages de ſon tems. Ainſi l'on ne doit pas être choqué de voir le Sage, choiſi pour arbitre, adjuger le ſac au Roi. Les choſes perdues & non réclamées appartenaient au haut-Juſticier ſur les terres duquel elles avaient été trouvées. C'eſt ce qu'on appellait *droit d'épaves*. Ce droit coûta la vie au Roi d'Angleterre, Ri-

chard Cœur-de-Lion. Ayant appris qu'un Chevalier français, de ses Vassaux, avait trouvé un trésor, il le réclama comme Suzerain. Mais, sur le refus du Chevalier, qui s'était retiré auprès du Comte de Limoges dont il avait obtenu la protection, Richard entra avec une armée dans la Province, & vint mettre le siege devant le Château de Chalus où il fut tué d'un coup d'arbalete. Dans un compte de la Prévôté de Paris, année 1511 [1], il est mention de certaine somme payée à quelqu'un, pour avoir dénoncé un jeune homme qui avait trouvé une bourse, *laquelle devait appartenir au Roi par droit d'aubaine.*

[1] *Sauv. t. 3, p. 654.*

Néanmoins les Auteurs modernes, en copiant notre Fabliau, ont tous réformé cet article du Jugement; ils font donner au pauvre homme la bourse toute entiere : ce qui est encore mieux. Autres tems, autres mœurs.

C'est ainsi qu'on trouve cette Historiette dans Giraldi, Xe Nov., *& dans* le Novelliero Italiano *où l'on a retouché le stile de Giraldi.*

Dans la Bibliotheque de Société, *t.* 3.

Dans les Facéties & mots subtils en François & en Italien, *f.* XVIII.

Dans les Histoires plaisantes & ingénieuses, *p.* 323.

Dans le Trésor des Récréations, *p.* 246.
Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 194.
Dans les Facéties & mots subtils, *p.* 52.
Dans les Divertissemens curieux de ce tems, *p.* 52.
Et dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *t.* 2, *p.* 441.

Quelques Conteurs y font un autre changement. Ils supposent que celui qui trouve la bourse est forcé, par besoin, d'en dépenser quelques pieces; & que le Marchand ne veut pas la recevoir, à moins qu'on ne lui rende toute la somme.

Se trouve ainsi dans le Passatempo de curiosi, *p.* 87.

Et dans le Dictionnaire d'Anecdotes, t. 1, *p.* 172.

Le Fabliau a été mis en vers par M. Imbert.



AUCASSIN ET NICOLETTE.

J'ai annoncé déjà que ce Fabliau est mêlé alternativement de vers & de prose ; particularité d'autant plus remarquable que tous les autres sont entiérement rimés. Cette prose forme le corps de la narration ou de l'histoire, & se déclamait. Les morceaux en vers qui la coupent d'espace en espace, étaient chantés, à peu-près comme les ariettes dans nos Opéra-comiques. Le Copiste n'a pas manqué de mettre en tête de chacun, ici l'on chante ; *comme il a mis à chaque morceau de prose,* ici l'on dit, l'on conte & l'on fabloie. *Dans chacune de ces espèces d'ariettes, le dernier vers ne rime point avec les autres : il servait apparemment à avertir le Ménétrier qu'un morceau de prose allait suivre, & qu'il fallait reprendre le ton du récit. J'ai trouvé un manuscrit où cette musique était notée ; & j'ai dit ailleurs que c'était la seule que les manuscrits m'eussent offerte, quoique sans cesse on parle, dans les Fabliaux, de chant & d'accompagnement.*

En 1756, Aucassin *a été publié par M. de*

Sainte-Palaye, sous le titre des Amours du bon Vieux Tems, *avec quelques changemens légers, les vers refaits & le stile rajeuni. Il regne en effet dans ce conte un ton de loyauté, de candeur & de simplicité antique fait pour justifier le titre nouveau que lui a donné l'illustre Académicien. Le stile original a même beaucoup de cette naïveté touchante qui devint dans le siecle suivant le caractere de notre langue, & qu'elle paraît avoir perdu sans retour.*

QUI de vous veut entendre de bons vers & les avantures antiques de deux amans jeunes & beaux? C'est Aucassin & Nicolette. Je vous dirai tout ce qu'Aucassin eut à endurer pour sa Mie au teint de lis, & toutes les prouesses qu'il fit pour elle. Le récit de leurs amours est décent autant qu'agréable. Il n'y a nul homme, quelque triste qu'il soit, qui ne pût en être ragaillardi. Il n'y en a aucun, fût-il même au lit souffrant & malade, qui ne se trouvât guéri de l'entendre; tant il est doux & touchant.

Le Comte Bongars de Valence faisait depuis dix ans une guerre cruelle à Garins, Comte de Beaucaire. Chaque jour aux portes de sa Ville, suivi de cent Chevaliers & de mille Sergens tant à pied qu'à cheval il venait lui ravager sa terre & égorger ses Hommes *. Garins vieux & débile n'était plus en état d'aller combattre. Aucassin, son fils, l'eût remplacé avec gloire s'il l'eût voulu : c'était un jeune homme grand & bien fait, beau par merveille ; mais Amour qui tout surmonte l'avait vaincu, & il était tellement occupé de sa Mie qu'il n'avait voulu jusqu'alors entendre parler ni de Chevalerie ni de Tournois.

* Ses Vassaux.

Souvent son pere & sa mere lui disaient : " cher fils, prends un cheval & des armes „ & vas secourir tes Hommes. Quand ils „ te verront à leur tête, ils défendront „ avec plus d'ardeur leurs murs, leurs „ biens & leurs jours. Mon pere, répondait Aucassin, je vous ai déjà fait part „ de mes résolutions. Que Dieu ne m'accorde jamais rien de ce que je lui demanderai, si l'on me voit ceindre l'épée,

„ monter un cheval & me mêler dans un
„ Tournois ou dans un combat, avant que
„ vous m'ayez accordé Nicolette, Nicolette
„ ma douce amie que j'aime tant. Beau
„ fils, reprenait le pere, ce que tu me
„ demandes ne peut s'accomplir; cette
„ fille n'est pas faite pour toi. Le Vicomte
„ de Beaucaire, mon Vassal, qui l'acheta
„ enfant des Sarrasins, & qui, quand
„ il la fit batiser, voulut bien être son
„ parrein, la mariera un jour à quelque
„ valet de charrue dont le travail la nour-
„ rira. Toi, si tu veux une femme, je
„ puis te la donner du sang des Rois ou
„ des Comtes. Regarde dans toute la
„ France, & choisis: il n'est si haut
„ Seigneur qui ne se fasse honneur de
„ t'accorder sa fille, si nous la lui de-
„ mandons. Ah! mon pere, répondait
„ Aucassin, quel est sur la terre le Comté
„ ~~ou le Ro~~yaume qui ne fût dignement
„ occupé s'il l'était par Nicolette ma douce
„ amie „.

Le pere insista encore quelque tems. La Comtesse elle-même joignit plusieurs fois ses sollicitations & ses menaces à celles

du Comte ſon époux. Pour toute réponſe, Aucaſſin leur diſait toujours: " Ma Nicolette „ eſt ſi douce! oui, ſa beauté, ſa cour- „ toiſie ont ravi mon cœur; & pour que „ je vive, il faut que j'aie ſon amour „.

Quand le Comte Garins vit qu'il ne pouvait détacher ſon fils de Nicolette, il alla trouver le Vicomte ſon Vaſſal pour ſe plaindre à lui de cette fille, & pour exiger qu'il la chaſſât. Le Vicomte qui craignait le reſſentiment de Garins, lui promit de l'envoyer dans une terre ſi éloignée que jamais on n'entendrait parler d'elle. Mais il s'en ſerait voulu à lui-même de punir avec tant de rigueur une créature innocente qui ne le méritait pas. Naturellement il l'aimait; & au lieu de l'exiler, comme on le lui avait fait promettre, il ſe contenta de la cacher à tous les yeux.

Tout au haut de ſon Palais était une chambre iſolée, éclairée ſeulement par une petite fenêtre qui donnait ſur le jardin. Ce fut-là qu'il enferma Nicolette; ayant ſoin de lui fournir abondamment tout ce dont elle avait beſoin pour vivre;

mais aussi lui donnant pour surveillante, une vieille chargée de la garder à vue & d'en répondre.

Nicolette avait de beaux cheveux blonds & naturellement frisés. Elle avait les yeux bleux & rians, les dents blanches & petites, le visage bien proportionné. Vos deux mains eussent suffi pour contenir sa taille légere. Son teint était plus frais que la rose du matin; ses levres minces, plus vermeilles que cerises au tems d'été: & les deux pommelettes qui soulevaient sa robbe effaçaient la blancheur de la neige. Enfin jamais vos yeux n'ont vu plus belle personne.

La pauvre orpheline, quand elle se vit condamnée à cette prison, vint à la fenêtre. Elle jetta les yeux sur le jardin où les fleurs s'épanouissaient, où chantaient les oiseaux; & s'écria douloureusement: " Malheureuse que je suis! me
„ voilà donc enfermée pour jamais! Au-
„ cassin, doux ami, c'est parce que vous
„ m'aimez & que je vous aime. Mais
„ ils auront beau me tourmenter, mon

„ cœur ne changera point & je vous
„ aimerai toujours „.

Dès qu'on ne vit plus Nicolette dans Beaucaire, tout le monde en chercha la raiſon. Les uns dirent qu'elle s'était enfuie, les autres que le Comte Garins l'avait fait tuer. Je ne ſais s'il y eut quelqu'un qui s'en réjouit, mais certes Aucaſſin en fut bien affligé. Il alla trouver le Vicomte & lui redemanda ſa douce amie. " J'ai
„ perdu la choſe du monde qui m'était la
„ plus chere, dit-il, eſt-ce par vous que
„ j'en ſuis privé ? Si je meurs, vous en
„ répondrez : car c'eſt vous qui m'aurez
„ donné la mort, en m'ôtant tout ce que
„ j'aimais „.

Le Vicomte, dans le deſſein de le faire rougir d'un tel amour, lui parla d'abord avec mépris de cette fille, eſclave & inconnue, qui bientôt l'eût forcé au repentir, ſi pouvant prétendre aux filles des Rois, il l'eût fait entrer dans ſon lit (*a*). Mais lorſqu'il l'eût vu ſe fâcher & s'emporter, il ſe crut obligé d'avouer l'ordre qu'il avait reçu du Comte Garins. „ Pre-
„ nez votre parti, ajouta-t-il, & renon-

„ ces

„ cez à Nicolette ; vous ne la reverrez
„ jamais. Que votre pere sur-tout soit bien
„ convaincu que vous ne songez plus à
„ elle ; car il serait capable de se porter
„ contre vous aux dernieres extrémités.
„ Peut-être même seriez-vous cause de no-
„ tre mort, & nous ferait-il condamner au
„ feu elle & moi. Vous me désespé-
„ rez, répondit Aucassin „ : & sans rien
dire davantage il se retira, laissant le
Vicomte aussi affligé que lui.

Rentré au palais il monta dans sa chambre, pour pouvoir se livrer librement à sa douleur. " Nicolette, s'écriait-il ! ma
„ toute belle ! Si belle quand tu ris &
„ quand tu parles, si belle à baiser &
„ à embrasser ! Nicolette ! ma sœur * ! ma
„ douce amie ! c'est pour toi qu'on me
„ désespere & que je vais mourir „. Il resta ainsi abîmé dans ses chagrins, sans qu'il fût possible de le consoler ni de lui donner aucun soulagement.

* Terme de tendresse.

Mais tandis qu'il se désolait pour l'absence de Nicolette sa Mie, le Comte Bongars qui voulait terminer la guerre promptement était venu avec sa troupe

assaillir le Château de Beaucaire. Les Chevaliers & les Écuyers de la ville avaient pris aussi-tôt les armes ; ils s'étaient rendus aux portes & sur les murs pour les défendre ; & en même tems les Bourgeois, montés aux crénaux faisaient pleuvoir sur leurs ennemis des dards & des pieux aiguisés (*b*). Mais il manquait un Chef pour animer & commander tous ces combattans.

Le Comte Garins, éperdu, courut à la chambre de son fils. « Lâche que tu „ es ! que fais-tu là ? Veux-tu donc te „ voir dépouillé ? Si l'on prend ton Châ- „ teau, que te restera-t-il ? . . . . Mon „ cher fils, monte à cheval, va défendre „ ton héritage & joindre tes vassaux. „ Quand même tu n'aurais pas le cou- „ rage de combattre avec eux, ta seule „ présence augmentera le leur : elle suf- „ fira pour les faire vaincre. Mon pere, „ répondit le Damoiseau (*c*), épargnez- „ vous ces remontrances inutiles. Je vous „ le répete ; que Dieu me punisse tout à „ l'heure si je vais dans les combats re- „ cevoir ou donner un seul coup, avant

„ que vous m'ayez accordé Nicolette, „ ma douce amie, que j'aime tant. Mon „ fils, reprit le Comte, j'aime mieux tout „ perdre „. Et en disant ces mots il sortit.

Aucassin courut après lui pour le rappeller. “ Eh bien, mon pere, lui dit-il, „ acceptez une condition. Je vais prendre „ les armes & marcher au combat: mais „ si Dieu me ramene sain & vainqueur, „ promettez-moi de me laisser voir une „ fois encore, une seule fois, Nicolette „ ma douce amie que j'aime tant. Je ne „ veux que lui dire deux paroles & lui „ donner un baiser. Soit, répondit le „ Comte, je vous en donne ma foi „. Aussi-tôt Aucassin demande un haubert (*d*) & des armes. On lui amene un cheval vif & vigoureux; & la lance en main, le heaume en tête, il s'avance vers une des portes de la ville qu'il se fait ouvrir.

Mais la joie de revoir bientôt sa douce amie Nicolette, & l'idée sur-tout de ce baiser promis, l'avaient tellement ennivré de plaisir qu'il était hors de lui-même. Uniquement occupé d'elle, il marchait sans rien voir, sans rien entendre, &

piquait machinalement son cheval qui dans un instant l'emporta au milieu d'un corps ennemi. Ce ne fut que quand on l'enveloppa de toutes parts en criant *c'est le Damoiseau Aucassin*, & qu'il se sentit arracher sa lance & son écu, qu'il revint de sa distraction. Il fait alors un effort pour se dégager des mains de ses ennemis. Il saisit son épée, frappe à droite & à gauche, coupe, tranche, enleve des bras & des têtes; &, pareil à un sanglier que des chiens attaquent dans une forêt, rend autour de lui la place vide & sanglante. Enfin après avoir tué dix Chevaliers & en avoir blessé sept, il se fait jour à travers les rangs ennemis & regagne la ville au grand galop.

Le Comte Bongars avait entendu les cris qui annonçaient la prise d'Aucassin, & il accourait pour jouir de ce triomphe. Aucassin le reconnaît; il lui assene sur le heaume un tel coup d'épée qu'il le renverse par terre: puis le saisissant par son nasal (*e*), il l'emmene ainsi à la ville & va le présenter à son pere. « Mon pere, dit-il, » voici l'ennemi qui depuis dix ans vous

» a causé tant de maux & de chagrins.
» Ah ! beau fils, s'écria Garins transporté, voilà, voilà comme on doit
» faire parler de soi à ton âge, & non
» par de folles amours. Mon pere, répliqua Aucassin, point de représentations, je vous prie : j'ai tenu ma parole,
» songez à tenir la vôtre. — Quelle
» parole, beau fils ? — Eh quoi ! ne
» m'avez-vous pas promis, quand je suis
» sorti pour aller combattre, que vous
» me laisseriez voir & baiser encore une
» fois Nicolette, Nicolette ma douce amie
» que j'aime tant ? Si vous ne vous en
» souvenez plus, pour moi je ne l'ai pas
» oublié. — Que je meure tout-à-l'heure
» si j'en fais rien, & si je ne voudrais
» au contraire l'avoir ici en ma disposition
» pour la faire jetter au feu en ta présence. — Mon pere, est-ce là votre
» dernier mot ? — Oui, de pardieu, oui.
» — Certes, je suis fâché de voir mentir
» un homme de votre âge (*f*) ». Puis
se tournant vers Bongars ; « Comte de
» Valence, lui dit-il, n'êtes-vous pas mon
» prisonnier ? — J'en conviens, Sire. —

» Donnez-moi donc votre main. — La
» voici. — Or , maintenant jurez-moi que
» toutes les fois que vous trouverez l'occa-
» ſion de nuire à mon pere & de lui
» faire honte, vous la ſaiſirez auſſi-tôt.
» — Sire, je ſuis votre priſonnier, &
» vous pouvez exiger de moi telle rançon
» qu'il vous plaira. Demandez or, argent,
» palefrois, chiens, oiſeaux, fourrures
» de vair ou de gris (g), je puis tout
» vous promettre ; mais ceſſez, je vous
» prie, de m'inſulter & de vous moquer
» de moi. Point de replique, reprit Au-
„ caſſin furieux. Faites ce que je vous
„ demande, ou mordieu je vous fends à
„ l'inſtant la cervelle „.

Bongars effrayé n'eut garde d'inſiſter davantage. Il fit tous les ſermens qu'on voulut ; & ſon vainqueur auſſi-tôt le prenant par la main le reconduiſit à la porte de la ville où il le mit en liberté. Mais qu'arriva-t-il ? c'eſt que peu d'inſtants après il eut lieu de s'en repentir ; le pere ayant donné auſſi-tôt ordre de l'arrêter & de l'enfermer dans la priſon de la tour.

Nicolette était toujours dans la ſienne, étroitement gardée. Une nuit qu'elle ne

pouvait dormir, la pauvrette apperçut la lune luire au firmament, & elle entendit le rossignol chanter au jardin: car on était dans cette douce saison où les jours sont longs & séreins & les nuits si belles. Alors il lui souvint d'Aucassin son ami, qu'elle aimait tant, & du Comte Garins qui la persécutait & qui voulait la faire mourir. La vieille surveillante dormait en ce moment. Nicolette crut l'occasion favorable pour s'échapper. Elle se leva sans bruit, mit sur ses épaules son manteau de soie, & attachant au pilier de la fenêtre ses deux draps noués l'un au bout de l'autre, elle se laissa couler le long de cette espece de corde & descendit ainsi dans le jardin. Ses pieds nus foulaient l'herbe humectée par la rosée; & les marguerites qu'ils écrasaient, paraissaient noires auprès de sa peau. A la faveur de la lune elle ouvrit la porte du jardin; mais obligée de traverser la ville pour s'enfuir, elle arriva, sans le savoir, à la tour où était renfermé son doux ami.

Cette tour était vieille & antique & fendue en quelques endroits par des

crevaſſes. La fillette, en paſſant, crut entendre quelqu'un ſe plaindre. Elle approcha l'oreille d'une des ouvertures pour écouter, & reconnut la voix de ſon Aucaſſin qui gémiſſaît & ſe déſolait par rapport à elle. Quand elle l'eut écouté quelque tems : " Aucaſſin, dit-elle, gentil Bachelier, pourquoi pleurer & vous lamenter „ en vain ? Votre pere & votre famille „ me haïſſent, nous ne pouvons vivre „ enſemble ; adieu, je vaîs paſſer les mers „ & me cacher dans un pays lointain „. A ces paroles, elle coupa une boucle de ſes cheveux & la lui jetta. L'amant reçut ce préſent avec tranſport. Il le baiſa amoureuſement & le cacha dans ſon ſein ; mais ce que venait de lui annoncer Nicolette le déſeſpérait. " Belle douce amie, s'écria-„ t-il, non vous ne me quitterez pas, „ ou vous êtes réſolue de me donner la „ mort „.

La ſentinelle, placée ſur la tour pour guetter, entendait leur entretien & les plaignait. Tout-à-coup il apperçut venir du haut de la rue les ſoldats du guet qui faiſaient leur ronde, armés d'épées nues

cachées sous leurs cappes (*h*). " Elle va
„ être découverte & arrêtée, se dit-il à
„ lui-même. Quel dommage que si gentille
„ pucelle allât périr. Hélas! Aucassin mon
„ Damoiseau en mourrait aussi „. Le bon sentinelle eût bien voulu instruire la fillette du péril qu'elle courait; mais il fallait que les soldats ne s'en apperçussent point; & c'est ce qu'il fit en chantant cette chanson.

Pucelle au cœur franc;
Aux blonds cheveux, aux yeux rians;
On voit bien sur ton visage
Que tu as vu ton amant;
Mais prends garde à ces méchans
Qui, sous leurs cappes, vont portant
Glaives nus & tranchans,
Et qui te joueront tour sauglant,
Si tu n'es sage.

La belle devina sans peine le sens de la chanson. " Homme charitable qui as
„ eu pitié de moi, dit-elle, que l'ame de
„ ton pere & de ta mere reposent en
„ paix „. Et aussi-tôt elle s'enveloppa dans son manteau & alla se tapir dans un coin de la tour, à l'ombre d'un pilier,

de façon que les soldats passerent sans l'appercevoir. Quand ils furent éloignés, elle dit adieu à son ami Aucassin, & s'avança vers les murs de la ville pour chercher quelqu'endroit par où elle pût s'échapper.

Là se présenta un fossé dont la profondeur l'effraya d'abord ; mais les dangers qui la menaçaient & la crainte sur-tout qu'elle avait du Comte Garins étaient si grands qu'après avoir fait un signe de croix & s'être recommandée à Dieu, elle se laissa couler dans le fossé. Ses belles petites mains & ses pieds délicats, qui n'avaient pas appris à être blessés, en furent meurtris en plus de douze endroits. Néanmoins sa frayeur l'occupait tellement qu'elle ne sentit aucun mal. Mais ce n'était pas assez d'être descendue ; il fallait remonter & sortir. Sa bonne fortune lui fit trouver un de ces pieux aiguisés que les habitans avaient lancés sur leurs ennemis au moment de l'assaut. Elle l'employa pour gravir, se soutenant ainsi tandis qu'elle avançait un pied, puis un autre. Enfin avec beaucoup de fatigue & de peine

elle fit si bien qu'elle parvint jusqu'au haut.

A deux portées d'arbalête du fossé commençait la forêt, longue de vingt & une lieues sur autant de large & remplie de toutes sortes de bêtes vénimeuses ou féroces. Nicolette n'osait y entrer, dans la crainte d'être dévorée. Cependant comme d'un autre côté elle courait risque d'être bientôt reprise & ramenée à la ville, elle se hasarda d'aller se cacher sous quelques buissons épais qui formaient la lisiere du bois. Là, d'épuisement & de lassitude elle s'assoupit, & dormit jusqu'à la premiere heure du jour suivant que les bergers de la ville conduisirent dans ce lieu leurs troupeaux.

Pendant que les animaux paissaient entre la forêt & le fleuve, les Pasteurs vinrent s'asseoir au bord d'une claire fontaine qui la côtoyait; & étendant sur l'herbe une cappe, ils y mirent leur pain & commencerent leur premier repas. Nicolette qu'ils réveillerent s'approcha d'eux. « Beaux „ enfans, leur dit-elle en les saluant; „ connaissez-vous Aucassin, fils de Garins

„ Comte de Beaucaire „ ? Ils répondirent qu'oui ; mais quand ils eurent jetté les yeux sur elle, sa beauté les éblouit tellement qu'ils crurent que c'était une Fée de la forêt qui les interrogeait. Elle ajouta ; « mes amis, allez lui dire qu'il y a ici „ une biche blanche, pour laquelle il „ donnerait cinq cens marcs d'or, tout „ l'or du monde s'il l'avait en sa disposi- „ tion ; qu'on l'invite à venir la chasser, „ & qu'elle aura la vertu de le guérir de „ ses maux : mais que s'il attend plus de „ trois jours, il ne la retrouvera plus, „ & pourra renoncer pour jamais à sa „ guérison „. Alors elle tira de sa bourse cinq sous qu'elle leur donna. Ils les prirent ; & sans vouloir se charger d'aller à la ville prévenir Aucassin, ils promirent seulement de l'avertir s'ils le voyaient. La pucelle y consentit & les quitta.

Enchantée de l'espérance qu'on venait de lui donner, elle ne s'occupa plus dès ce moment que des moyens de recevoir son ami quand il viendrait. Elle construisit pour cela, près du chemin, une petite loge en feuillage, qu'elle destina en même

tems à l'éprouver. " S'il m'aime autant
„ qu'il l'assure, se disait-elle, lorsqu'il
„ verra ceci il s'y arrêtera pour l'amour
„ de moi „. Quand la cabane fut achevée
& garnie de fleurs & d'herbes odoriférantes, la Belle s'écarta un peu & alla
s'asseoir près de-là, sous un buisson,
pour épier ce que ferait Aucassin lorsqu'il
arriverait.

Il était sorti de prison. Le Vicomte, aussi-tôt qu'il avait appris la fuite de sa pupille, s'était hâté, pour prévenir la colere & les soupçons du Comte son Suzerain, de publier qu'elle était morte dans la nuit; & Garins qui se voyait par là délivré des inquiétudes que lui donnait cette fille, avait rendu la liberté à son fils. Il voulut même, comme pour le consoler, donner une fête brillante à laquelle furent invités tous les Chevaliers & Damoiseaux de sa terre. La Cour fut nombreuse & les plaisirs variés; mais il n'en était aucun pour Aucassin, parce qu'il ne voyait point celle qu'il aimait. Plongé dans la douleur & la mélancolie, il se tenait à l'écart, appuyé tristement

contre un pilier. Un Chevalier de l'assemblée s'approcha de lui. " Sire, dit-il, j'ai „ été malade comme vous, & du même „ mal; & je puis aujourd'hui vous donner „ un bon conseil. Montez à cheval, allez „ vous promener le long de la forêt; „ vous entendrez chanter les oiseaux, „ vous verrez la verdure, & peut-être „ trouverez vous choses qui vous soulageront „. Aucassin le remercia; & aussitôt se dérobant de la salle & faisant seller son cheval, il sortit & s'avança vers la forêt.

Les Pastoureaux étaient encore assis, comme le matin, au bord de la fontaine. Ils avaient acheté deux gâteaux qu'ils étaient revenus manger au même lieu, la cappe à l'ordinaire étendue sur l'herbe. « Camarades, disait l'un d'eux nommé „ Lucas, Dieu garde le gentil Valet (k) „ Aucassin notre Damoiseau, & la Pucelle „ aux blonds cheveux qui nous a donné „ de quoi acheter gâteaux & couteaux „ à gaîne, flûtes, cornets, maillets & „ pipeaux „.

Aucassin à ce discours soupçonna que

Nicolette, ſa douce amie qu'il aimait tant, leur avait parlé. Il les accoſta; & leur donnant dix ſous pour les engager à s'expliquer davantage, les interrogea ſur ce qu'il venait d'entendre. Alors celui qui parlait le mieux de la bande lui raconta leur aventure du matin, & ce qu'ils s'étaient chargés de lui dire, & toute cette hiſtoire de la biche blanche qu'on l'invitait à chaſſer. Dieu me la faſſe rencontrer, répondit-il; & il entra dans le bois pour la chercher.

En marchant il diſait: « Nicolette ma „ ſœur, ma douce amie, c'eſt pour vous „ que je m'expoſe aux bêtes féroces de „ cette forêt; c'eſt pour voir vos beaux „ yeux & votre doux ſourire, pour „ entendre encore vos douces paroles „. Ses habits, arrachés à chaque pas par les ronces & les épines, s'en allaient en lambeaux. Ses bras, ſes jambes, tout ſon corps en étaient déchirés, & l'on eût pu le ſuivre à la trace de ſon ſang; mais il était tellement occupé de Nicolette, Nicolette ſa douce amie, qu'il ne ſentait ni mal ni douleur.

Il passa ainsi le reste du jour à la chercher par-tout sans succès. Quand il vit qu'il ne la trouvait point & que la nuit approchait, il commença à pleurer. Cependant, comme la lune éclairait, il marcha toujours. Enfin sa bonne fortune le conduisit à la feuillée qu'avait construite la Pucelle.

A la vue des fleurs dont la loge était ornée, il se dit à lui-même : " Ah ! surement mà Nicolette a été ici, & ce sont
„ les belles mains de ma douce amie qui
„ ont élevé cette cabane. Je veux pour
„ l'amour d'elle m'y reposer & y passer
„ la nuit „. Aussi-tôt il descendit de cheval ; mais sa joie était si grande & sa précipitation fut telle qu'il se laissa tomber & se démit l'épaule. Quoique blessé, il put néanmoins attacher avec l'autre main son cheval à un arbre. Ensuite il entra dans la loge, & sans songer à ce qu'il souffrait il s'écria transporté d'amour : « Belles fleurs, rameaux verds qu'a cueillis
„ ma Nicolette, si j'avais auprès de moi
„ ma douce amie, ah ! que de baisers je
„ lui donnerais „ !

La fillette était tout près de là, qui

l'entendait. Elle courut à lui les bras ouverts, & l'embrassa tendrement. " Beau „ doux ami, je vous ai donc retrouvé „ ! Et lui, de la serrer à son tour dans les siens & de l'embrasser mille fois. " Ah ! „ belle amie, tout à l'heure je souffrais „ beaucoup ; mais à présent que je vous „ tiens, je ne sens plus de mal „. Nicolette allarmée l'interrogea sur la cause de ses douleurs ; elle lui tâta l'épaule pour s'assurer si elle était déboîtée, & avec l'aide du Ciel, qui assiste toujours les vrais amans, fit si bien qu'elle réussit à la remettre en place (*l*). Sa main ensuite appliqua sur le mal certaines fleurs & plantes salutaires dont la vertu lui était connue, & elle les y assujettit avec un pan de sa chemise qu'elle déchira.

Quand il fut pansé : " beau doux ami, „ dit-elle, quel parti maintenant allons-„ nous prendre ? Votre pere, instruit de „ votre fuite, va dès le point du jour, „ n'en doutez pas, envoyer après vous „ & faire fouiller cette forêt. Si l'on „ vous trouve, j'ignore ce qui vous arri-„ vera ; mais moi je sais bien qu'on me

„ fera mourir cruellement. J'y mettrai bon „ ordre, répondit le Damoiſeau „. Il monta auſſi-tôt ſur ſon cheval, prit ſa Mie dans ſes bras, & partit, tenant ainſi embraſſés ſes amours & lui baiſant ſans ceſſe les yeux, le front & la bouche. « Doux ami, où irons-nous, demandait- „ elle ? Je n'en ſais rien, répondait-il ; „ mais peu m'importe, puiſque nous allons „ enſemble „.

Après avoir marché par monts & par vaux, après avoir traverſé pluſieurs villes & bourgs, ils arriverent au bord de la mer. Aucaſſin apperçut des marchands qui naviguaient. Il leur fit ſigne d'approcher ; & ceux-ci lui ayant envoyé leur barque, il obtint d'eux d'être reçu dans le vaiſſeau avec ſa Mie.

Une tempête horrible qui ſurvint les obligea de gagner le port du château de Torelore (*m*). Le Damoiſeau reſta trois ans dans cette ville, au comble de la joie ; car il avait avec lui Nicolette ſa douce amie qu'il aimait tant. Mais une flotte Sarraſine vint troubler ce bonheur. Elle attaqua le château, s'en empara, pilla

tout, enleva les habitans & fit prisonniers Aucassin & Nicolette. On porta la Pucelle dans un vaisseau. Son ami, pieds & poings liés, fut mis dans un autre, & l'on s'éloigna.

Tout-à-coup une nouvelle tourmente sépara la flotte. Le navire, qui portait Aucàssin, balotté pendant plusieurs jours & jetté de côte en côte, fut poussé enfin contre le château de Beaucaire. Les habitans, accourus sur la rive, virent avec une bien agréable surprise leur Damoiseau. Son pere & sa mere étaient morts pendant son absence. Ils le reconnurent pour leur Seigneur & le conduisirent en pompe au château, dont il prit possession & où il n'eut plus rien à regretter que Nicolette sa douce amie.

Le vaisseau qu'elle montait était celui du Roi de Cartage, venu à cette expédition avec douze fils, tous Rois comme lui. Ravis de sa beauté, les jeunes Princes la traiterent avec respect & lui demanderent plusieurs fois le nom de ses parens & de sa patrie. " Je l'ignore, répondit-„ elle. Je sais seulement que je fus enlevée

„ en très-bas âge & vendue, il y a quinze „ ans, par des Sarrasins „. Mais lorsqu'on entra dans Cartage, quel fut son étonnement à l'aspect des murs & des appartemens du château, de reconnaître les lieux où elle avait été nourrie. Celui du Roi ne fut pas moindre quand il lui entendit raconter quelques circonstances qui prouvaient qu'elle était sa fille. Il se jetta à son cou en pleurant de joie. Les Princes l'embrasserent & l'accablerent de caresses. Peu de jours après on lui proposa pour époux le fils d'un Roi Sarrasin; mais elle ne voulait pas d'un *païen* pour mari, & ne songeait qu'à pouvoir aller rejoindre son doux ami Aucassin, dont la pensée l'occupait nuit & jour.

Dans ce dessein elle s'avisa d'apprendre à jouer du violon. Dès qu'elle le sut, elle s'échappa du château pendant la nuit & vint au rivage de la mer loger chez une pauvre femme. Là, pour se déguiser, la Pucelle se noircit avec une herbe le visage & les mains. Elle vêtit cotte, braies & manteau d'homme, & obtint d'un marinier qui passait en Provence,

qu'il la laissât monter sur son bord. Le voyage fut heureux. Nicolette débarquée prit son violon ; & sous l'équipage d'un Ménétrier s'en alla violonnant par le pays, tant qu'enfin elle arriva au château de Beaucaire.

Aucassin en ce moment était avec ses Barons, assis sur le perron de son palais. Ils regardait le bois où, quelques années auparavant, il avait retrouvé Nicolette sa douce amie ; & ce ressouvenir le faisait soupirer. Elle s'approcha, & sans faire semblant de le reconnaître : " Seigneurs „ Barons, dit-elle, vous plairait-il ouïr „ les amours du gentil Aucassin & de „ Nicolette sa Mie „ ? Tout le monde en ayant témoigné le desir le plus vif, elle tira d'un sac son violon, &, en s'accompagnant, chanta comment Nicolette aimait son Aucassin ; comment elle s'échappa de sa prison ; comment il la rejoignit dans la forêt, & toutes leurs aventures enfin jusqu'au moment de leur séparation. Elle ajouta ensuite ;

Sur lui ne sais rien davantage ;
Mais Nicolette est à Cartage
Où son père est Roi du canton.
Il veut lui donner pour mari
Un Roi païen & félon ;
Mais elle dit toujours non,
Et ne veut pour Baron *
Qu'Aucassin son doux ami ;
Et mille fois la tueroit-on,
Elle n'aura jamais que lui.

* Epoux.

Pendant tout le tems que dura cet chanson, Aucassin fut hors de lui-mêm Son cœur était si oppressé qu'il pouva à peine respirer. Quand elle fut finie, tira le prétendu Ménétrier à l'écart, & lui demanda s'il connaissait cette Nicolett qu'il venait de chanter, cette Nicolett qui aimait tant son Aucassin. Le Chanteu répondit qu'il l'avait vue à Cartage, & que c'était la Mie la plus fidelle, la plus franche & la plus loyale qui fut jamais née. Puis il raconta la maniere dont elle s'était fait reconnaître du Roi son pere, & toutes les persécutions qu'elle avait eues à essuyer au sujet de ce païen qu'on voulait lui faire épouser. " Beau doux

„ ami, reprit Aucaſſin, retournez, je
„ vous prie, auprès d'elle pour l'amour
„ de moi. Dites-lui que ſi j'avais pu ſavoir
„ quel pays elle habitait, j'aurais volé
„ auſſi-tôt la chercher. Ajoutez que juſ-
„ qu'ici je l'ai toujours attendue, & que
„ j'ai juré de ne jamais prendre qu'elle
„ pour épouſe. Allez, & ſi vous pouvez
„ l'engager à venir me donner ſa main,
„ ſachez que vous recevrez de moi autant
„ d'or & d'argent que vous oſerez m'en
„ demander & en prendre „.

Sur la promeſſe du Ménétrier d'employer tous ſes efforts pour réuſſir, Aucaſſin lui fit donner d'avance vingt marcs d'argent (*n*). La Pucelle ſe retira ; mais en tournant la tête afin de voir encore ſon ami, elle s'apperçut qu'il était tout en larmes. Son cœur en fût touché. Elle revint ſur ſes pas pour le prier de prendre courage, & l'aſſura que bientôt, & plutôt même qu'il ne l'eſpérait, elle lui feroit voir ſa douce amie qu'il aimait tant.

Au ſortir du château, Nicolette ſe rendit chez le Vicomte de Beaucaire. Il était mort. Elle demanda un entretien particu-

lier à sa veuve de laquelle elle se fit reconnaître. La Vicomtesse qui avait élevée & nourrie cette aimable enfant, & qui l'aimait comme la sienne propre, la revit avec la plus grande joie, & la logea chez elle. Nicolette, par le moyen d'une herbe nommée l'éclair avec laquelle elle se frotta, fit disparaître cette noirceur artificielle qu'elle avait employée pour se déguiser. En moins de huit jours, quelques bains & le repos lui rendirent sa fraîcheur premiere; & elle reparut éblouissante, comme auparavant, d'éclat & de beauté. La Vicomtesse alors la para de ses plus magnifiques habits; elle la fit asseoir sur un lit couvert d'une riche étoffe en soie, & sortit pour aller chercher Aucassin.

Depuis l'aventure du Ménétrier, il avait passé les nuits & les jours dans la douleur. La Vicomtesse le trouva en larmes quand elle entra. " Aucassin, lui dit-elle, ,, vous avez des chagrins; je veux les ,, dissiper & vous faire voir choses qui ,, vous amuseront : suivez-moi ,,. Il suivit, plein d'inquiétude & d'espérance. On lui ouvrit la chambre, & il vit, ô surprise!

surprise ! Nicolette sa douce amie. A ce spectacle une telle joie le saisit qu'il resta sans mouvement. Nicolette sautant légérement en bas du lit, courut à lui les bras ouverts, & avec un doux sourire lui baisa les deux yeux. Ils se firent mille tendres caresses. La nuit qui survint ne put les séparer ; le jour naissant les surprit s'embrassant encore. Enfin quand il fut heure convenable, Aucassin conduisit sa belle à l'église où il l'épousa, & la fit Dame de Beaucaire.

Ce fut ainsi qu'après bien des malheurs se trouverent réunis ces deux amans. Ils passerent une vie longue & heureuse. Aucassin aima toujours Nicolette ; Nicolette aima toujours Aucassin ; & voilà comme finit le joli chant que j'en ai fait.

Mademoiselle de Lubert, qui a donné une édition nouvelle des Lutins de Kernosi, *y a inséré ce Fabliau dont elle a fait un Conte de Fées. Les deux amans y sont nommés Etoilette & Ismir. C'est une Fée, amie d'Etoilette, qui la délivre de prison ; c'est elle qui, après bien*

des dangers courus, la rejoint au Prince & les unit.

M. Sedaine a fait de ce Conte un Opéra comique, qui a été représentée en 1779 à Versailles & à Paris.

NOTES.

(*a*, *Lui parla d'abord avec mépris de cette fille esclave & inconnue.*) Ici le Vicomte, dans l'original, dit quelques mots sur le Paradis & l'Enfer : moralité assez déplacée que le Poëte semble ne lui avoir prêtée que pour y coudre un morceau impie. Aucassin répond au Vicomte qu'il n'a que faire de son Paradis; qu'il ne veut que Nicolette, & se soucie fort peu d'un lieu où n'entrent que des Moines fainéans & demi-nus, de vieux Prêtres crasseux & des Hermites en haillons; que les Rois de la terre, les Chevaliers morts avec gloire dans les combats, les braves & fideles Ecuyers, & toute cette Noblesse courtoise & magnifique se trouvant en Enfer, il veut y aller aussi; qu'il y trouvera les belles femmes qui ont eu le cœur tendre, les Ménétriers & les Jongleurs amis de la joie; & que s'il peut y avoir Ni-

colette sa Mie, il n'aspire point à un autre bonheur.

M. de Sainte-Palaye a retranché ce morceau, que j'aurais supprimé comme lui, & par le même motif, si je ne m'étais fait une loi de ne rien omettre de tout ce qui sert à peindre les mœurs. Joint à ceux du même genre qu'on a vus précédemment, il fera connaître la façon de penser qui se répandait déjà & chez les beaux esprits d'alors & chez une partie de la Nation. Je dis la Nation; car encore une fois un Fabliau licentieux ou impie n'était point au XIII siecle ce qu'il serait aujourd'hui, la production furtive & momentanée d'un particulier obscur : c'était, pour ainsi dire, une mauvaise monnaie dont se chargeaient à la fois deux mille Musiciens, une monnaie qu'ils allaient débiter dans les palais, les châteaux & les places publiques, & qui circulant ainsi successivement de Province en Province, devenait courante & rendait coupable quiconque la recevait.

(*b*, *Les Bourgeois, montés aux creneaux, faisaient pleuvoir sur leurs ennemis des dards & des pieux aiguisés.*) L'art de l'attaque & de la défense des Places, tel qu'il existait aux XII & XIII siecles, est une matiere si intéressante & sur laquelle les Auteurs contem-

porains fourniſſent ſi peu de lumieres, que j'ai cru qu'on me ſaurait gré de publier ici un morceau curieux & inçonnu que m'ont offert mes recherches. Comme il a quelque étendue & qu'il exige des éclairciſſemens, je le placerai à la ſuite du Fabliau. Je me ſuis déjà excuſé ſur ces notes épiſodiques. Il faut des raiſons pour tout le monde, diſait un Avocat célebre. Çependant quand ces raiſons ennuient la plus grande partie de l'auditoire, on doit en être très-ſobre; & c'eſt ce que je promets.

(c, *Le Damoiſeau.*) On appellait en général *Damoiſelles* les filles des Rois, des Barons, des Chevaliers & Grands-Seigneurs; & *Damoiſeaux*, leurs fils quand ils n'avaient pas encore reçu la Chevalerie. C'eſt ce que ſignifie dans nos anciennes Hiſtoires cette expreſſion, le *Damoiſel Pépin*, le *Damoiſel Louis-le-Gros*, &c. 2°. On donnait cette dénomination de *Damoiſeau* à celui qui étant, par ſon droit naturel, appellé à l'héritage d'un fief & n'en jouiſſant pas encore, en avait l'expectative. On voit dans le Fabliau, des Bergers de Beaucaire & un Sentinelle nommer Aucaſſin *leur Damoiſeau.* 3°. C'était un terme générique pour exprimer le poſſeſſeur d'une Seigneurie non titrée. Çependant les *Chroniques*

de France appellent S. Louis *Damoiſel de Flandres*, pour exprimer ſa Suzeraineté ſur ce Comté. 4°. En Gaſcogne, le titre de *Damoiſeau* déſignait un des trois Ordres de la Nobleſſe. 5°. Quelquefois il devint propre à tel fief en particulier ; & c'eſt ainſi que les Seigneurs de Commercy, dans la Lorraine, ſont encore appellés *Damoiſeaux*. 6°. C'était le ſinonime d'Ecuyer. 7°. Enfin nos Poëtes s'en ſervent ſouvent pour déſigner un jeune homme en général, ſoit qu'il fût Noble, ſoit qu'il fût Roturier.

(*d*, *Aucaſſin demande un haubert.*) Il a été remarqué plus haut que le haubert était une arme que portaient les ſeuls Chevaliers ; & pour quiconque a un peu lu, ce fait eſt ſi conſtant qu'il n'a pas beſoin de preuves. Cependant voici un exemple très-formel du contraire. La différence locale des Coutumes, la hardieſſe de certains particuliers, l'ignorance des Auteurs, les erreurs des copiſtes, & particuliérement les diverſes acceptions du même mot, ſuivant les divers cantons, ont dû ſouvent occaſionner ſur bien des points, de ces contradictions, déſeſpérantes aujourd'hui pour ceux qui font des recherches & dont on ne ſe tire qu'en peſant ou en comptant les témoignages. Il eſt ſûr au moins qu'Aucaſſin

n'eût pas osé se présenter dans un Tournois avec le haubert.

(e, *Les saisissant par son Nasal.*). J'ai déjà dit que le heaume était un pôt de fer qui couvrait toute la tête ; mais il n'avait pas toujours eu cette forme. Dans les commencemens ce ne fut qu'une espece de bassin ou calotte à rebord sous laquelle toute la face était découverte. Seulement, pour garantir le visage des coups de cimeterre, on y ajoutait quelquefois une petite bande de fer un peu arquée, nommée *Nasal*, qui descendant du front aboutissait au-dessous du nez. On en voit beaucoup dans la célebre tapisserie représentant l'expédition de Guillaume le Conquérant, que le P. Montfaucon a fait graver [a]. Cet Auteur donne aussi, sous le regne de Philippe-Auguste, l'effigie d'un Raoul de Beaumont avec un nasal qui descend jusqu'à la mentonniere. La grande commodité de ces bonnets ou *chapels* de fer, moins lourds & moins étouffans que le heaume, en fit conserver l'usage. Joinville en parle, & lui-même en portait un dans une des actions qu'il décrit. Guillaume Guiart les appelle *Cervelieres.* D'autres Auteurs les nomment *Chapelines.*

[a] *Monum. de la Mon. Fr.*

(*f, Certes je suis fâché de voir mentir un homme de votre âge.*) De pareilles mœurs

nous paraîtront bien étranges, & je n'entreprends pas de les excuser; mais mon devoir est de les représenter telles qu'elles sont.

(g, *Demandez or, argent, palefrois, chiens, oiseaux, fourrures de vair ou de gris.*] Ces quatre derniers articles faisaient les principaux objets du luxe des Grands-Seigneurs. La chasse sur-tout étant presque leur seul plaisir domestique, ils devaient beaucoup estimer les chiens & les oiseaux dressés; c'était un des présens qu'on faisait aux Rois, & ils sont comptés ici parmi les choses de prix.

(h, *Armés d'épées nues cachées sous leurs cappes.*) La *chappe* ou *cape* était une tunique fort large, froncée par le haut, laquelle descendait jusqu'aux talons & se mettait par-dessus les autres habits. On en peut voir la forme dans plusieurs Ordres Religieux qui l'ont conservée: car tous ces habits monastiques, si ridicules à nos yeux; n'étaient que les habillemens du tems qu'avaient adoptés les Fondateurs. Cette fronçure du haut laissait une ouverture qu'on nommait *goule* ou *gouleron*, & par où se passait la cappe, de la même façon qu'une chemise. Elles étaient la plupart fermées pardevant; & il fut ordonné aux Religieuses en voyage, & aux Clercs à l'église, de les porter ainsi, comme plus décentes. Les

Sinodes & Conciles provinciaux de ce tems-là s'occupaient beaucoup de l'habillement. Dès que la mode y introduisait quelques variations, ils se hâtaient d'arrêter ce luxe, qui aussi-tôt était sérieusement défendu, ordinairement sous peine d'excommunication pour les Prêtres & les Chanoines. C'est ainsi que les larges manches qu'on s'avisa de faire aux cappes leur furent interdites ; & en effet nos chappes d'église sont encore aujourd'hui sans manches. Louis VII défendit les cappes dans Paris aux Courtisanes, afin qu'on pût distinguer par-là les femmes honnêtes de celles qui ne l'étaient pas. Il y avait des chappes pour le mauvais tems, qu'on appellait *chappes à pluie ;* & à celles-ci était cousu un chaperon. Dans les Provinces où elles sont encore d'usage pour les femmes, on les nomme *capotes.* En général la cappe était un habit pour sortir ; différente en cela du manteau qui était un habillement domestique ou un vêtement d'appareil. Porter un manteau en ville eût été malhonnête.

(*i*, *Elle se laissa couler dans le fossé*.... *Enfin elle fit si bien qu'elle parvint jusqu'au haut.*) Ceci prouve que les fossés des places fortes, au tems où le Fablier écrivait, n'étaient pas coupés à pic, comme les nôtres : mais en talut des deux côtés, à la maniere des An-

ciens, & avec une pente plus ou moins rapide. Sans cela, comment Nicolette eût-elle osé se jetter dans une espece de précipice où elle était presque sûre de se tuer? au lieu qu'on la voit glisser sur les pieds & sur les mains pour descendre, remonter ensuite en se soutenant avec un pieu, & en être quitte pour des écorchures, suite inévitable de la premiere opération.

[*k, Le gentil Valet Aucassin.*] Ce titre, sinonime de celui de *Damoiseau*, se donnait, comme celui-ci, aux fils de Rois & de Grands Seigneurs, qui n'étaient pas encore Chevaliers. Dans Villehardouin, le fils de l'Empereur d'Orient est nommé *Varlet de Constantinople.* Dans un compte de la Maison de Philippe-le-Bel, les trois enfans du Monarque, ainsi que plusieurs autres Princes, sont appellés *Varlets* *.

(*l, Elle lui tâta l'épaule. ... & fit si bien qu'elle réussit à la remettre en place.*) Il entrait dans l'éducation des jeunes filles de qualité d'apprendre un peu de Médecine-pratique, un peu de Chirurgie, & cette partie de Chirurgie sur-tout qui regarde le traitement des plaies. Ce dernier talent pouvait leur devenir utile pour leurs peres, leurs freres & leurs maris, quand ils revenaient des combats ou des Tournois, mutilés & estropiés. Souvent leurs mains délicates & compatissantes ren-

* *La Roque, de le Nobl. p. 8.*

daient le même ſervice aux Chevaliers étrangers qui arrivaient bleſſés dans un château. Les Romans en offrent des exemples à chaque page, & c'eſt encore-là un témoignage du reſpect porté à la Chevalerie ; comme c'eſt la meilleure excuſe qu'on puiſſe alléguer des honneurs ſans fin que ces guerriers rendaient au ſexe ſenſible auquel ils devaient tant d'amour & de reconnaiſſance.

(*m*, *Le port du château de Torelore.*) C'eſt un pays bien ſingulier que cette terre de Torelore. Le Roi eſt au lit & en couche quand Aucaſſin y arrive. La Reine d'un autre côté, à la tête d'une armée de femmes, fait la guerre avec des œufs, du fromage mou & des pommes cuites ; fiction miſérable que quelques Romans modernes ont imitée cependant : car quelle eſt la ſottiſe qui n'a été dite qu'une fois ! Eſt-ce là une allégorie ? Eſt-ce une critique ? Je l'ignore. Cette coutume au reſte de faire lever les femmes accouchées pour vaquer aux travaux de leurs maris, tandis que ces mêmes maris ſe mettent au lit pour elles, n'eſt point une imagination de Romanciers. On l'a trouvée, deux ou trois ſiecles après, établie chez les Caraïbes d'Amérique ; & l'on prétend qu'elle a exiſté chez les peuples du Béarn[a]. Quoi qu'il en ſoit, Aucaſſin prend un bâton

[a] Colom. Mél. Hiſtor. p. 26.

& rosse le Monarque, auquel il fait jurer qu'il abolira cette coutume dans sa Terre. Il termine tout aussi promptement avec son épée la guerre des pommes cuites. J'ai supprimé cet épisode; ainsi que celui d'un Bouvier que le jeune Prince rencontre dans le bois, & qui s'est sauvé de chez son maître, parce qu'il a laissé perdre un bœuf de charrue *valant vingt sous*.

L'expression du *Roi de Torelore* devint une injure qu'on appliquait à l'homme fanfaron qui promettait beaucoup & ne tenait rien.

(*n*, *Lui fit donner d'avance vingt marcs d'argent.*) L'argent monnayé & destiné à la circulation du commerce étant en petite quantité, on ne l'employait que dans les paiemens peu considérables. Pour ceux qui l'étaient davantage, ou afin d'éviter l'évaluation, assez difficile, des monnaies particulieres si multipliées en France, on se servait d'argent en nature & en lingots, qu'on livrait au poids; ce qui fait qu'on voit si souvent cette expression de *marcs* dans les Chroniqueurs ainsi que dans les Poëtes du tems. Sous la premiere Race on se servait, pour compter, de la livre effective pesant 12 onces; sous la seconde, de la livre de compte valant 20 s. C'est sous la troisieme, vers la fin du XI[e] siecle, que

s'introduisit l'usage de compter par marc, ou demi-livre d'argent du poids de 8 onces.

Il y avait en France quatre sortes de marcs différens *; celui de Limoges, celui de la Rochelle, celui de Troyes, plus fort que les autres & devenu le marc de presque toute l'Europe, parce que c'était celui dont on se servait dans les foires de Champagne, les plus anciennes & les plus célebres de toutes; enfin le marc de Tours, employé pour les monnaies Royales & pour les especes qu'on appellait *tournois* :

* *Du Cange, Gloss. au mot* marca.

> Vingt mils mars d'or au grand pois.
>
> *Rom. d'Athis manusc.*



DESCRIPTION

DESCRIPTION D'UN SIEGE,

TIRÉ DU ROMAN DE CLARIS.

Manuscrit de la Bibliotheque du Roi, n° 7534.

Pour pouvoir comprendre le récit qu'on va lire, il est besoin de quelques explications préliminaires, que je vais mettre de suite, afin de ne point arrêter le Lecteur à chaque mot.

*Jusqu'à l'époque du canon*¹*, il n'y eut chez les Nations qui faisaient la guerre avec quelque principe, d'autre Poliorcétique (Art des Sieges) que celle qui, née en Asie, avait été perfectionnée par les Grecs & sur-tout par les Romains. Elle consistait en gros à faire, soit par la sappe, soit par les coups redoublés d'une grosse poutre armée d'une tête de fer, qu'on nommait* Bélier*, une brêche*

¹ *Traité des Sieges & des Machin. des Anc.* Par M. de Maizeroi.

capable de livrer passage au soldat ; ou à l'élever jusqu'à la hauteur du mur par le moyen de certaines tours de bois mobiles qu'on en faisait approcher.

Comme il fallait avant tout combler le fossé, applanir & affermir le terrein pour le roulage des machines & des tours, & quelquefois, quand la ville était située sur une éminence ou sur un roc, élever des terrasses afin de pouvoir atteindre aux murailles, on avait imaginé différens moyens propres à couvrir les travailleurs. C'étaient de grands Boucliers appellés Persiens ; *diverses sortes de Mantelets* (Plutei) *composés de clayonnages ; & des* Tortues *ou bâtis de charpente qu'on garnissait, sur les côtés, de rideaux de cordages ou de crin contre les traits de l'ennemi, & sur le toît, de terre grasse, d'herbages, de cuirs crus contre les feux d'artifice.*

La sûreté avec laquelle les soldats travaillaient sous ce dernier abri, lui avait fait donner chez les Romains le nom de Musculus (*Mulot*), *& chez nos Aïeux celui de* Chat ; *par allusion sans doute*

à l'action du premier de ces animaux, quand il se creuse en terre une retraite; ou à la malice du second, quand il guette sa proie. A mesure que les travaux avançaient, ou lorsqu'on avait besoin d'une communication d'un des travaux à l'autre, on joignait bout à bout plusieurs de ces bâtis, & on en formait une galerie couverte qui, de sa ressemblance avec les treillages des vignes, *fut appellée* Vinea. *Plusieurs machines, d'une méchanique très-ingénieuse*, Ballistes, Catapultes, Scorpions, *&c. tiraient pendant ce tems aux Défenses. Ces machines n'étaient que des Arbalêtes plus compliquées que les Arbalêtes ordinaires; mais leur force était si prodigieuse que les unes lançaient des poutres de dix à douze coudées de long, & les autres, des masses de fer ou des pierres pesant jusqu'à cinq à six cens. Enfin au moment de l'assaut on abattait sur la muraille différens Ponts-levis que portaient les tours, & par où les assaillans débouchaient de plein-pied.*

Les assiégés employaient, pour se défendre, & les mêmes tours & les mêmes

machines. Ils amortiſſaient les coups du Bélier en lui oppoſant des clayonnages & des ſacs de laine; ou bien ils faiſaient tomber ſur lui de groſſes poutres qui le briſaient; ou ils l'enlevaient avec des cordes à nœuds coulans; & tout cela s'opérait par le moyen de Grues placées ſur le rempart. Dans l'épaiſſeur du parapet des murs étaient pratiqués des crénaux qui ſervaient à tirer ſur l'ennemi; & comme celui-ci par cette raiſon dirigeait particuliérement ſes Batteries contre ces ouvertures, ſoit pour les abattre, ſoit pour écarter les tireurs, on verra plus bas qu'en France on couvrait les crénaux avec des Hourdis, *c'eſt-à-dire avec des claies ou des aſſemblages de pieux. Le parapet était ordinairement ſaillant, avec des meurtrieres ou eſpeces de ſoupiraux, ouverts au pied, nommés* Machicoulis; *par leſquels on pouvait voir dans le foſſé, &, en cas d'eſcalade, abattre les échelles des aſſaillans, ou jetter ſur eux des pierres, des pieux, des feux d'artifice, de l'eau & de l'huile bouillantes.*

Mais c'étaient les portes ſur-tout, comme l'endroit le plus faible & en même tems le plus important, qu'on cherchait à fortifier. Outre un revêtement de plaques de fer pour les garantir du feu, outre ces Machicoulis pour écraſer ceux qui en approchaient, outre deux tours pour les défendre, & une herſe de fer qui en tombant pouvait faire une barriere nouvelle, elles avaient de plus en avant une ſorte de fortification détachée, ou un avant-mur, qu'on appellait Barbacane. *On lira dans le morceau que j'ai annoncé, que les Français, indépendamment de la Barbacane, les fortifiaient encore par une double porte à couliſſe, par de groſſes barrieres extérieures, par un foſſé, & enfin par un rang de lices; de ſorte qu'avant d'y parvenir il fallait s'emparer de la Barbacane, paſſer le foſſé, forcer les lices & couper les barres. Cette attaque regardait ſpécialement les Chevaliers qui, par la peſanteur de leurs armes, euſſent été bien moins propres à celle des murailles. Cela attirait une ſortie de la Che-*

valerie de la Place, & l'on se battait corps à corps : ce que nos anciens Auteurs appellent Paleter, *du mot* Palus, *pieu, barriere. Les Ecuyers & les Sergens étaient destinés à monter à l'assaut ; & pendant ce tems les Archers & les Arbalêtriers, placés aux étages supérieurs des tours de bois, favorisaient leur approche, en tirant aux Défenses, ainsi que toutes les Batteries des machines.*

On nommait Arc-Baleste, *la petite Baliste à main* (Arcu Balista.) *Il en est parlé dans la vie de Louis-le-Gros, & sous les premieres années du regne de ce Prince, qui monta sur le trône en* 1108 *: d'où l'on pourrait soupçonner qu'elle avait été apportée d'Asie, & introduite en France au retour de la premiere Croisade. Mais cette arme meurtriere était si redoutable par sa force, & si dangereuse par la facilité de s'en servir, qu'un Concile de Latran, tenu l'an* 1139, *l'anathématisa. Soit que les Français n'eussent pas eu encore le tems de la bien connaître, soit que le respect pour le décret du Concile les ait empêchés de*

l'adopter, elle était inconnue *sous Philippe-Auguste. C'est ainsi qu'en parle Guillaume Breton dans Philippide* [a] *; & Richard Cœur-de-lion, qui en renouvella l'usage, passa pour son inventeur* [b]*. Richard au reste en fut la victime : il périt d'un coup de fleche lancée par cette machine.*

[a] *Guil. Brito, Philip. lib. 2.*

[b] *Guiart. manuscr.*

Les Arbalêtriers faisaient dans les armées un corps très-important. Leur Chef portait le titre de Grand-Maître des Arbalêtriers, & il devint un des grands Officiers de la Couronne. Leur arme néanmoins, quoiqu'employée dans toutes les armées à cause de sa force, fut toujours, par-là même, regardée, ainsi que l'arc, comme l'arme des lâches, & comptée la premiere dans le nombre de celles qu'on appellait ennemies de prouesse. *Les seules estimées étaient l'épée, la lance, & autres pareilles qui exigeant l'approche rendaient le combat égal, & ne laissaient d'avantage qu'à la valeur, à l'adresse & à la force.*

La Poliorcétique, depuis la décadence de l'Empire Romain, s'était conservée en Italie plus parfaite que chez les au-

tres peuples. Ce fut avec des Ingénieurs fournis par les Génois que Godefroi de Bouillon prit Jérusalem. Ces lumieres se maintinrent dans les villes de Syrie & de Palestine possédées par les Chrétiens. Philippe-Auguste, dans son expédition d'Outremer, en profita. De retour en France il y fut le restaurateur de cet art qu'il sut employer avec succès contre ses ennemis.

Nos peres, en adoptant les machines de guerre des Grecs & des Romains, changerent leurs dénominations étrangeres pour leur en donner de françaises. Ainsi l'on appella Béfrois, *les tours de bois roulantes;* Pavois *ou* Tallevas, *les boucliers persiens;* Viretons, *les grandes fleches d'Arbalête, parce qu'elles* viraient *en l'air;* Carreaux *ou* Garrots, *de gros traits de Catapulte dont le fer était de forme piramidale, & la base* quarrée *par conséquent. Enfin les machines de jet furent nommées* Perrieres, *à cause des pierres qu'elles lançaient;* Bugles *ou* Bibles, Caables & Mangoneaux. *Ce dernier terme cependant paraît venir du Grec*

Manganon, *qui dans le Bas-Empire se prenait pour toute machine en général. Ainsi de générique qu'il était il devint particulier ; & on se servit, pour la signification générique, du mot* Engin, *dérivé du latin* ingenium.

Au reste ces productions de l'habileté & de la méchanceté humaine ne subsisterent que deux siecles & demi environ après Philippe-Auguste. Elles s'abolirent sous Charles VII, & céderent à l'invention perfectionnée, bien plus funeste encore, de la poudre & du canon.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans le morceau qui va suivre ni l'ordre ni les détails précis des opérations d'un siege. Ce n'est pas ainsi que les Poëtes écrivent ; & d'ailleurs ces Bourgeois qui se faisaient Romanciers n'en savaient sûrement pas assez sur cette matiere pour avoir pu nous en laisser des notions capables aujourd'hui de nous satisfaire. La description de celui-ci a de la clarté, elle a quelqu'étendue ; & ce double mérite est beaucoup, en comparaison de certaines expressions obscures qu'on trouve

semées çà & là chez les Chroniqueurs du tems. La scene est sous le Roi Artus.

Li Rois . . . .
Comande en la forest aler
Le merrien trancher & doler,
Et faire Engins & Mangoniaux,
Et grans Béfrois riches & biaux,
Chaz pour les granz fossés emplir.
Cilz dedans pensent d'els garnir :
Mangonniax font por fors giter,
Hourdiz por les Creniax garder,
Darz & pieus agus por lancer,
Barbacanes por enforcier,
Barres & portes couleïces,
Et granz trenchées tailleïces.
Bien s'appareillent por défendre
De ceus qui les cuident sorprendre.
Li Rois fet ses Engins drécier
Et vers les hauz murs charroïer,
Bibles & Mangonniax getter,
Et les Chaz aux fossez mener,
Les Béfrois traire vers les murs :
Cil dedenz ne sont pas séurs.
Quant les Engins voient venir,
Aus murs montent pour maintenir
La Cité contre ceuz de fors.
Li Roi Artus & ses efforts
S'en vont avant por assaillir.
Escuyers veïssiez saillir
Par les Engins pour euls couvrir ;

Le Roi donne ordre d'aller dans la forêt abattre & tailler du bois, de faire Engins, Mangonaux, grands & forts Béfrois, & Chats pour combler les fossés. Les habitans de leur côté songent à se défendre : ils font des Mangonaux pour lancer des pierres au-dehors, des Hourdis pour couvrir les Crenaux, des dards, des pieux aiguisés pour jetter sur les assaillans ; &, pour fortifier la porte, des Barbacanes, des barres, des portes à coulisses & des fossés profonds. Ils se mettent ainsi en état de repousser l'ennemi qui les croit sans défense. Le Roi fait dresser & approcher de la ville ses Engins ; il fait jouer les Bibles & les Mangonaux, avancer les Chats près du fossé & conduire au pied des murs les Béfrois. Les habitans ont tout lieu de craindre. Dès qu'ils voient rouler les Engins, ils montent sur la muraille pour la défendre contre l'assaillant. Artus avec ses troupes

Par les Chaz vont portant la terre,
Les fossés emplent fièrement;
Et cil dedenz communément
Traient d'Aubalestes & dars:
Carrels volent de toutes parts,
Car aus Béfrois sont li Archier,
Et li plus mestre Aubalestrier,
Qui à ceus desus les murs traient....
Li Roi Artus sa gent s'escrie,
Avant franche Chevalerie.
Lors veïssiez les Chaz mener
Et les plusors aus murs muïere
Li auquant drécent les eschieles
Par les murs & fortes & fieres;
Mès cil lor lancent piez agus,
Et poix chaude mellée à gluz,
Et eue bouillante, & chaudierre;
Par force les metent arriere.
Li lendemain......
Aus Engins corent les Sergens,
Aus portes vont li Chevalier,
Aus Béfrois li Aubalestier.
Cil de laïens montent as murs,
Ne doutent rien, ainz sont séurs;
Dont recomence li assauz.
Li Chevaliers, vers les portaus,
Des lices couper se travaillent;
Mès cil de la Cité lor faillent,
Lor lices durement défendent.
D'une part & d'autre contendent
De bien fere, de bien férir,
Et de bien l'estor maintenir.
Aus lices est granz li estors,
Et aus fenêtres & aus tours

marche à l'attaque. Alors vous eussiez vu les Ecuyers s'avancer sous les Engins (galeries ou Vignes) pour être à couvert. Ils portent de la terre sous le Chat & comblent hardiment le fossé. Ceux de la ville leur lancent des traits d'Arbalête & des dards. De toutes parts volent les carreaux. Du haut des Béfrois les Archers d'Artus & ses plus habiles Arbalêtriers tirent sur les défenseurs de la muraille. Le Roi crie à sa troupe: avancez, braves Chevaliers. Dans le moment vous eussiez vu les Chats rouler, & déjà plusieurs toucher au mur. Les soldats dressent aussi-tôt leurs fortes & longues échelles; mais on jette sur eux des pieux aiguisés, de la poix fondue avec de la glu, des chaudieres d'eau bouillante; & l'on parvient à les repousser. Le lendemain nouvelle attaque. Les Sergens retournent aux Engins, les Chevaliers aux portes, & les Arbaletriers aux Béfrois. Les habitans remontent aussi sur leurs murailles. Ils ne craignent plus rien, & se croient sûrs de vaincre encore. L'assaut recommence. Les Chevaliers près de la porte

Rèst li assauz. De toutes parz
Volent carrel, & pel, & dars;
Et pierres grans. Et les Perrieres
Et les Bibles qui sont trop fieres
Gêtent trop menuètement.
Li Chevalier communément
Sont aus lices, là se combatent;
Li uns d'euls les autres abatent.
Claris, & Laris, & Gauvain,
Sagremor, & Messire Yveins
Sont devant, les épées trêtes.
Lors ont les envaîes fêtes
A ceus dedens, dont trop perdirent;
Par force les lices perdirent.
Aus mestres barres sont venu;
Là ont le chaple mainteneu:
Mès li nostre toujours s'enforcent,
Ne font pas semblant que il dorcent;
Cil sont charpentier devenuz.
Tant fu li assauz maintenuz,
Tant si pénerent fièrement
Nostre Baron communément,
Qu'en la Cité les embatirent.
Assez de lor genz i perdirent.
Cil des Béfrois dus qu'aus murs vienent,
Les épées en lor mains tiennent:
Toute jour fut l'assauz tenus,
Tant que li vespres fu venuz.

travaillent à couper les lices. Ceux de la ville sortent pour les défendre. De part & d'autre on cherche à bien faire, à se distinguer, & à maintenir avec avantage le combat. La mêlée est vive en cet endroit. L'attaque recommence aux Crenaux & aux Tours. De tous côtés volent Carreaux, pieux, dards & grosses pierres. Les Perrieres & les Bibles menaçantes jouent sans relâche. Les Chevaliers cependant combattent en foule aux lices, & chacun d'eux cherche à abattre un ennemi. A leur tête sont, l'épée à la main, Gauvain, Claris, Messire Yvain, Laris & Sacremor. Ils fondent sur les Chevaliers de la ville. Ceux-ci perdent du terrein & les lices. Ils se retirent derriere les grosses barres, & là maintiennent le combat. Mais les nôtres redoublent leurs efforts, ils ne s'endorment pas & deviennent charpentiers: enfin ils conservent si bien leur avantage, ils combattent si vaillamment qu'ils repoussent l'ennemi dans la ville avec une grande perte de ses gens. D'un autre côté ceux qui étaient dans les Béfrois gagnent les murs & y sautent l'épée à la main. L'attaque dura tout le jour jusqu'à ce que le soir vînt.

La nuit les Assiégés tiennent Conseil, & ils envoient un Député pour offrir de se rendre.

On trouve aussi dans les Royaux Lignages *de Guil. Guiart, manuscrits, une description très-détaillée du siége de Château-Gaillard par Philippe-Auguste ; & celle-ci a cela de particulier qu'on y voit employés un blocus, une mine, un assaut par la brêche, une attaque par eau, le feu grégeois, &c.*



* DE L'ENFANT QUI FONDIT AU SOLEIL.

JADIS fut un Marchand actif & laborieux qui, lorsqu'il s'agissait de gagner, n'épargnait ni soins ni peines. Aussi le voyait-on toujours par voie & par chemin, courant & cherchant des contrées où il pût vendre avec plus d'avantage ses marchandises, & par-là augmenter son avoir. Or pendant un de ces voyages, qui dura près de deux ans, il arriva que sa femme s'amouracha d'un Bachelier *. Amour qui ne peut long-tems se contenir mit bientôt nos deux amans d'accord; mais ils eurent la mal-adresse d'en fournir la preuve, & au bout de neuf mois la Marchande qui n'avait point d'enfans, se trouva en avoir un.

* Jeune homme.

Le mari à son retour, fut fort étonné de rencontrer chez lui ce poupon qu'à

ſon départ il n'avait point vu. Il demanda l'explication de cette énigme. " Sire, „ répondit la femme, j'étais un jour appuyée là-haut ſur la fenêtre, bien triſte „ & bien déſolée d'une ſi longue abſence „ de votre part. Nous étions en hiver & „ il neigeait. Comme je regardais le Ciel „ en ſanglottant, & ſans me douter de „ rien, un floccon de neige m'entra par „ hazard dans la bouche, & je me ſuis „ trouvée tout-à-coup enceinte de ce bel „ enfant que vous voyez „. Le Marchand ne témoigna pas la moindre humeur. " Que „ Dieu ſoit loué, répondit-il. Je déſirais „ un fils qui pût hériter de nous, il vient „ de m'en envoyer un ; je le remercie „ de ſa bonté, & me voilà content „. Il affecta de l'être réellement, ne fit jamais le plus petit reproche à ſa femme & vécut avec elle tout comme auparavant ; mais il diſſimulait, & intérieurement ſe promettait bien de ſe venger un jour.

Cependant l'enfant crût & grandit. Déjà il avait quinze ans, quand le Marchand qui dans ſon ame s'occupait toujours de ſon projet de vengeance ſongea ſérieu-

ſement enfin à l'exécuter. " Dame, dit-
„ il un jour à ſon épouſe, ne vous af-
„ fligez pas ſi je vais encore vous quit-
„ ter; mais il faut que je parte demain.
„ Faites mes malles & celles de votre fils,
„ je veux l'emmener avec moi & le dreſ-
„ ſer à notre commerce tandis qu'il eſt
„ jeune; car, voyez-vous, quelqu'aviſé
„ que ſoit un homme, jamais il ne
„ réuſſira dans ſon métier s'il ne s'y eſt
„ appliqué de jeuneſſe. Hélas! répartit
„ la mere, j'ai beaucoup de chagrin de
„ le voir partir, & je voudrais bien que
„ ce ne fût pas encore de ſi-tôt; mais
„ puiſque vous le voulez, & que c'eſt
„ ſon avantage, à la bonne-heure. Que
„ Dieu vous conduiſe & qu'il vous ra-
„ mene tous deux en bonne ſanté „. La
choſe arrangée ainſi, le Marchand partit
le lendemain de bon matin, & il emmena
l'enfant de neige.

Je ne vous ferai pas le détail de ſon
voyage ni celui des lieux par où il paſſa.
Tant y a qu'arrivé à Gênes, il trouva là
un Marchand Sarraſin qui retournait à
Aléxandrie, & auquel il vendit le jeune

homme en qualité d'esclave. Pour lui il finit ses affaires à son aise & s'en revint ensuite.

Non, cent Poëtes ensemble ne suffiraient pas pour vous peindre le désespoir de la mere lorsqu'elle vit notre voyageur arriver seul. Elle s'arracha les cheveux, elle se pâma. Enfin, quand la connaissance lui fut revenue, elle pria & conjura, pour Dieu, son mari de lui dire sans détour ce qu'était devenu son fils. L'époux s'attendait à tout cet éclat. Ainsi il ne fut pas embarrassé pour répondre. « Femme, dit-il, on n'est pas venu à „ mon âge sans avoir vu bien des choses „ sur lesquelles il faut, malgré soi, sa- „ voir prendre son parti ; car de s'en „ affliger qu'y gagne-t-on ? Ecoutez un „ malheur qui m'est arrivé dans le pays „ d'où je viens. Nous montions votre fils „ & moi, certain jour qu'il faisait hor- „ riblement chaud, une montagne fort „ haute & fort roide. Il était midi, le „ soleil donnait à plomb sur nous & „ brûlait comme du feu. Que vous di- „ rai-je ? je vis avec surprise l'enfant

„ couler tout-à-coup & fondre ſous mes „ yeux au ſoleil. Envain je voulus le ſe-„ courir, il n'y avait point de reſſource. „ Ne m'avez-vous pas dit vous-même „ qu'il était de neige „.

La Dame ne ſentit que trop bien la portée de ce diſcours. Elle n'oſa souffler, *& but patiemment ce qu'elle avait braſſé.*

Copié dans Sanſovino, *Giorn. IX, Nov. VI.*

Dans les Facétieuſes Journées, *p.* 303.

Dans les Cent Nouvelles nouvelles de la Cour de Bourg. *p.* 145.

Dans les Novelle di Maleſpini, *tom.* 1, *pag.* 166. *Nov. XXXVIII.*

Dans les Contes de Grécourt, *t.* 3, *p.* 67.



☞ * DU CONVOITEUX (a) ET DE L'ENVIEUX.

Par Jean de Boves.

MESSIEURS, je vous ai jusqu'ici assez conté de mensonges. Je vais enfin vous dire une aventure vraie : car le Conteur qui ne sait que des fables ne mérite point de paraître à la Cour des Grands. S'il entend son métier, il doit entremêler habilement ses Historiettes, & *entre deux vertes avoir soin d'en faire passer une mûre.* Telle est la mienne, que je vous garantis vraie.

Il y a un peu plus de cent ans que vivaient deux compagnons, gens assez pervers. L'un était un Convoiteux dont rien ne pouvait rassasier les désirs, & l'autre un Envieux que désespérait le bien d'autrui. C'est un homme bien haïssable que l'Envieux, puisqu'il déteste tout le monde : mais l'autre est encore pire, je crois ; car c'est la convoitise & la rage

d'avoir qui prête à usure, qui invente des mesures fausses & rend injuste & fripon.

Nos deux gens donc, un jour d'été, qu'ils faisaient route ensemble, rencontrerent, dans une plaine, Saint Martin. Le Saint, au premier coup d'œil, connut leurs inclinations vicieuses & la perversité de leur cœur. Néanmoins il marcha quelque tems de compagnie sans se faire connaître. Mais arrivé à un endroit où le chemin se partageait en deux, il leur annonça qu'il allait les quitter; puis se nommant à eux il ajouta pour les éprouver: " Je veux que vous puissiez vous féliciter de m'avoir rencontré. Que l'un de " vous me demande un don, je promets de " le lui accorder à l'instant; mais ce sera " à condition que celui qui n'aura rien " demandé obtiendra le double ".

Le Convoiteux, malgré toute l'envie qu'il avait de faire un souhait magnifique, se promit bien cependant de se taire, afin d'avoir encore deux fois davantage. Il excitait son camarade à parler. " Allons, " bel ami, demandez hardiment, puisque

„ vous êtes sûr d'obtenir : il ne tient qu'à „ vous d'être riche pour la vie ; voyons „ si vous saurez souhaiter „. L'autre qui serait mort de douleur si celui-ci eût eu quelque chose plus que lui, n'avait garde vraiment de déférer à cette instance. Tous deux resterent ainsi assez long-tems sans vouloir se décider. Mais le premier, que dévorait la soif d'avoir, ayant menacé son compagnon de le battre s'il ne parlait : eh bien, oui, je vais demander, répondit l'envieux en colere ; &, loin d'y gagner, tu t'en repentiras. Alors il demanda au Bienheureux de perdre un œil, afin que son camarade perdît les deux. Sa priere fut exaucée à l'instant même ; & tout le parti qu'ils tirerent de la bonne volonté du Saint, ce fut d'être l'un, borgne, & l'autre, aveugle.

C'est une justice que le mal qui arrive aux méchans ; & si quelqu'un était tenté de plaindre ceux-ci, je prie Saint Martin de leur en envoyer autant.

---

*Se trouve dans l'*Elite des bons mots, *t. 2, p. 292.*

Et dans les Detti & Fatti Piacevoli del Guicciardini, *p.* 99.

Notre Fabliau a été mis en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a, Convoiteux.*) C'est-là un de ces mots qu'on a supprimés de la langue sans savoir pourquoi, sans leur donner de sinonime; & cependant il y était nécessaire, puisqu'on a conservé son substantif. Le Convoiteux n'est pas l'homme avide, ce n'est pas l'avare; l'un s'approprie sans honte tout ce qui est à sa bienséance, l'autre amasse pour le seul plaisir d'amasser. Pour lui, tout le tente: terres, châteaux, bijoux, argent, il n'est rien qu'il ne désire; mais il en jouirait. C'est un malade toujours altéré qui voudrait toujours boire.

Le Comte de Caylus, dans un Mémoire sur les Fabliaux, a donné l'extrait de celui-ci *.

* *Mém. de l'Ac. des Bell. Lett. t. XX.*

** LES DEUX PARASITES.

Ce Conte n'eſt qu'une aſſez mauvaiſe plaiſanterie de deux gens aſſis à la table d'un Roi, un jour de Cour-Pléniere. L'un ramaſſe tous les os que l'autre a laiſſés ſur ſon aſſiette, il y joint ceux que lui-même a gardés ſur la ſienne, & montrant ce tas au Prince; Sire, dit-il, voici ce qu'a bien voulu reſpecter l'appétit de mon voiſin. Il eſt vrai, Sire, répond l'autre; mais au moins j'ai laiſſé les os; & lui, comme les chiens, en va faire ſon profit.

Dans les Convivales Sermones, *t. 1, p. 168.*

Dans les Facetie, motti & burle da Lod. Doménichi, *p. 121.*

Dans les Plaiſantes Journées du ſieur Favoral, *p. 185.*

Et dans le Democritus Ridens, *p. 75, on prête cette réponſe à un Ambaſſadeur de Pierre Roi d'Arragon, envoyé à la Cour de Maroc où on lui avait joué le même tour que dans le Fabliau.*

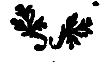
La meilleure application qui en ait été faite est celle qu'on lit dans *Giraldi*, *pag.* 209. *Déc.* 7. Il dit que le Dante se trouvant à la table du Seigneur Cané della Scala, Prince de Vérone, (*Cane* en Italien signifie *chien*) le Prince fit porter aux pieds du Dante tous les os de la table, & parut effrayé ensuite de la faim d'un homme qui laissait de pareils débris. Monseigneur, répondit le bel-esprit, si j'avais été *chien*, je n'eusse rien laissé.

Idem, *dans le* Parangon des Nouvelles, *f. xxij*.

Et dans les Facéties & mots subtils, *p. 186*.

Dans les Facetiæ Frischlini, *pag.* 290, *ce bon mot est attribué au Pogge, & non au Dante.*

Mais il est plus ancien que nos Fabliers mêmes. Josephe Liv. XII, *le prête au Juif Hircan assis à la table de Ptolomée, Roi d'Égypte.*



* DU PAUVRE MERCIER.

TOUJOURS occupé, comme les jolis Conteurs, à m'informer des aventures plaisantes qui arrivent, pour vous en réjouir ensuite, je vais vous en dire une toute nouvelle. Écoutez-moi attentivement; vous le devez. Nous autres Fabliers, outre le plaisir dont nous sommes les dispensateurs, nous procurons encore plus d'un bien dont on ne se doute gueres. Que de querelles, par exemple, n'arrêtent pas nos Historiettes ? Car, vous l'avouerez, quand nous avons fait rire, adieu la colere : on n'est plus tenté d'avoir ni haine ni rancune.

Un riche Baron, possesseur de grandes terres, y avait établi une telle police, que les fripons & les voleurs n'osaient y paraître (*a*). Ce n'était pas un homme, comme beaucoup d'autres, à les faire contribuer, ou à recevoir d'eux des rançons. Chez lui point de miséricorde : au-

tant il en pouvait attraper, autant de pendus.

Un jour il fit annoncer une foire nouvelle dans sa terre. Aussitôt plusieurs gros forains s'y rendirent avec des charrettes chargées de marchandises; & dans ce nombre on vit arriver humblement un petit Mercier dont la mince pacotille était portée par un roussin. Quand il fut question d'étaler, celui-ci se trouva embarrassé de son cheval. Le mener à l'hôtellerie, ses facultés ne le lui permettaient pas. D'un autre côté, le laisser paître dans la prairie, c'était risquer de le perdre. Un Marchand qui se trouvait auprès de lui & qu'il consulta, lui fournit un expédient. « Faites comme moi, lui dit-il; „ allez mettre votre bête sous la sauve„ garde du Seigneur; & après cela dor„ mez tranquille. Nulle part sur la terre „ vous ne trouverez justice & sûreté „ comme chez lui. Si quelqu'un était „ assez hardi pour voler le cheval, il se„ rait pendu; mais en tout cas, soyez „ sûr qu'on vous le payerait. „

Le Mercier trouva cette assurance ex-

trêmement consolante. Il alla conduire son roussin dans la prairie ; mais, soit qu'il eût mal entendu ce qu'on lui avait dit, car c'était un homme assez simple, soit qu'il crut apparemment que deux protecteurs valaient mieux qu'un, il se mit à marmoter quelques prieres en Latin & en Romane *, pour recommander son cheval à Dieu & au Baron ; & leur demanda qu'ils ne le laissassent pas sortir du pré.

* En français.

Il n'eut point à se plaindre de Dieu ; & le roussin en effet ne sortit pas : car dans la nuit une louve affamée vint l'étrangler & le dévora si proprement que le lendemain, quand le Mercier retourna pour le reprendre, il n'en trouva plus que les os. Cet accident le ruinait. Hors d'état désormais de pouvoir suivre les foires, il se voyait réduit à mendier son pain ; & dans son désespoir, il envia cent fois le sort des brigands que le Baron avait fait pendre. Enfin, se rappellant ce que le Marchand lui avait dit de ce Seigneur, il voulut aller lui exposer son

infortune & tâcher d'émouvoir sa compassion.

Il se présenta donc chez lui, tout en larmes. « Sire, dit-il, que Dieu vous ac-
» corde plus de bonheur qu'à moi ». Le Baron fut touché de sa douleur : " Ami,
„ lui répondit-il du ton le plus affable,
„ puisque vous n'êtes pas heureux je
„ souhaite que vous le deveniez. Mais
„ qu'avez-vous à pleurer ? — Ah ! Sire,
„ j'avais un cheval qui faisait tout mon
„ bien. On m'a dit en arrivant ici, que
„ si je vous le recommandais, je n'aurais
„ plus rien à craindre, & que vous me
„ dédommageriez de sa perte. Je l'ai mis
„ dans votre pré, sous la garde de Dieu
„ & la vôtre ; & le loup me l'a mangé.
„ Beau Sire, je suis sans ressource, si
„ vous n'avez pitié de moi. Bon, bon,
„ ce n'est-là qu'un petit malheur, reprit
„ en riant le Baron ; il ne faut pas pleu-
„ rer pour si peu, mon bon homme. De
„ quel prix était votre cheval ? — Sur
„ ma part de Paradis, Sire, & sur la foi
„ que vous devez à votre Mie, il valait
„ soixante sous. — Eh bien, en voilà

„ trente. Si vous vous étiez mis ſous ma „ ſeule garde, je me ſerais cru obligé „ de payer la ſomme entiere. Mais comme „ vous avez réclamé auſſi celle de Dieu, „ il eſt juſte qu'il entre pour ſa moitié „ dans les dédommagemens, & je vous „ conſeille d'aller ſans délai la lui de„ mander „.

Le petit Mercier ne trouva la réflexion que trop juſte; & il ſe fit alors bien des reproches d'avoir mis ſon rouſſin ſous une autre protection que celle du Baron. Les trente ſous cependant le conſolerent un peu. Il alla donc reprendre ſa balle qu'il chargea ſur ſes épaules, & ſe mit en route; mais toujours maugréant contre Dieu, & regrettant bien de ne pouvoir lui demander raiſon.

Comme il s'occupait de ces penſées, il vit venir à ſa rencontre un Moine noir, monté ſur un bon cheval. Il alla droit à lui, l'arrêta & lui demanda à qui il appartenait. " Je ſers Dieu, répondit l'hom„ me au capuchon. — Beau Frere, ſoyez „ le bien venu. Eh bien, puiſque vous „ ſervez Dieu, je vous apprends, moi,

„ que votre maître m'a fait tort de trente „ sous, & qu'il faut que vous ayez la „ bonté de me les payer pour lui, & „ tout à l'heure „. En disant cela il le saisit par sa chappe & la lui arracha (*b*). Le Moine, qui ne se sentait pas le plus fort, cria beaucoup à l'injustice; & vu que par son état, disait-il, il lui était défendu de se battre, il proposa d'aller se présenter au Seigneur du lieu & de s'en rapporter à son jugement. Le Mercier y consentit. Ils se rendirent au château.

" Sire, dit le tondu, je viens me plain„ dre à vous d'un délit commis sur votre „ terre & vous demander justice de ce „ coquin. Non-seulement il a osé porter „ la main sur un Prêtre; mais, sous je „ ne sais quel prétexte que Dieu lui doit „ trente sous, il les a exigés de moi & „ s'est emparé de *notre* manteau (*c*). Or„ donnez qu'il le rende & qu'il soit puni „ de son crime. Sire, répartit le Mer„ cier, cet homme, tout Prêtre qu'il se „ dit, est un traître & un menteur. Il „ vous demande ici de me faire punir à

„ & tout à l'heure, ſur le grand chemin, il ne voulait venir à vous que „ pour vous ſupplier d'être notre Juge „.

Ce dernier mot choqua le Moine; il prétendit n'avoir d'autre Juge que Dieu même (*d*). "Puiſque c'eſt lui qui eſt „ votre Juge, reprit le Baron en riant, „ allez donc lui préſenter votre requête; „ j'aurais tort de m'en mêler. En attendant néanmoins je vous conſeille „ de payer cet homme qui paraît avoir „ deux poings vigoureux: ſauf à vous „ enſuite d'avoir recours pour vos àvan- „ ces ſur les biens de votre maître „.

Dom Moine n'oſa ſe plaindre, & il paya les trente ſous au Mercier. J'ignore ſi Dieu l'en dédommagea, & au reſte je m'en ſoucie très-peu; mais ce que je déſire fort, c'eſt que Dieu comble de ſes biens tous ceux qui ont écouté cette hiſtoire, & celui qui la raconte. Et toi, l'ami, verſe-moi raſade (*e*).

NOTES.

(a, Un riche Baron, poſſeſſeur de grandes

terres, y avait établi une telle police que les fripons & les voleurs n'osaient y paraître.) La police des grands chemins regardait les hauts-Justiciers, & ils étaient tenus sur-tout d'escorter sur leurs domaines les Marchands qui se rendaient aux foires. Le Président Henaut cite un Arrêt rendu par Saint Louis à la requête d'un Marchand qui avait été volé sur les terres d'un Seigneur de Vernon ; & un autre pareil, rendu en 1287 contre le Comte d'Artois. C'était sous le prétexte de cette police, que les Seigneurs avaient établi sur les routes & sur les ponts, tant de péages. Leurs successeurs aujourd'hui n'ont plus la garde des grands chemins ; & dans beaucoup d'endroits cependant, ils perçoivent toujours, comme il arrive d'ordinaire, les mêmes droits.

(*b, Le saisit par sa chappe.*) L'Auteur du *Doctrinal de Sapience*, f. LXVII, v°. arrange ce Conte différemment. Un Chevalier mal vêtu & mal monté, dit-il, rencontra un Moine qui avait un bon habit & un bon cheval. Il lui demanda à qui il était. Le Moine répondit qu'il n'avait d'autre Seigneur que Dieu. En ce cas, reprit le Chevalier, nous sommes donc freres. Mais notre pere commun nous a mal partagés ; vous êtes bien équippé, je le suis fort mal ;

changeons. Et auſſi-tôt il dépouilla le Moine & lui prit ſon cheval.

(c, *S'eſt emparé de notre manteau.*) Un Ordre Religieux mendiant qui, en diſant *notre manteau, notre ſoupe*, ſe prétendrait plus parfait que les Ordres où l'on dirait *ma ſoupe, mon manteau*, exciterait aujourd'hui le rire & la pitié. Voilà cependant ce qui a occupé le S. Siege pendant pluſieurs années, ce qui a cauſé dans l'Egliſe des ſcandales & des ſchiſmes & fait périr par le feu & les ſupplices un grand nombre d'hommes, qu'on ne peut traiter après tout que d'inſenſés opiniâtres. Depuis qu'il eſt à la mode d'écrire contre les Moines, on trouve dans mille Ouvrages l'hiſtoire de cette guerre béſaciere, l'une des folies de l'eſprit humain les plus honteuſes & les plus humiliantes. Mais il paraît par le Fabliau, que dès le XIII ſiecle, ce principe prétendu de perfection avait déjà fait quelque fortune, & qu'il s'était même répandu dans les autres Ordres Monaſtiques; puiſque le Religieux du Conte eſt un Moine noir, qu'il voyage à cheval, qu'il ſe trouve en état de payer une ſomme aſſez forte, & que par conſéquent il ne ſuivait point la même Regle que ceux dont on vient de parler, auxquels il était défendu de porter ſur eux de l'argent.

(d, Ce dernier mot choqua le Moine. Il prétendit n'avoir d'autre Juge que Dieu même.) Jufqu'au IX fiecle les Monafteres Royaux [on appellait ainfi ceux qui étaient fous la protection particuliere du Roi, ou de fondation Royale,) furent exempts de toute Jurifdiction épifcopale & féculiere. Plufieurs Princes, qui en établirent enfuite dans leurs Provinces, leur donnerent les mêmes privileges. Guillaume, Duc d'Aquitaine, en fondant l'Abbaye de Cluni, déclara dans fon Diplôme que *les Moines ne feraient foumis ni à lui, ni à fes parens, ni au Roi, ni à aucune Puiffance fur la terre*.

Hift. de Bourg. par D. Plancher, *t. I*, *preuves pag. XXII*.

[e, Et toi, l'ami, verfe-moi rafade.) Le Fabliau du *Manteau mal taillé*, dans l'origi-nal en vers, fe termine de même que celui-ci :

> *Le finit : voici*
> Li Romans faut : veez-ci la fin.
> *devez*
> Or vous dovez boire du vin.



* LE TESTAMENT DE L'ÂNE.

Par Rutebeuf.

UN Curé (a) avait depuis vingt ans un âne à son service. L'animal, après avoir bien travaillé, bien gagné de l'argent à son maître, mourut enfin de vieillesse; & le Prêtre, par une espece de reconnaissance ne voulant pas souffrir qu'on l'écorchât, l'inhuma dans son cimetiere. La chose fut rapportée à l'Évêque. C'était un homme qui aimait la bonne chere, & par conséquent grand dépensier. " Tant mieux, répondit-il quand on lui annonça la nouvelle, ,, nous en aurons une amende; vîte, ,, qu'on me fasse venir cet ennemi de ,, Dieu ,,.

Le Curé comparut. " Approchez, lui ,, dit-il, païen, renégat. C'est donc vous ,, qui, pour faire honte à Sainte Église, ,, avez eu la scélératesse d'inhumer un ,, âne parmi des Chrétiens? Qui jamais ,, ouit parler d'abomination pareille! Dieu

„ me damne, je vais ordonner les in-
„ formations les plus exactes; & si vous
„ êtes convaincu du crime, vous pouvez
„ vous attendre à pourrir dans une pri-
„ son. Beau doux Sire, répondit le Prê-
„ tre, discours méchans se laissent aisé-
„ ment rapporter. Pour me disculper à
„ vos yeux, je ne vous demande qu'un
„ jour de délai seulement. „ Il savait
bien ce qu'il faisait, le drôle, en de-
mandant ce terme; & d'avance il était
bien sûr de se voir renvoyé absous.

Le lendemain, avant de sortir de chez
lui, il prit vingt livres qu'il mit dans sa
ceinture, & vint se présenter devant l'É-
vêque qui lui demanda s'il apportait de
bonnes raisons. “ Oui Sire, & telles,
„ que je n'aurai pas besoin de vous de-
„ mander le champ clos (b) pour défier
„ au combat mes adversaires. Daignez
„ m'écouter un moment; & si vous me
„ trouvez coupable, je me soumets à la
„ pénitence. L'âne, dont on vous a
„ parlé, Sire, m'a servi vingt ans. C'é-
„ tait un animal excellent, bon travail-
„ leur & bon économe. Tous les ans il
„ mettait

„ mettait vingt ſous de côté, pour ſe „ préparer une reſſource dans ſa vieil„ leſſe. Enfin, à ſa mort, ſe trouvant „ avoir amaſſé vingt livres, il en a diſ„ poſé par un teſtament, & vous ſup„ plie de les accepter, dans l'eſpérance „ que vos prieres tireront ſon ame d'En„ fer (c) „. En même tems le Curé leva ſa chape & tira de ſa ceinture les vingt livres qu'il remit au Prélat. " Que „ Dieu, répondit celui-ci en tendant „ la main, pardonne au défunt tous ſes „ péchés, & qu'il lui accorde ſon ſaint „ Paradis. *Amen.* „.

Vous voyez, Meſſieurs, qu'avec de l'argent cet âne fut déclaré Chrétien. Rutebeuf conclud de là qu'il n'y a point de mauvais pas dont une ceinture bien garnie ne puiſſe vous tirer; & il vous exhorte en pareil cas à profiter de la recette du Curé.

Se trouve dans les Facéties & mots ſubtils en Français & en Italien, *f. xvij, v°.*

Dans les Novelle di Maleſpini, *tom.* 2, *p.* 217, *Nov. LIX.*

Dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *tom.* 2, *p.* 451. (*L'Auteur dit l'avoir tiré du voyage du Mont-Liban*).

Dans les Contes de M. Sédaine.

Dans les Facetiæ Poggii.

Dans les Facetiæ Frischlini, *p.* 270.

*Dans l'*Arcadia di Brenta, *p.* 325.

Et dans les Convivales Sermones, *t.* 1, *p.* 154.

NOTES.

(*a*, *Un Curé*). Le mot de *Curé* ne se trouve point dans les Fabliaux. On s'y sert quelquefois du terme indéfini de *Prêtre*, & ordinairement de celui de *Chapelain* : car les Chapelains des Rois & des Seigneurs n'étaient que leurs Curés. Il y a ici dans l'original, *un Prêtre qui avait bonne église*. Souvent un Paroissien en parlant de son Pasteur, dit tout simplement *notre Prêtre*. Je laisserai toujours subsister le mot de *Chapelain* quand il sera dans le texte; on en sait à présent la signification. Mais le terme de Prêtre étant devenu générique, j'y substituerai toujours, comme je l'ai fait jus-

qu'ici, celui de Curé, quand ce sera d'un Curé qu'il s'agira.

(*b*, *Je n'aurai pas besoin de vous demander le champ clos*). Beaucoup d'Evêques, & même des Abbés, des Chapitres & des Monasteres avaient, comme Hauts-Justiciers, le droit d'ordonner le duel; &, d'après les principes du tems qui le regardaient comme un jugement de Dieu, tous l'employaient sans scrupule. L'Abbé & les Religieux de Sainte Genevieve se servirent de ce moyen pour prouver que les habitans d'un village auprès de Paris étaient leurs serfs. En 1246, le Chapitre de la Cathédrale de cette ville, obtint du Pape la permission de terminer par le duel tous les différends qu'il avait au sujet de son église. On a d'autres exemples en ce genre. Il y en a de Prêtres qui ont combattu contre des Laïcs, & même contre d'autres Prêtres ou Religieux. Cependant les Ecclésiastiques choisissaient ordinairement dans ce cas-là un Champion pour soutenir leur cause. L'*Avoué* d'un Monastere ou d'un Evêque avait le droit de combattre pour eux.

Il a déjà été dit un mot de ces ceintures, dans lesquelles on mettait son argent, ou qui servaient à suspendre la bourse.

On a vu auſſi dans quelques-uns des Fabliaux précédens que les perſonnes citées devant un Juge & accuſées, pouvaient demander un délai pour ſe procurer les moyens de ſe défendre ; & qu'il était d'uſage de le leur accorder.

Un autre uſage bien différent & qu'on n'aura sûrement pas laiſſé échapper ici, eſt celui qui permettait à un Evêque de condamner un Prêtre à l'amende & de le faire mettre en priſon pour un délit eccléſiaſtique. Un Concile de Lambeth, en 1261, ordonne à tous les Evêques d'avoir dans leur Diocèſe une ou deux priſons pour les Clercs coupables des crimes que les cenſures eccléſiaſtiques puniſſent par la détention.

Le droit de condamner à l'amende & à la priſon était compté parmi les droits Seigneuriaux. On aura une idée de la police de ces tems-là, quand on ſaura que ces amendes formaient en grande partie, avec les confiſcations, le produit de la Juſtice des Seigneurs ; & que ce produit était un de leurs revenus les plus conſidérables.

(c, *Il en a diſpoſé par un teſtament, & vous ſupplie de les accepter, dans l'eſpérance que vos prieres tireront ſon ame d'Enfer*). Il y avait

long-tems que la dévotion avait introduit en France la coutume de laisser à l'Eglise, par son testament, un legs en faveur des pauvres *pour le rachat de ses péchés*. Une si bonne œuvre, qui tendait au soulagement de la classe d'hommes que la constitution du Gouvernement rendait les plus malheureux, ne pouvait être trop encouragée; & les Conciles avaient ordonné aux Prêtres d'y exhorter les Fideles qu'ils assistaient au lit de la mort. Mais comme c'est toujours des bonnes choses que naissent les abus, le Clergé avait fini par faire de ce pieux usage une obligation & une loi. Au lieu d'une exhortation comme auparavant, ce fut une injonction qu'on fit au malade. S'il refusait de s'y soumettre, l'absolution & le viatique lui étaient interdits; &, regardé d'avance comme un réprouvé qui renonçait au salut de son ame, traité comme un suicide, on le privait après sa mort de la sépulture en terre sainte [1].

On alla encore plus loin. On prescrivit à chaque malade la somme qu'il devait laisser. Elle fut fixée par les Conciles à la dixieme partie, & dans la suite au quart de ses biens. D'autres Conciles réglerent même que les testamens ne pourraient se faire qu'en présence

[1] *Du Cange, au mot* Intestatio.

du Curé, & que l'Evêque, après la mort du testateur, se ferait rendre compte de l'exécution *. Le Clergé devint ainsi comme l'inspecteur & le dispensateur de la fortune des familles. Sous prétexte de veiller à cette exécution du testament, il fit apposer les scellés, présida aux inventaires, exigea des héritiers qu'ils lui prouvassent l'accomplissement des dernieres volontés du défunt; &, quand ils y avaient manqué, ou quand ce défunt était mort sans tester, le Clergé s'emparait de la succession & se chargeait de la disposition des biens. Quelquefois néanmoins, dans ce dernier cas, il permettait aux parens de faire un testament pour le mort, ou plutôt il le faisait faire pour lui; car c'était un Prêtre, nommé par l'Official qui le dictait : encore était-ce là une grâce, & fallait-il acheter en outre le droit de faire inhumer le corps en terre sainte. Il est aisé de deviner les désordres sans nombre que produisaient ces vexations & usurpations saintes. On en jugera par le Décret d'un Concile ** qui défend aux Evêques de s'approprier les héritages, & leur ordonne de les employer à des usages pieux, & sur-tout de payer les dettes du mort, chose qu'on oubliait toujours la premiere.

* *Fleuri VII Dis. sur l'Hist. Eccl.*

** *Du Cange, loc. cit.*

De leur côté les Seigneurs Laïcs qui ne cherchaient que l'occasion de prendre & de piller ne laisserent pas échapper celle-ci. Enhardis par l'exemple du Clergé, ils revendiquerent la succession des intestats ; & cette rapine s'étant enracinée par l'usage, devint un droit seigneurial qu'ils affermaient ou vendaient avec les autres prérogatives de leur Terre. Celui des Evêques se trouva ainsi réduit aux Clercs de leur Diocèse : mais de part & d'autre on sut bientôt l'étendre. Mille accidens imprévus peuvent faire mourir un malade avant qu'on le croie, ou qu'il se croie lui-même assez mal pour demander un Confesseur & faire son testament. Ces sortes d'intestats involontaires furent traités néanmoins comme ceux qui l'étaient par opiniâtreté & d'après un refus formel. Un voyageur mourait-il en route ; ses biens appartenaient à l'Evêque du Diocèse. L'avarice & la mauvaise foi allerent même, ce qu'on croira difficilement, jusqu'à comprendre dans ce nombre les personnes qui étaient frappées de mort subite. Enfin, le brigandage devint si criant que les Souverains crurent devoir y remédier.

On distingua donc deux sortes d'intestats ; & il ne fut plus permis de regarder comme

tels que ceux qui, ayant été alités pendant quelque tems, mouraient *desconfez* (sans confession). Les loix données en Normandie par les Rois d'Angleterre fixerent ce terme à quatre jours. Saint Louis, dans *ses Establissemens*, en exige huit; mais si l'on a passé ce terme sans se confesser, il permet, en cas de mort, ainsi que les loix Normandes, au Baron ou au Seigneur Haut-Justicier de s'adjuger le mobilier du Desconfez.

Je ne cesserai de le répéter. L'autorité Royale était trop faible pour détruire par sa volonté suprême, de pareils abus. Tout ce qu'elle pouvait était de les modifier. En 1267, sur la fin du regne de ce Prince, un Concile de Vienne défendit aux Seigneurs, sous peine d'anathême, d'exercer ce droit. Mais il en fut de cet anathême comme de tant d'autres. Les Evêques & les Seigneurs continuerent d'hériter des intestats. Les Chapitres s'étaient arrogé le même privilége pour leurs Chanoines: en un mot, il semble que c'était à qui prendrait. Nos Rois, en qualité de Souverains, prétendirent avoir droit sur le mobilier des Evêques morts ainsi. Le Pape Innocent IV, comme Chef de l'Eglise, le revendiqua[1]; & sans la résistance des Cardinaux, qui s'y opposerent,

[1] Vely, Hist. de Fr.

il eût réussi vraisemblablement à s'en emparer & à le réunir au Saint-Siege.

Il n'y avait pas jusqu'aux Curés, à qui l'on n'avait pas songé dans tout ceci, qui trouverent cependant le moyen d'en tirer quelque parti. Un pauvre venait-il à mourir sur leur paroisse, ils laissaient-là son cadavre jusqu'à ce que, par des quêtes ou autrement, ils eussent obtenu la somme qu'ils demandaient. Sauval*, de qui ce fait est tiré, parle d'une émotion populaire qu'il y eut à Paris en 1505, à l'occasion d'une marchande, femme de bien, morte sur la Paroisse de S. Germain-l'Auxerrois, que le Curé refusait d'inhumer à moins qu'on ne lui montrât le testament qu'elle avait fait. Cet événement excita l'animadversion des Tribunaux. Le Parlement manda le Curé & tous ses confreres, ainsi que les Officiers de l'Evêque; & il leur défendit de différer, sous quelque prétexte que ce fût, l'enterrement de leurs paroissiens morts catholiques. Il avait déjà rendu à ce sujet deux autres Arrêts, l'un en 1409, l'autre en 1452. Ni l'un ni l'autre n'avaient eu d'effet. Celui-ci n'en eut pas davantage; & dès l'année suivante, on vit l'Evêque de Paris exiger, comme auparavant, que les héritiers lui montrassent les testamens

* *Hist. de Paris*, t. 2, p. 629, & 1, p. 319.

... des loix, l'indignation publique pré-... enfin, & l'abus a disparu. Cependant on ... encore aujourd'hui, *en certains pays, la* ... *de donner à l'Evêque le droit de faire* ... *le testamens, qu'on appelle* Testamens ... les, *pour ceux qui sont morts* ab intes-... *quoiqu'ils aient laissé des héritiers* *.

Ce qu'on a lu de Rutebeuf jusqu'à présent, & ce qu'on en lira dans la suite, prouve que c'était une sorte de libertin esprit-fort. Opinions, préjugés, croyances religieuses, rien ne lui était sacré. On a vu avec quelle hardiesse il osa tourner en ridicule les Croisades. Ici ce testament de l'Ane présenté à l'Evêque, cette somme léguée par l'animal pour le repos de son ame, l'absolution donnée par le Prélat, ne sont qu'une satire de l'odieuse servitude dont on vient de lire l'histoire. Le Poëte l'attaquait lorsqu'elle était dans toute sa force ; & si l'on peut faire encore quelques reproches au genre de plaisanterie de son Fabliau, comme à celui de l'*Indigestion du Villain* ; l'on conviendra que dans cette occasion-ci au moins son courage mérite des éloges.

* DU CURÉ QUI EUT UNE MERE MALGRÉ LUI.

MESSIEURS, l'aventure que je vais vous conter à vous & à vos amis est toute nouvelle. Elle est arrivée à un Curé que je connais.

Il avait à la fois chez lui sa mere qui était vieille & bossue, & une jolie Mie. Or, je n'ai pas besoin de vous dire que ces deux femmes, ne rendant pas tout-à-fait les mêmes services, étaient vues aussi d'un œil un peu différent. Bonne cotte, bon manteau, ceinture d'argent, péliçons doublés d'écureuil & d'agneau, rien ne manquait à la Belle; & Dieu sait comme les voisins jasaient. La mere au contraire était obligée de se passer de tout. Il est vrai que son fils partageait avec elle le pain, les pois & le potage qu'il mangeait; mais quand il s'agissait de surcot, de péliçon, d'ajustemens, cho-

ſes dont la vieille eût été auſſi curieuſe que la jeune perſonne, elle avait beau demander : il refuſait toujours. Naturellement hargneuſe & contrariante, elle le tracaſſait ſans ceſſe. Du matin au ſoir c'étaient des reproches. Lui, de ſon côté, ſe plaignait de ſa mauvaiſe langue qui allait le décrier dans le voiſinage & qui le forçait de ne plus voir perſonne. Enfin les querelles devinrent ſi vives qu'un beau jour, dans un moment d'humeur, il lui annonça qu'il fallait ſe ſéparer & qu'elle n'avait qu'à prendre ſon parti. D'abord elle refuſa de ſortir ; & dans l'eſpoir ſans doute de l'intimider, elle le menaça d'aller dénoncer à l'Évêque ſa coquine & révéler toute leur vie ſecrette. " Eh bien ,, partez, répartit le fils en colere ; & ,, n'oubliez rien de ce que vous avez ,, vu, car jamais vous n'en verrez da- ,, vantage ,,.

Elle ſortit comme une forcenée, alla ſe jetter aux pieds de l'Évêque & lui demanda vengeance d'un enfant dénaturé qui, après l'avoir traitée long-tems d'une maniere indigne, venait enfin de la chaſ-

ſer pour complaire à une malheureuſe.

Le Prélat promit de lui faire juſtice. Il devait, à quelques jours de-là, tenir les plaids. Dans l'inſtant il envoya ſignifier au fils coupable l'ordre de s'y trouver; il recommanda la même choſe à la Vieille, & elle n'y manqua pas.

Déjà il y avait dans la ſalle, quand elle y parut, plus de deux cens Prêtres, beaucoup de Clercs & des gens de tout état (*a*). Elle perça la foule & alla rappeller à l'Évêque le ſujet qui l'amenait à ſa Cour. Il lui dit de ne pas s'éloigner & d'attendre que ſon fils vînt; aſſurant que ſon intention était de le ſuſpendre & de lui ôter ſon bénéfice. A ce mot de ſuſpendre, dont elle ne connaiſſait point la ſignification, la bonne femme ſe troubla. Elle crut qu'on voulait faire pendre ſon fils; & ſes entrailles maternelles ſe ſoulevant alors en faveur de l'ingrat qu'elle avait porté dans ſon ſein & nourri de ſon lait, elle ſe repentit d'avoir écouté ſa colere. Si, par ſa retraite, elle avait pu arrêter les ſuites de cette affaire, elle l'eût fait ſans héſiter: mais il était trop

tard; ſon fils avait été mandé, il n'en eût pas moins été puni.

Il lui vint dans l'eſprit un expédient; c'était de jetter la faute ſur le premier Prêtre qui entrerait, & de ſe dire ſa mere. Effectivement un Chapelain, au teint vermeil, au double menton, au ventre arrondi, étant ſurvenu dans le moment: Sire, Sire, s'écria la Vieille, voici mon fils. L'Évêque le fit approcher. Du ton le plus ſévere, il lui reprocha ſon ingratitude envers une mere qu'il laiſſait manquer de tout, tandis qu'il couvrait de fourrures de gris & de vair une proſtituée *(b)*; & lui demanda ſi c'était au ſcandale & à la débauche qu'il deſtinait les biens que lui confiait l'Égliſe. Le Chapelain étonné répondit qu'il ſavait aſſez bien ſes devoirs, pour ne jamais donner lieu à de pareilles plaintes de la part de ſa mere, s'il en avait une; mais il proteſta que la ſienne était morte depuis long-tems; & que, quant à cette femme, non-ſeulement il ne la connaiſſait pas, mais qu'il ne ſe rappellait pas même de l'avoir jamais vue. « Comment, malheureux! ce

„ n'est pas assez de la maltraiter ; vous
„ osez encore la renier ! & devant moi !
„ Sortez d'ici ; je vous suspends de toutes
„ fonctions „.

A cette sentence le Chapelain éperdu, demanda grace & promit de faire tout ce qu'on exigerait de lui. “ Je veux bien
„ vous pardonner, reprit le Prélat, mais
„ à condition que vous remenerez votre
„ mere chez vous, que vous aurez pour
„ elle les égards & les soins qu'elle mé-
„ rite, que vous l'habillerez avec dé-
„ cence, & que jamais enfin je n'enten-
„ drai ni de sa bouche ni même d'une
„ bouche étrangere, le moindre reproche
„ sur votre conduite envers elle „. L'autre se retira fort honteux. Il fit monter la Vieille sur son cheval & revint chez lui, la tenant tristement dans ses bras.

A peine avaient-ils fait une lieue, qu'ils rencontrerent sur la route le fils qui se rendait aux plaids. Le Chapelain le salua & lui demanda où il allait ainsi.
“ Je suis mandé à la Cour de l'Évêque,
„ répondit celui-ci, & vais voir ce qu'il
„ me veut. Je vous souhaite une aussi

„ bonne journée que la mienne, reprit
„ le premier. Il m'avait mandé comme
„ vous : je ne savais trop pourquoi ;
„ c'était pour me donner une mere, &
„ me voilà chargé de nourrir cette
„ Vieille „.

Le fils rit beaucoup de l'aventure, d'autant plus qu'il venait de reconnaître sa mere qui lui faisait signe de se taire & de ne point se déceler. " S'il vous a
„ donné une mere, à vous qui étiez des
„ premiers, continua le fils, j'ai grand-
„ peur vraiment qu'il ne m'en donne
„ deux : à moi qui viens ensuite. Beau
„ confrere, écoutez. Supposé qu'il se
„ trouvât quelqu'un d'humeur à se char-
„ ger de la vôtre & à vous en débar-
„ rasser, dites-moi, que lui donneriez-
„ vous ? — Par ma foi, puisqu'il faut vous
„ parler net, je ne serais pas, dans ce
„ cas, un homme à chicaner sur le prix ;
„ & s'il se rencontrait marchand de bonne
„ volonté, Clerc ou Villain, n'importe,
„ qui m'en délivrât, je donnerais bien
„ jusqu'à quarante livres (c). — Tou-
„ chez-là, beau frere ; je suis votre

„ homme & prends le marché, si la „ bonne y consent „.

Celle-ci ne demandait pas mieux. On se rendit chez le Chapelain qui compta les deniers & donna caution pour l'avenir. Il paya fort exactement chaque année. La Vieille, par ce moyen, cessa d'être à charge à son fils, & ils vécurent ensemble de bonne amitié.

NOTES.

(*a*, *Il y avait dans la salle plus de deux cens Prêtres, beaucoup de Clercs & des gens de tout état*). Cette énorme quantité de cliens assistant au tribunal d'un Evêque n'aura rien de surprenant pour ceux qui sont instruits de l'Histoire Ecclésiastique de France. Ils savent que par une suite d'entreprises heureuses & hardies, le Clergé s'était fait une jurisdiction immense. Car, outre toutes les affaires des Prêtres, les Evêques s'étaient encore attribué celles qui regardaient les Croisés, les Pélerins, les Lépreux, les Domestiques de tout Ecclésiastique, les Veuves & les Orphelins (dans le nombre desquels étaient compris les Reines Régentes & les

Rois en bas âge), & les Clercs enfin, classe immense parce que cet état ayant beaucoup de privileges une infinité de personnes mariées, artisans ou autres, se faisaient tonsurer.

Pour le genre des causes, ils connaissaient de l'usure, du patronage, de l'adultere, du schisme, de l'hérésie, du sacrilege; en un mot, de tout ce qui était péché ou qui tenait de près ou de loin à un sacrement; comme la dot, le douaire, l'état des enfans, les testamens, les scellés, les inventaires.

Ce vaste empire qu'ils avaient envahi, ils le soutinrent par toutes sortes de moyens; & c'est la matiere la plus ordinaire des Conciles du XII[e] & du XIII[e] siecle. Qu'opposer d'ailleurs à des hommes qui pouvaient lancer l'anathême & qui, lorsque l'excommunié refusait de subir la pénitence qu'ils lui imposaient, ordonnaient au Juge séculier de saisir ses biens!

Cette note, qu'on prendra peut-être pour du fiel & de la satire, n'est dans l'exacte vérité cependant que l'extrait fidele & adouci de ce qu'a écrit sur ce sujet le sage Abbé de Fleury *. On peut voir dans son Discours avec quelle indignation il parle de ces abus & de plusieurs autres plus odieux encore; d'où naquirent & cette haine (excusable peut-être dans

* *VII. Disc. sur l'Hist. Eccles.*

son principe). & ces entreprises opiniâtres des Laïcs contre un corps, respectable d'ailleurs par un ministere saint & utile. Un Ecrivain célébre de nos jours renvoie au regne de Charles VI ceux qui regrettent l'ancien gouvernement. Je renverrais de même à la lecture de ce morceau & à la note du Fabliau précédent sur les intestats, ceux qui se plaignent aujourd'hui de la puissance & de l'autorité du Clergé.

(*b*, *Tandis qu'il couvrait de fourrures de gris & de vair une prostituée*). Les fourrures de martre & d'hermine étaient réservées, ainsi qu'il a déjà été dit, aux Rois, aux Chevaliers & à la haute Noblesse des deux sexes. Les personnes d'une condition inférieure en portaient de vair & de gris; les Bourgeois, d'écureuil & d'agneau, comme on vient de le voir pour la maîtresse du Prêtre; enfin, les gens de la campagne & les Moines, de chat, de bléreau, ou autres aussi communes. Si l'Evêque reproche ici au Curé de donner à sa concubine des fourrures de vair & de gris que celui-ci n'avait réellement point données, c'est par un excès de zele & pour agraver son crime en augmentant le sujet de dépense. J'ai déjà remarqué que les fourrures étaient d'un usage général. C'étaient les couvertures de lit ordinaires, &

même pour les Moines [1]. Les différens chaperons que les gens de Loi, les Docteurs en Droit, en Médecine, en Théologie, ont conservés, sont encore fourrés comme ils l'étaient autrefois.

[1] *Du Cange Gloss. aux mots* Coopertorium, Cattinæ pelles, Cottum.

(c, *Je donnerais bien jusqu'à quarante livres*). D'après ce qui a été dit dans une note de la *Robbe d'Ecarlate* sur la valeur des monnaies & sur le prix des denrées, c'eût été là une pension énorme; mais c'est aussi un fardeau dont le Chapelain veut se débarrasser, & il a déclaré qu'il n'épargnerait rien pour cela. D'ailleurs on remarquera qu'il entrait dans le marché, de nourrir, de loger, d'entretenir la Vieille, de la traiter comme une mere, en un mot, qu'il fallait empêcher qu'elle ne se plaignît à l'Evêque.



** DU MARCHAND QUI ALLA VOIR SON FRERE.

Extrait.

Un Roi libéral & magnifique, mais plus que ne le comportait le rapport de sa terre, avait choisi pour son Bailli un homme sage & prudent auquel il avait confié non-seulement la perception de ses revenus & l'administration de sa justice, mais encore le gouvernement de toute sa Maison (*a*). Celui-ci avait un frere Marchand, Bourgeois de sa ville (*b*) & fort à son aise. La renommée lui ayant appris la fortune du Bailli, il se proposa de l'aller voir. L'autre le reçut en vrai frere, lui témoigna toute la tendresse possible & parla même de lui au Monarque, qui, par amitié pour son Officier, voulut faire éprouver à l'étranger ses bienfaits. » S'il

» veut, comme vous, se fixer chez moi,
» dit le Prince, associez-le à tous vos em-
» plois; je vous le permets. S'il préfere
» des maisons & des terres, je lui en
» offre que j'aurai soin d'affranchir de
» toutes charges, redevances & droits
» coutumiers; s'il est déterminé à retour-
» ner dans sa patrie, donnez-lui en mon
» nom de l'or, de l'argent, des étoffes
» & des chevaux „.

Le Bailli étant venu faire part de ces propositions à son frere, le Marchand, avant de se déterminer, voulut savoir quels étaient & les revenus & la dépense du Roi. On lui dit que la dépense égalait la recette. » Mais puisqu'en tems de
» paix il consomme tous ses revenus,
» ajouta le Bourgeois, que fera-t-il donc
» s'il lui survient une guerre? — Dans ce
» cas il aurait recours aux impositions;
» nous contribuerions tous. — J'entends;
» mes voisins seraient taxés. A raison du
» voisinage, il faudrait bien que je le
» fusse aussi; & alors adieu pour toujours
» les exemptions & les franchises. Frere,
» remerciez-le de ses présens. Puisqu'on

» n'eſt pas en ſûreté ici plus qu'ailleurs, » vaut autant reſter dans mon nid „.

Il prit congé de ſon frere & s'en retourna.

NOTES.

(*a, Un Roi libéral & magnifique, mais plus que ne lé comportait le rapport de ſa terre...*) Pour des hommes accoutumés à ne connaître la majeſté Royale que par ſes ordres abſolus, par ſa puiſſance formidable & le faſte impoſant qui l'accompagne, ce doit être un tableau bien étrange que celui de ces Rois, enfermés toute l'année dans un Château ou dans un palais maſſif compoſé de tours, & vivant, ſelon l'expreſſion commune de nos vieux Poëtes, *des rentes de leur terre*. Ce portrait eſt cependant exactement vrai; & pour ne citer ici que ce qui a rapport au Fabliau, Saint Louis vivait des revenus que lui produiſaient ſa juſtice, ſes domaines, ſes douanes & ſes droits ſeigneuriaux *.

(*b, Bourgeois de ſa ville*). La dénomination de *Bourgeois* qui appliquée aujourd'hui à la claſſe d'hommes intermédiaires entre les Payſans & les

* *Choiſy, Vie de S. Louis*, p. 325.

le ſervice de notre Prince (*a*). Tels étaient en ſomme nos deux eſcrocs. Si vous voulez maintenant ſavoir leur nom, je vous dirai que l'un s'appellait Thibaut & l'autre Rénier.

Un certain jour qu'ils ſe rendaient enſemble à je ne ſais quelle ville pour y faire quelque dupe, ils virent venir à eux, ſur un bon cheval bai, un Chapelain qui avait l'air joyeux & content. Mes deux gens auſſi-tôt de l'accoſter & de lui propoſer une partie. Vous ſavez que c'était-là tout ce qui les occupait. " Certes, l'offre eſt ſéduiſante, répon-,, dit d'un ton de mépris le Chapelain. ,, Eh! quoi, diable! jouerais-je, s'il vous ,, plaît? Je gage qu'entre vous deux, ,, vous ne feriez ſeulement pas dix tour-,, nois. Sire, Sire, reprit Thibaut, il ne ,, faut pas toujours juger les gens d'après ,, leur habit ,,. En diſant cela, il montra ſa chemiſe qu'il avait tortillée en forme de ceinture autour des reins & qui paraiſſait réellement contenir beaucoup d'argent; mais ce n'était que du ſable. Tout au plus y avait-il au premier nœud, pour

en imposer, quelque petite monnaie. Le Prêtre s'y laissa prendre. Trompé par cet appas, il accepta la partie & descendit de cheval. On se mit sur l'herbe. Thibaut dénouant sa chemise en tira cinq artésiens, deux cambrésiens & deux tournois (*b*). Le Chapelain convoitait des yeux ce prétendu trésor : c'était tout ce qu'il contenait.

Ici sont tous les détails du jeu, que je n'ai pas compris davantage que ceux du Fabliau de S. Pierre & du Jongleur. *Le Curé perd successivement tout son avoir. Alors soupçonnant, mais trop tard, qu'il a affaire à des frippons, il les accuse de se servir de dez pipés. On lui en donne d'autres qui le sont aussi, & avec lesquels il perd son cheval, qu'on a apprécié cent sous.* (*c*) *Mais dans sa colere il refuse de le leur livrer, les traite d'escrocs & court à sa monture pour s'en saisir & se sauver. Tout ce qu'il y gagne c'est d'être bien battu. Les deux Ribauds se disputent ensuite à qui des deux montera le cheval. Des injures ils en viennent aux coups. Enfin Thibaut s'étant trouvé le plus fort s'en empare. Je ne fais qu'indiquer légérement*

ces détails, les mêmes, à peu de chose près, que ceux de S. Pierre & du Jongleur.

Thibaut vainqueur se mit en selle; & à son air triomphant vous eussiez dit un Chevalier qui vient de remporter le prix d'un Tournois. C'était pourtant le premier cheval qu'il montait de sa vie. Pour le faire partir, il commence par lui allonger de toute sa force sept à huit coups de talon dans le ventre. Le Roussin à l'instant prend le galop; & voilà mon Villain qui se sentant sauter sur la selle s'effraye, crie au secours, perd l'équilibre & tombe à vingt pas de-là, sur le dos, les jambes en l'air. Le hazard fit que dans sa chute il entraîna la bride qu'il tenait à plein poing. Elle sortit de la bouche du cheval; & ce mouvement avait suffi pour l'arrêter & donner à Rénier le tems d'accourir. Au diable soit la rosse qui ne peut pas marcher comme une autre, dit Thibaut; tiens, je te l'abandonne. Rénier, avant de monter, voulut remettre la bride; mais il n'était pas meilleur cavalier que son camarade, & ne sa-

vait par où s'y prendre. Tous deux l'essayerent envain, l'un après l'autre. Ils la tournerent & retournerent cent fois dans tous les sens & ne purent jamais en venir à bout. Enfin Thibaut jugea qu'au lieu de se tourmenter inutilement, il était bien plus court de faire venir le Chapelain, & il alla le chercher.

Le Prêtre était encore à la même place, tout occupé de sa triste avanture. La proposition qu'on lui fit de venir brider son cheval n'était pas faite pour lui plaire. Il la rejetta fort brusquement; mais quelques coups de poings bien appliqués, qu'y ajouta Thibaut, l'eurent bientôt adouci si efficacement qu'il suivit sans souffler. En marchant néanmoins il s'avisa d'un moyen pour attraper les deux filoux. " Messieurs, leur dit-il, je vous préviens „ que ma bête est capricieuse, & que jamais elle ne se laissera brider à moins „ que vous ne montiez dessus „. Il s'attendait bien qu'on allait lui dire d'y monter lui-même; & c'est ce qui arriva. Il monta, passa lestement la bride; & piquant des deux, " j'avais oublié, ajouta-

„ t-il, de vous parler d'un autre caprice qu'a
„ encore mon cheval ; c'eſt de ne point
„ aimer les fripons „. En diſant cela il diſparut : & nous devons en conclure qu'il eſt utile quelquefois d'avoir dans l'eſprit un peu de ruſe & d'adreſſe.

NOTE.

(a, *En les voyant ſous leurs haillons déchirés montrer aux paſſans les coudes & les feſſes, on ſe diſait à ſoi-même, voilà de quoi faire de beaux ſoudoyés pour le ſervice de notre Prince.*) Au Fabliau de *Charnage & de Carême*, il a été fait mention de ces troupes ſoudoyées que Philippe - Auguſte avait introduites dans les armées françaiſes. Ceux qui les compoſaient n'étant gueres que des bandits, des aventuriers, gens ſans reſſource & ſans aveu, leur accoutrement devait par conſéquent être aſſez miſérable. Guil. Guyart, en beaucoup d'endroits ne les repréſente que comme des gredins déguenillés. Les ſoldats n'ont commencé à porter généralement l'uniforme que ſous Louis XIV, en 1672.

(b, *En tira cinq Artéſiens, deux Cambréſiens, & deux Tournois.*) Un grand nom-

bre de Seigneurs, d'Evêques & d'Abbés jouissaient en France, soit par concession du Prince, soit par usurpation, du privilege de battre monnaie. On en comptait encore plus de quatre-vingt vers le milieu du XIII siecle. Les especes frappées en leur nom étaient les seules qu'ils laissassent circuler dans leurs domaines; & quelques-uns même en excluaient celles du Roi. Il existe une lettre de Philippe-Auguste à l'Abbé de Corbie, par laquelle le Monarque lui demande de donner cours dans ses terres à la monnaie de Paris[1]. La plupart des Ordonnances de nos Rois adressées aux baillis, leur enjoignent de faciliter, autant qu'il leur sera possible, cette circulation des monnaies Royales.

[1] *Duc. Gloss. au mot* Moneta Regia.

Comme Souverains, ils s'attribuerent exclusivement la connaissance des délits, qui concernaient toutes celles du Royaume[2]. Par là non-seulement ils restreignirent le privilege des Barons; mais ils se donnerent encore celui de faire pour eux-mêmes des réglemens avantageux. C'est ainsi que S. Louis décida que personne ne pourrait employer les tipes & figures de la sienne; qu'elle aurait cours par toute la France; & qu'elle serait la seule d'usage sur les terres des Seigneurs qui n'en auraient point une à eux. C'est ainsi qu'il fut

[2] *Bruss. des Fiefs.*

réglé que quand le Roi voudrait en faire frapper, il pourrait mander auprès de lui, indistinctement & à son gré, tous les Monnayeurs du Royaume. C'est ainsi qu'il fut défendu aux Seigneurs d'exercer leur droit sans avoir auparavant son agrément, & ordonné que pendant qu'ils feraient travailler, il y aurait un garde par lui nommé pour inspecter l'ouvrage. Lui seul enfin conserva le privilege d'avoir une monnaie d'or & d'argent [a]; celles des Barons ne furent plus que *noires*, c'est-à-dire, d'airain ou de cuivre, & ne purent valoir plus d'un denier. La peine aussi était différente pour ceux qui les contrefaisaient. Les Barons ne pouvaient pas, comme le Monarque, *faire bouillir* leurs faux Monnayeurs ni enterrer vives les femmes qui faisaient cette fraude. Ce doux & beau privilege était réservé à lui seul.

[a] *Ordon. des Rois de Fr. t. I, p. 93.*

Les monnaies diverses prenaient ordinairement le nom du lieu où elles étaient frappées. On appellait *artésiens*, *cambrésiens*, &c. certaines especes faites à Arras, à Cambrai, &c. Mais comme par-tout les monnaies dépendaient du caprice des Seigneurs, presque toutes différaient entr'elles de valeur & de poids; ce qui, dans le commerce, causait beaucoup d'embarras, & obligeait, quand on voulait contracter, de spécifier en quelles especes

ferait fait le paiement : à moins qu'on n'aimât mieux, ainsi que je l'ai dit ailleurs, stipuler par marc. Ces inconvéniens engagerent Philippe-de-Valois à s'occuper du projet de réduire toutes les monnaies à une seule; il s'y prit mal & ne put réussir. Aujourd'hui le monéage est devenu un droit Royal, annexé exclusivement à la Couronne; mais ce n'est qu'après avoir été éteint successivement entre les mains de ceux qui le possédaient, ou même acheté de quelques-uns d'eux.

(*c*, *Son cheval qu'on apprécie cent sous.*) Une des choses que j'ai le plus de peine à comprendre, c'est le prix des chevaux au XIII siecle, parce qu'il n'a nulle proportion avec tout le reste des denrées. On verra dans le Fabliau *des deux Chevaux*, qu'un bon cheval coûtait cent sous. Ici celui du Curé, qui a été donné comme tel, est évalué ce prix; & l'on peut assurer hardiment que les deux filoux, de peur de se tromper, l'estimaient au-dessous de sa juste valeur. Les chevaux d'une certaine beauté, Palefrois ou Dextriers, étaient bien autrement chers encore. Un des Chevaliers qui avaient suivi Saint Louis dans son expédition d'outre-mer, ayant été surpris avec une fille publique auprès de la tente Royale & chassé, Joinville * vint demander son cheval pour quel-

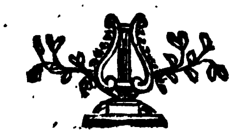
* *Joinv. p. 95.*

qu'un de sa troupe qui était démonté ; mais il lui fut refusé parce qu'il valait bien, dit-il, 80 ou 100 livres. Quand le saint Roi rentra en France, l'Abbé de Cluni lui en envoya deux, l'un pour lui & l'autre pour la Reine ; & on les estimait, dit le même Historien[1], chacun 500 liv. [9000 liv. environ de notre monnaie). Si ce dernier prix est énorme, même relativement à nos jours, qu'était-ce donc pour un tems où, comme on l'a vu[2], un bœuf de charrue valait 20 sous, & un demi-arpent de vigne à la porte de Paris[3] 60 ? Je n'ai pu deviner la raison d'une disproportion pareille, & la laisse trouver à ceux qui sont plus instruits que moi.

[1] *Pag. 126.*

[2] *Note du Fabliau* d'Aucassin.

[3] *Note du Fabl.* de la Robbe d'Écarlate.



** DE CELUI QUI ENFERMA SA FEMME DANS UNE TOUR (a).

Par Pierre d'Anfol.

Aliàs

DE LA FEMME QUI AYANT TORT PARUT AVOIR RAISON.

J'AI entendu conter l'aventure d'un Bachelier qui voulait prendre femme. Mais une chose l'arrêtait : il craignait . . . , vous devinez l'accident dont je veux parler, & il aurait bien voulu, si la chose eût été possible, pouvoir s'en garantir. Il y rêva long-tems ; il mit tout ce qu'il avait d'esprit & d'étude à connaître les ruses des femmes, se fit conter tous les Fabliaux qui parlaient de leurs tours, & consulta sur cette matiere les gens réputés les plus habiles de la contrée. Quelqu'un lui dit ; " faites bâtir une maison ,, qui ait des murs élevés & solides, avec ,, une fenêtre unique & étroite & une

„ seule porte dont vous garderez toujours
„ la clé. Placez votre femme dans ce lieu
„ de sûreté. En lui fournissant exacte-
„ ment ce qui est nécessaire à la vie,
„ vous n'aurez plus rien à craindre, &
„ pourrez, à l'aise, tant qu'il vous plaira,
„ vous divertir avec elle „.

Le conseil plut au Sire. Il fit construire l'édifice, & pendant ce tems, se chercha une compagne, s'informant de tous côtés quelles étaient les filles les plus sages du canton. A la fin il se décida pour une, l'épousa, & dès le même jour la confina dans sa prison. Tous les matins, en la quittant, il fermait exactement la porte sur elle & emportait les clés. Le soir, quand il rentrait pour coucher, il les mettait sous son traversin. Avec de si bonnes précautions il croyait son honneur en sûreté; & ce fut précisément par-là même qu'on le dupa.

La Dame mourait d'ennui dans ce séjour. Dès qu'elle était seule, elle allait se mettre à sa fenêtre pour se dissiper, & s'amusait à regarder les passans. Un certain matin qu'elle commençait ainsi sa triste

triste journée, elle apperçut un jeune homme, frais & beau, qui avait les yeux fixés sur sa lucarne. La figure du Damoiseau lui plut; elle lui fit quelques signes d'amitié. Lui, que n'avait pas moins charmé la Dame, y répondit avec empressement. Bientôt ils furent d'accord; & la prisonniere à la faveur d'une chanson, ou plutôt à la faveur de quelques paroles qu'elle chanta comme si c'en eût été une, trouva moyen de lui donner, la nuit, à la porte de la maison, un rendez-vous. Ecoutez maintenant l'adresse qu'elle employa pour s'y trouver.

Quand son mari vint dîner, elle feignit d'être malade, affecta un air souffrant & se plaignit beaucoup. Le Bachelier, qui n'avait aucune raison de se défier d'elle, & qui, malgré sa jalousie, l'aimait très-fort, fut affecté de ses doléances & lui tint compagnie le reste de la journée. Elle la passa toute entiere à soupirer & à gémir. Le soir cependant elle parut un peu soulagée par la tendresse & les soins affectueux du prud'homme, & ses yeux semblerent se ranimer. L'innocent, joyeux

de l'effet qu'il avait produit, la pressa de manger quelque chose pour prendre des forces ; & afin de l'engager par son exemple, il se mit à table. Elle se montra sensible à une complaisance si ingénieuse de sa part, goûta de ce qu'il lui servit, l'égaya, le fit boire & opéra si bien qu'elle réussit à l'ennivrer. A peine fut-il couché qu'il s'endormit. La Dame alors prit les clés, & elle alla trouver son ami qui, comme on en était convenu, l'attendait à la porte.

La même ruse fut encore employée dans la suite, & toujours avec le même succès. Toutes les fois que la Dame voulait entretenir le galant, elle ennivrait l'époux. Mais cela enfin inspira quelque défiance au bonhomme. Il soupçonna que sa femme avait quelque raison sans doute pour le faire tant boire certains jours ; & afin de s'en éclaircir, il contrefit l'homme ivre, se coucha à son ordinaire & feignit aussi-tôt de s'endormir. L'épouse, selon sa coutume, alla prendre les clés & descendit. Il descendit aussi après elle ; mais ce fut pour mettre le verrouil en dedans.

Je vous laiſſe imaginer la ſurpriſe de la belle, quand elle revint & qu'elle ſentit la porte fermée. Il fallut bien ſe réſoudre pourtant à appeller le jaloux, & le prier d'ouvrir. Elle demanda grace, pleura, ſupplia, promit que, s'il conſentait à lui pardonner, jamais dans la ſuite il n'aurait à ſe plaindre d'elle. Larmes, prieres, tout fut inutile. Il répondit qu'il allait avertir ſes parens de ſa conduite, & la prévint qu'elle pouvait renoncer pour toujours à tout héritage qui viendrait de lui. Elle fit encore quelques inſtances pour le déſarmer; mais le trouvant inflexible; « Eh bien, dit-elle, puiſque je ſerais mal-„ heureuſe & deshonorée, il vaut autant „ mourir. Adieu, je vais me jetter dans „ le puits qui eſt ici près. Mon cadavre „ bientôt ſera porté à mes parens, ils „ accuſeront de ma mort votre jalouſie, ils „ vous appelleront en Juſtice, & je ſuis sûre „ d'avance d'une vengeance prochaine „.

Ces menaces auxquelles il n'ajoutait pas beaucoup de foi, ne le toucherent gueres plus que les prieres. Il refuſa toujours d'ouvrir. Mais tout-à-coup un bruit ſe fit

entendre comme de quelqu'un qui tomberait dans l'eau. Au rétentiſſement du coup, le Bachelier ne douta pas que ſa femme ne ſe fût nayée. Il deſcendit à la hâte, une chandelle en main, & courut avec effroi vers le puits.

Qu'une femme eſt adroite & qu'elle a de malice ! C'était une groſſe pierre qu'avait jettée celle-ci ; & la ruſée, qui prévoyait bien que ſon mari allarmé ne manquerait pas de ſortir, était venue doucement ſe ranger le long de la maiſon, dans l'eſpérance de pouvoir s'y gliſſer dès qu'il ſerait dehors. C'eſt ce qui arriva. Elle entra ſans être apperçue, & alla ſe mettre à la fenêtre pour voir ce qu'il deviendrait. Après avoir bien regardé dans le puits & aux environs, après avoir cherché par-tout & même appellé, il s'en revint. Mais lorſqu'il fut queſtion de rentrer, il vit qu'il avait été pris au piege. Force lui fut alors de prier à ſon tour. Il promit même à ſa femme, ſi elle voulait ouvrir, d'oublier tout ce qui était arrivé, & de ne lui en jamais parler tant qu'il vivrait. « Ah, ah! vous avez changé

„ de ton en bien peu de tems, dit-elle. „ J'avais beau prier tout-à-l'heure, vous „ faisiez le méchant, vous me menaciez „ de mes parens. Eh bien! je vous an- „ nonce, moi, que dès qu'il sera jour „ je les fais venir ici pour me plaindre „ à eux de votre conduite, & pour leur „ demander justice d'un libertin qui m'en- „ ferme dans une prison, tandis qu'il va „ courir dehors toutes les nuits „.

Elle tint parole; & quand ses parens arriverent, elle leur fit beaucoup de plaintes de son mari, en protestant qu'elle ne pouvait plus tenir dans une maison où on la rendait malheureuse de toutes manieres. Les parens trompés traiterent leur gendre fort durement & l'accablerent de reproches. Ces reproches même, qu'ils eurent soin de répandre dans le public, influerent sur sa réputation & le firent mésestimer; & ce fut-là tout ce que gagna le maladroit pour avoir enfermé sa femme. Celle-ci au contraire eut l'adresse de se tirer d'un mauvais pas, & par son esprit vint à bout de rendre bonne une cause qui ne l'était gueres.

Le Poëte, pour prévenir les jugemens défavorables que son Historiette pourrait faire naître sur les femmes, ajoute :

pas toutes mauvaises
Mais ne sont mie totes males :
il y en a
Aucunes en i a loyales ;
veut tourner
Quant fame velt torner à bien,
(Rien ne la peut égaler.)
Ne la puet contrevaloir rien.

Voici le second Fabliau que Moliere a daigné immortaliser en l'imitant ; & tel est l'original de son George Dandin. *M. Bret dit qu'il l'a*
7. Jour. *tiré de Bocace*. *Je le crois aussi, parce que*
IV. Nov. *je suis très-convaincu, encore une fois, que jamais Moliere n'a lu ni su lire nos Poëtes manuscrits du treizieme siecle. Mais Bocace qui écrivait son Décaméron vers le milieu du quatorzieme, Bocace qui était venu jeune à Paris & avait étudié dans l'Université, où notre langue & nos Auteurs lui étaient devenus familiers, Bocace a pris son Conte dans nos Fabliers. De ses Cent Novelles, il y en a un grand nombre qu'il a copiées d'après eux. On peut en voir les preuves dans cet Ouvrage. Je pourrais*

même probablement en citer davantage, si tous leurs Contes étaient parvenus jusqu'à nous, ou si j'avais pu avoir connaissance de tous ceux qui y sont parvenus.

Au reste, cet Ecrivain convient de bonne foi dans son avant-propos qu'il n'est point inventeur; & loin que je veuille, en faisant ces remarques, arracher quelques fleurs à la couronne que lui a décernée tout d'une voix l Italie, j'avoue que le talent de l'imitation, quand on le possede au degré de perfection de la Fontaine & de Bocace, est supérieur à celui de l'invention peut-être. Au moins conviendra-t-on qu'il est beaucoup plus rare.

Si j'avais un reproche à faire au Conteur Florentin, ce serait de n'avoir point déclaré ce qu'il doit à nos Poëtes. Que cette foule d'imitateurs qu'à chaque Conte on voit cités ici à la file, aient manqué envers eux de reconnaissance, je les excuse; ils se sont tous pillés les uns les autres & ne les connaissaient pas. Mais Bocace, encore une fois, qui s'était enrichi de leurs dépouilles, Bocace qui leur devait sa brillante renommée, j'ai de la peine à lui pardonner ce silence ingrat.

Le Fabliau de Pierre d'Ansol se trouve dans le Recueil de Sansovino.

Dans le Passa-Tempo de Curiosi, *p.* 104.
Et dans le Grand Caton en vers.

D'Ansol lui même ne l'a point inventé. Il l'a tiré du Dolopatos *ou* Roman des Sept Sages, *Ouvrage singulier & bizarre qui peut se glorifier d'une des plus heureuses destinées qu'aucun livre ait jamais obtenues, & dont je ne puis m'empêcher de dire un mot ici parce que plusieurs de ses Contes se trouvent parmi les Fabliaux.*

Originairement écrit en Indien par un certain Sendebad qui vivait un siecle avant J. C., il fut traduit en Persan, & successivement du Persan en Arabe, de l'Arabe en Hébreu, de l'Hébreu en Syriaque, & du Syriaque en Grec[1]. *Au douzieme siecle, un Moine Français nommé Dom Jean, de l'Abbaye de Hauteselve, le traduisit du Grec en Latin. Sur la fin de ce même siecle un nommé Herbers le mit du Latin en langue Romane; ce qui le répandit en France. Quelques-uns de nos Poëtes s'amuserent à le rimer, & j'ai trouvé dans les manuscrits de la Bibliotheque du Roi deux de ces versions en vers. Depuis il fut mis en prose moderne & imprimé. Il a été traduit en Allemand; il l'a été en Italien sous le nom du* Prince Erastus; *& cette traduction a été retraduite en Français*

[1] *Mém. sur le Dolopatos* par M. Dacier, *de l'Ac. des Bel. Lettres.*

& en *Eſpagnol. On l'a imprimé en Latin ſous le titre de* Calumniâ Novercali. *En un mot, ce Roman, qui aujourd'hui probablement eſt perdu dans l'Inde, ſe trouve dans preſque toutes les langues & toutes les Bibliotheques d'Europe. Mais l'on conçoit qu'avec ces tranſlations ſi multipliées, il a dû* bien changer ſur la route.

Dans toutes cependant le fonds principal eſt le même. Un Roi veuf s'eſt remarié en ſecondes nôces, & il a du premier lit un fils dont il a confié l'éducation à ſept Philoſophes ou Sages. La nouvelle Reine devient amoureuſe du jeune Prince & cherche à le ſéduire. Rebutée par lui, elle l'accuſe auprès de ſon pere, qui le condamne à mort : mais un des Inſtituteurs arrive; il raconte une hiſtoire dont la morale eſt qu'il faut ſe défier des apparences, & la ſentence eſt révoquée. La Reine le lendemain vient en raconter une autre qui détruit l'effet de celle du Sage ; en conſéquence nouvel arrêt de mort. Le ſoir, nouvelle réponſe d'un des Inſtituteurs & nouveau pardon. Le procès dure ainſi pendant ſept jours, ce qui fait quatorze hiſtoires. Au bout de ce tems, le fils trouve moyen de faire reconnaître ſon innocence, & la Reine eſt condamnée.

Tel eſt le canevas du Dolopatos chez tous les

Traducteurs. Mais tous se sont cru permis d'y faire des changemens, d'en supprimer quelques histoires, d'en ajouter d'autres & de l'habiller chacun à la mode de leur nation. Les uns mettent la scène sous Cyrus, d'autres sous Domitien, ceux-ci sous Vespasien, ceux-là sous Nourschirvan. Le nom du fils, celui de la mere, ceux des Gouverneurs varient de même dans presque tous. Les Orientaux sur-tout, qui rarement se donnent la peine de traduire un livre sans y ajouter du leur, ont tellement amplifié celui-ci, que de sept journées dont il était composé dans l'original, ils l'ont fait monter à quarante; & c'est ainsi que nous l'a donné Galand sous le titre des Quarante Visirs, *dont il n'a pourtant traduit que les Contes les plus jolis.*

Il est assez difficile, au milieu de tous ces déplacemens, de reconnaître les Contes primitifs de Sendebad. Je pourrais dire la même chose de ceux de Bid-Paï & de tous les Contes Orientaux que j'ai occasion de citer ici comme imités par les Fabliers. Il est très-certain qu'il y en a dans ce nombre qui sont postérieurs à ceux de nos Poëtes & qui peut-être viennent d'eux. En Europe les Mahométans étaient en exécration; on ne prononçait leur nom qu'avec

horreur. Quand on est instruit de l'histoire des Croisades, on sait qu'en Asie ce n'a pas été toujours la même chose, & qu'il y a eu des intervalles de paix pendant lesquels les deux Nations se sont réunies par des alliances, des fêtes & toutes les apparences de l'amitié la plus sincere. C'est ainsi que nous connûmes les usages Arabes, dont une infinité furent transplantés en France; c'est ainsi que quelques-uns des chefs de cette Nation apprirent à estimer notre Chevalerie & voulurent être armés par des Chevaliers Chrétiens: & comme nos Poëtes dans ce commerce mutuel s'approprierent plusieurs de ses Contes, il se pourrait très-bien qu'elle en eût aussi adopté quelques-uns des nôtres, qui aujourd'hui se trouvent également & dans nos Recueils & dans les siens. Mais comment les reconnaître & les distinguer? Dans ce doute, j'ai pris le parti le plus généreux; celui, comme j'ai dit plus haut, d'attribuer généralement aux Orientaux tous les Fabliaux quelconques que je rencontrerai dans leurs ouvrages. Je l'ai déjà fait pour le Lai d'Aristote, *pour les* Cheveux coupés, *&c; j'ai donné à Sendebad* le Mari qui enferma sa Femme, *parce qu'il est dans le* Dolopatos *moderne; & je lui*

accorde, par la même raison, les trois Fabliaux suivans qui s'y trouvent aussi.

Le premier n'est pas trop fait, non plus que celui qu'on vient de lire, pour être cité en exemple par des Sages; mais de tout tems les gens d'un âge mûr ont fait consister la sagesse à fuir les femmes, & les vieillards à en dire du mal.

NOTES.

(*a*) Le titre de ce Fabliau annonce une tour, & dans le Conte il ne s'agit que d'une maison. Ces deux mots sont ici employés comme sinonimes. On peut se rappeller ce qui a été dit sur les tours dans le Fabliau d'*Hippocrate*.



LE CHEVALIER A LA TRAPPE.

JADIS, dans le Royaume de Montbergier, un Gentilhomme fort riche, bon Chevalier errant & renommé par ses hauts faits d'armes, eut pendant son sommeil un rêve bien singulier. Il songea qu'il voyait une belle Dame & qu'il l'aimait. Le pays & le nom ne lui en furent pas révélés, il est vrai : mais l'image en était restée si profondément gravée dans sa mémoire, les traits, lorsqu'il se réveilla, s'en représenterent à lui d'une maniere si distincte qu'il se flattait de la reconnaître sans peine en quelque endroit de la terre qu'elle pût se trouver.

Par un autre prodige non moins étonnant, il arriva que la Dame de son côté rêva qu'elle aimait un Chevalier ; & quoique le nom lui en restât de même parfaitement inconnu, sa figure néanmoins l'avait

frappée aussi au point de ne pouvoir jamais l'oublier.

Assurément je tiens que celui-là n'a point la tête trop saine qui, d'après un rêve, entreprend une aventure. C'est cependant ce que fit notre Chevalier. Pour mettre à fin la sienne, il prépara ses équipages, chargea un roussin * d'or & d'argent, & se mit en route. Plusieurs mois se passerent ainsi à courir inutilement les chemins, sans que pour cela il interrompît ses recherches ou qu'il perdît espérance. Enfin, il trouva, près de la mer, un Château dont les murs d'enceinte étaient nouvellement bâtis & qui avait une tour extrêmement forte, épaisse de trente pieds & haute de la portée du trait. Le Seigneur de ce lieu était un Duc puissant, mais jaloux, qui mari d'une belle femme la tenait enfermée dans cette prison sous la garde de dix-huit portes, garnies chacune de deux grosses barres & d'une bonne serrure. Il ne s'en fiait qu'à lui seul pour les fermer ou les ouvrir. Toujours il en portait les clés sur lui, & il n'y avait personne sur la terre auquel il eût osé les laisser en garde.

* Cheval de bagage.

En entrant dans la Ville, le Chevalier jetta par hazard les yeux fur la tour & vit à la fenêtre une femme qu'il reconnut : c'était la Dame de fon rêve, celle-là même qu'il cherchait avec tant de peines & qu'il aimait fans l'avoir jamais vue. Elle l'avait auffi apperçu de loin, & venait de le reconnaître. Peu s'en fallut même qu'elle ne l'appellât, tant l'amour & la joie troublerent fes fens; mais dans la crainte de fon mari elle fe contint, & fe contenta feulement, pour inftruire le Voyageur de la fenfation qu'il lui avait faite, de chanter à haute voix une chanfon d'amour.

Celui-ci, quoiqu'il brûlât d'envie d'y répondre, feignit, pour ne point nuire à fon projet, de ne rien entendre. Il fe rendit au Château & fe fit préfenter au Seigneur qu'il pria d'accepter fes fervices, fe donnant pour un Gentilhomme qui dans un Tournois ayant tué un Chevalier, s'était vu pourfuivi par les parens du mort & obligé de quitter fa patrie. « Soyez le bien venu, répondit le Duc; » je fuis en guerre dans ce moment

„ contre des ennemis qui ravagent ma „ terre, vous pouvez m'être utile, & „ j'accepte vos offres „.

Dès le lendemain, la valeur du Chevalier fut employée. Son bras qu'amour animait opéra des prodiges. En moins de trois mois les ennemis du Duc furent tous tués ou prisonniers, le pays délivré, & les chemins libres. Le vainqueur, en récompense, fut fait, à son retour, Sénéchal de la Terre & de l'Hôtel ; & ce fut alors qu'il s'occupa sérieusement du projet qu'avait formé son amour & des moyens de pénétrer jusqu'à la Duchesse.

Sous je ne sais quel prétexte, qui au reste ne lui fut pas difficile à imaginer, il demanda au Duc un petit emplacement dans le verger, avec la permission d'y bâtir une maisonnette à son usage. On le lui accorda sans peine. Il se fit donc construire, le plus près qu'il put de la tour, mais point assez cependant pour allarmer le jaloux, un petit logement avec hérisson * & porte de derriere. Quand tout fut achevé & le toit couvert, il gagna le Maçon à force d'argent, & lui

* Je crois que c'est une enceinte de pieux.

commanda un conduit souterrain qui de sa chambre allât aboutir sous la tour. L'ouvrier mit onze jours à finir son ouvrage. Arrivé au plancher, il le perça & y pratiqua une trappe faite avec tant d'art & qui fermait si bien que l'œil le plus clair-voyant n'eût pu la deviner. Alors le Chevalier le tua. Il est vrai que ce fut dans la crainte d'en être trahi, & pour plus grande sûreté du secret : mais n'importe ; son motif n'excuse pas sa mauvaise action, j'avoue qu'il fit mal.

Il ne lui fut pas difficile, après cela, de pénétrer dans la tour, d'y voir sa Dame & d'en obtenir ce qu'elle brûlait d'accorder. Quand il sortit, elle lui donna pour gage de sa foi une bague qu'elle avait reçue du Duc & dont la pierre valait bien dix marcs d'argent. Le Chevalier qui avait en tête un autre projet par rapport à l'époux se rendit auprès de lui en la quittant ; & dans la conversation il eut soin plusieurs fois de laisser, comme par hasard, appercevoir sa nouvelle bague. Cette vue frappa le jaloux à un tel point qu'il changea de couleur. Il eut la peu-

dence pourtant de ne faire aucune question à son Sénéchal : mais il alla aussi-tôt à la tour interroger la Duchesse sur cette aventure.

L'Amant s'en doutait. Il courut, pour prévenir le Duc, à son souterrein ; & pendant que celui-ci ouvrait & refermait bien exactement, l'une après l'autre, ses dix-huit portes, il eut tout le tems d'entrer par la trappe & de remettre la bague.

La premiere phrase de l'époux fut de demander à la voir. A cette proposition la Duchesse affecta d'abord une grande surprise. Néanmoins, sur une nouvelle instance de son mari accompagnée de colere & de menaces, la Dame, sans répondre une seule parole, sans paraître vouloir pénétrer ses raisons, ouvrit le coffre où elle venait de remettre la bague, & la lui présenta. Cela fut suffisant pour le rassurer & dissiper tous ses soupçons. Il imagina que le Sénéchal apparemment avait trouvé une pierre pareille à celle de son épouse, & dormit très-paisiblement.

Le jour suivant, l'envie lui prit d'aller

chasser dans la forêt, & il dit au Chevalier de s'apprêter à le suivre. " Sire, ayez „ la bonté de m'en dispenser, répondit „ celui-ci. Ma Mie vient d'arriver à l'inst- „ tant. Pendant mon absence elle a su „ ménager un accommodement avec mes „ ennemis : & cette nouvelle, qu'elle s'est „ chargée de m'apporter elle-même, me „ force à quitter votre service & à partir „ dès demain. Mais, Sire, elle souhaite „ vous remercier de vos bontés pour moi, „ & vous prie de venir ce soir, au retour „ de la chasse, souper avec elle „. Le Duc le promit. Or c'était-là un piege qu'avaient préparé ensemble les deux Amans ; & cette prétendue Mie avec laquelle il devait souper n'était autre que la Duchesse elle-même.

Sur le soir elle se rendit par la trappe au logis du Chevalier. Elle y trouva des habits magnifiques qu'il lui avait préparés pour la déguiser un peu.

Le Duc, quand il entra avec ses gens, vit une Dame, belle comme une Fée, vêtue d'un beau drap de frise ; & portant une guimpe de soie sur la tête, deux

anneaux à la main droite, trois à la gauche, une ceinture d'argent à franges & un manteau bordé de drap d'or. Le Chevalier la lui présentant par la main, lui dit : " Sire, voilà ma Mie, celle que „ j'aime uniquement & que j'espere pou- „ voir bientôt épouser „. A peine le Duc l'eut-il envisagée qu'il crut reconnaître sa femme. Il resta interdit. La Dame se mit à table sans paraître s'en appercevoir. Elle le fit asseoir à ses côtés, elle le pressa de manger : mais il ne lui fut pas possible d'avaler un morceau. Un million d'idées confuses lui passaient successivement par la tête. Pendant le souper il eut continuellement les yeux fixés sur elle comme un homme enchanté, & passa tout ce tems à deviner comment on pouvait sortir d'une tour si haute, si épaisse & si bien fermée.

Dès qu'on fut levé de table, il se retira pour aller de nouveau s'assurer de ce qu'il craignait. La Duchesse aussi-tôt quittant à la hâte ses beaux habits, remonta par la trappe & se mit au lit où elle feignit de dormir. Ce fut une surprise

bien agréable pour lui, lorsqu'il eut ouvert & visité toutes ses portes, de trouver son épouse couchée. Il crut qu'il en était de cette aventure comme de l'autre, & que deux femmes après tout pouvaient, aussi-bien que deux bagues, se ressembler. Cette idée le tranquillisa tout-à-fait. Il se coucha à son tour & passa la nuit auprès de la Duchesse. Hélas! c'était la derniere qu'il passait avec elle.

Le Chevalier avait tout préparé d'avance pour son départ. Un vaisseau fretté secrettement l'attendait dans le port. Le vent lui était favorable & tout secondait ses desseins.

Le lendemain, au moment où le Duc allait sortir pour la messe, notre Amant vint prendre congé de lui, & le pria respectueusement de lui accorder une derniere grace; celle d'assister à la cérémonie de son mariage. Ma Mie exige que vous approuviez notre union, lui dit-il; & je desire moi-même recevoir de vos mains mon bonheur. Sur la réponse favorable du Duc, il courut chercher la Duchesse qui l'attendait chez lui. Elle vint couverte

d'une cappe, & déguisée de son mieux. Deux Chevaliers la conduisirent à l'Église, où le Duc, absolument guéri de ses soupçons, la présenta au Sénéchal qui l'épousa. De l'Église les nouveaux époux se rendirent au vaisseau sur lequel ils allaient partir. Le Duc, avec toute sa suite, voulut les y accompagner lui-même. Il donna, pour monter, la main à l'épousée, plaisanta beaucoup sur sa joie qu'elle ne déguisait pas, & lui dit adieu gaiment. Mais les plaisanteries ne durerent pas long-tems. Rentré dans la tour, il fut bientôt à quoi s'en tenir sur cette Mie qu'il avait mariée & qui était si aise de partir; & il ne lui resta que la honte & le chagrin d'avoir été lourdement dupé.

{ *Se trouve dans* les Amans heureux, *p.* 87;
Et dans les Œillets de Récréation, *p.* 105,
où il est défiguré.

Dans les Contes Tartares, *par Gueulette*, *t.* 3, *un Derviche emploie ce stratagême vis-à-vis d'un Persan extrêmement jaloux de sa femme, pour le désabuser & lui prouver que*

toutes les précautions de la jalousie peuvent devenir inutiles, quand on le veut bien.

Dans les Facétieuses Journées, *f.* 34, *vo. un jeune homme, sous prétexte de faire échapper un de ses amis qui est dans l'embarras, emmene ainsi la femme de son hôte, & se fait conduire au vaisseau par l'hôte lui-même.*

Id. *Dans* Masuccio, *p.* 144, *part.* 4.



LE CHIEN ET LE SERPENT.

A Rome jadis vivait un homme fort riche qui était Sénéchal de la ville & qui avait son palais & sa tour contigus aux murs. Son épouse, Dame respectable d'ailleurs par sa naissance & sa vertu, depuis neuf ans qu'ils étaient unis ne lui avait pas encore donné d'héritier. Elle paraissait même condamnée à la stérilité; & ce malheur les chagrinait beaucoup. La dixieme année enfin la Dame *vit lever sa ceinture*, & après une grossesse heureuse elle accoucha d'un beau garçon qui combla de joie & le pere & toute la ville; car si le mari était aimé pour sa loyauté, pour sa justice & sa courtoisie, l'épouse ne l'était pas moins pour sa piété charitable & sa douceur. Ils ne s'occuperent plus l'un & l'autre que de la conservation de cet enfant chéri. Tous les soins que sont capables d'imaginer des parens tendres, il les éprouva; &, outre la nourrice qui l'allaitait, deux autres

autres femmes encore furent destinées pour lui seul.

Le Sénéchal avait chez lui un ours qu'il tenait dans sa cour attaché au perron. Les Romains, le jour de la Pentecôte, voulant se divertir, vinrent le prier de le leur prêter pendant quelques heures pour le faire combattre contre des chiens (*a*). Il y consentit volontiers, & on emmena l'animal. Le lieu destiné au combat était une grande prairie le long du Tibre. Cardinaux, Chevaliers, Prêtres, Bourgeois, femmes en beaux bliauds ; toute la ville enfin s'y rendit ; les uns amenant des chiens de chasse, les autres des braques, ceux-ci des mâtins des rues, ceux-là de gros chiens de Bouchers. Le Sénéchal lui-même, pour amuser son épouse, l'y conduisit. Tous ses domestiques y allerent ; & il ne resta absolument dans l'hôtel que les trois femmes, & un jeune chien charmant, de douze à treize mois, que son maître aimait beaucoup · & qu'il avait enfermé avant de sortir, de peur que par attachement l'animal fidele n'eût voulu le suivre aussi.

Mais les femmes ne se virent pas plutôt seules que l'ennui les prit. Ces aboiemens, ce bruit, ces cris de joie qu'elles entendaient tout près d'elles, venaient les tourmenter. Elles ne purent résister à la curiosité; & après avoir couché & endormi l'enfant, elles poserent le berceau à terre & monterent toutes trois au haut de la tour pour voir le combat. Hélas! elles ne prévoyaient gueres tout ce que cette négligence allait leur coûter de chagrins.

Un gros serpent qui habitait une des crevasses du mur sortit pendant ce tems de son trou, & pénétrant jusqu'à la salle s'y glissa par la fenêtre. Il vit ce bel enfant, plus blanc que la fleur du lis, doucement assoupi; & s'avança pour le dévorer. Le chien était couché sur le lit des gouvernantes, mais il veillait. A l'aspect du danger, il s'élance au-devant du berceau, se jette sur le monstre qu'il attaque avec courage, & bientôt tous deux sont couverts de sang. Dans ce conflit le berceau se renverse; mais si heureusement que l'enfant, sans avoir reçu aucun mal & même sans se réveiller, s'en trouve tout-

à-fait couvert. Enfin, après de longs efforts, le généreux petit animal vient à bout de ſaiſir adroitement ſon ennemi par la tête. Il la lui écraſe & le tue; puis il remonte ſur le lit pour veiller encore, car il voyait bien qu'il ne lui était pas poſſible de relever le berceau.

Quand le combat de l'ours fut fini & que les Spectateurs commencerent à s'en retourner, les trois femmes deſcendirent de la tour. A la vue de ce berceau ſanglant & renverſé, elles crurent que le chien avait étranglé leur nourriſſon; & ſans rien examiner, tant elles furent conſternées, ſans oſer attendre le retour des parens, ſans ſonger même à rien emporter de ce qui leur appartenait, elles ſe ſauverent, dans le deſſein de s'enfuir du pays. L'effroi les avait tellement troublées qu'elles prirent inconſidérément le chemin même par où revenait la mere; & ce fut le premier objet que celle-ci rencontra.

Au déſordre qu'annonçait leur viſage, elle les arrêta toute épouvantée. « Où » allez-vous, s'écria-t-elle? Qu'eſt-il » arrivé? Mon enfant eſt-il mort? Parlez,

» ne me cachez rien ». Elles se jetterent à ses genoux pour implorer sa miséricorde, & lui avouerent qu'ayant eu l'imprudence de quitter un moment son fils, le chien pendant ce tems l'avait étranglé. La Dame à ces mots tomba de cheval sans connaissance. Le Sénéchal qui la suivait arriva dans le moment. Il la trouva pâle & mourante & demanda quel accident avait pu la réduire en cet état. A la voix de son mari elle ouvrit les yeux, & s'écria : « ah!
„ Sire, vous allez partager mon désespoir.
„ Ce que j'aimais le plus après vous, ce
„ fils que mes prieres avaient obtenu du
„ Ciel & qui faisait votre bonheur & le
„ mien, il est mort. Le chien que vous
„ élevez l'a dévoré „. Ces paroles frapperent le pere comme un coup de foudre; il ne répondit rien & machinalement courut à la chambre de son fils.

A peine eut-il ouvert la porte que le chien vint sauter à lui pour le lécher & le carresser. Malgré la douleur de ses blessures, le bon animal lui exprimait sa joie par mille cris touchans; on eût dit qu'il était sensible au plaisir d'avoir rendu un

service à son maître, & qu'il regrettait de ne pouvoir parler, pour lui raconter cette douce & délicieuse aventure. Le Sénéchal le regarde; il lui voit le museau ensanglanté; & dans sa colere aveugle, trompé par ces signes apparens du crime, il tire son épée & lui abat la tête. Il va ensuite sur le lit des femmes déplorer son malheur.

Mais tandis qu'il se livre au désespoir, l'enfant se réveille & pousse un cri. Le pere s'élance pour voler à son secours; il souleve le berceau, & voit, ô douce surprise! son fils qu'il croyait mort & qui lui sourit. Il crie, il appelle. Tout le monde accourt. La mere transportée prend dans ses bras l'enfant chéri & ne lui trouve ni blessure ni coup. Des larmes de joie coulent alors de tous les yeux. On cherche, on examine; on apperçoit enfin dans un coin de la chambre le corps du serpent, dont la tête écrasée offrait l'empreinte du combat & le témoignage de la victoire du chien. Il ne fut pas difficile au Sénéchal de deviner quel était le sauveur de son fils bien aimé. Hélas! pour récompense, il l'avait tué de sa main. Ses regrets

furent inexprimables. Il pleura long-tems sa faute, & se condamna, pour l'expier, à la même pénitence que s'il eût été coupable de la mort d'un homme.

Ce Conte est imité des Fables de Bid-Paï (Voy. t. 3, p. 53, traduction de M. de Cardonne). Mais dans l'Auteur Indien, au lieu d'un Chien c'est une Bélette qui tue le Serpent, & je n'ai pas besoin de faire sentir à mes Lecteurs quelle différence d'intérêt produit le choix de l'un ou de l'autre animal. Comme on prend part au combat de ce Chien fidele pour sauver le fils de son maître! Quel plaisir on ressent de le voir vainqueur! Le moment où il remonte sur le lit afin de veiller encore, celui où il accourt témoigner au Sénéchal sa joie & son bonheur sont de ces traits de sentiment, de ces tableaux touchans qui vont droit à l'ame. Quand pour prix de son service on lui voit abattre la tête, on a peine à retenir ses larmes. Eh bien! ce Fabliau si naïf, si bien conté, si intéressant, je n'ai pas eu dix vers à en retrancher.

Se trouve dans le Recueil de Sansovino, *ex Journ. premiere Nov.*

Dans les Facétieufes Journées, *p.* 287, *vo.*

Dans les Fables traduites librement de l'Anglais.

Nota. *Ces Fables ont été annoncées dans quelques Journaux; & c'eſt-là que j'ai trouvé citée la Fable du Chien & du Serpent. Mais on aſsûre que le livre n'exiſte pas, & que les Journaliſtes qui en ont parlé ont été induits en erreur par l'Auteur qui leur avait apporté un prétendu extrait qu'ils ont adopté ſans examen, d'après ſon témoignage.*

Notre Fabliau a été mis en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a*, *Le Sénéchal avait chez lui un Ours... Les Romains vinrent le prier de le leur prêter pour le faire combattre contre des chiens.*) Les combats d'animaux étaient un des ſpectacles que les Rois donnaient quelquefois au peuple, lors de leur couronnement, ou les jours de grandes fêtes. On voit par pluſieurs Romans que cet amuſement faiſait ſouvent partie des divertiſſemens de nôces; & un pa-

reil genre de plaisir convenait à une Noblesse dont l'unique goût était la chasse & la guerre. Il y a encore à Paris de ces combats pour le peuple, à certaines fêtes de l'année.



DE LA FEMME

QUI VOULUT ÉPROUVER SON MARI.

En France, dans une ville que je ne vous nommerai pas, vivait il n'y a pas vingt ans, un très-vieux Baron qui passait au loin pour un homme sage & de bon conseil. Comme il était garçon & qu'il possédait une terre fort considérable, ses amis le presserent de se marier.

Rarement vous verrez un vieillard en venir-là sans faire une sottise. " Trouvez-,, moi femme qui me plaise, dit celui-ci, ,, & je vous promets de la prendre ,,. Ses amis lui trouverent une jeune personne, blonde, bien faite & belle à ravir. Dès qu'il l'eut vue, il en devint amoureux & la demanda en mariage : mais je vous ai déjà dit qu'il était vieux & cassé ; & ce n'était pas-là tout-à-fait ce qu'eût desiré la poulette. Elle prit patience néan-

moins pendant un an tout entier ; quoiqu'elle fût fort souvent bien tentée de la perdre.

Au bout de l'année enfin ayant rencontré sa mere au sortir de l'église : „ Vous „ savez, lui dit-elle, quelle sorte de mari » vous m'avez donné ; je vous préviens » que j'en suis lasse & que j'ai résolu de » faire un ami ». La mere employa, pour la détourner d'un projet aussi dangereux, beaucoup de bonnes raisons ; mais lorsqu'elle vit ses représentations inutiles, elle lui dit : « Ma fille, suis au moins » le conseil que je te vais donner. Tu vas » avoir besoin, si tu ne veux pas te » rendre malheureuse, d'un mari qui soit » débonnaire. Avant de lui faire injure, » tâche de t'assurer s'il l'endurera ; sonde » son caractere, tente sa patience par quel» qu'épreuve ; en un mot, vois jusqu'où » peuvent aller sa colere & son humeur. » J'y consens, répondit la fille. Dans son » verger est un arbre que lui-même a » planté de sa main. Il aime à venir s'y » asseoir à l'ombre, & souvent il m'y » conduit pour causer avec lui & jouer aux

» Tables : je veux l'abbattre & voir ce qu'il » en dira. — A la bonne-heure; mais prends » bien garde auparavant de t'en repentir ,,.

Quand la jeune femme rentra, le mari était à la chasse. Elle appella un valet à qui elle ordonna de prendre une hache & de la suivre au verger. Arrivé à l'arbre; « coupe ceci, lui dit-elle. — Quoi, Ma» dame ! l'arbre de Monseigneur ! non, » certes je ne le couperai pas. — Obéis, » te dis-je, je le veux ,,. Sur le refus réitéré du valet, elle saisit la hache, frappe à droite & à gauche, & fait tant qu'elle abat l'arbre ; puis elle l'emporte.

Le Baron rentrait dans le moment. Il voit sa femme chargée de ce fardeau & lui demande ce qu'elle porte. » Lorsque » je suis revenue de l'Église, répond-elle, » on m'a dit, Sire, que vous étiez sorti » pour chasser. Dans la crainte que vous » ne rentrassiez mouillé ou morfondu, » j'ai voulu vous tenir du feu tout prêt ; » & n'ayant point trouvé de bois coupé, » j'ai été moi-même en couper au verger. » — Eh ! quoi, Madame, c'est mon arbre » chéri, celui que j'aimais de préférence,

» vous le savez! — Je n'y ai point fait at-
» tention, Sire, & n'ai songé, je vous
» l'avoue, qu'à votre santé. — Un pareil
» oubli, Madame, a fort de quoi m'é-
» tonner; mais je consens, pour le bien
» de la paix, à ne point l'approfondir,
» & veux bien vous excuser sur votre
» motif. Il n'en dit pas davantage.

Le lendemain la Dame alla retrouver sa mere & lui raconta sa prouesse de la veille. « —Eh bien, ma fille, qu'a-t-il dit?
» Rien. Ses yeux d'abord semblaient an-
» noncer quelqu'orage; mais il s'est calmé
» tout-à-coup, il est devenu doux comme
» un agneau, & lui-même a fini par m'ap-
» prouver. Ainsi à présent que me voilà
» sûre de sa bonhommie & que je n'ai
» rien à craindre, je puis en sûreté, comme
» vous voyez, faire un ami. — Ma fille,
„ encore une fois, ne t'y fie pas. Je ne
„ sais, mais j'ai un pressentiment que tu
„ te repentiras de ta folie. Le Baron n'a
„ pas l'air aussi aisé que tu le prétends,
„ & si tu veux m'en croire, tu l'éprou-
„ veras encore. — Je le veux bien pour
» vous contenter; & voici ce que je ferai.
» Il

„ rai. Il a une petite levrette qu'il aime „ comme ses deux yeux, à laquelle lui-„ même il donne tous les jours à manger, „ & qu'il fait tous les soirs coucher dans „ son lit. En un mot, c'est une passion si „ tendre que si quelque domestique, même „ par mégarde, la faisait crier, il serait, je „ crois, chassé à l'instant. Je la tuerai „ en sa présence; & nous verrons ce qui „ en arrivera. — Soit; & puisse-t-il n'en „ rien résulter pour toi de fâcheux „.

L'épouse à son retour trouva que le Baron était encore aux champs, comme la veille. Elle fit allumer un grand feu; après quoi elle couvrit le lit d'un beau tapis (*a*) & eut soin d'embarrasser toutes les chaises avec différentes robes. Quand le Vieillard rentra, elle alla le recevoir à la porte, lui ôta elle-même sa chappe & ses éperons, lui mit sur les épaules un manteau d'écarlate fourré de vair, & le fit asseoir auprès du feu. La levrette, après être venue le caresser, sauta sur une chaise à son ordinaire, & se coucha par conséquent sur une des robes de la Dame.

Celle-ci apperçoit dans le moment un Bouvier qui revenait de la charrue. Elle lui arrache le couteau qu'il portait à sa ceinture (*b*), & en vient frapper la chienne avec tant de force que le sang en rejaillit sur son péliçon. Le mari se leve en fureur. " Comment, Madame ! vous osez » égorger ma levrette, & en ma présence ! „ — Sire, c'est que je ne puis rire, comme „ vous, de ce que gâte & endommage „ ici tous les jours la malpropreté de cette „ bête. Voilà une cotte que je n'avais „ mise qu'une fois, regardez comme elle „ me l'a accommodée. En vérité cela est „ fort désagréable. — Madame, c'est la „ seconde fois qu'il vous arrive de cher- „ cher à me déplaire. Que ce soit la der- „ niere, je vous prie ; & faites-y sérieu- „ sement attention : je ne vous le dirai „ pas davantage. — Je sens bien, Sire, „ que je vous ai privé de quelque chose „ que vous aimiez : mais puisque je vous „ ai déplu, je vous en demande pardon „ & me soumets à votre colere „. En même tems, pour voir quel effet produiraient des larmes sur le cœur du Vieil-

lard, la traîtresse se mit à sanglotter & à pleurer. Il fut touché de cette apparence de douleur ; il embrassa sa femme, lui pardonna & ne parla plus de l'aventure le reste de la soirée.

Le jour suivant, nouveau triomphe à raconter, & par conséquent nouvelle visite à la mere. " Madame, c'en est fait, „ & dès ce jour je prends un ami. — Tu „ ne veux donc pas renoncer à ton pro„ jet ? — Non, certes. — Il est si aisé ce„ pendant d'être raisonnable. J'ai plus du „ double de ton âge, & jamais ton pere, „ tu le sais, n'a eu le moindre reproche „ à me faire. — Oh ! il y a entre nous „ deux bien de la différence. Mon pere „ était jeune quand il vous épousa, & „ vous n'aviez point de raisons pour vous „ plaindre de lui ; mais, moi, vous sa„ vez quel mari j'ai. Enfin je veux quel„ qu'un qui me console. — Es-tu décidée „ sur ton choix ? — Assurément. Il y a „ long-tems déjà que Guillaume notre „ Chapelain m'a priée d'amour. C'est lui „ que je prends pour ami. — Quoi ! ma „ fille, un Prêtre ! — Oui, Madame. Je

„ ne veux point d'un Chevalier qui viendrait m'enlever mes joyaux pour les „ mettre en gage, & irait encore après cela „ publier par-tout ma faiblesse & en rire. „ — Douce fille, au nom de Dieu, évite „ les reproches, crains de faire ton malheur, & suis l'exemple & les conseils de „ ta mere ; ou s'il ne m'est pas possible de „ te ramener à la raison, accorde-moi „ du moins de tenter une troisieme épreuve. „ La menace de ton mari me donne des „ allarmes, je te l'avoue ; & je ne puis „ me défendre de quelque fâcheux pressentiment. Tu ne sais pas, ma fille, „ combien un Vieillard est terrible dans „ sa vengeance. — Eh bien, ma mere, „ jeudi prochain, jour de Noël, mon „ mari doit tenir Cour-Pleniere. C'est à „ sa table même, c'est en présence de „ l'assemblée nombreuse qui s'y trouvera „ réunie, que je veux encore éprouver „ sa patience, puisque vous l'exigez. Mais „ aussi, après cette épreuve, ne m'en „ demandez plus ; je vous déclare que ce „ sera la derniere. — Je prie Dieu, ma „ fille, que tu n'ayes pas lieu de t'en „ repentir „.

Noël venu, tous les Vavasseurs du Baron * & beaucoup de Dames furent invités à la fête. Pendant le dîner, comme on était au premier mets ** & que les Ecuyers avaient déjà découpé les viandes, l'épouse, qui mangeait à la même assiette que le Sénéchal (*c*) embarrasse les clés de sa ceinture dans les franges de la nappe. Elle se leve ensuite comme pour sortir, & entraînant avec elle nappe & table, plats & assiettes, elle fait tout tomber à terre avec un fracas horrible. L'assemblée jette un cri. L'époux furieux lance sur elle un regard foudroyant. Dame! Sire, j'en suis bien fâchée; mais ce n'est pas ma faute, voyez plutôt. En disant cela, elle travaillait à défaire ses clés, & avec une apparence de colere arrachait les franges. Le Baron eut la prudence de se contenir encore. Sans affecter la moindre humeur, il se contenta de donner des ordres pour faire servir de nouveau. Dans l'instant tout fut réparé. On se remit à table, & le dîner même n'en fut que plus gai. Le soir, à souper, le Vieillard affecta la même modération.

* Les Seigneurs dont les Fiefs relevaient du sien.

** Premier service.

Mais le lendemain matin, avant que sa femme fût levée, il entra chez elle avec un Saigneur *. « Madame, lui dit-il, » vous m'aviez déjà joué deux tours : j'ai eu » la sottise de vous les pardonner ; & » c'est ce qui vous a autorisée, sans doute, » à vous échapper hier une troisieme fois. » Mais j'aurai soin que ce soit la der- » niere. Je sais ce qui occasionne cette » pétulence. Vous avez dans les veines » de mauvais sang, il faut y mettre ordre » & le faire tirer. Allons, levez-vous ». Aussi-tôt il ordonne au Saigneur de faire son devoir. Elle demande ce que lui veut cet homme à la mine sinistre ; on le lui explique, & elle déclare d'un ton très-résolu qu'elle n'est point malade & qu'elle ne veut point être saignée. Mais le mari, plus résolu encore, tire son épée ; & elle est forcée de se soumettre. Alors on lui bande les deux bras ; on les lui pique tous deux, l'un après l'autre, & on laisse couler le sang jusqu'à ce qu'elle tombe de faiblesse : après quoi on la recouche.

* Chirurgien.

La connaissance ne lui est pas plutôt revenue qu'elle envoie à la hâte chercher

ſa mere. Celle-ci accourt. Elle trouve ſa fille avec une pâleur mortelle & un affaibliſſement qui lui laiſſe à peine la force de parler. « Eh bien! ma fille, as-tu en» core envie maintenant de faire un ami ? » — Ah ! jamais, ma mere ! jamais. — » Je t'en avais prévenue, & aurais sou» haité que tu te fuſſes épargné cette le» çon. Je te félicite au moins de t'en » être tenue aux épreuves ; car ſi tu avais » fait fol[illegible] avec le Chapelain Guillaume, » la ſaignée peut-être eût pu devenir plus » dangereuſe ».

{ *Se trouve dans les Contes* de Deſper riers *tome* 3, *p.* 240.
Et dans les Amans Heureux, *p.* 123.

Dans les Contes, Aventures & Faits ſinguliers recueillis de l'Abbé Prévôt, *t.* 2, *p.* 13, *eſt l'hiſtoire d'une femme méchante ; qui, un jour que ſon mari avait invité à dîner quelques amis ſans la prévenir, prend de même la nappe & jette tout à terre. L'époux, quelques jours après, propoſe un voyage. Il s'arrête en route ſous prétexte de rendre viſite à un ami, & entre*

avec sa femme dans une maison où elle se trouve enfermée. C'était une maison de force pour les fous.

NOTES.

(a, *Elle couvre le lit d'un beau tapis*). On couvrait les lits de tapis & d'étoffes précieuses, parce qu'ils étaient des meubles de parade & d'ostentation ; & un Auteur qui écrivait en 1634 ' dit que dans Paris, le jour de l'Assomption, on ornait encore à l'Hôtel-Dieu ceux des malades avec des couvertures fourrées. Les femmes de qualité léguaient aux églises où elles étaient inhumées, le leur avec toutes ses garnitures & ornemens ; comme les hommes laissaient leur cheval & leurs armes. Ce pieux usage fut un de ceux que le Clergé changea en obligation & en loi. Il en fit un de ses revenus, & il fallut à la mort racheter le lit '. Les Archidiacres & Archiprêtres, dans certains Diocèses, s'attribuaient de même le lit des Curés qui mouraient. Celui de l'Archevêque & des Chanoines de Paris appartiennent encore aujourd'hui, après leur mort, à l'Hôtel-Dieu de cette Ville.

' *Disc. sur l'Antiq. util. exc. & prérogat. de la Pelleterie & Fourr.*

' *Du Cange, au mot* Lectus.

(*b*, *Elle lui arrache le couteau qu'il portait à sa ceinture*). Ce couteau, que je crois être devenu notre couteau de chasse, était l'arme que portaient dans leurs travaux les Paysans, dans leurs voyages les Bourgeois, & à l'armée même certains corps de Soudoyés qui, entr'autres noms, en prirent celui de *Cotteraux*. (Les couteaux de ces derniers étaient à trois côtes). Un Synode de Nîmes en 1284, défendit aux Clercs d'en porter, excepté en cas de guerre ou quand ils sauraient devoir être attaqués. La Régle de S. Benoît, antérieure de plus de sept siecles, défend de même aux Religieux de l'Ordre de coucher avec leur couteau à la ceinture. Comme les Moines couchaient tout habillés, il y avait à craindre que pendant la nuit ils ne pussent se blesser.

(*c*, *L'épouse qui mangeait à la même assiette que le Sénéchal*). Il a été parlé ailleurs de cette coutume. Voyez note (*i*) *de la Mule sans frein*.

Par Hugues Piaucele.

* DE SIRE HAIN ET DE DAME ANIEUSE.

Fauchet en a donné l'extrait.

Qui a mauvaiſe femme nourrit chez lui mauvaiſe bête. C'eſt ce qu'a entrepris de prouver dans ſon Fabliau Hugues Piaucelle, & ce dont va vous convaincre l'aventure de Sire Hain & de ſa femme Anieuſe.

Sire Hain était un homme qui avait un bon métier ; car il excellait à raccommoder les cottes & les manteaux : mais il avait auſſi pour femme la plus contrariante & la plus méchante créature qui fût au monde. Demandait-il de la purée ? Anieuſe lui donnait des pois. Voulait-il des pois ! elle lui faiſait purée. Pour tous les autres objets c'était la même choſe, &

du matin au ſoir on n'entendait dans cette maiſon que des querelles.

Un jour qu'il était arrivé à la halle beaucoup de poiſſon, Hain, dans l'eſpérance qu'il ſerait à bon marché, dit à ſa femme d'aller lui en acheter un plat. " Quelle ſorte de poiſſon voulez-vous, „ demanda-t-elle ! Eſt-ce de mer ou d'eau „ douce ? — De mer, douce amie „. Là-deſſus Anieuſe prend une aſſiette ſous ſon manteau ; elle ſort & rapporte au logis des épinars.

" Parbleu, notre femme, vous n'avez „ pas été long-tems, dit Hain en la „ voyant rentrer ; çà, de quoi m'allez-vous régaler ? Voyons. Eſt-ce du chien „ de mer ou de la raie ? — Fi donc, „ l'horreur avec votre villaine marée „ pourrie. Vous croyez que je veux vous „ empoiſonner apparemment ! La pluie „ d'hier a fait tourner le poiſſon, beau „ Sire ; c'eſt une infection, & j'ai manqué „ de me trouver mal. — Comment, une „ infection ! Eh ! j'en ai vu paſſer ce „ matin qui était frais comme au ſortir „ de l'eau. — J'aurais été bien étonnée ſi

„ j'avais réussi une fois à te contenter.
„ Non, jamais on n'a vu un homme
„ comme celui-là pour toujours gronder
„ & ne jamais rien trouver à sa guise.
„ A la fin je perds patience. Tien, gueux,
„ va donc acheter ton dîner toi-même,
„ & accommode-le : moi j'y renonce „.
En disant cela, elle jette dans la cour & les épinars & l'assiette.

Ceci, comme vous l'imaginez, occasionna encore une querelle ; mais Sire Hain, après avoir un peu crié, réfléchit un instant & parla ainsi. « Anieuse, écoute.
„ Tu veux être la maîtresse, n'est-ce pas ?
„ Moi je veux être le maître ; or tant que
„ nous ne céderons ni l'un ni l'autre, il
„ ne sera jamais possible de nous accorder.
„ Il faut donc, une bonne fois pour toutes,
„ prendre un parti, &, puisque la raison
„ n'y fait rien, se décider autrement ».
Alors il prit une culotte qu'il porta dans sa cour, & proposa à la Dame de la lui disputer ; mais à condition que celui qui en resterait le maître le deviendrait aussi pour toujours du ménage (*a*). Elle y consentit très-volontiers ; & afin que la

victoire & les droits qui en devaient être les suites fussent bien constatés, tous deux convinrent de choisir pour témoins de leur combat, l'une la commere Aupais, l'autre le voisin Simon.

Anieuse était si pressée de terminer le différend qu'elle alla aussi-tôt les chercher elle-même. Ils vinrent. On leur expliqua le sujet de la dispute. En vain Simon surpris voulut s'y opposer & remettre la paix dans la maison ; « le champ est pris, „ dit la mégére, il n'y a plus moyen de „ s'en défendre ; nous allons faire notre „ devoir, faites le vôtre ». Quand Simon vit que les paroles de paix ne pouvaient rien, il se revêtit de l'office de Juge. Il interdit aux deux Champions toute autre arme que les mains ; & avec la commere Aupais alla s'asseoir dans un coin de la cour, pour veiller sur les combattans & prononcer sur le vainqueur.

La cour était grande & offrait de quoi s'ébattre. Anieuse, plus mutine, ainsi que plus traître, commença l'attaque par des injures & quelques coups de poings qui lui furent complétement rendus. Elle saisit

enſuite la culotte; Sire Hain l'empoigne de ſon côté. Chacun tire à ſoi, & bientôt elle ſe déchire. On ſe diſpute les deux morceaux, qui ne tardent gueres à être déchirés en pluſieurs autres. Les lambeaux volent par toute la cour, on ſe jette ſur le plus conſidérable, on ſe le reprend, on ſe l'arrache; & au milieu de tout ceci, ongles & poings jouaient leur jeu.

Anieuſe cependant trouve moyen de ſaiſir Sire Hain par la criniere; & déja elle le tiraillait ſi fort qu'elle était ſur le point de le renverſer & de gagner la victoire. La commere Aupais, pour l'animer, lui criait *courage*; mais Simon, impoſant ſilence à celle-ci, la menaça, ſi elle parlait davantage, de la faire auſſi entrer en danſe. Hain pendant ce tems était venu à bout de ſe dépêtrer des mains de ſa femme, & animé par la colere, il l'avait à ſon tour pouſſée ſi vigoureuſement qu'il venait de la rencogner contre le mur.

Derriere elle ſe trouvait par hazard un baquet qui, comme il avait plu la veille, était plein d'eau. En reculant, ſes talons

le rencontrent & elle tombe dedans à la renverse. Hain la quitte aussi-tôt pour aller ramasser les débris de la culotte, qu'il étale aux deux Juges comme les témoignages de son triomphe. Anieuse cependant se débattait dans le baquet & n'en pouvait sortir. Après bien des efforts inutiles, elle fut obligée d'appeller à son secours le voisin Simon. Celui-ci, avant de la retirer, lui demanda si elle s'avouait vaincue, & si elle voulait promettre d'être désormais soumise à son mari, de lui obéir en tout & de ne jamais faire ce qu'il aurait défendu. D'abord elle refusa : mais ayant consulté la commere, & celle-ci lui représentant que, selon les loix des combats, elle ne pouvait sortir du lieu où elle était, sans la permission de son vainqueur, elle donna enfin sa parole. Alors on la releva ; & on la ramena dans sa chambre où la paix se fit.

Pendant quelques jours elle ressentit quelque douleur des suites de la correction un peu appuyée qu'elle avait reçue : mais avec l'aide de Dieu tout cela se passa. Du reste elle fut fidelle au traité ; & depuis

ce moment non-seulement elle ne contredit jamais son Seigneur, mais elle lui obéit encore dans tout ce qu'il lui plut d'ordonner.

Quant à vous, Messieurs, qui venez d'entendre mon Fabliau, si vous avez des femmes comme celle de Sire Hain, faites comme lui; mais n'attendez pas aussi long-tems.

Dans les Novelle di Sachetti, *t.* 1, *p.* 230; *un mari qui a une femme telle qu'Anieuse, prend de l'humeur un beau jour; il s'arme de pied en cap, met une culotte à terre & propose de même à la Dame de la lui disputer. Le Conte n'est point achevé.*

NOTE.

(*a*, *Il prit une culotte qu'il porta dans sa cour, & proposa à la Dame de la lui disputer...*). C'est probablement notre Fabliau qui a donné lieu à cette expression populaire, usitée de même en Espagne, *elle porte les culottes*, pour désigner une femme devenue la maîtresse.

DU VILLAIN ET DE SA FEMME.

EXTRAIT.

UN Villain qui avait une femme contrariante & acariâtre, faisait couper ses blés. Les moissonneurs fatigués lui demanderent un peu de vin. C'est ma femme qui le garde, leur dit-il, adressez-vous à elle; &, sur-tout, ne manquez pas de lui dire que je vous ai refusés. Ils vont à l'épouse, qui pour contredire son mari, leur en accorde. Mais tout le monde s'étant mis à rire, elle soupçonne qu'on se moque d'elle, prend de l'humeur & s'en retourne. Il y avait un pont à passer; elle tombe dans l'eau. Les moissonneurs aussi-tôt volent à son secours & cherchent au-dessous du pont, en suivant le cours de la riviere: Non, cherchez au-dessus, leur crie le mari: par esprit de contradiction elle aura remonté contre le courant.

Se trouve dans les Instructions du Chevalier de La Tour à ses filles.

Dans les Contes & Facéties du Pogge, *p.* 54.

Dans les Facetiæ Frischlini, *p.* 270.

Dans les Facetie, motti & burle da Lod. Domenichi, *p.* 64.

Dans les Facetie, motti & burle da Chris. Zabata, *p.* 81.

Dans les Convivales Sermones, *t.* 1, *p.* 309.

Dans les Nugæ Venales, *p.* 74.

Dans le Passa Tempo de' Curiosi, *p.* 74.

*Dans l'*Arcadia di Brenta, *p.* 211.

Dans les Divertissemens Curieux de ce tems, *p.* 19.

Dans les Facéties & mots Subtils, *p.* 186.

Dans le Chasse-Ennui, *p.* 318.

Dans les Fables de la Fontaine, *sous le titre de* la Femme noyée.

DU PRUD'HOMME QUI RENVOYA SA FEMME.

Un Prud'homme venait de se marier. C'était par inclination; de sorte qu'extrêmement amoureux de sa femme, il eut pour elle dans les commencemens toutes les complaisances & prévenances possibles, endurant ses caprices & ne voulant jamais la contredire en rien. La Donzelle en abusa. Elle profita de la faiblesse de son mari pour le dominer, se fit maîtresse absolue, ordonna de tout & finit par lui donner des croquignoles.

Il prit, comme il put, pendant un an son mal en patience; mais au bout de ce tems il manda les parens de sa femme, & leur dit: « Voici votre fille que vous » avez eu la bonté de m'accorder. Je crois » que jusqu'à ce jour elle n'a point eu à » se plaindre de moi, & j'en atteste ici

» devant vous ſon propre témoignage ». L'épouſe interrogée & qui ne devinait pas où tendait ce diſcours, rendit juſtice à la vérité, & ſe loua beaucoup de ſon mari. « Je n'en dis pas autant, ajouta-t-il; il » y a un an que je l'ai, & un an que je » ſouffre. J'ai eu la ſottiſe, dans les pre- » miers tems, de lui laiſſer prendre l'em- » pire, parce que je l'aimais: il eſt trop » tard à préſent pour y revenir, & je ne » veux plus être malheureux. La voici, je » vous la rends; vous pouvez l'emmener » avec vous. Malheur à tout mari qui » dès le premier jour ne ſaura pas ſe » rendre maître abſolu chez lui ».



DU PRÉ TONDU.

Aliàs

DE LA FEMME CONTRARIANTE.

EXTRAIT.

UN Payſan riche avait pris pour femme une Demoiſelle de grande naiſſance ; &, ce qui arrive d'ordinaire, il avait lieu de s'en repentir. Elle le faiſait enrager par ſon humeur altiere & impérieuſe, & ſemblait avoir pris à tâche de le contrarier & de le contredire en tout. Un jour qu'il allait viſiter avec elle un pré qu'on venait de faucher & qui lui appartenait : « Voilà » un pré bien fauché, dit-il. Vous vous » trompez, répond-elle ; il n'eſt pas fauché, » il eſt tondu. — Il eſt fauché, vous » dis-je. — Et moi je vous dis qu'il eſt

» tondu «. Sur cela grande dispute. Le mari impatienté, pour la forcer de céder au moins une fois dans sa vie, la frappe d'un bâton qu'il tient ; mais plus il frappe, plus elle crie, il est tondu. De dépit & de colere il lui arrache la langue & demande alors s'il est fauché. Dans cet * état, ne pouvant pas répondre & ne voulant pas céder néanmoins, elle faisait encore aller ses doigts en façon de ciseaux, pour le narguer & comme pour dire, il est tondu. Il vit qu'elle était incorrigible, & s'en alla en la donnant au diable.

---

* *Dans les* Facéties du Pogge, *c'est une femme qui appelle son mari pouilleux. Il la descend dans un puits, liée avec une corde par-dessous les aisselles ; elle continue toujours son invective : enfin, il l'enfonce dans l'eau jusqu'aux yeux ; & elle fait encore aller les deux pouces par-dessus sa tête, comme si elle écrasait quelque chose.*

Se trouve ainsi dans les Facetiæ Frischlini, *p.* 269.

Dans le Trésor des Récréations, *p.* 34.

Dans le Giornate del fuggil'ozzio, *p.* 339.

Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *t.* 2, *p.* 125.

Dans le Chasse-Ennui, *pages* 321 *&* 22, *sont deux histoires pareilles à celle du Fabliau.*



DE LA DAME QUI FUT CORRIGÉE.

Vous qui avez des femmes & qui les laissez devenir maîtresses & prendre trop d'empire, écoutez l'histoire que je vais vous raconter. Elle vous apprendra à réprimer de bonne heure leurs caprices & à les corriger quand elles sortiront du respect & de la soumission qu'elles vous doivent. Ecoutez-moi sur-tout, vous qui déshonorez votre sexe en vous laissant maîtriser par elles.

Jadis vivait dans son château, avec sa femme & une fille qu'il avait eue de son mariage, un riche Seigneur, brave Chevalier & honnête homme, plein de mérite & de bonnes qualités. Mais malheureusement quand il avait épousé sa femme il en était si amoureux, il avait eu pour elle dans les commencemens tant de soumission & de déférence, qu'à la fin, dominé par habitude, il ne pouvait ni parler sans se

voir

voir contredit, ni rien faire ſans être contrecarré.

La fille était un prodige de beauté. On ne parlait que d'elle dans tout le pays à la ronde ; & l'on en parla tant, qu'un jeune Comte du canton, très-puiſſant & d'une haute naiſſance, mais eſtimable par beaucoup de ſens & de raiſon qui valent mieux que richeſſe ; ſurpris de tant d'éloges ſe propoſa de voir la Pucelle & de vérifier ſi elle les méritait.

Le haſard lui procura cette connaiſſance ; & voici comment.

Il était ſorti avec une grande ſuite pour chaſſer. Déjà le ſoleil baiſſait, & l'on était après None *(a)*. Tout-à-coup le ciel ſe couvre, le tonnere commence à gronder, & un orage ſi violent s'annonce que la plupart des gens du Comte ſe diſperſent, & que lui-même, déſeſpérant de pouvoir de regagner ſa cité, ne ſonge, avec quelques-uns de ceux qui étaient reſtés près de lui, qu'à chercher au plutôt un abri. Un chemin creux que lui offre ſa bonne fortune le conduit à un verger, d'où il

apperçoit un château bien bâti qu'il gagne au grand galop.

Le Seigneur était sur son perron. Dès qu'il voit les Chevaliers, il va poliment au-devant d'eux & les salue ; c'était le pere de la Belle dont je vous ai parlé. Le Comte l'ayant prié de vouloir bien pour un instant lui donner asile : « Hélas! Sire, » répondit-il d'un air humilié, je me fe- » rais dans tous les tems, & dans ce mo- » ment-ci particuliérement, le plus grand » plaisir de recevoir un homme comme » vous ; mais je n'ose le prendre sur » moi — Vous ne l'osez! & peut-on » savoir, Sire, ce qui vous en empêche? » — Je ne suis pas le maître ici, puis- » qu'il faut vous l'avouer : c'est ma fem- » me qui regle & qui ordonne tout ; & il » suffirait que je vous eusse prié d'entrer, » pour qu'elle vous fermât la porte. Com- » ment! morbieu, vous n'êtes pas le » maître chez vous, reprit le Comte ; & » vous avez barbe au menton! — Il est » trop tard à présent pour le tenter. Je me » suis laissé dominer d'abord ; l'habitude » d'obéir est prise, en voilà pour la vie.

» Mais je puis jouir de la satisfaction de
» vous voir, si vous daignez, & je vous
» en supplie, seconder une ruse innocente.
» Je vais entrer chez ma femme, suivez-
» moi; vous me demanderez asile, je
» vous le refuserai; & c'en sera assez
» pour qu'elle vous fasse l'accueil que vous
» méritez ».

Le Comte ne put s'empêcher de rire de cette naïve proposition. Il suivit cependant le conseil du Châtelain, & les choses se passerent comme on l'en avait prévenu. Le mari n'eut pas plutôt refusé, que la Dame, lui imposant silence d'un ton de mépris, alla au-devant du Comte & le pria d'entrer avec tout son monde. L'époux qui voulait recevoir avec distinction l'étranger & qui n'avait pour cela d'autre ressource que de continuer son premier stratagême, pria, d'un air de mécontentement, sa femme de n'aller pas au moins prodiguer à un inconnu son bon vin, ni sa volaille, ni le poisson de son vivier, ni le gibier de son parc. « Sur-
» tout que notre fille, ajouta-t-il, ne pa-
» raisse point ici. Belle comme elle est, il

» ne ferait pas fage de l'expofer aux re-
» gards de ce jeune homme ; qu'elle refte
» dans fa chambre & mange avec les Pu-
» celles *. Taifez-vous, répondit la fem-
» me, vous êtes un fot. Ce jeune homme
» mangera avec ma fille, & on lui fervira
» tout ce qu'il y a de meilleur, parce
» que je le prétends ». En conféquence elle donna ordre qu'on chafsât, qu'on pêchât, & fit dire à fa fille de s'habiller promptement & de defcendre.

* Femmes de chambre.

Peu de tems après, parut la jeune perfonne, avec un éclat & une majefté qui interdirent le Comte. Il la prit par la main & la fit affeoir à fes côtés. A table il fe mit auprès d'elle; & quoique le repas fût excellent & qu'il eût grand faim, il s'occupa bien moins du plaifir de manger que de celui de la voir. Enfin Amour l'enflamma tellement qu'il réfolut de l'époufer, & qu'après le fouper, quand on eut ri quelque tems & que le fruit fut fervi *(b)*, il la demanda aux parens.

Le pere, enchanté de cette propofition, fe hâta bien vîte, pour la faire agréer à fa femme, de prendre la parole & de refufer

son consentement. Il répondit modestement que sa fille, malgré quelque fortune & de la naissance, n'était point faite pour un époux d'un rang si distingué. « Sire Comte, reprit la femme, ne faites point d'attention aux discours de ce „ nigaud qui n'ouvre la bouche que pour „ dire une sottise. Je vous donne ma „ fille, moi, & vous l'épouserez quand „ il vous plaira ». En même tems elle offrit pour dot, de l'or & de l'argent, avec des étoffes & différens joyaux ou vases précieux qu'elle avait dans ses coffres. Le Comte la remercia, se prétendant trop heureux de trouver tant de beauté; & il ne voulut rien recevoir. Qui peut rencontrer une bonne femme est très-riche, dit-il; & pauvre est le riche qui la prend mauvaise. Il demanda seulement que la cérémonie fut fixée au lendemain matin; & passa la nuit, occupé tantôt de son aventure & de son amour, tantôt de l'humeur impérieuse de cette mere & de la conduite qu'il devait tenir, si la fille, ce qui était probable, lui ressemblait.

Le lendemain il épousa la Demoiselle,

&, dans le dessein où il était de l'emmener avec lui, il alla ensuite donner des ordres pour son départ. Le pere profita de ce moment d'absence pour féliciter sa fille sur son bonheur. Il l'exhorta sur-tout à s'en rendre digne par une douceur & une complaisance sans bornes envers son mari. Mais la mere la tirant à part : « Ma fille, „ lui dit-elle, je n'ai plus qu'une leçon „ à te donner. Tu as un mari amou- „ reux ; pour une femme c'est une for- „ tune. Veux-tu être heureuse ? Tâche de „ le dominer dans ces premiers momens ; „ en voilà pour la vie. Essaie ensuite de „ le contredire en quelque chose, ac- „ coutume-le à t'obéir, prends le ton „ qui ordonne : en un mot tu vois ce que „ je suis, fais comme moi „. La fille le promit, & il y avait déjà long-tems qu'elle se l'était proposé ; mais le Comte de son côté venait de se proposer aussi d'y mettre bon ordre.

Lorsqu'il fut rentré, on lui parla encore de la dot. Sur son nouveau refus on le pria d'accepter au moins deux levriers dressés & un beau cheval qu'on lui amena *(c)*.

Il les reçut par reconnaissance, comme un présent de l'amitié; & partit avec son épouse & tout son monde, monté sur le cheval qu'il venait de recevoir, & suivi des deux levriers qu'on menait en lesse.

A une lieue de là environ, un lievre partit sous ses yeux. Aussi-tôt il fait lâcher les chiens & leur crie, *apporte*. Les levriers s'élancent, mais l'instant d'après il les voit revenir sans lievre. Alors il descend de cheval, & sans dire mot leur abbat la tête à tous les deux. Pendant ce tems son cheval qui se sent libre, veut s'échapper. Il lui crie, *arrête;* l'animal fuit toujours; on court après, on le ramene; & le Comte, sans parler plus que la premiere fois, lui tranche le cou comme aux levriers & remonte sur un autre (*d*).

Si la Dame fut choquée de ce procédé, je vous le laisse à penser. Elle murmura tout haut; & d'un ton fort aigre représenta au Comte que s'il n'avait point daigné épargner ces animaux par égard pour elle, il le devait au moins par respect pour les personnes dont ils étaient un don. A ces reproches celui-ci se contenta de ré-

pondre froidement : Madame, quand j'ordonne, je veux être obéi! Puis il continua sa route.

Son abscence avait jetté l'allarme au château. Ses Barons & ses Vavasseurs s'y étaient rendus pour savoir de ses nouvelles & l'attendre ; & déjà ils commençaient à s'inquiéter. Dès qu'on le vit arriver, tous allerent à sa rencontre jusqu'au pont-levis, & ils lui demanderent quelle était cette belle Dame qu'il amenait. C'est ma femme, que je viens d'épouser, répondit-il ; je vous prie d'assister aux nôces que je vais faire. Ils le féliciterent d'avoir si bien choisi, & saluerent respectueusement la Dame.

Entré chez lui, le Comte fit venir son Maître-Queux *(e)* auquel il ordonna un repas splendide, avec différentes sauces recherchées dont ils convinrent ensemble. Mais la Comtesse qui voulait absolument essayer son pouvoir & qui en épiait l'occasion, ayant appellé le Queux, quand il sortit, pour savoir de lui quels ordres il venait de recevoir, elle lui en donna d'autres entiérement contraires, & com-

manda d'accommoder tout à l'ail. „ Ma-
„ dame, je n'oserais, répondit le Ser-
„ viteur; j'ai trop peur de déplaire à mon
„ maître, il n'aime pas qu'on lui manque.
„ Apprends, répliqua-t-elle, que,
„ si tu veux rester ici, tu ne dois plus
„ obéir qu'à moi seule, ni suivre désor-
„ mais d'autre volonté que la mienne. —
„ Madame, je vais m'y soumettre, puis-
„ que vous l'ordonnez, mais j'espere de
„ votre bonté que vous ne voudrez pas
„ me causer du chagrin vis-à-vis de Mon-
„ seigneur „.

Cependant on *corna* l'eau : tout le monde se mit à table, & le Comte vit, avec un grand étonnement, ses ordres changés & tous les ragoûts qu'il avait ordonnés, devenus ragoûts à l'ail. Il feignit, ainsi que les convives, de ne pas s'en appercevoir. Mais quand il se vit seul avec son épouse il fit appeller son Maître-Queux, & lui demanda pourquoi il avait eu l'audace de lui désobéir. „ Ah! Monseigneur,
„ répondit le Villain en se jettant à ge-
„ noux, c'est Madame qui l'a voulu; la
„ voici, demandez-lui vous-même,

„ je n'ai pas osé la contredire „.

Le Comte n'était pas homme à perdre son tems en réprimandes. Il prit un bâton & en donna au fricasseur un tel coup qu'il lui fit sauter un œil ; après quoi il lui ordonna de sortir sur le champ de sa terre, sous peine d'être pendu le lendemain, s'il l'y trouvait. Et vous, Madame, dit-il ensuite à la Comtesse, qui vous a conseillé ce beau coup de tête ? Elle nia d'abord que personne lui eût parlé. Cependant lorsqu'elle se vit pressée, soit qu'elle crût s'excuser en rejettant la faute sur un autre, soit que ce bâton l'eût déconcertée, elle avoua une partie des conseils qu'à son départ lui avait donnés sa mere, & pria le Comte de lui pardonner sa faute. C'est ce que je ferai, reprit-il ; mais auparavant je veux que vous puissiez vous en ressouvenir. Et aussi-tôt, avec la même arme qui avait servi pour le Cuisinier, il lui imprima sur le dos son pardon si vigoureusement qu'on fut obligé de la porter au lit. Elle y resta plusieurs jours ; pendant lesquels rien ne lui fut refusé de ce dont elle avait besoin ; mais

aussi depuis ce moment jamais on ne vit femme plus souple & plus obéissante *(f)*.

Écoutez maintenant comment fut changée celle du Prud'homme.

Il y avait trois mois qu'elle était séparée de sa fille, lorsqu'il lui prit envie d'aller la voir. Elle eut soin d'en faire prévenir son gendre ; & partit, pompeusement escortée par six Chevaliers ; derriere lesquels marchait le bon Châtelain auquel par grace on avait bien voulu permettre de suivre. Le Comte vint au-devant de la troupe. Il fit toute sorte de caresses à l'époux, l'embrassa vingt fois, le combla d'amitiés : mais pour la femme, à peine parut-il s'appercevoir de son arrivée.

Quand on fut entré dans la salle, il envoya ordre à la Comtesse de paraître. Elle descendit sur le champ. Néanmoins quelque joie qu'elle eût de voir sa mere, ce qu'il lui en avait coûté par rapport à elle l'empêcha de la lui témoigner. Ainsi elle se contenta de la saluer, & alla embrasser son pere auprès duquel le Comte lui fit signe de s'asseoir. La mere, peu accoutumée à de pareilles humiliations,

ne ſavait trop quelle contenance tenir. A ſouper on la plaça avec ſes ſix Chevaliers à une table ſéparée qui fut ſervie d'une maniere très-frugale. Le Prud'homme, pendant ce tems, mangeait à celle de ſon gendre où rien ne manqua, bonne compagnie, bons vins & Clairet (g). Le repas fini & les nappes ôtées, on rit & on s'amuſa, juſqu'à ce qu'enfin le fruit parut; après quoi chacun ſe retira pour dormir.

Mais tout ce que venait de faire le Comte pour ſon beau-pere ne lui ſuffiſait pas encore. Il ne pouvait ſonger ſans chagrin au ſort de cet honnête homme que ſa méchante femme rendait depuis ſi long-tems malheureux, & pendant la nuit il s'occupa du projet de l'affranchir de ce triſte joug. Dès qu'il fut jour il le fit prier de deſcendre. „ Sire, dit-il, j'ai fait préparer un „ arc & des filets, mes gens ſont prévenus „ & vous attendent, allez vous amuſer „ dans le parc & nous tuer du gibier; „ je ferai pendant ce tems compagnie „ aux Dames „. Le Prud'homme y alla, tout le monde le ſuivit, & il ne reſta au château

château que quatre grands Sergens, forts & vigoureux, avec lesquels le Comte entra chez sa belle-mere. « Madame, dit-il, „ J'ai une question à vous faire & je „ viens vous prier d'y répondre. -- Volontiers, Sire, si j'en suis capable. --- „ Dites-moi pourquoi vous vous plaisez „ sans cesse à humilier & à contredire „ votre mari ? Car enfin vous n'ignorez „ pas que votre devoir est de l'aimer, de „ le respecter & de lui obéir. -- Sire, „ c'est qu'il est né sans esprit, & que si „ je le laissais le maître, il ne ferait que „ des sottises. -- Oh ! j'en soupçonne une „ autre raison, & veux savoir si je me „ trompe. . . . . . .

La décence ne me permet pas d'en traduire davantage. Je préviens aussi que par le même motif j'ai changé le dernier mot du titre, qui, dans l'original, annonce crûment l'endroit que je supprime. Le Conte finit par représenter la mere douce & complaisante envers son mari, autant qu'elle avait été jusques-là méchante & impérieuse; & il ajoute :

Que celui qui a une bonne femme la

chérisse & l'honore ; mais bénis soient les maris qui les corrigeront quand ils en auront de mauvaises ; & honnis ceux qui s'en laisseront maîtriser.

Dans les Piacevole notti di Straparola, *pag. 215, note 8, L. 2, se trouve un Conte formé de celui-ci, & de celui de* Sire Hain, *qu'on a lu plus haut. Deux freres ont épousé deux sœurs. L'un au sortir de l'église présente, quand il est rentré chez lui, une culotte avec deux bâtons à sa femme, & lui propose de disputer à qui en restera le maître. Elle convient que ce doit être lui. Il la mene ensuite à son écurie, sous prétexte de voir ses chevaux ; il en trouve un qui est rétif, le bat & enfin le tue. La femme profite de cette leçon, & le mari n'a plus qu'à se louer de sa douceur & de son obéissance. L'autre frere débute bien différemment. Amoureux de sa Moitié, il lui laisse prendre l'empire, & finit, comme le Châtelain du Fabliau, par être malheureux. Enfin, il va consulter son frere, qui lui raconte la maniere dont il s'y est pris. De retour chez lui, le nigaud mene sa femme à l'écurie & tue un cheval en sa présence ; il lui présente ensuite deux*

bâtons & une culotte; mais elle lui rit au nez; & tout le fruit qu'il retire de son équippée, c'est d'avoir un cheval de moins.

Ce Conte se trouve aussi dans le Novelliero Italiano, *t.* 4.

NOTES.

(*a*, *Le soleil baissait, & l'on était après None.*) Quoiqu'on eût vu en France, sous Clovis, sous Pépin & sous Charlemagne, des clepsidres ou horloges à eau qui sonnaient les heures; quoique le Moine Gerbert, l'an 999, eût renouvellé, dit-on, ce prodige d'une autre maniere & par le moyen de roues; enfin, quoique dans les *Usages de l'Ordre de Citeaux*, compilés vers l'an 1120 *, il soit fait mention d'horloge sonnante; cependant l'usage de cette belle & utile machine ne s'était point multiplié: & l'on ne connaissait d'autre division du tems que celle de douze heures pour le jour, & de douze heures pour la nuit, à la maniere des Anciens. On conçoit aisément qu'avec une pareille division les heures ne pouvant être, comme les nôtres, invariables & isochrones, elles devenaient nécessairement entr'elles ou plus longues ou plus courtes,

* *Com. sur la Regle de S. Ben.* par D. Calmet.

selon les saisons. Ainsi dans le Fabliau, l'expression *après None* signifie qu'il s'était déjà écoulé les trois quarts du jour, ou neuf heures des douze.

La premiere horloge usuelle qu'on ait vue à Paris [1], est celle qu'en 1370 Charles V plaça dans une des tours du Palais, qu'on nomma pour cette raison la Tour de l'Horloge. Elle fut faite par un Allemand, nommé de Vicq, que le Monarque attira en France & qu'il logea dans la tour avec six sous parisis d'appointemens par jour.

[1] *Sauv. Hist. de Paris, t. 3.*

(*b, Après le souper quand on eut ri quelque tems & que le fruit fut servi.*) L'usage dans tous les repas était de commencer par se laver les mains. Lorsque nos Poëtes font la description d'un festin, leur expression ordinaire est, *on lava, puis on s'assit.* Cette cérémonie chez les Grands s'annonçait au son du cor; on en voit la preuve dans le Fabliau: ou au son d'une cloche; coutume qui subsiste encore dans les Couvens & les maisons opulentes, pour annoncer le couvert & le dîner.

Après le service des viandes, c'est-à-dire, après ce que nous appellons entrées, rôti & entremets, on sortait de table pour se laver les mains une seconde fois, comme chez les Romains de qui paraît être venu cet usage. Les

domestiques desservaient pendant ce tems ; ils enlevaient une des nappes & apportaient les confitures (qu'on nommait *Épices*) & les vins composés. *Levatis mensis, lotisque manibus & speciebus datis, abiit Rex*[1].

[1] *Marté Coll. t. V, col.* 357.

> *ôter*
> Après mengier sont les napes ceuillir,
> *Les*
> Cil Sénéchal portent par-tout le vin.
>
> *Rom. Manusc. de Garin.*

Ce qui explique cette façon de parler si commune dans nos Historiens, *après le vin & les épices*, pour exprimer la fin du repas.

A ce moment, fait pour la gaieté, commençaient les devis plaisans & joyeux propos ; car encore une fois dans ce bon vieux tems on aimait beaucoup à rire.

> Après manger si ont déduit
> De paroles, puis si ont fruit.

C'était alors que les Ménétriers venaient réciter leurs Fabliaux, lorsqu'on admettait leur présence ; c'est après avoir mangé que dans le Roman d'*Alexandre* Philippe-Auguste fait venir le Poëte Helinand qui lui chante le combat des Géants & des Dieux. Dans la suite on donna aux convives des représentations de

pantomimes, des ſpectacles à machines qu'on appella pour cette raiſon *Entre-mets.*

Les fruits, quand c'était la ſaiſon, ſe ſervaient après les *Epices ;* mais ce ſecond deſſert, qui n'avait qu'un tems, ſe regardait comme un hors-d'œuvre paſſager, & n'était point cenſé devoir faire partie du repas.

Mangé *ôter*
Mangié ont, les napes font traire,
Amuſé *réjoui*
Déduit ſe ſont & envoiſié ;
couché
Le fruit ont ; puis ſe ſont coichié.

On retrouve dans le Conte une partie de ces uſages. Quant aux uſtenſiles de table, le paſſage ſuivant prouve qu'ils étaient les mêmes que les nôtres, aux fourchettes près qu'on n'y voit point.

nappes
Tables miſes & doubliers,
Couteaux, ſaillieres, & cuillers,
hanaps *aſſiettes*
Coupes, henas, & eſcuelles
D'or & d'argent . . . .[1]

Rom. de Parth. de Blois.

Il ſera parlé plus au long des uſages des repas & des uſtenſiles de table & de cuiſine dans l'Ouvrage ſur la *Vie privée des Français.*

(*c*, *On le pria d'accepter deux lévriers dressés & un beau cheval.*) J'ai déjà remarqué ailleurs que c'étaient-là les présens les plus galans que l'on pût faire. François. Ier, qui fut un vrai Chevalier & qui en eut tous les goûts & la conduite, disait que le plus pauvre Gentilhomme de France pouvait très-bien recevoir son Roi, s'il avait à lui montrer un beau cheval, un beau chien & une belle femme '. La Noblesse de ce tems était si passionnée pour la chasse que les Seigneurs de la premiere Croisade emmenerent avec eux en Asie des chiens & des oiseaux dressés, & que l'autorité ecclésiastique fut obligée de les leur interdire. Ce goût était commun au Clergé comme aux Laïcs. Un Synode provincial d'Auch '', tenu l'an 1303, défend aux Archidiacres d'avoir, dans les visites qu'ils feront du Diocese, plus de cinq chevaux & cinq valets, & sur-tout de conduire avec eux des chiens & des oiseaux.

' *Brant. Dam. Gal. p.* 385.

'' *Hist. de l'Abb. de S. Germ. p.* 98.

(*d*, *Lui tranche le cou comme aux lévriers & remonte sur un autre.*) *Dans le* Journal de Paris, *31 Juillet 1777, un pere prétend avoir ainsi corrigé son fils, dont le caractere annonçait déjà dès l'enfance beaucoup d'indocilité. Il le conduit dans la campagne où se trouve un Garde-chasse qui, avec des menaces & des coups, dressait un chien. L'animal n'obéissant*

pas, le Garde le tue d'un coup de fusil ; & ce spectacle, dit l'Auteur, *fit une telle impression sur l'enfant qu'il fut depuis docile.* Je doute que, malgré son prétendu succès, ce moyen soit jamais adopté par nos maisons d'éducation.

Dans la Bibliotheque de Cour, *t. 5, p. 186, une femme a eu un premier mari avec lequel elle s'est conduite comme la mere de notre Fabliau. Elle épouse, en secondes nôces, un Officier qui la mene à la campagne & qui en sa présence tue, de même que le Comte, son chien & son cheval. Cet exemple la corrige.*

(*e, Son Maître-Queux.*] Chef des cuisines. Nos Rois avaient, parmi les grands Officiers de leurs Maisons, des *Grand-Queux*. Cet Office fut supprimé en 1490.

(*f, Avec la même arme qui avait servi pour le Cuisinier, il lui imprima sur le dos son pardon si vigoureusement qu'on fut obligé de la porter au lit.*) Après tout ce qu'on a lu jusqu'ici sur les mœurs galantes de ces siecles & sur les honneurs respectueux rendus par tout aux Dames, la brutalité du Comte doit paraître une chose bien choquante. Mais j'ai déjà observé que ces mêmes femmes, idolâtrées en public, juges souveraines des Cours-d'Amour & maîtresses absolues de leurs amans,

étaient en même tems dans leur domestique des épouses complaisantes & soumises, qui venaient tenir l'étrier à leur mari quand il descendait de cheval, & qui le servaient à table dans les jours d'appareil.

J'ajouterai ici que ce traitement odieux, employé par le Comte, & contre lequel le cri public & la loi même s'éleveraient aujourd'hui, était alors une des corrections en usage & permises aux époux '. Plusieurs anciennes Chartes de Bourgeoisie leur en accordent formellement le privilege. Un mari pouvait impunément, non-seulement battre sa femme, mais encore la blesser; pourvu que ce ne fût point avec un fer émoulu, pourvu qu'il ne lui eût brisé ni cassé aucun membre '', & que *la blessure ne passât point les bornes d'une correction* '''.

Ce droit de battre, les peres en jouissaient aussi-bien que les maris; & ils le conservaient sur leurs enfans, même après l'émancipation des garçons & le mariage des filles : ce qui me ferait croire que c'était un reste du droit de vie & de mort que les Gaulois avaient sur leurs femmes & sur leurs enfans ''''. A Bordeaux, ce droit de vie & de mort subsistait encore pour les maris dans le XIV siecle '''''. Les Statuts de la Ville portaient même que si un mari,

' *Du Cange*, *au mot* Flagellatio.

'' *Ord. des Rois de Fr. t. XII, p.* 541, *& Beaum. p.* 292.

''' *Ordon. t. XII, p.* 492.

'''' *Aimoin, Préf. p. x.*

''''' *Chron. Bourd. par Tillet, p.* 27.

transporté de colere ou de l'impatience de la douleur, tuait sa femme, pourvu que solemnellement il jurât en être de bon cœur repentant,
Ib. v° *il serait exempt de toute peine* [1].

Dans le Fabliau du *Villain Médecin*, on a vu, comme dans celui-ci, une femme battue; mais dans l'un & dans l'autre Conte on ne les voit point se plaindre, ni implorer la vengeance de leurs parens, ni songer à se retirer auprès d'eux. L'une pleure, l'autre obéit; soumission qui annonce l'aveu d'un droit reconnu. Il en est de même *de la femme qui voulut éprouver son mari.* La mere, quand elle vient voir sa fille, loin de s'emporter contre son gendre, la félicite au contraire d'en avoir été quitte pour une saignée. Telles ont été pendant long-tems les mœurs en France, puisqu'il faut le dire; & c'est-là une de ces remarques importantes qu'on est tout étonné de trouver omises chez nos prolixes Historiens.

Bouchet (*Sérées*, *p.* 87) parle d'un mari qui avait une méchante femme, & qui chaque fois qu'elle criait la faisait mettre dans un berceau & bercer jusqu'à ce qu'elle se tût; ce qui finit, dit-il, par la rendre fort douce. Il ne s'agit plus là de bâton; les mœurs étaient déjà changées.

L'aventure du Fabliau a été mise en Comédie, sous le titre de la Peau de Bœuf, *& imprimée, en 1710, à Valenciennes. Le mari, obligé d'en venir au remede du Comte, fait fustiger jusqu'au sang & envelopper ensuite sa femme dans une peau de bœuf saupoudrée de poivre & de sel, où on la tient jusqu'à ce qu'elle ait promis d'obéir en tout aveuglément. Depuis ce jour-là il n'a plus qu'à se louer de son mariage. L'Auteur, dans sa Préface, donne cette Historiette comme arrivée trente ans auparavant en Allemagne.* Multa renascentur quæ jam cecidere.

Les Novellistes Italiens ont fait aussi à notre Conte quelques changemens. Ils supposent qu'un mari, ayant une méchante femme, va consulter, selon les uns Salomon, selon d'autres un Hermite du Mont Saint-Ange, pour apprendre les moyens de la soumettre. On lui dit d'aller au Pont aux Oies. *En revenant il rencontre un Muletier qui passait un pont avec ses mulets. L'un de ces animaux, rétif & ombrageux, refusait d'avancer; le Conducteur emploie le bâton & à force de coups l'oblige de suivre. Ce pont était le Pont aux Oies.*

Se trouve dans Bocace, *9 Journ. 9 Nov.*
Dans Sansovino, *6e Journ. 5 Nov.*

Dans les Facérieuſes Journées, *p.* 99.
Et dans Pécorone, *5 Journ.* 2 *Nov.*

Chez nos Conteurs Français, c'eſt un mari qui, dès le premier jour de ſon mariage, caſſe le bras à ſa femme. Elle eſpere que ce qu'il lui en coûtera pour la faire guérir le rendra plus modéré. Il fait venir un Chirurgien. Celui-ci demande 100 livres : tenez, Monſieur, dit le mari, en voilà 200 ; c'eſt pour le premier bras que je caſſerai. On trouve ce Conte dans mille endroits.

(*g*, *Bons vins & Clairet.*) Il y avait pluſieurs ſortes de ces vins préparés qu'on ſervait après les viandes, comme je l'ai dit plus haut. 1°. les *Vins cuits*, qui ſont encore en uſage dans quelques Provinces, & qui ont conſervé le même nom : 2°. Ceux auxquels on ajoutait le ſuc de quelque fruit ; tels que le *Moré*, fait avec du jus de mûre : 3°. Ceux qu'on aſſaiſonnait avec du miel, comme le *Nectar*, le *Médon*, &c ; le Médon, le Moré & le *Vin Cuit* ſe trouvent mentionnés dans les Capitulaires de Charlemagne *de Villis* : 4°. Ceux où l'on faiſait infuſer des plantes médicinales ou aromatiques & qui prenaient leur nom de ces plantes : *Vins d'Abſinthe*, de *Myrthe*, d'*Aloès* &c. Le Roman de *Floimont* les appelle *Vins herbez* : 5°. Enfin ceux

dans lesquels, outre le miel, il entrait des épices. On appellait ces derniers du nom général de *Pimens*. C'étaient les plus estimés de tous. Nos Auteurs n'en parlent qu'avec délices. Il eût manqué quelque chose à une fête ou à un repas, si on n'y eût point servi du Piment : & l'on en donnait même aux Moines dans les Couvens à certains jours de l'année. Le *Clairet* ou *Claret* était une sorte de piment, & se faisait de même, mais avec du vin clairet.

Quant à cette préférence donnée au miel dans la confection des vins assaisonnés, tandis qu'on avait le sucre, qui n'était pas plus rare que les aromates & qu'on tirait de même de l'Asie, j'avoue que j'en ignore la raison. Et ce n'était point, comme on pourrait le croire, la différence du prix qui avait déterminé ce choix : un pareil motif n'eût influé tout au plus que sur le peuple ; il fallait que le goût y entrât pour quelque chose. Notre Hipocras, que bien des gens estiment encore, est un Piment.

Les Juges, auxquels il n'était pas permis alors de rien recevoir des plaideurs pour juger leurs procès, pouvaient accepter d'eux, après la sentence, un présent de ces vins, ou bien quelque paquet de confitures ou épices. Sain

Louis fixa la quotité de ces préſens à la valeur de dix ſous pariſis dans une ſemaine ; Philippe-le-Bel, à ce que le Juge pouvait dans un jour conſommer chez lui ſans dégât ni gaſpillage. En 1402, les Magiſtrats firent une taxe de ces dons volontaires & les exigerent comme le ſalaire de leur travail. Dans la ſuite ils les perçurent en argent ; mais le nom d'*Epices* reſta, & tout le monde ſait qu'il ſubſiſte encore.

Nos Rois avaient dans l'état de leur Maiſon un Officier qui portait le titre d'*Epicier*.



** BÉRANGER.....

JE vous ai dit depuis deux ans tout ce que je ſavais de Contes & de Fabliaux. Je ne veux plus en faire qu'un ſeul, c'eſt celui de Beranger.....; le voici, écoutez-moi.

En Lombardie, pays, comme vous ſavez,

Où la gent n'eſt gaires hardie,

vivait un Chevalier, reſté veuf avec une fille unique. Il s'était endetté & avait eu recours à un uſurier; mais cette reſſource paſſagere n'avait fait, comme il arrive d'ordinaire, que le mettre encore plus mal à ſon aiſe: de ſorte que bientôt hors d'état de s'aquitter vis-à-vis de ſon créancier nouveau, il ſe vit réduit à lui offrir pour ſon fils ſa fille en mariage. L'offre fut acceptée. La Demoiſelle épouſa le fils du Villain; & c'eſt ainſi que les bonnes races s'aviliſſent, que Chevalerie dégénere, &

qu'à de braves hommes ſuccédent des générations de gredins qui ne ſavent plus aimer qu'or & argent.

Pour en revenir au pere, comme il rougiſſait dans ſon ame de cette alliance qui allait d'ailleurs tâcher la naiſſance de ſes petits-fils (*a*), il arma de ſa main ſon gendre Chevalier (*b*). Fier de ſon nouveau titre, celui-ci dès ce moment ſe crut un héros. Chaque jour il parlait de ſa nobleſſe & ſe moquait des Villains. Ce n'était plus, & à table ſur-tout, que propos de Tournois, d'armes & de combats. Il eſpérait par-là donner de lui une grande idée à ſa femme; mais il s'apperçut qu'il n'avait réuſſi, au contraire, qu'à s'en faire mépriſer davantage. Alors, pour lui en impoſer avec quelque ſorte de vraiſemblance, il déclara que, honteux d'avoir ſi longtems laiſſé l'Amour enchaîner ſa valeur, il allait enfin montrer quel époux elle avait, & lui promit avant peu, s'il pouvait rencontrer quelque ennemi, des proueſſes telles que tous ſes parens enſemble n'euſſent même jamais oſé en imaginer de ſemblables.

Le lendemain il ſe leva de bonne heure ; il ſe fit apporter des armes toutes neuves & bien luiſantes, monta ſur un grand Dextrier * & ſortit fiérement. L'embarras était de ſavoir où il irait dans cet équipage & comment il s'y prendrait pour ſe donner vis-à-vis de ſa Moitié la réputation d'un preux Chevalier. Aſſez près de là heureuſement était un bois. Il s'y rend au galop, attache ſon cheval ; puis après avoir bien regardé autour de lui s'il ne voit perſonne, il ſuſpend ſon écu à une branche sèche, & avec ſa belle épée frappe deſſus à grands coups pour le briſer. Il rompt de même ſa lance en pluſieurs tronçons : après quoi il revient chez lui ; ſon écu, tout découpé, pendu au cou (*c*).

* Cheval de bataille.

La femme, quand il deſcendit de cheval, ſe préſenta pour tenir l'étrier. Il lui ordonna de ſe retirer ; & en lui montrant ces armes fracaſſées, les prétendus témoins de ſa victoire, il ajouta d'un ton mépriſant que toute ſa famille dont elle était ſottement ſi fiere, n'eût jamais, réunie enſemble, ſoutenu l'aſſaut terrible qu'il venait ſeul d'eſſuyer. Elle ne répondit rien

& rentra ; aſſez ſurpriſe cependant de voir un écu fracaſſé comme au ſortir d'un Tournois, tandis que le Cavalier & le cheval n'avaient pas même reçu une égratignure.

La ſemaine ſuivante notre Héros ſortit encore, & avec un pareil ſuccès. Il eut même l'inſolence cette fois-là, lorſqu'à ſon retour la Dame vint ſelon ſa coutume l'aider à deſcendre, de la repouſſer avec le pied ; comme ſi elle n'eût pas été digne de toucher un homme tel que lui. Cependant le cheval était rentré tout auſſi frais preſque que quand il était parti ; l'épée qui n'était que breches, n'avait pas une ſeule goutte de ſang ; & le heaume, ainſi que le haubert, n'offrait pas même l'apparence d'un coup. Tout cela inſpira de la défiance à l'épouſe. Elle eut des ſoupçons violens ſur ces combats incroyables ; & pour ſavoir à quoi s'en tenir, elle ſe fit faire en cachette des armes de Chevalier, réſolue de ſuivre ſon mari quand il ſortirait, & ſi elle le pouvait, de ſe venger de lui à plaiſir.

Il retourna bientôt au bois pour aller

expédier, disait-il, trois Chevaliers qui avaient osé le provoquer au combat. L'épouse le pressa de se faire accompagner de quelques Écuyers armés, ne fût-ce qu'afin d'empêcher la trahison. Il n'avait garde vraiment d'y consentir, & répondit qu'il se sentait assez sûr de son bras pour ne pas craindre trois hommes, & même davantage, s'ils avaient l'audace de se présenter. Dès qu'il fut parti, la Dame s'arma promptement, elle vêtit un haubert, ceignit une épée, laça un heaume sur sa tête (*d*), & montant à cheval, galoppa après le fanfaron.

Il était déjà dans le bois où, avec un vacarme épouvantable, il fracassait à tour de bras son nouvel écu. Le premier mouvement de l'épouse fut de rire; mais elle avait besoin d'un prétexte pour lui chercher une querelle, & l'apostropha ainsi: « Vassal, de quel droit viens-tu ici couper » mes arbres & par un bruit effroyable » troubler ma marche? C'est donc afin de » pouvoir me refuser une satisfaction, » que tu brises ton écu? Poltron que tu es, » maudit soit celui qui ne te méprisera

» pas autant que moi! Je t'arrête ici pri-
» ſonnier; ſuis-moi à l'inſtant dans mes
» priſons où tu vas pourrir ».

Jamais peur n'égala celle que reſſentit à ces paroles le pauvre Chevalier. Il ſe voyait pris ſans pouvoir échapper, & ne ſe ſentait point le courage de combattre. Si un enfant fût venu dans ce moment lui arracher les deux yeux de la tête, il n'eût oſé s'en défendre. L'épée lui tomba des mains; il demanda grace, & promit de n'entrer de ſa vie dans le bois; offrant même, s'il y avait fait quelque dommage, de le réparer au centuple. — « Ame baſſe, qui crois que
» de l'argent peut fléchir la colere d'un
» brave homme, je vais t'apprendre un
» autre langage. Il faut, avant de ſortir
» d'ici, que notre querelle ſe décide par
» les armes. Vîte à cheval, & ſonge à te
» bien défendre; car je ne fais jamais de
» quartier, & t'annonce d'avance que ſi
» tu es vaincu, ta tête vole à l'inſtant de
» deſſus tes épaules ». En même tems elle lui déchargea ſur le heaume un grand coup d'épée. Le malheureux tout tremblant répondit qu'il avait fait vœu à Dieu de

ne jamais se battre, & demanda s'il n'y avait pas un autre moyen de réparer ses torts. On ne lui en offrit qu'un seul.

Ici je me vois forcé d'interrompre mon récit pour réclamer l'indulgence de mes Lecteurs. Me pardonneront-ils de dire que la belle guerriere propose au Chevalier de venir embrasser ce qu'on ne baise gueres ordinairement ; & que le poltron s'y soumet ; que l'une descend & présente sans voile l'objet du baiser, tandis que l'autre ôtant son heaume (e), s'avance un genou en terre, pour sa respectueuse cérémonie qui lui fait faire une remarque & une réflexion bien singuliere.

Quand il se fut relevé, il prit la liberté de demander le nom de son vainqueur. — « Eh ! que t'importe ce nom ? Je veux » bien ne pas te le cacher, au reste, tout » bizarre qu'il est, & quoique je sois le » seul de ma famille qui l'aie porté. Je » m'appelle Béranger......, & c'est moi » qui fais honte aux poltrons «. A ces mots la Dame remonta sur son cheval & disparut.

Sur sa route se trouvait le logis d'un

Chevalier qui depuis long-tems amoureux d'elle, l'avait en vain souvent priée d'amour. Jusques-là elle l'avait toujours rebuté. Mais elle entra chez lui, en revenant, pour lui dire qu'elle acceptait enfin ses vœux, & l'emmena même en croupe.......

Peu de tems après, le mari rentra, affectant à son ordinaire une contenance assurée, quoiqu'il eût peine à cacher son humiliation. Ses gens lui demanderent quel était le succès de son nouveau combat. « Je vais donc enfin jouir du repos, leur » dit-il; ma terre est purgée pour tou- » jours des brigands qui la ravageaient ».

Lorsqu'il se fut fait désarmer, il passa chez sa femme à dessein de raconter ses nouvelles prouesses, & fut fort étonné de la voir assise sur un lit à côté d'un homme qu'elle embrassa tout aussi-tôt, sans daigner même se lever pour lui. Il voulut prendre ce ton impérieux & menaçant qui lui était devenu familier, & feignit de sortir pour aller chercher son épée. « Taisez-vous lâche, lui dit-elle, taisez- » vous; ou si vous osez souffler, je fais » venir ici Béranger.......; vous sa-

» vez.

» vez comme il traite les poltrons ».

Cette parole ferma la bouche au Villain. Il se retira tout confus ; &, quelque fût depuis ce moment la conduite de sa femme, il craignit tant qu'elle ne publiât son aventure, qu'il n'osa jamais lui faire le moindre reproche.

A Pasteur mou le loup mange les brebis.

Dans le Roman d'Artus, *manuscrit, il est fait mention d'un Chevalier qui employait les mêmes moyens pour en imposer à ses camarades.* Maintes fois s'arma Daguenez li couars, & s'en alloit ez forz (*dans la forêt*), & pendait son escu à un chesne, & y féroit (*frappait*) tant que tout li tains (*la peinture*) en était cheu, & li escu tous détaillés & décopé ; & puis s'en revenait, & disait que il avoit occis un Chevalier.

Notre Fabliau a été mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Rougissait de cette alliance qui allait d'ailleurs tâcher la naissance de ses petits-fils*). A Paris, dans l'Artois, en Champagne & dans plusieurs autres cantons de la France, la noblesse par les meres avait lieu. Le fils d'un Roturier & d'une Demoiselle y était regardé comme Gentil-homme & pouvait posséder des fiefs ; ce qui était la preuve de noblesse. Mais cela ne suffisait pas pour devenir Chevalier. Il fallait être Gentil-homme *de parage ;* c'est-à-dire par son pere. La peine pour celui qui eût reçu la Chevalerie sans cette qualité indispensable était la confiscation de ses meubles & la dégradation.

(*b*, *Arma de sa main son gendre Chevalier*). Une des plus belles prérogatives de la Chevalerie, & en même tems l'une des causes auxquelles on doit le plus attribuer l'avilissement de cette brillante & utile institution, était le pouvoir qu'elle donnait à celui qui en était revêtu de la conférer lui-même à d'autres. Les Evêques s'attribuerent aussi ce privilége. Les Papes firent des Chevaliers de S. Pierre, de l'Inquisition, du Christ, &c. Enfin,

il

Il n'y eut pas jusqu'au pere Cordelier, Gardien du S. Sépulcre à Jérusalem, dit le P. Ménétrier [1], qui ne voulût conférer une sorte de Chevalerie aux Pélerins qui allaient visiter les Saints Lieux. Cependant un Roturier qui eût été fait clandestinement Chevalier, ainsi que le héros de notre Fabliau, n'eût pas eu la hardiesse de se présenter comme tel dans un Tournois ou dans une assemblée publique. Ceux même qui, quoique nobles, avaient été ainsi reçus par un particulier, étaient obligés de faire confirmer leur dignité par le Roi ou par le Prince leur Souverain.

[1] *De la Nobl.*

(*c*, *Son écu pendu au cou*). Tel était l'usage des Chevaliers en route, quand ils n'avaient pas un Ecuyer avec eux pour porter leur écu. Ils le portaient alors en devant, suspendu au cou par une courroie. On en voit beaucoup représentés ainsi dans les monumens anciens.

(*d*, *Laça un heaume sur sa tête*). On se rappellera ici une remarque faite ailleurs; savoir que le heaume, quand la visiere était baissée, cachait entiérement le visage : ce qui était nécessaire à notre héroïne pour n'être pas reconnue de son mari.

(*e*, *L'autre, ôtant son heaume, s'avance un genou en terre*. . .) Oter son heaume était un

ſigne de reſpect qu'on employait quand on voulait ſaluer quelqu'un, ou quand on entrait dans une Egliſe. C'eſt de-là probablement que vint la coutume d'ôter en pareil cas ſon chapeau, lorſque cette coëffure fut devenue de mode.



☞ DE DOM ARGENT.

EXTRAIT.

IL y a quelque-tems que me trouvant à Paris, j'eus occaſion de paſſer ſur le *Pont-aux-Changes* (*a*). A droite & à gauche je vis étalé dans les boutiques beaucoup d'argent; & je vous avoue que l'eau m'en vint à la bouche & que je fis le péché d'en convoiter quelque choſe pour moi: car enfin, à quoi Dom Argent n'eſt-il pas bon? C'eſt avec lui qu'on achete péliçons & manteaux d'hermine, chevaux gaſcons & mulets, abbayes & bénéfices, cités & châteaux, les grandes terres & les jolies femmes. C'eſt lui qui fait déshériter un orphelin, abſoudre un excommunié, rendre juſtice à un Villain & pardonner les injures plus efficacement que de beaux ſermons. Rois ou Comtes,

Bourgeois ou Ribauds, il n'eſt perſonne qui ne l'aime; & perſonne n'en rougit. Argent fait d'un Villain un homme courtois, d'un mélancolique un homme gai, d'un ſot un homme d'eſprit. Faut-il vous ſervir à la ſourdine? c'eſt un ami sûr. Faut-il faire fracas? il ſe montre avec orgueil & parle fiérement. Si vous avez affaire à Rome, n'y allez pas ſans lui; vous échoueriez : mais avec lui, je réponds du ſuccès. Montrez-le quelque part; vous verrez auſſi-tôt les boîteux courir, les catins trotter; vous inſpirerez de l'amour; on vous appellera *mon cœur*; un Prêtre irait juſqu'à chanter pour vous trois meſſes par jour. Enfin il termine les guerres, conduit les armées, illuſtre les familles ignobles, tire un voleur d'embarras, & commande à toute la terre. Me reprocherez-vous après cela d'avoir deſiré pour quelques inſtans ſon amitié?

NOTE.

(*a, Sur le Pont-aux-changes*). La grande quantité de monnaies différentes qui étaient

établies dans les différens cantons du Royaume obligeait à des échanges fréquens pour peu qu'on passât d'un lieu à un autre. Il y eut plusieurs villes où des particuliers adopterent ce genre de commerce qui les fit nommer *Changeurs*. Ils suivaient les foires, les Tournois & toutes les grandes assemblées qu'occasionnait le plaisir ou la dévotion. A Paris, Louis VII les établit sur le grand pont, que de leur nom on appella le *Pont-aux-Changeurs* ou *Pont-aux-Changes*. Ils faisaient un des six Corps marchands, & ce ne fut pas un des moins considérables; mais à mesure que les Rois retirerent à eux & éteignirent les monnéages particuliers, les Changeurs devinrent moins nécessaires & par conséquent moins nombreux. Le Parlement, dans des Remontrances qu'il fit au Roi en 1461, prétendit que c'était la Cour de Rome qui les avait ruinés, parce qu'elle tirait du Royaume tant d'or & d'argent, disait-il, qu'ils n'avaient plus rien à faire. En 1514, ils cesserent de faire un des six Corps, & les Bonnetiers furent mis à leur place. Cependant cent quatre ans après, ils occupaient encore, au nombre de cinquante-quatre, un des côtés du pont; &

les Orfévres, au nombre de cinquante, l'autre côté [a].

[a] *Sauv. Hist. de Par. t. 1, p. 221.*

J'ai trouvé dans les manuscrits une piece en l'honneur des Changeurs. Le Poëte insiste particuliérement sur l'utilité dont ils sont pour les Pélerins & les Marchands forains.



DU VILLAIN ÂNIER.

L'USAGE à Montpellier eſt de jetter la nuit par la fenêtre certaines ordures dont ailleurs on épargne aux paſſans l'odeur & la vue. Les Payſans des environs viennent tous les matins à la ville avec des ânes & un peu de paille dans leurs paniers ; ils ramaſſent ces immondices & les portent ſur leurs terres qu'ils fument ainſi.

Un d'eux qui s'en retournait un jour avec ſes deux ânes chargés paſſa par la rue des Epiciers. De tout côté, dans les boutiques, on pilait des épices. La rue était au loin embaumée de ces aromates dont la vertu ſuave eût pu rappeller à la vie un mourant ; mais le Villain accoutumé à une odeur bien différente en fut tellement ſuffoqué qu'il tomba tout-à-coup ſans connaiſſance. On accourt, on s'attroupe autour de lui, on arrête les

ânes, on s'empresse de le secourir: il ne donnait aucun signe de vie, & ne remuait pas plus qu'un homme mort.

« Je gage que je le fais revenir, dit » un Prud'homme qui était-là. Bel ami, » essayez, répondit un riche Bourgeois; » & je vous promets, moi, si vous réus» sissez, de vous donner vingt sous de » ma bourse ». L'autre va prendre avec la fourche un peu du fumier dont les ânes étaient chargés, & il l'apporte sous le nez du Villain. A cette odeur que son nez reconnaît, il se ranime, il ouvre les yeux & se releve sain & gaillard; mais il se sauve aussi-tôt pour échapper aux influences de cette détestable rue, & se promet bien à lui-même de n'en approcher de sa vie, tant qu'il y en aura d'autres par où il pourra passer.

Voilà ce que peut sur nous l'habitude: mais aussi quand une fois elle est prise, il faut se donner de garde de la changer.

Se trouve dans les Histoires Facétieuses & Morales, *p.* 189.

☞ DU CURÉ QUI POSA UNE PIERRE.

EXTRAIT.

UN Curé va faire une visite chez un de ses Paroissiens. Celui-ci était sorti : il n'y avait à la maison que sa femme avec son fils, enfant d'environ trois ans. La Dame prie le Pasteur d'entrer, elle le fait asseoir, lui dit mille choses agréables, & finit par l'agacer. Il se défend d'abord en badinant ; enfin il prend une brique qu'il trouve dans le coin du feu, la pose au milieu de la chambre, & déclare à la femme que si elle passe cette borne il l'en fera repentir. Une pareille menace ne l'arrête point, elle en est punie tout aussi-tôt. Quelques heures après, le mari rentre . . . . . .

Je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Tout le monde connaît ce Conte ; & l'on sait la naïveté de l'enfant qui crie à son pere de ne

** DU POETE ET DU BOSSU.

Il y avait un Poëte qui excellait à faire des vers & des *Dits*. Un jour il voulut présenter quelque chose à son Roi, & travailla avec soin une piece qu'il alla lui offrir. Le Monarque en entendit la lecture avec satisfaction, & il dit au Rimeur : "demande ce que tu voudras, je „ promets de te l'accorder. Sire, je remer„ cie votre bonté, répondit le Clerc (*a*) ; „ & ne lui demande que d'être pendant „ un an portier de votre cité, à condi„ tion que tous les borgnes, boiteux & „ bossus ou autres gens maléficiés qui „ entreront seront obligés de me donner „ chacun un denier „. Le Roi y consentit, il scella de son sceau la permission ; & le Poëte alla garder la porte.

Par avanture vint à passer un borgne. Le Clerc lui demande un denier ; sur le refus de celui-ci, il l'arrête & s'apperçoit qu'il

qu'il est bossu. Là-dessus nouveau denier demandé. Le bossu dispute, on le tiraille, il veut se défendre & laisse voir deux bras tortus. En conséquence on exige de lui trois deniers. Pour s'échapper il prend la fuite: mais en courant, son chapel (*b*) tombe; le Villain était teigneux. Le Poëte l'ayant bientôt rattrapé, voulut le forcer alors de payer quatre deniers au lieu de trois; il le saisit par sa chappe, il lui donna quelques coups dont il le renversa, & vit qu'il avait une hernie.

Si le Villain avait donné son denier quand on le lui demanda, il en eût été quitte à ce prix; mais pour son avarice il lui en coûta cinq, & de plus il fut battu & baffoué.

Se trouve dans les Cento Novelle Antiche di Gualteruzzi, *p.* 47, *Nov. L.*

NOTES.

(*a*, *Je remercie votre bonté, répondit le Clérc*). Les Ecclésiastiques avaient été pendant long-

temps les seuls qui sussent lire. Ainsi le mot de Clerc qui leur était d'abord consacré, le devint ensuite pour signifier tout homme instruit. *Clergie* était le sinonime de *science*.

(*b. Son chapel tombe*). Je me sers toujours de l'ancien mot *Chapel*, & non de celui de *Chapeau* qui en présentant l'idée de notre coëffure à trois cornes pourrait induire en erreur. Ces chapels étaient des capots ou des bonnets qui avaient certaines fourrures ou certains ornemens, selon les conditions. Quoique le capuce, le bonnet, l'aumusse, le chapel & le chaperon fussent différens; cependant comme tous servaient de couvre-chef, ils ont été quelquefois confondus.



** DU PRUD'HOMME

QUI DONNA DES INSTRUCTIONS A SON FILS.

Aliàs.

** DU PRUD'HOMME

QUI N'AVAIT QU'UN AMI.

MIEUX vaut un ami en chemin que deniers en bourse (*a*).

Un Bourgeois de Rome, considéré pour sa noblesse & son mérite, & savant dans les loix, avait un fils d'environ quinze à seize ans. Le Damoiseau annonçait les plus heureuses qualités. Il était doux, courtois, serviable & sur-tout extrêmement généreux; ce qui lui avait procuré beaucoup d'amis: j'entends de ces amis dont le monde est plein, de ces gens qui vivent des sottises d'autrui & qui

vous en impoſent par leurs proteſtations ſéduiſantes, juſqu'au moment où vous les mettez à l'épreuve.

Le pere vit avec chagrin ſon fils prendre dans cette ſorte de ſociétés perfides un goût de dépenſe & de prodigalité, propre à le ruiner un jour en peu de tems. Il voulut lui en montrer le danger, & lui parla ainſi : " Beau fils, quelque grand que „ ſoit un tréſor, il eſt bientôt diſſipé, „ quand on y puiſe tous les jours. Fais „ attention à cette maxime, & accoutume-„ toi à l'économie, ſi tu ne veux pas te „ préparer une vieilleſſe mal aiſée & „ délaiſſée de tout le monde ; car quoi-„ qu'il ne faille pas trop eſtimer les ri-„ cheſſes, il eſt bon pourtant de paſſer „ pour être à ſon aiſe, parce que par-„ tout le pauvre eſt mépriſé.

„ Vous êtes mon pere & mon Sei-„ gneur, répondit le fils : je vous dois „ à ce double titre obéiſſance & reſpect, „ & je ſens avec reconnaiſſance le mo-„ tif qui vous fait parler en ce moment. „ Mais permettez-moi de vous repréſen-„ ter, Sire, que je ne ſuis point joueur ;

„ que jusqu'à présent vous n'avez point
„ encore entendu parler de libertinage
„ sur mon compte ; que malgré ma jeu-
„ nesse je jouis dans Rome d'une bonne
„ réputation, & que je puis me vanter
„ enfin de ne m'y connaître aucun en-
„ nemi. J'ai voulu me procurer des amis,
„ il est vrai, & j'ai cru ne pouvoir tròp
„ les acheter ni faire un meilleur emploi
„ de vos biens : mais ne m'avez-vous pas
„ appris vous-même à estimer par-dessus
„ tout un ami véritable, & ne m'avez-
„ vous pas dit cent fois qu'il vaut mieux
„ que des tonnes d'or ? — Tu viens de
„ parler très-sagement, beau fils. Eh bien,
„ dis-moi maintenant combien tu crois
„ en avoir gagné dont tu puisses te van-
„ ter d'être sûr. Sire, je crois pour le
„ moins pouvoir compter sur dix. — Dix,
„ cher fils ! Assurément, si cela est, je
„ ne plains point tout ce qu'il t'en a coûté.
„ Hélas ! pour moi qui ai vécu soixante
„ ans, je ne suis point à beaucoup près
„ aussi heureux ; malgré tous mes soins,
„ je n'ai pu jusqu'à présent en faire qu'un
„ seul. Il est vrai qu'il est sûr, & que je

„ crois pouvoir en répondre. Cependant „ ſi tu veux t'en rapporter à moi, je te „ conſeillerai d'éprouver quelques-uns des „ tiens. Tu ne peux qu'y gagner après „ tout, puiſque tu les connaîtras mieux „. Le pere alors lui ſuggéra un ſtratagême, & le fils voulut bien conſentir à l'employer; mais ce fut par pure complaiſance pour le Prud'homme, & uniquement pour le ſatisfaire, tant il ſe tenait aſſûré d'avance du ſuccès de l'épreuve.

Ils vont donc tous deux à l'étable égorger un veau. Le fils le met dans un ſac qu'il prend ſur ſes épaules, & il ſe rend ainſi chez un de ces intimes qui chaque jour le preſſaient avec importunité d'employer leurs ſervices. Dès que celui-ci l'apperçoit, il accourt, l'embraſſe, le remercie du plaiſir qu'il lui procure & demande s'il n'aura donc pas enfin la ſatisfaction de lui être utile. " Oui, vous le pouvez, répond le Damoiſeau, & c'eſt „ même à ce deſſein que j'accours chez „ vous. Dieu m'a abandonné pendant un „ moment, je viens de tuer un homme, „ ſauvez-moi la vie, & cachez ce corps,

„ que j'ai enlevé pour qu'on ne puiſſe „ pas me convaincre „. En même tems il jetta par terre le ſac enſanglanté qu'il portait. Mais l'intime ami, le priant de le reprendre, lui déclara très-nettement qu'en toute autre occaſion il n'eût pas mieux demandé que de l'obliger ; mais que cette fois-ci il n'était pas d'humeur à ſe mettre pour lui dans l'embarras. Il en fut de même du ſecond, du troiſieme, & de tous les dix enfin ; de ſorte que le Damoiſeau ſe vit obligé de revenir chez ſon pere conter, d'un air fort humilié, ſon aventure. " Je m'y étais attendu, ré„ pondit le Prud'homme en ſouriant. Va „ maintenant chez mon ami ; je me flatte „ que tu y recevras une autre réponſe „.

Le jeune homme y alla. Et en effet, dès qu'il eut expoſé à l'ami ſon prétendu malheur, celui-ci le mena dans une chambre écartée. Il fit ſortir enſuite du logis, ſous différens prétextes, ſa femme, ſes valets & ſes enfans : & après avoir bien fermé toutes les portes, " nous voilà libres ; „ dit-il au jeune homme, il faut main„ tenant ſonger au plus preſſé ; & nous

„ débarraſſer du mort. J'irai après cela „ m'informer ſi votre affaire a tranſpiré ; „ & en attendant vous reſterez caché ici „. Alors il ſe mit en devoir de creuſer une foſſe pour enfouir le cadavre. Mais le Jouvenceau content de ſon épreuve le remercia & s'en revint.

“ Beau fils, lui dit le pere, j'ai entendu „ dans ma jeuneſſe un vieux proverbe, „ & ne l'oublie jamais ; c'eſt que nous ne „ devons regarder vraiment comme notre „ ami que celui qui vient à notre ſe- „ cours quand tout le monde nous aban- „ donne „.

Dans une autre verſion, qui eſt celle qu'a imprimée Barbazan, la ſcène ſe paſſe en Arabie ; le pere s'appelle Lucinabe ; & c'eſt au lit de la mort qu'il donne à ſon fils les inſtructions qui forment le Fabliau.

Dans une autre du manuſcrit de la Clayette ; le jeune homme, au lieu de porter chez ſes amis un veau tué, ſe dit accuſé d'un meurtre au Tribunal de l'Empereur, & les prie de l'y accompagner pour le défendre.

Ce Fabliau se trouve dans les Heures de Récréation de Guichardin, *p.* 161.

Et dans les Novelle di Granucci, *Nov. V.*

Il est tiré de l'Arabe. Voyez les Mêlanges de littérature Orientale, *t.* 1, *p.* 78. *Toute la différence, c'est qu'ici un pere, riche négociant, envoie son fils voyager pour trouver un véritable ami; & que le fils en ramene cinquante de l'attachement desquels il croit pouvoir répondre.*

NOTE.

(*a*, *Mieux vaut un ami en chemin que deniers en bourse*). Ce proverbe se trouve dans le Poëme *d'Alexandre de Paris* où probablement le Fablier l'a pris.



** DES DEUX BONS AMIS.

Deux Marchands s'aimaient de l'amitié la plus tendre. Ils ne s'étaient pourtant jamais vus, & demeuraient, l'un à Baudac (*a*), l'autre en Egypte; mais les rapports fréquens que leur donnait leur commerce, l'estime & la confiance qu'ils s'étaient mutuellement inspirées, les avaient unis aussi intimement que s'ils eussent toujours vécu ensemble.

Cependant le Syrien ne put supporter d'aimer ainsi un inconnu. Il se proposa d'aller visiter & embrasser son ami, & après l'avoir prévenu de son départ il se mit en route. L'Egyptien, au comble de la joie, vint plusieurs lieues au-devant de lui & l'emmena loger dans sa propre maison. Là lui montrant son or, son argent, ses chevaux & ses oiseaux de chasse, toutes ses possessions enfin & les chartes de ses immunités (*b*) : « Voici qui est à

„ vous, lui dit-il, & si vous m'aimez „ vous en userez comme de votre bien „ propre „.

Afin de mieux amuser son hôte, il invita successivement différentes personnes à sa table. Ce ne furent pendant huit jours que plaisirs & festins : mais au milieu de ces amusemens le Voyageur rencontra une Beauté qui le frappa au cœur ; & l'impression qu'elle lui fit fut même si vive que tout-à-coup il tomba très-dangereusement malade. A l'instant furent mandés les meilleurs Phisiciens * du pays. D'abord ils ne purent ni à son pouls ni à son urine *(c)* deviner son mal ; mais cependant quand ils l'eurent bien examiné lui-même, ils jugerent, d'après sa mélancolie profonde, qu'il étaît malade d'amour.

* Médecins.

L'ami alors le conjura tendrement de lui avouer la vérité & de s'ouvrir à lui avec confiance sur un secret important duquel dépendaient ses jours. „ Puisque „ vous aimez dans ce pays-ci, lui dit-il, „ on peut y trouver votre maîtresse ; le „ remede est facile. Votre amitié me pé-

„ netre le cœur, répondit le mourant,
„ & je ne puis lui refuser l'aveu qu'elle
„ exige de moi. Eh bien, oui, je suis
„ malade d'amour, puisqu'il faut en con-
„ venir. Mon mal est au comble, & si
„ je n'obtiens celle que j'aime, c'en est fait
„ de moi. Où la trouver ? je l'ignore.
„ Son nom, son pays, sa naissance, tout
„ m'est inconnu. Mes yeux ne l'ont vue
„ qu'un instant „ (& ce fut pour mon
„ malheur); mais jour & nuit mon cœur
„ la voit ; il la voit sans cesse, mon
„ ami, & j'en mourrai „. En achevant ces paroles il perdit connaissance & resta plusieurs heures évanoui. On le crut mort. Son ami tomba sur lui, pâmé de douleur. La désolation se répandit dans toute la maison. Jeunes & vieux, chacun pleurait ; & l'homme le plus féroce, s'il se fût trouvé là, n'eût pu s'empêcher de pleurer avec eux.

Cependant le malade revint à lui ; & son premier mouvement fut de regarder dans la chambre pour y chercher celle qu'il aimait. Elle n'y était pas. Alors il recommença ses plaintes douloureuses,

„ Je ne la reverrai donc plus, s'écria-t-il!
„ & personne ne pourra m'enseigner ou
„ sa demeure ou son nom! Ah! si elle
„ se représentait à mes yeux, qu'ils la
„ reconnaîtraient promptement „! Ces derniers mots frapperent l'ami; & ils lui suggérerent l'idée de faire venir successivement au lit du malade toutes les Dames & les Demoiselles qu'il avait pu voir depuis son arrivée. Mais dans ce nombre n'était pas l'amie de son cœur. Chaque fois qu'on lui en présentait une, il répondait en soupirant, non ce n'est pas encore elle.

Enfin on se rappella qu'il y avait dans une chambre retirée une jeune personne que le maître du logis aimait éperduement, & qu'il faisait élever avec le plus grand soin parce qu'il la destinait à devenir bientôt son épouse. Le Prud'homme l'amena. La voici, s'écria aussi-tôt le mourant; la voici celle qui peut me faire vivre ou mourir. L'Egyptien combattu par son amour hésita un moment: mais bientôt sa tendresse héroïque se dévouant au salut de son ami il lui céda sa maîtresse. Il voulut même, pour ajouter du prix à

ſon ſacrifice, doter la Pucelle. Il lui donna des étoffes & de l'argent, lui fit les mêmes avantages que s'il l'avait épouſée lui-même, & ſe chargea des nôces, auxquelles il ne manqua pas d'appeller les Ménétriers qui chanterent des *Chanſons de geſte* & s'efforcerent, chacun à l'envi, d'égayer la fête.

Quand tous les divertiſſemens furent finis, le nouvel époux vint prendre congé de ſon généreux hôte, & il s'en retourna dans ſa patrie avec ſa femme. Ses amis à ſon arrivée accoururent le féliciter. Il y eut de nouvelles nôces qui durerent quinze jours. Les deux époux vécurent heureux & s'aimerent toute leur vie.

Mais pendant ce tems, de grands malheurs arriverent à l'Egyptien. Il eſſuya des pertes ſi conſidérables que ſa fortune ſe trouva totalement anéantie. Dans cette ſituation cruelle, ſans eſpoir & ſans reſſources, il prit le parti d'aller recourir à ſon ami de Baudac, ſur la reconnaiſſance duquel il comptait après le ſervice qu'il lui avait rendu. Il fut obligé de faire cette longue route à pied & d'endurer le froid

& le chaud, la soif & la faim, peu connus de lui jusqu'alors. Enfin, après bien des fatigues, il arriva vers le commencement de la nuit à Baudac. Mais au moment d'y entrer, l'état de misere où il se trouvait réveilla en lui un sentiment de honte qui l'arrêta. Il craignit que s'il allait ainsi dans les ténebres se présenter à son ami, celui-ci qui ne l'avait jamais vu qu'avec l'appareil de l'opulence ne le reconnût peut-être pas ; & il crut mieux faire d'attendre le jour, & d'entrer, pour pour passer la nuit, dans un temple qu'il apperçut près de là.

A peine se vit-il dans cette noire & vaste solitude que mille idées désespérantes vinrent l'assiéger. « Beau Sire Dieu, s'écria-„ t-il, en quelle affreuse situation votre „ volonté m'a réduit ! Hélas ! mon an„ cienne aisance me la rend plus doulou„ reuse encore. J'ai eu tout à souhait ; „ & me voilà seul, abandonné & man„ quant de tout ! Ne vaudrait-il pas „ mieux pour moi que je fusse mort „.

Comme il parlait ainsi, une grande rumeur se fit entendre dans le temple. Un

aſſaſſin venait de s'y réfugier, & les Bourgeois le pourſuivaient pour le ſaiſir. Ils demanderent à l'Egyptien s'il ne l'avait point vu entrer. Lui qui voulait mourir & finir ainſi ſa honte & ſa ſouffrance, ſe déclara le coupable. Il fut cru, ſaiſi, garotté & jetté dans une priſon. Le lendemain on le livra au Juge qui ſur ſon aveu, car il ne voulut rien dire pour ſa défenſe, le condamna aux fourches patibulaires. Un grand nombre de perſonnes accoururent au lieu de ſon ſupplice, & entr'autres cet ami dont il avait ſauvé les jours & qu'il venait trouver à travers tant de dangers.

Celui-ci n'avait pas oublié ce qu'il lui devait. Par bonheur il le reconnut. Mais que faire, & ſur-tout dans un moment où toute reſſource ſemblait interdite? Il ſut en trouver une cependant; ce fut de ſe dévouer lui-même pour ſon ami. „ Bon-„ nes gens de Dieu, s'écria-t-il, gardez-„ vous de faire péché, & ne puniſſez pas „ cet homme innocent; c'eſt moi qui ai „ commis le meurtre „.

Cette étonnante déclaration émût l'aſ-

femblée. On sufpendit l'exécution ; on arrêta le Marchand, & déjà on s'apprêtait à délier l'étranger.

Mais le véritable assassin se trouvait là aussi. Quand il vit garotter le Prud'homme il sentit des remords. „ Eh quoi ! se
„ dit-il à lui-même, cet honnête Bour-
„ geois va mourir pour mon crime ; &
„ moi, malheureux ! moi qui l'ai com-
„ mis, je vivrai ! L'œil de Dieu m'a vu
„ cependant ; & s'il ne me punit pas dans
„ cette vie, je ne lui échapperai point
„ dans l'autre au moment où il juge toutes
„ les actions, bonnes & mauvaises, &
„ où chacun recevra selon ses œuvres.
„ Non, je ne veux pas charger mon
„ ame d'un second péché ; & j'aime mieux
„ subir ici le châtiment de la justice hu-
„ maine en confessant ma faute, que de
„ m'exposer à la vengeance terrible d'un
„ Dieu qui punit pour jamais (*d*) „.

Il avoua donc son crime & fut conduit aux Juges qui, fort étonnés de cette aventure & embarrassés sur la sentence qu'ils avaient à prononcer, vinrent consulter le Roi. Le Monarque aussi sur-

pris qu'eux manda les trois prisonniers; & après leur avoir promis leur grace s'ils voulaient avouer la vérité, il les interrogea lui-même. Chacun d'eux alors raconta naïvement ce qui lui était arrivé, & ils furent renvoyés tous trois, libres & absous.

Le Syrien s'en revint avec son ami qu'il venait d'avoir le bonheur de sauver aussi à son tour. Il lui fit servir aussi-tôt à manger & lui dit : „ Si tu veux vi-
„ vre ici avec moi, doux ami, je prends
„ à témoin Dieu qui m'entend, que ja-
„ mais rien ne te manquera, & que tu
„ seras autant que moi-même le maître
„ de tout ce que je possede. Si tu préferes
„ le séjour de ta patrie, je t'offre la moi-
„ tié de ma fortune, ou plutôt ce qu'il
„ te plaira d'en prendre „. L'Égyptien déclara qu'il voulait s'en retourner, & il partit comblé de biens.

On ne trouverait pas aujourd'hui d'amis pareils à ceux-ci. Le monde va tous les jours en empirant, & il empirera éternellement sans jamais devenir meilleur. Heureux celui qui peut trouver un bon ami, il doit

en remercier la Providence ; mais qu'il le garde bien : car les hommes sont devenus si faux & si traîtres, il y a sur la terre si peu de loyauté, que probablement il aura le dernier.

Se trouve dans Bocace, *Xe Journ. VIIIe Nov.* (*Il y a fait quelques changemens légers*).

Et dans les Cent Nouvelles nouvelles de Mad. de Gomez, *t. 5, Nouv.* 28, *d'après la version de Bocace.*

Hardi & Chevreau en ont fait une Tragi-Comédie, d'après cette même version. Voyez Bibl. du Théâtre Français, *t.* 1, *p.* 351.

Dans Giraldi, Deça quinta, *p.* 444, *un mari est condamné à mort. Sa femme va dans la prison & lui fait prendre ses propres habits avec lesquels il s'échappe ; mais elle est condamnée à mourir pour lui. Au moment qu'elle va monter sur l'échaffaud, l'époux se montre pour la sauver. Le Gouverneur veut les faire périr tous deux ; le Roi leur fait grace.*

NOTES.

(*a*, *Baudac*). Probablement Bagdad. On appellait *Baudequin* les étoffes or & soie qu'on tirait d'Orient.

(*b*, *Lui montrant... toutes ses possessions & les chartes de ses immunités*). Quand on ouvre le Glossaire de Du Cange, on est effrayé de ne voir presque à chaque page, sous mille noms barbares, que des charges, des redevances extravagantes, des droits seigneuriaux onéreux à l'agriculture, des impositions multipliées sur tout ce que peuvent produire le travail ou l'industrie. Ce devait être une vraie richesse que des immunités qui pouvaient soustraire un homme à une partie de ce pillage universel de la tyrannie; & le Bourgeois avait raison de les compter au nombre de ses propriétés. Dans le Fabliau *du Marchand qui alla voir son frere*, on a vu le Roi, pour engager cet étranger à se fixer dans ses domaines, lui proposer des terres exemptes de tous droits.

(*c*, *Ils ne purent ni à son pouls ni à son urine deviner son mal*). La connaissance des urines était alors une science importante &

une partie essentielle de la Médecine. Dans le *Médecin malgré lui* qu'on a lu plus haut, la femme, pour vanter le mérite prétendu de son mari, dit qu'il est *plus expert en urines qu'Hippocrate.* On ne connaît d'autres écrits sur la Médecine, faits en France dans le XII[e] siecle[1], qu'un Commentaire sur la peste, *& le fameux Traité de* Judiciis Urinarum *par Gilles de Corbeil.* (Ce Gilles était Chanoine de Paris & Médecin de Philippe-Auguste).

[1] Hist. Litt de la France, t. IX, p. 193.

(*d*, *J'aime mieux subir ici le châtiment de la justice humaine en confessant ma faute que de m'exposer à la vengeance terrible d'un Dieu qui punit pour jamais*). Ce discours & cette conduite, que je regarde comme la meilleure apologie peut-être qu'on ait jamais imaginée en faveur de la Religion Chrétienne, serait en même tems le plus bel éloge du siecle où elle a été écrite, s'il ne nous en était parvenu que des monumens pareils ; mais on sait maintenant à quoi s'en tenir. Cependant il y a ici une réflexion bien importante à faire ; c'est que si un de nos Poëtes modernes s'était avisé de faire ce Conte, il n'eût sûrement pas prêté aux remords de l'assassin le motif respectable qu'on vient de lire.

LE LAI DU CONSEIL.

EXTRAIT.

UNE haute & puiſſante Dame ſe trouve, la veille de Noël, à une Cour-Pléniere extrêmement brillante. Trois Chevaliers viennent ſucceſſivement la prier d'amour. Elle eſt bien réſolue de céder ; mais le choix l'embarraſſe, & elle va conſulter un Chevalier, d'un âge mûr, qu'elle voit aſſis à l'écart. « Je ſuis jeune, lui dit-„ elle, & vous avez de l'expérience : „ conſeillez-moi. Qui des trois dois-je „ choiſir ? — Le plus ſage, Madame, „ le plus libéral & le plus vaillant, ſi „ avec ces trois qualités il a encore celle „ d'être fidele „.

Le Chevalier cependant pour pouvoir prononcer avec connaiſſance de cauſe ſur le mérite des trois ſoupirans veut connaître leurs vertus & leurs défauts. Le premier, lui dit-on, eſt brave & riche ; mais il ſait

mal se mettre, il est peu courtois & a l'humeur triste. Le second possede de grandes terres, mais il les administre mal & ses Vassaux se plaignent de lui: il est grand, bien fait, de la plus belle figure; mais il n'a point de cœur, & sur-tout il est indiscret. Le troisieme enfin, d'une figure commune & peu riche, a été obligé plus d'une fois de se rendre à pied aux lieux indiqués pour les Tournois: mais il est généreux, simple & doux; il sait chanter, & compose, pour exprimer son amour, des vers tendres, des Lais & des Chansons (a).

Le Chevalier prononce sur ces différens genres de mérite. Il insiste beaucoup sur l'indiscrétion du second prétendant; défaut, selon lui, le plus grand qui puisse se trouver en amour. Le vrai amour, ajoute-t-il ingénieusement, doit être comme la seve: elle anime & fait vivre l'arbre, mais on ne la voit pas.

La Dame ensuite lui demande des conseils sur la maniere d'aimer; & ici se trouve une longue dissertation sur la science du Code amoureux, sur l'importance d'un bon choix, sur la nécessité de

profiter de sa jeunesse pour s'épargner des regrets dans un âge plus avancé ; enfin toutes ces fadeurs lubriques, dignes de nos Opéras modernes. „ Si une femme est „ jeune & aimable, dit le Chevalier, „ bientôt ses regards feront éclore l'amour. „ L'un tâchera de la fléchir par un mes- „ sage, l'autre par d'humbles prieres : ce- „ lui-ci la suivra par-tout, celui-là lui „ enverra joyaux, bagues & ceinture, & „ telle est la vie agréable qu'elle menera „ pendant huit ou dix ans que dureront „ sa fraîcheur & sa beauté. La nuit, ce- „ pendant, elle rêve à des plaisirs qu'elle „ ignore. Nature qui l'échauffe intérieu- „ rement & qui altere son visage, la force „ d'accueillir d'un air affable & riant qui- „ conque vient lui parler amour. Mais „ alors aussi de tous côtés commencent „ les médisances. Ici on l'accusera d'avoir „ changé en mal, là d'être volage ou „ fausse : mœurs horribles qui appren- „ nent à mépriser un sexe duquel nous „ viennent tous les biens & la joie de „ ce monde ! Pour moi je n'ai jamais su „ qu'en faire l'éloge. Les femmes ne se

„ ressemblent

„ ressemblent pas toutes, je le sais : l'une „ a plus de mérite, l'autre en a moins : „ ainsi les fit la Nature ; mais toutes „ sont femmes, & dès-lors toutes sont respectables „.

Après ce morceau galant qui fera juger du genre de ce Fabliau, le Chevalier passe aux qualités que doit avoir une femme si elle veut plaire ; à la maniere dont elle doit se conduire en public ou chez elle ; vis-à-vis des autres femmes, ou vis-à-vis de son amant ; aux épreuves qu'elle doit lui faire subir avant de lui accorder des faveurs, &c. &c. La leçon finit par des préceptes sur la Religion, comme dans *l'art d'aimer* ; & immédiatement après par l'éloge chatouilleux des plaisirs d'amour qui sont nommés *la joie des joies.*

Cette peinture transporte la Dame. Elle s'écrie que bien fou est l'homme qui ne se fait une Mie pour goûter de pareilles délices. Elle-même se propose de mettre en œuvre cette douce morale ; & renonçant intérieurement aux trois Chevaliers, destine son cœur à celui qui lui parle & qui lui paraît si courtois & si sage. Mais

comme elle a quelque honte de faire les avances, elle s'avise d'un stratagême ; c'est de dénouer sa ceinture, & de la livrer au Chevalier, en lui disant que celui des trois prétendans auquel il voudra la remettre sera l'amant qu'elle favorisera (*b*). Celui-ci baise respectueusement la ceinture & demande la permission de la garder ; ne voulant plus désormais, dit-il, la quitter qu'avec la vie.

Ce discours a son effet. La Dame accorde son amour au Chevalier ; & pendant long-tems, dit l'Auteur, ils pratiquerent ensemble, & sans que personne pût s'en douter, les leçons qu'il lui avait données. Il était pauvre, elle était riche. Souvent elle lui fournit en secret des chevaux & des armes pour se rendre aux Tournois : bientôt il venait en retour lui offrir l'hommage des prix qu'il y avait remportés. Enfin elle devint veuve, il l'épousa, *& c'est ainsi qu'il dut son bonheur à son beau parler.*

Pour vous qui lisez son aventure, priez notre Seigneur qu'elle vous instruise, & qu'il vous donne comme à lui joie & honneur.

De la religion & du libertinage, une galanterie rafinée & une grande estime pour la valeur, ce Fabliau présente en raccourci les mœurs de son siecle. Qu'est-ce que le nôtre a conservé de ces mœurs? Le Lecteur sait à quoi s'en tenir. Mais au moins on n'accusera pas la Nation d'avoir dégénéré en courage.

NOTES.

(*a*, *Il compose, pour exprimer son amour, des Vers tendres, des Lais & des Chansons*). Ce talent n'était point rare parmi les gens de qualité. Outre ce Thibaut, Comte de Champagne, connu dans notre Histoire par ses folles amours pour la Reine Blanche, & de qui les Chansons se trouvent imprimées; on compte parmi les Chansonniers de ce tems dont les manuscrits nous ont conservé des Pieces, plusieurs Chevaliers, des Grands-Seigneurs & même les noms les plus illustres; Robert de Marberoles, Pierre de Craon, Hugues de Bersy, Gilles le Viniers, Gace Brusles,

Jean Bretel, Renaut de Sabeuil, Guil. Viaux; Rob. de Mauvoisin, Gautier d'Argies, Thibaut de Blason, Thiéry de Soissons, le Vidame de Chartres, le Duc de Brabant, Pierre Mauclerc Duc de Bretagne, le Comte de la Marche, le Comte d'Anjou frere de Saint Louis, &c. &c. &c.

Mais une observation frappante qui se présente naturellement ici, c'est que dans cette foule de Noblesse, de Chevaliers & de Princes qui se sont amusés à composer des Chansons, pas un seul n'a fait des Contes; quoique ce genre de poésie, dont on les amusait ordinairement, dût leur plaire plus que les autres, & qu'il convînt même davantage à la licence des mœurs qui suit presque toujours la puissance & les richesses.

Cette remarque paraîtra plus extraordinaire encore, quand on se rappellera qu'elle a lieu de même pour nos écrivains de qualité, modernes. Parmi ceux de la Cour de nos derniers Rois, on compte des Poëtes, des Comiques, des Historiens, & jusqu'à des Moralistes. Mais on n'y trouve aucun Novelliste ou Conteur; car je ne regarde point comme Français, Hamilton, quoiqu'il ait écrit dans notre langue & qu'il ait passé une partie de sa vie chez nous.

(*b*, *S'avise d'un stratagême ; c'est de dénouer sa ceinture & de la livrer au Chevalier, en lui disant que celui des trois prétendans auquel il voudra la remettre sera celui qu'elle favorisera*). Dénouer la ceinture était chez les Anciens une cérémonie intéressante pour un nouvel époux, puisque c'était par elle qu'il entrait en possession de tous ses droits. Le Fabliau semblerait indiquer qu'elle subsistait encore alors en France ; à moins que ce ne fût ici ou une pure invention de l'Auteur, ou une réminiscence de sa part.



** DE CELUI QUI MIT EN DÉPOT SA FORTUNE.

J'AI oui conter l'aventure d'un Maure d'Eſpagne qui avait entrepris le pélérinage de la Méque. Il ramaſſa dans ce deſſein tout ce qu'il avait d'argent, & s'embarqua pour l'Egypte. Mais arrivé là, & au moment d'entrer dans le déſert, il penſa que ce ſerait peut-être de ſa part une imprudence de porter plus loin avec lui toute ſa fortune; & crut plus ſûr de la dépoſer, juſqu'à ſon retour, entre les mains de quelque honnête homme d'une probité reconnue. Il prit donc ſur cela des informations. On lui parla avec les plus grands éloges d'un Vieillard, renommé dans le pays pour ſa ſageſſe & ſa loyauté; &, d'après les témoignages qu'on lui en rendit, il alla trouver le Prud'homme & lui confia deux mille beſants.

Il comptait les reprendre à ſon retour. Mais il fut bien étonné alors, quand ſe préſentant pour les redemander, il entendit cet honnête homme ſi vanté déclarer qu'il n'avait rien à lui & ſoutenir même qu'il ne l'avait jamais vu. Le Pélerin auſſi-tôt alla porter ſa plainte devant les Juges; il les ſomma de lui faire rendre ſon bien, jura, s'emporta en invectives contre le fripon qui le ruinait; mais la réputation du Vieillard était ſi bien établie que, ſur la ſimple dépoſition de celui-ci, le malheureux vit ſa demande rejettée tout d'une voix.

Il s'en retournait, le déſeſpoir dans l'ame, lorſqu'il fut rencontré par une bonne-femme toute courbée par l'âge & appuyée ſur un bâton dont elle s'aidait pour marcher. L'air conſterné de l'étranger toucha la Vieille. Elle l'arrêta, & en le ſaluant au nom de Dieu, lui demanda quel était ſon pays & le ſujet de ſa douleur. L'Eſpagnol raconta naïvement ce qui venait de lui arriver. « Ami, dit-elle, » prends courage. Il eſt encore des moyens » pour te faire reſtituer ton dépôt, &

» j'eſpere avec le ſecours du Dieu tout-
» puiſſant en venir à bout. Va-t-en acheter
» dix ou douze coffres, ajouta-t-elle;
» fais-les emplir de terre ou de ſable,
» comme tu voudras: mais qu'ils ſoient
» forts & garnis de bonnes bandes de fer.
» Trouve-moi avec cela trois ou quatre
» perſonnes de tes compatriotes dont tu
» ſois ſûr, & viens me rejoindre enſuite.
» Je fais mon affaire du reſte ».

L'Eſpagnol exécuta ponctuellement ce que lui avait ordonné la Vieille. Il revint avec quatre amis, & dix grands coffres ſi pleins & ſi lourds que les Porteurs qui en étaient chargés pliaient ſous le faix. Suivez-moi tous, dit-elle. Alors elle ſe rendit au logis du dépoſitaire; & faiſant reſter à la porte les porteurs & l'Eſpagnol auquel elle recommanda de ne paraître que quand elle ferait apporter le premier coffre, elle entra avec les quatre amis chez le Bourgeois & lui parla ainſi. « Sire,
„ voici de braves gens qui viennent du
„ bon pays d'Eſpagne & qui s'en vont en
„ pélerinage *viſiter les Saints*. Ils ont
„ apporté avec eux beaucoup de richeſſes,

„ entr'autres dix coffres pleins d'or &
„ d'argent dont ils se trouvent en ce mo-
„ ment assez embarrassés. Ils voudraient
„ pour quelque tems les déposer dans
„ des mains sûres ; & moi qui connais
„ votre probité inaltérable & qui sais
„ combien vous méritez votre réputation,
„ je les ai amenés chez vous, comme
„ chez la personne du monde que je crois
„ la plus propre à remplir leurs vues ».
En même tems elle donna ordre qu'on fît entrer un des coffres ; & je vous laisse à penser quelle était la joie du vieil hypocrite.

Mais tout-à-coup l'homme aux deux mille besants se présenta, ainsi qu'on en était convenu. A cette vue le frippon fut troublé. Il craignit que si dans un moment pareil on venait à lui reprocher une infidélité, les quatre étrangers ne fissent remporter leurs coffres & ne le privassent ainsi de la proie immense qu'il espérait pouvoir s'approprier. Il alla donc au-devant du Maure. « Eh! d'où venez-
„ vous, lui dit-il avec un air de surprise
„ & de plaisir ? Après une si longue

„ absence, je désespérais presque de vous
„ revoir jamais & m'inquiétais déja sur
„ le dépôt que vous m'aviez confié. Je
„ remercie le Ciel de vous avoir rendu à
„ mes vœux; venez maintenant reprendre
„ ce qui vous appartient ».

Alors il remit à l'Espagnol ses deux mille besants. Quand celui-ci les eut emportés, la Vieille pria le Bourgeois de donner ses ordres pour qu'on mît en lieu sûr le premier coffre; & pendant ce tems elle sortit avec les quatre amis, sous prétexte de lui faire apporter les autres: mais il eut beau attendre, ils sont encore à venir.

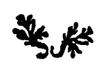
Ce Conte est tiré de l'Arabe. La scène s'y passe entre un Négociant & un Derviche; & celui qui fournit l'expédient au Marchand est le Cadi de Bagdad. Voyez Mêl. de Litt. Orient. *t.* 1, *pag.* 62.

Se trouve dant Bocace, 8e *Journ.* 10e *Nov.*

Dans les Mille & une Nuit, *t.* 6. *p.* 104, *Ali Cogia voulant aller à la Méque met en dépôt chez un Marchand de ses amis, un vase*

qu'il dit rempli d'olives, & qui en contient réellement quelques-unes à la superficie, mais qui cache en dessous mille pieces d'or. Le Voyageur est sept ans sans revenir. L'autre craignant que les olives ne se gâtent veut les manger, & il trouve l'or. Quand Cogia reparaît, il lui rend son vase rempli d'olives fraîches. Cogia l'accuse d'infidélité; mais le Cadi le renvoie absous. Des enfans, en jouant ensemble, s'amusent à juger cette cause. Ils font venir de prétendus Marchands pour leur demander si des olives peuvent se garder sept ans, & si celles du vase ont cette ancienneté. Sur la réponse des Marchands, le dépositaire est déclaré infidele & condamné à la restitution. Le Calife entend par hazard ce jugement; il l'adopte, & en outre il fait pendre le coupable.

Notre Fabliau a été traduit en vers par M. Imbert.



** DU VOLEUR

QUI VOULUT DESCENDRE SUR UN RAYON DE LA LUNE.

Un filou avait formé le projet de voler un Bourgeois de sa ville, homme fort riche. Pour cela il grimpa le soir sur le toit (*a*), & il y attendit le moment où tous les domestiques étant endormis, il pourrait sans danger se glisser dans la maison. Mais le maître du logis, quoique couché, l'avait apperçu à la clarté de la lune. C'était un matois rusé, qui résolut de l'attrapper. « Ecoute, dit-il tout » bas à sa femme, demande-moi par quel » moyen j'ai aquis le bien que je possède. Je ferai des façons pour te le dire; » presse-moi beaucoup, insiste & ne me » laisse pas reposer que je ne te l'aie » avoué; mais sur-tout parle haut & le » plus haut que tu pourras ».

La

La femme, ſans s'informer quel pouvait être le deſſein de ſon mari, lui fit la queſtion qu'il exigeait. Il répondit avec un ton de miſtere que c'était-là ſon ſecret; qu'au reſte il importait très-peu à ſa moitié de le ſavoir, & qu'elle ne devait ſonger qu'à jouir de l'aiſance que lui avait procurée ſon induſtrie. Elle revint à la charge ſelon ce qui lui était recommandé. Lui de ſon côté joua toujours la réſerve. Enfin elle le preſſa tant que, cédant en apparence à ſes importunités, il avoua qu'il avait été voleur, & que c'était ainſi qu'il s'était fait une fortune conſidérable. « Quoi! Sire, s'écria la femme, vous avez été voleur, & l'on ne vous a jamais ſoupçonné! — C'eſt que j'ai eu un maître habile, un maître tel qu'il n'en exiſtera de long-tems. Il ne dérobait que la nuit; mais au moyen de certaines paroles magiques dont il poſſédait le ſecret, il était sûr de voler ſans riſque. Voulait-il, par exemple, pénétrer quelque part? il prononçait ſept fois devant la lune le mot miſtérieux; & auſſi-tôt un rayon de cet aſtre

» se détachant, il l'enfourchait & se trou-
» vait porté sur le toit ; car c'était toujours
» par le toit qu'il entrait. Voulait-il redes-
» cendre? il répétait le mot magique, &
» s'élançait sur son rayon qui le reportait
» doucement à terre. J'ai hérité de son
» secret, puisqu'il faut vous l'avouer; &,
» entre nous je n'ai pas eu besoin de
» l'employer long-tems. Je le crois sans
» peine, reprit la femme. Vous possédez
» là un trésor; & si jamais j'ai quelque
» ami ou parent qui soit embarrassé pour
» vivre, je veux lui en faire part ». Elle supplia donc son mari de le lui apprendre. Il s'en défendit long-tems, se fit beaucoup prier, déclara qu'il voulait dormir ; & convint enfin que le secret consistait à prononcer sept fois le mot *Seïl*. Après cela il souhaita une bonne nuit à sa femme & feignit de ronfler.

Le Voleur qui n'avait pas perdu un mot de toute cette conversation, ne put résister à l'envie d'éprouver le charme. Après avoir sept fois répété *Seïl*, il ouvre les bras & s'élance ; mais il tombe à terre où il se casse une cuisse. Au bruit

que fait ſa chûte, le Bourgeois, feignant de ſe réveiller, crie d'un ton d'effroi, qui eſt-là? Ah! Sire, répond le mal-adroit, c'eſt un homme que *Seïl* n'a pas ſervi auſſi-bien que vous.

On alla le ſaiſir auſſi-tôt, & il fut livré aux Juges qui le lendemain le firent pendre.

NOTE.

(*a*, *Il grimpa le ſoir ſur le toit*). Il s'agit sûrement ici d'un toit plat à la maniere des Orientaux; & ce paſſage me confirmerait dans l'opinion dont j'ai déjà parlé, que le *Caſtoiement* eſt traduit de l'Arabe ou du Perſan. J'en tirerais encore une autre preuve du Fabliau précédent.



Par Enguerrand d'Oisi.

LE MEUNIER D'ALEUS.

Ecoutez, Messieurs, un joli Fabliau. Je n'en fais jamais que de jolis, & je renoncerais plutôt au métier que de vous en donner qui ne le fussent pas.

A Palluel *, le bon séjour, demeurait un Meunier qu'on appellait Jaquemars. Son moulin n'était pas à Palluel même, mais à quelque distance de là, dans un lieu nommé Aleus. Une certaine Marie, fille de Gérard d'Etrées, étant venue un jour y apporter du blé pour moudre, elle pria le Meunier de ne pas la faire attendre, parce qu'il lui fallait, le soir, apprêter le souper de son pere qui était aux champs. Jaquemars lui répondit : « Douce » amie, vous voyez bien qu'il y a ici du » monde avant vous ; il faut que chacun » passe à son tour. Le vôtre viendra, » asséyez-vous en attendant ».

* Village de Normandie, dans le Diocèse de Rouen.

Il avait ses raisons, le drôle, pour

parler ainſi. Marie, âgée de dix-huit ans, était belle & fraîche comme la roſe de Mai, & il l'avait lorgnée du coin de l'œil. D'un autre côté Muſet ſon garçon, qui ne la trouvait pas moins gentille, eût été très-aiſe auſſi de reſter ſeul avec la poulette. Les deux renards formaient ſecrettement chacun le projet de la croquer; mais ils furent pris tous deux au même piege, comme vous allez entendre. Ecoutez-bien.

Tous ceux qui étaient au moulin ſe trouverent, avant la nuit, ſucceſſivement expédiés; & chacun emporta ſa farine, qui à dos, qui ſur ſon cheval, qui ſur un âne. Il ne reſtait plus que Marie. La pauvrette crut qu'enfin ſon tour allait venir. Point du tout; Muſet vint annoncer que le vivier était à ſec & qu'il n'y avait plus d'eau. Eh bien, arrête la meule, dit Jaquemars fort content; & il s'apprêta auſſi-tôt à fermer le moulin. Ce ne fut pas ſans beaucoup de larmes & de colere de la part de la Pucelle. Après l'avoir fait attendre tout le jour, on la renvoyait malicieuſement quand le moment de la

servir était venu. Et d'ailleurs le soleil venait de se coucher, & elle allait se voir obligée de faire, seule, dans les ténébres, plus d'une grande lieue.

C'est ce qu'avait prévu le frippon de Muset. Il comptait s'offrir pour l'accompagner ; & c'était dans ce dessein qu'il venait d'annoncer faussement que le moulin se trouvait à sec. Mais Jaquemars n'avait garde de lui laisser cette bonne aubaine. " Belle amie, dit-il, à la fillette,
„ ne pleurez pas ; je vais vous mener à
„ Palluel où ma femme vous recevra bien.
„ Nous avons un lit à vous donner dans
„ une chambre à côté de la nôtre ; &
„ demain, si matin qu'il vous plaira,
„ vous trouverez votre farine toute prête ».
Alors il la prit par-dessous le bras & partit avec elle ; en lui recommandant néanmoins, pour ne pas donner de soupçons à sa femme, de se dire sa cousine.

A peine eut-il fait vingt pas qu'il lui prit un baiser. Ensuite vint une tendre déclaration ; puis d'encore en encore il finit par annoncer qu'il la quitterait après le souper, sous prétexte de retourner au

moulin ; mais qu'il comptait revenir aussitôt lui faire compagnie & passer la nuit avec elle. Si la Pucelle fut effrayée du projet, je n'ai pas besoin de vous le dire. Mais que faire dans un pareil embarras ? où aller ? que devenir ?

La Meuniere qui ne se doutait de rien, se laissa aisément tromper aux mensonges de son mari. Elle reçut de son mieux cette cousine prétendue, & apprêta, pour lui donner à souper, tout ce qu'elle avait de meilleur. Jaquemars, échauffé par l'idée des plaisirs qu'il se promettait, fut pendant le repas d'une gaité charmante. Il aida lui-même à faire le lit de la cousine ; & en la quittant pour retourner au moulin comme il l'avait annoncé, il pria sa femme d'en avoir grand soin. Soyez tranquille, répliqua celle-ci ; je m'en charge comme de ma propre fille.

Il ne fut pas plutôt sorti que la pauvre enfant se mit à pleurer. " Qu'avez-vous, „ douce sœur, lui dit sa femme? Vous „ paraissiez si contente tout-à-l'heure. Est- „ ce que vous êtes fâchée de rester avec „ moi? — Non vraiment, dame, c'est

„ tout le contraire : vous avez eu pour „ moi trop de bonté ; mais j'ai un grand „ chagrin ſur le cœur, & ſi je ne crai- „ gnais quelque choſe, je vous le dirais. „ — Parlez hardiment, belle amie, ne „ craignez rien. Vous trouverez en moi „ une femme diſcrete & qui vous rendra „ ſervice ſi elle le peut ». Raſſurée par ces paroles, Marie alors conta ſon aventure du moulin, & ce prétendu manque d'eau pour lui donner à coucher, & le projet ſur-tout dont Jaquemars lui avait parlé dans la route.

La décence me défend de traduire le reſte de l'aventure, contée dans l'original d'une maniere auſſi plaiſante que naïve. Mais je me permettrai, à l'ordinaire, d'en donner l'extrait; & je ſuis cette méthode d'autant plus volontiers qu'en ôtant à un tableau trop licentieux le danger qu'il pourrait avoir, elle m'acquitte de l'exactitude qu'attendent de moi les Gens-de-lettres.

La Meuniere propoſe d'attraper ſon mari. Couchez-vous dans mon lit, dit-elle à la fillette; j'irai prendre le vôtre,

Les choſes ainſi arrangées, les deux femelles font leurs prieres & ſe couchent chacune de leur côté. Jaquemars grillait de revenir; il ne reſte qu'un moment au moulin. Muſet qui le devine & qui avait auſſi ſon intention, lui propoſe, avant de ſortir, un marché. Il avait chez lui un cochon qu'il engraiſſait; il l'offre au Meunier, à condition que celui-ci le laiſſera entrer à ſon tour dans la petite chambre. Jaquemars y conſent; cependant comme maître du logis il veut paſſer le premier. . . . .

. . . .

Le lendemain matin, quand les deux Champions rentrent avec le cochon, ils ſont fort étonnés d'entendre la Meuniere reprocher à ſon mari des témoignages d'amour trop multipliés & qu'elle trouve d'autant plus repréhenſibles qu'une autre en était l'objet. Jaquemars & Muſet voient alors qu'ils ont été dupés tous deux. Mais le pis de l'aventure, c'eſt que ce dernier remmene ſon cochon, prétendant que les conditions qu'il avait propoſées n'ont pas été remplies, & que par conſé-

quent le marché devient nul. Le Meunier veut au moins que quelque chose le dédommage de son accident. Après avoir bien disputé, ils conviennent enfin de s'en rapporter au Bailli qui dans ce moment tenait les plaids. Ils lui exposent leurs raisons l'un après l'autre. Le Bailli prononce que Muset a perdu son cochon, que Jaquemars ne l'a point gagné, & il se l'adjuge à lui-même. Il le mange ensuite dans un repas qu'il donne aux Dames & Chevaliers du canton auxquels il conte l'aventure. Je l'ai sue ainsi, *ajoute le Poëte*; & pour qu'elle ne s'oubliât pas, je l'ai mise en Romane, afin que ceux qui l'entendront perdent à jamais l'envie de tromper les honnêtes filles.

Presque tous ceux qui ont imité ce Conte, supposent qu'une Suivante, excédée des poursuites importunes de son maître, feint de lui céder & de consentir à un rendez-vous; mais elle en prévient sa maîtresse qui va occuper la place. Le mari veut partager sa bonne fortune avec un ami, & il est ainsi lui-même l'auteur de sa disgrace.

Se trouve ainsi dans les Contes du Pogge, *p.* 111, v°.

Dans les Novelle di Fr. Sacchetti, *t.* 2, *p.* 161.

Dans les Contes de la Reine de Navarre, *p.* 77.

Dans les Joco-Seria Melandri, *t.* 1, *p.* 279.

Dans les Amans Heureux, *t.* 2, *p.* 19.

Dans le Passe-tems agréable, *p.* 27.

Et dans les Contes de La Fontaine, *sous le titre* des Quiproquo.

Dans les Detti & Fatti Piacevoli del Guicciardini, p. 103, *une femme de chambre a des complaisances pour le mari de sa maîtresse. Il se dégoûte d'elle enfin & envoie à sa place son domestique. La suivante qui s'en apperçoit & qui veut s'en venger va faire une fausse confidence à la Dame, & se plaint d'elle de son époux qu'elle accuse de vouloir depuis longtems la séduire. Elle feint d'avoir accordé pour le soir un rendez-vous, engage l'épouse à s'y trouver & la livre ainsi au valet.*

Dans les Facétieuses Journées, *p.* 213. *Valere époux de Marguerite sollicite vivement Béatrix sa voisine, femme de Théodore. Celle-ci en parle à son mari qui forme avec elle le projet de se venger du libertin. Pour cela Béa-*

trix va trouver Marguerite & lui fait confidence de l'infidélité de son époux. Feignez de lui accorder le rendez-vous qu'il demande, répond cette derniere : ce sera moi qui m'y trouverai, & je lui ferai les reproches qu'il mérite. D'après cet arrangement, Marguerite se rend au lieu convenu ; mais il n'y avait point de rendez-vous donné à Valere ; il ne s'y trouve que Théodore qui couche avec sa voisine.



DE BRIFAUT.

EXTRAIT.

UN Payſan des environs d'Abbeville, nommé Brifaut, va au marché de cette Ville vendre dix aunes de toile qu'il avait faite. Il la portait ſur ſon épaule, moitié par-devant, moitié par-derriere. Un filou tente de la lui eſcamoter. Tout en marchant derriere lui, le voleur ſe la coud ſur ſa cotte. Quand ils ſont dans la foule, il le pouſſe & le fait tomber ; & pendant que le Villain ſe ramaſſe, l'autre enleve adroitement la toile qu'il place comme lui ſur ſon épaule ; puis il va ſe ranger parmi les autres Payſans. Brifaut ſurpris de ne plus retrouver ſon paquet, cherche autour de lui & crie : *ma toile, ma toile.* Le filou l'écoutait d'un air fort tranquille ; enfin il lui demande ce qu'il a pour crier ſi fort. Le Manant le lui conte. Imbécile,

répond le voleur, regarde; si tu avais eu l'esprit de la coudre comme moi à ta cotte, on ne te l'aurait pas prise.

Se trouve dans l'Arcadia di Brenta, p. 82.
Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 100, *Sérée* 15e.
Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *t.* 2, *p.* 479.

Dans le Patron de l'Honnête raillerie, *p.* 14, *& dans les* Facétieuses Journées, *p.* 161, *le Curé Arlotto, pendant que deux gens se querellent, escamotte ainsi du poisson qu'il fourre dans sa manche; & il répond à peu-près comme dans le Fabliau.*

Dans les Nuits Parisiennes, *on lit l'escroquerie, assez semblable, d'un filou qui dans une foule avait pris à quelqu'un son chapeau. Il se l'était mis sur la tête; & en le tenant avec la main il disait, pour moi l'on ne me prendra pas le mien.*

Se trouve ainsi dans les Historiettes ou Nouvelles en vers par M. Imbert, *p.* 78.

DU CLERC

QUI SE CACHA DERRIERE UN COFFRE.

EXTRAIT.

UNE Bourgeoiſe du Hainaut, jolie & d'humeur peu farouche, était à table un ſoir, en l'abſence de ſon mari, avec un Clerc beau garçon ; quand tout-à-coup ils entendent frapper. Elle fait cacher le Clerc derriere un coffre & va ouvrir. C'était un ſecond amant qui trouvant une table toute ſervie, s'y aſſeoit ſans façon & engage la Dame à lui tenir compagnie. D'abord elle fait triſte mine, parce que le Clerc l'embarraſſait ; mais bientôt elle prend ſon parti & ſoupe gaiment. Un inſtant après, le mari frappe. La Bourgeoiſe enlève promptement les plats, dreſſe la table contre le mur & cache ſon ſecond favori par derriere. Quand l'époux eſt entré, elle lui montre beaucoup d'humeur ; dans le deſſein de le forcer

à aller se coucher. Comme il n'en est nullement ému & qu'il demande à manger, elle l'accable d'injures. Oh, oh! dit-il, je vois qu'il y a ici quelqu'un qui veut payer mon souper. En même tems il menaçait sa femme du doigt. Ce signe se faisant en face du coffre, le Clerc croit qu'il est pour lui. Vous avez tort de vouloir que je paie le souper à moi tout seul, dit-il en se montrant; celui qui est derriere la table en doit au moins la moitié.

Dans les Facetiæ Frischlini, *p.* 161, *la femme fait cacher un des amans dessous le lit, & un autre au-dessus. L'époux en rentrant se plaint d'avoir perdu au jeu, & dit que celui qui est en haut (Dieu) le lui rendra. Le Galant qui est sur le ciel du lit répond que celui qui est dessous doit en payer sa part.*

Se trouve ainsi dans les Cent Nouvelles nouvelles de la Cour de Bourgogne.

Et dans les Contes de Grécourt, *t.* 3, *p.* 212.

Dans les Joci ac Sales Ottomari Luscinii,

au lieu du mari c'est un troisieme amant qui arrive. La femme lui demande qui élévera son enfant si elle en a un, Il répond, comme ci-dessus, que c'est celui qui est en haut, & l'homme placé sur le ciel du lit prétend qu'il ne doit en payer qu'une partie.



LE GRAND CHEMIN.

Je voyageais un jour dans la compagnie de Marchands qui allaient en foire à Sens. A une demi-journée de la ville, ils rencontrent un Payſan & lui demandent le chemin. « Il y en a deux, répond le » Manant : l'un eſt ce petit ſentier que » vous voyez à droite ; l'autre, la grande » route que vous ſuivez, & au bout de » laquelle vous trouverez un pont. Le » premier eſt beaucoup plus court ; mais » il faut paſſer la riviere à gué ».

Les Marchands prirent le ſentier. En vain le Villageois leur repréſenta que le gué était dangereux ; ils répondirent qu'ils étaient preſſés. Mais ils eurent lieu de ſe repentir de leur imprudence. Quelques-uns ſe nayerent en traverſant la riviere, d'autres perdirent leurs marchandiſes ; & parmi ceux qui échapperent tous furent mouillés. Pour moi qui avais ſuivi le

Payſan, j'arrivai avec lui à l'autre bord. Nous trouvâmes les Marchands occupés à pleurer leurs compagnons morts, à chercher dans l'eau leurs effets, à faire ſécher leur linge & leurs habits. « Meſſieurs, » leur dit alors mon guide, apprenez » qu'en bien des occaſions le chemin le » plus long peut devenir le chemin le plus » court s'il eſt le plus ſûr ».

Dans les Inſtructions du Chevalier de la Tour à ſes filles, *au lieu de Marchands ce ſont des Dames qui ſe rendent à des nôces. Les jeunes, pour arriver plutôt, prennent le chemin le plus court; il y avait de mauvais pas qu'on avait couverts de claies; les claies s'enfoncent & les Dames tombent dans la boue.*

Dans les Contes du ſieur d'Ouville, *t.* 1, *p.* 97, *c'eſt un Voyageur qui, comme dans le Fabliau, veut paſſer un gué, au lieu d'aller gagner le Pont. Il ſe noie.*

Par Jean de Boves.

DES TROIS LARRONS.

Aliàs

DE HAIMET ET DE BÉRARD.

SEIGNEURS Barons, mon Fabliau ne vous offrira ni les prouesses brillantes d'un Chevalier, ni les ruses adroites d'une femme pour cacher à son mari de furtives amours. Il ne contient que les subtilités de trois filoux, d'auprès de Lân, dont les talens associés mirent long-tems à contribution Laïcs & Moines.

Deux d'entr'eux étaient freres & se nommaient Haimet & Bérard. Leur pere qui avait fait le même métier qu'eux venait de finir par être pendu ; sort communément destiné à cette espece de talent-là. Le troisieme s'appellait Travers. Au reste ils ne tuaient jamais ; ils se contentaient

ſeulement de filouter, & leur adreſſe en ce genre tenait preſque du prodige.

Un jour qu'ils ſe promenaient tous trois dans le bois de Lân & que la converſation était tombée ſur leurs proueſſes, Haimet, l'aîné des deux freres, apperçut au haut d'un chêne fort élevé un nid de pie, & il vit la mere y entrer. « Frere, » dit-il à Bérard, ſi quelqu'un te pro» poſait d'aller enlever les œufs ſous cette » pie ſans la faire envoler, que lui ré» pondrais-tu ? Je lui répondrais, répartit » le cadet, qu'il eſt fou & qu'il demande » une choſe qui n'eſt pas faiſable. — Eh » bien, ſache, mon ami, que quand on » ne ſe ſent pas en état de l'exécuter, » on n'eſt en filouterie qu'un butor : re» garde-moi ». Auſſi-tôt mon homme grimpe à l'arbre. Arrivé au nid, il l'ouvre doucement par-deſſous, reçoit les œufs à meſure qu'ils coulent par l'ouverture, & les rapporte, en faiſant remarquer qu'il n'y en a pas un ſeul de caſſé. « Ma foi » il faut l'avouer, tu es frippon incom» parable, s'écrie Bérard ; & ſi tu pou» vais maintenant aller remettre les œufs

» ſous la mere, comme tu les en as
» tirés, tu pourrais te dire notre maître
» à tous ».

Haimet accepte le défi & il remonte. Mais c'était-là un piege que lui tendait ſon frere. Dès que celui-ci l'apperçoit à une certaine hauteur, il dit à Travers : « Tu viens de voir ce que ſait faire » Haimet ; je veux maintenant te montrer » un tour de ma façon ». A l'inſtant il monte à l'arbre après ſon aîné ; il le ſuit de branche en branche : & tandis que l'autre, les yeux fixés ſur le nid, tout entier à ſon projet & attentif au moindre mouvement de l'oiſeau pour ne pas l'effaroucher ſemblait un ſerpent qui rampe & qui gliſſe, l'adroit coquin lui détache ſon brayer (*a*) & revient, portant en main ce gage de ſon triomphe. Haimet cependant avait remis les œufs, & il s'attendait au tribut d'éloges que méritait un pareil ſuccès. « Bon, tu nous trompes, lui dit » en plaiſantant Bérard ; je gage que tu » les as cachés dans ton brayer ». L'aîné regarde ; il voit que ſon brayer lui manque & il devine ſans peine que c'eſt-là un

tour de ſon frere. Excellent voleur, dit-il, que celui qui en vole un autre (*b*).

Pour Travers, il admirait également les deux héros, & ne ſavait auquel des deux donner la palme. Mais auſſi tant d'adreſſe l'humilia. Piqué de ne point ſe ſentir pour le moment en état de joûter avec eux, il leur dit : « Mes amis, vous » en ſavez trop pour moi. Vous échap- » periez vingt fois de ſuite que je ſerais » toujours pris. Je vois que je ſuis trop » gauche pour faire quelque choſe dans » votre métier ; adieu, j'y renonce & » vais reprendre le mien. J'ai de bons » bras, je travaillerai, je vivrai avec ma » femme ; & j'eſpere, moyennant l'aide de » Dieu, pouvoir me tirer de peine ». Il retourna en effet dans ſon village, comme il l'avait annoncé. Sa femme l'aimait ; il devint homme de bien, & travailla ſi heureuſement qu'au bout de quelques mois il eut le moyen d'acheter un cochon. L'animal fut engraiſſé chez lui. Noël venu, il le fit tuer (*c*) ; & l'ayant, à l'ordinaire, ſuſpendu par les pieds contre la muraille, il partit pour aller aux champs.

Mais c'eût été bien mieux fait à lui de la vendre. Il se ferait épargné par-là de grandes inquiétudes, comme je vais vous le raconter.

Les deux freres, qui ne l'avaient point vu depuis le jour de leur séparation, vinrent dans ce moment lui faire visite. La femme était seule, occupée à filer. Elle répondit que son mari venait de sortir & qu'il ne devait rentrer que le soir. Mais vous pensez bien qu'avec des yeux exercés à examiner tout, le cochon ne put gueres leur échapper. « Oh, oh! » se dirent-ils en sortant, ce coquin veut » se régaler & il ne nous a pas invités! » eh bien, il faut lui enlever son cochon » & le manger sans lui ». Là-dessus les frippons arrangerent leur complot; & en attendant que la nuit vînt leur permettre de l'exécuter, ils allérent se cacher dans le voisinage derriere une haie.

Le soir, quand Travers rentra, sa femme lui parla de la visite qu'elle avait reçue. « J'ai eu si peur de me trouver » seule avec eux, dit-elle; ils avaient si » mauvaise mine, que je n'ai osé leur » demander

» demander ni leur nom ni pourquoi ils » venaient. Mais leurs yeux ont fureté » par-tout, & je ne crois pas qu'il y ait » ici un clou qui leur ait échappé. Ah ! » ce sont mes deux drôles, s'écria dou- » loureusement Travers ; mon cochon est » perdu ; c'est une affaire faite & je » voudrais à présent pour bien des choses » l'avoir vendu. Il y a encore un moyen, » dit la femme. Otons-le de sa place & » le cachons quelque part pour cette nuit. » Demain, quand il fera jour, nous » verrons quel parti prendre ». Travers suivit le conseil de sa femme. Il décrocha le bacon, & alla le mettre par terre à l'autre bout de la chambre, sous la met qui servait à pêtrir leur pain. Après quoi il se coucha ; mais non sans inquiétude.

La nuit venue, les deux freres arrivent pour accomplir leur projet ; & tandis que l'aîné fait le guet, Bérard commence à percer le mur à l'endroit où il avait vu le cochon suspendu. Mais bientôt il s'apperçoit qu'il n'y a plus que la corde. « L'oiseau est déniché, dit-il, nous venons trop tard ». Travers que la crainte

d'être volé tenait en alarme & empêchait de dormir, croyant entendre quelque bruit, réveilla sa femme & courut à la mer tâter si son cochon y était encore. Il l'y retrouva; mais comme il craignait aussi pour sa grange & son écurie, il voulut aller par-tout faire sa ronde, & sortit armé d'une hache. Bérard qui l'entendit sortir profita de ce moment pour crocheter la porte, & s'approchant du lit en contrefaisant la voix de Travers, « Marie, dit-il, le bacon n'est plus à la » muraille; qu'en as-tu fait? Tu ne te » souviens donc pas que nous l'avons mis » sous la mer, répondit la femme? est-» ce que la peur t'a troublé la cervelle? » Non pas, reprit l'autre, mais je l'avais » oublié. Reste-là, je vais le ranger ». En disant cela, il va charger le cochon sur ses épaules & l'emporte.

Après avoir fait sa ronde & bien visité ses portes, Travers rentra. « Il faut » avouer, dit la femme, que j'ai là un » mari qui a une pauvre tête; il oublie » depuis tantôt ce qu'il a fait de son » cochon ». A ces mots Travers fait un

cri. « Je l'avais annoncé qu'on me le vole-
» rait, dit-il ; adieu, le voilà parti, je
» ne le verrai plus ». Cependant comme les voleurs ne pouvaient pas être encore bien loin, il espéra pouvoir les ratraper & courut après eux.

Ils avaient pris, à travers champs, un petit sentier détourné qui conduisait au bois, où ils espéraient cacher leur proie plus sûrement. Haimet allait en avant pour assurer la marche ; & son frere, dont le fardeau ralentissait le pas, suivait à quelque distance. Travers eut bientôt atteint celui-ci. Il le reconnut ; & prenant le ton de voix de l'aîné, tu dois être las, lui dit-il ; donne que je le porte à mon tour. Bérard qui croit entendre son frere, livre à Travers le cochon, & prend les devants. Mais il n'a pas fait cent pas qu'à son grand étonnement il rencontre Haimet (*d*). « Morbleu, dit-il, j'ai été
» attrapé. Ce coquin de Travers m'a joué
» un tour ; mais laisse faire, tu vas voir
» si je sais réparer ma sottise ».

En disant cela il se dépouille, met sa chemise par-dessus ses habits, se fait une

espece de coëffe de femme, & dans cet accoutrement court à toutes jambes, par un autre chemin, à la maison de Travers qu'il attend auprès de la porte. Quand il le voit arriver, il s'avance au-devant de lui comme si c'eût été sa femme, & lui demande, en contrefaisant sa voix, s'il a ratrapé le cochon. « Oui, je le » tiens, répond le mari. — Eh bien, » donne-le moi, je vais le rentrer, & » cours vîte à l'étable; car j'y ai entendu » du bruit & j'ai peur qu'ils ne l'aient » forcée. » Travers lui charge l'animal sur les épaules & va faire une nouvelle ronde; mais quand il rentre, il est fort étonné de trouver au lit sa femme qui pleurait & se mourait de peur. Il s'apperçoit alors qu'on l'a trompé de nouveau. Cependant il ne veut point en avoir le démenti; & comme si son honneur eût été intéressé à cette aventure, il jure de n'en sortir, d'une maniere ou de l'autre, que victorieux.

Il se douta bien que les voleurs, ce voyage-ci, ne prendraient plus le même chemin; mais il soupçonna avec raison que la forêt étant pour eux le lieu le

plus proche & le plus sûr, ils s'y rendraient comme la premiere fois. En effet ils y étaient déjà ; & dans la joie & l'empressement qu'ils avaient de goûter le fruit de leur vol, ils venaient d'allumer du feu au pied d'un chêne, pour faire quelques grillades. Le bois était verd & brûlait mal ; de sorte qu'afin de le faire aller, il leur fallait ramasser de côté & d'autre des branches mortes & des feuilles seches.

Travers qui à la lueur du feu n'avait pas eu de peine à trouver ses larrons, profite de leur éloignement. Il se déshabille tout nu, monte sur le chêne, se suspend d'une main dans l'attitude d'un pendu ; puis quand il voit les voleurs revenus & occupés à souffler leur feu, d'une voix de tonnerre il s'écrie : malheureux ! vous finirez comme moi. Ceux-ci troublés croient voir & entendre leur pere : ils ne songent qu'à se sauver. L'autre reprend à la hâte ses habits & son cochon, & revient triomphant conter à sa femme sa nouvelle victoire. Elle le félicite, en l'embrassant, sur un coup si hardi & si adroit. « Ne nous flattons pas trop encore, ré-

» pond-il. Les drôles ne sont pas loin, » & tant que le bacon subsistera j'aurai » toujours peur. Mais fais chauffer de » l'eau ; nous le ferons cuire. S'ils revien- » nent, nous verrons alors comment ils » s'y prendront ». L'une alluma donc du feu, l'autre dépeça l'animal qu'il mit par morceaux dans le chaudron ; & chacun d'eux, pour y veiller, s'assit à un coin de la cheminée.

Mais Travers que l'inquiétude & le travail de la nuit avaient beaucoup fatigué, ne tarda gueres à s'assoupir. « Couche- » toi, lui dit la femme, j'aurai soin de » la marmite : tout est bien fermé ; il n'y » a rien à craindre ; & en tout cas, si » j'entends du bruit, je t'appellerai ». D'après cette assurance il se jetta, tout habillé, sur son lit, où il s'endormit aussi-tôt. La femme continua pendant quelque tems de veiller au chaudron ; mais enfin le sommeil la gagna aussi, & elle finit par s'endormir sur sa chaise.

Les larrons pendant ce tems, remis de leur premiere frayeur, étaient revenus au chêne. N'y retrouvant plus ni le pendu ni

le cochon, il ne leur avait pas été difficile de deviner le vrai de l'aventure. Ils se crurent déshonorés si Travers, dans ce conflit de stratagêmes, l'emportait sur eux; & ils revinrent chez lui, fortement déterminés à déployer pour la derniere fois tout ce dont ils étaient capables en fait de ruses.

Avant de rien entreprendre, Bérard pour savoir si l'ennemi était sur ses gardes regarda par le trou qu'il avait fait à la muraille. Il vit d'un côté Travers étendu sur son lit; & de l'autre la femme dont la tête vacillait à droite & à gauche, dormant près du feu, une écumoire à la main, tandis que le bacon cuisait dans la marmite. « Ils ont voulu nous éviter la » peine de le faire cuire, dit Bérard à » son frere; & après tout nous avons eu » assez de mal pour qu'ils nous l'apprêtent. » Sois tranquille, je te promets de t'en » faire manger ». Il va couper aussi-tôt une longue gaule qu'il aiguise par un bout. Il monte sur le toit, & descendant la gaule par la cheminée il la pique dans un morceau qu'il enleve.

Le hazard fit que dans ce moment Travers s'éveilla. Il vit la manœuvre, & comprit qu'avec des ennemis si habiles la paix pour lui était préférable à la guerre. « Amis, leur cria-t-il, vous avez tort » de dégrader mon toit ; moi j'ai eu tort » de ne pas vous inviter à goûter du » bacon. Ne disputons plus de subtilité, » ce serait à ne jamais finir : descendez » & venez vous régaler avec nous ».

Il alla leur ouvrir la porte. On se mit à table & l'on s'y réconcilia de la meilleure foi du monde.

NOTES.

(*a*, *Brayer*). Sorte de culotte, ou plutôt de caleçon.

(*b*, *Il voit que son brayer lui manque, & il devine sans peine que c'est-là un tour de son frere*). Dans le Parangon des Nouvelles, *f. vij, v°*, *trois drôles adroits entreprennent d'ôter les culottes à un Juge, tandis qu'il est sur son tribunal ; & ils en viennent à bout.*

Dans les Joco-Seria Melandri, *t.* 1, *p.* 19, *un Espagnol & un Allemand se défient à qui fera le tour d'escroquerie le plus adroit. Le premier, comme dans le Fabliau, annonce qu'il va ôter les œufs sous un oiseau qui couve. Pour monter plus aisément, il laisse au pied de l'arbre son habit, son épée, sa chaîne d'or, &c. Mais lorsqu'il est au haut, l'Allemand prend le paquet & s'en va.*

(*c*), *L'animal fut engraissé chez lui. Noël venu, il le fit tuer*). On voit par toutes nos anciennes histoires que sous les trois Races de nos Rois, & long-tems même auparavant, sous la domination des Romains, le cochon faisait les délices de la table tant du peuple que des plus grands Seigneurs. Les repas en étaient quelquefois appellés *Baconiques*, du vieux mot *Bacon* qui signifie porc. A Paris dans certains jours de cérémonie, on en nourrissait le Chapitre de Notre-Dame; & telle est, à ce qu'on croit, l'origine de cette foire aux jambons qui de tems immémorial se tient au parvis de la Cathédrale. A Noël & à la S. Martin, dans les villes comme dans les villages, les particuliers tuaient un cochon qu'ils salaient pour la provision de l'année. C'était un sujet de réjouissance; on envoyait

à ses voisins & à ses amis des boudins & des saucisses, & ces vieilles coutumes subsistent encore, comme on le sait, dans les Provinces.

(d) *Ce Conte se trouve dans* l'Arcadia di Brenta, *p.* 254, *mais il finit ici.*



LES JAMBES DE BOIS.

Mes amis, je vous souhaite à ce renouvellement d'année toute sorte de bonheur; & par les talents astrologiques que l'on me connaît, je vous prédis que si vos vignes cet automne rapportent beaucoup, vous aurez beaucoup de vin à vendre. Mais je vous annonce en même-tems que si vous prenez femme ou maîtresse, il faut vous attendre à des malheurs. Vous aurez beau les aimer : elles aimeront encore leur plaisir plus que vous. Je vais pour mes étrennes vous conter une aventure qui m'avint derniérement.

Je me promenais le long d'un bois quand je vis venir à moi un Villain; (que Dieu vous préserve de pareille rencontre). Mais il avait deux jambes de bois; & je désire sincérement pour vous tous le même bonheur. Ceci vous étonne. Un moment d'attention, s'il vous plaît;

& vous penserez comme moi, quand vous m'aurez entendu.

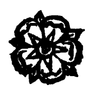
Je m'accostai du manant pour causer. Dans la conversation je lui parlai de son malheur & voulus savoir depuis quand & comment il lui était arrivé. « Malheur, » s'écria-t-il! sachez, Sire, que je ne le » regarde point comme tel, il s'en faut » de beaucoup; & je vous prie même » au contraire de m'en faire compliment ». Cette façon de penser m'ayant beaucoup étonné, je le fis expliquer; il parla ainsi. « Depuis que je n'ai plus de jambes, je » n'ai plus besoin de bas ni de souliers: » & d'abord voilà une épargne, & par » conséquent un grand avantage; mais ce » n'est pas le seul. Quand je marchais, » j'avais toujours à craindre de me heurter » contre une pierre, de m'enfoncer une » épine dans le pied, de me blesser enfin » & d'être obligé de garder le lit sans » pouvoir travailler. Maintenant pierres & » cailloux, boue & neige, tout m'est égal. » Le chemin serait pavé d'épines que j'y » marcherais sans la plus petite inquiétude. » Si je trouve un serpent, je peux l'écra-

» ser.

» ser; si un chien vient me mordre, il » ne tient qu'à moi de l'assommer; si » ma femme est méchante, j'ai de quoi » la battre. Enfin me donne-t-on des noix? » mon pied les casse. Suis-je auprès du » feu? mon pied l'attise; & après sept » ou huit ans, quand mes jambes m'ont » rendu tous ces services, je suis encore » le maître de m'en chauffer ».

Or, maintenant, mes amis, je vous demande si tant d'avantages ne méritent pas quelque considération; & si vous n'agiriez pas prudemment peut-être de vous faire couper les deux jambes, pour avoir le même bonheur que le Villain.

Ce Conte a été mis en vers par M. Imbert.



Par Eustache d'Amiens.

DU BOUCHER D'ABBEVILLE.

FAUCHET en fait mention.

EXTRAIT.

MILE, gros Boucher d'Abbeville, surpris par la nuit en revenant du marché d'Oisemont & forcé de s'arrêter en route à Bailleul, demande à une bonne-femme, qu'il rencontre, s'il n'y a point dans le village quelque auberge où il puisse loger. « Nous en avons une, répond la Vieille ; » mais vous y ferez mauvaise chere. Je » vous conseille d'aller plutôt chez Sire » Gautier notre Curé. Lui seul a du vin, » & dernierement encore il lui en est » arrivé deux tonneaux de Noyentel ». (*a*)

Mile va donc frapper à la porte du Pasteur. Celui-ci était un homme brutal. Sans ouvrir, sans même daigner se montrer à la fenêtre, du fonds de sa chambre il

demande ce qu'on lui veut. Le Boucher ſe dit un pauvre piéton qui craignant les voleurs le prie de lui donner aſile pour la nuit ſeulement : l'autre répond ſéchement que ſa maiſon n'eſt pas faite pour recevoir des Villains. Surpris d'entendre un pareil propos ſortir de la bouche d'un Prêtre, le voyageur inſiſte ; il repréſente qu'il eſt homme ainſi que le Chevalier le plus noble de France, & s'offre au reſte de payer ſon gîte le prix qu'on voudra. Pour toute réponſe on l'envoie à tous les Diables.

Comme il ſe retirait, bien réſolu néanmoins de ſe venger un jour s'il pouvait en trouver l'occaſion, il voit arriver un gros troupeau de moutons & demande à qui il appartient. Le berger répond que c'eſt à Sire Gautier. Mile joyeux de cette découverte va ſe cacher derriere une haie ; & tandis que les moutons défilent, il choiſit de l'œil, le plus beau, & le dérobe ſans être apperçu. Un moment après il retourne frapper chez le Curé, auquel il ſe donne cette fois-ci pour un Boucher d'Abbeville qui lui apporte un mouton

gras du marché d'Oisemont, & qui en retour lui demande à souper. On l'accueille alors avec empressement. Il fait admirer la beauté de l'animal, dont au reste il ne veut, dit-il, que la peau; & après avoir été le dépecer lui-même à la cuisine, il revient, tandis que la servante l'accommode, causer avec le Curé.

Celui-ci avait chez lui une Mie, qu'il tenait renfermée dans sa chambre toutes les fois qu'il lui survenait du monde; & c'était même une des raisons pour lesquelles il avait refusé d'abord sa porte au Boucher. Mais le présent du mouton le met de si bonne humeur qu'il fait descendre la Donzelle. Le souper est fort gai. Au sortir de table, Gautier remonte avec la Belle, & recommande à la servante de conduire Mile dans la chambre qui lui était destinée & d'avoir soin que rien ne lui manque. Mile de son côté s'arrange avec la servante; & moyennant la peau du mouton il obtient de coucher avec elle.

Le lendemain matin, pendant que le Pasteur va dire sa messe, le Boucher

monte à la chambre de la Mie, sous prétexte de prendre congé d'elle & de la remercier. Elle était encore au lit. Il écarte un peu les draps, fait l'éloge des charmes qu'il voit, propose de nouveau la peau de son mouton, & finit par en obtenir le même prix qu'il avait obtenu déjà de la servante. Après cela il va trouver Gautier à l'Eglise, pour lui proposer d'acheter cette peau qui l'embarrasserait trop en route & qu'il offre à un tiers de perte. Gautier la lui paie comptant, & le prie de revenir le voir une autre fois quand il passera par Bailleul.

Cependant la Demoiselle ne l'a pas plutôt gagnée qu'elle descend la chercher. La servante, dont les droits étaient les mêmes, prétend qu'elle lui appartient ; & là-dessus grande querelle, suivie d'injures & de coups. Gautier, lorsqu'il rentre, est obligé de séparer les deux femelles. Il s'informe du sujet de leur dispute ; & alors soupçonnant ce qui n'était que trop vrai, il veut les chasser toutes deux.

Dans ce moment arrive le Berger avec un air effaré, pour apprendre qu'il lui

manque un mouton ; ſans qu'il puiſſe dire comment on le lui a pris : à-moins que ce ne ſoit un quidam dont il a été accoſté la veille, ſur le ſoir, lorſque le troupeau rentrait. Gautier ſe fait dépeindre le quidam, & voit que c'eſt ſon Boucher. Il montre enſuite la peau du mouton que le Berger reconnaît. Alors tout s'éclaircit ; & il ſe trouve que Mile, après avoir été hébergé & régalé par le Paſteur, après s'être amuſé avec les deux Demoiſelles, avait encore trouvé le ſecret de ſe faire payer.

NOTE.

(*a*, *Lui ſeul a du vin, & dernierement encore il lui en eſt arrivé deux tonneaux de Noyentel*). Dans une autre verſion il y a *Noioncel.*



GAUTIER D'AUPAIS.

Cette piece est en vers Alexandrins, par morceaux, plus ou moins longs, sur une seule & même rime que le Poëte fait durer tant qu'elle peut lui fournir. C'est la forme qu'ont la plupart des Romans.

Les autres Ménétriers chantent & disent des Lais : moi je suis un Conteur qui leur abandonne cette matiere. Chevaliers, Pucelles, Clercs, Laïcs, Dames & Seigneurs, écoutez-moi ; je vous réciterai l'aventure d'un Damoiseau qu'adversité long-tems éprouva & qu'Amour enfin rendit heureux.

Il était l'aîné des enfans du Châtelain d'Aupais (*a*), & se nommait Gautier. Son pere qui le voyait grand & fort & qui voulait avoir une occasion de connaître & d'éprouver sa valeur, ayant entendu annoncer un Tournois dans son voisinage

auprès de Beauvais, l'y envoya. C'était pour la premiere fois que le jeune homme allait être témoin de ces jeux guerriers : il ne les connaissait encore que par des récits, & ne savait ni manier un cheval ni se servir de ses armes. Il se présenta néanmoins assez noblement dans la lice. Mais jugez quel fut son étourdissement, quand il se trouva au milieu de la foule assailli par vingt combattans à la fois, & qu'il entendit autour de lui les heaumes & les écus retentir sous les épées, avec ce fracas horrible que ne feraient pas ensemble trois cens forgerons frappant sur l'enclume. Poussé & repoussé trente fois d'un bout de la lice à l'autre, il eut bien de la peine, après maints coups reçus, à pouvoir s'en dégager.

Comme il était tard & que n'ayant point mangé de tout le jour il mourait de faim, il lui fallut s'arrêter en route. Il entra donc dans une auberge où se trouvaient beaucoup de buveurs qu'avait attirés le vin nouveau ; car c'était vers la Toussaint ; &, après avoir fait conduire son cheval à l'écurie, il commanda un

très-bon ſouper. Tout en mangeant il ſe diſait à lui-même : « Ma foi, il faut en » convenir, c'eſt une belle invention qu'une » hôtellerie ! On vous reçoit bien, on » vous ſert, on vous fait encore des » complimens ; nul embarras que de » payer ».

Or c'était-là le point eſſentiel, & celui précisément qu'avait oublié notre étourdi. Le lendemain, quand il voulut partir, il s'apperçut qu'il était ſans argent. Son premier mouvement fut d'aller ſe cacher dans l'écurie pour pleurer ; mais les larmes n'étant pas monnaie dont l'hôte ſe contentât, il fallut chercher quelque expédient. Laiſſer en gage ſon cheval ou ſa chappe, c'eſt à quoi ſon amour-propre n'eût jamais pu ſe réſoudre. Malheureuſement il apperçut, dans un coin de l'auberge, des gens qui jouaient aux dés ; & la penſée lui vint d'aller jouer avec eux, dans l'eſpérance que peut-être il leur ferait payer ſon écot. Mais ſavez-vous ce qui arriva ? C'eſt qu'il perdit ſa chappe, ſon ſurcot & ſon cheval ; & qu'après beaucoup de ſottiſes & d'injures de la part de l'hôte,

il se vit obligé de s'en revenir, à pied & en chemise, à Aupais.

Ce qui le fâchait dans son aventure, était moins sa perte que l'humiliation de traverser la ville avec cet extérieur de mendiant. Il aima mieux, pour ne pas s'y exposer, faire un très-grand tour; & il rentra au château par la prairie. Mais le pere, quand il le vit ainsi paraître & qu'il lui eut demandé ce qu'étaient devenus son cheval & ses habits, se mit dans une telle colere que prenant un bâton il lui en donna plusieurs coups. Gautier avait l'ame haute & fiere; il fut extrêmement sensible à cet affront, & sortit à l'instant de la salle, en jurant que de long-tems on ne l'y reverrait. Ses freres & ses sœurs coururent en vain après lui pour le ramener; leurs prieres ne purent le fléchir. Il ne voulut pas même accepter quelques-uns de leurs vêtemens qu'ils lui offrirent; & après les avoir tous embrassés tendrement, il partit.

La mere, lorsqu'elle les vit rentrer sans leur aîné, se désola. « Quoi! Sire, dit-» elle à son mari, vous chassez votre

» fils bien-aimé, l'héritier de votre nom ! » Ah ! vous voulez donc ma mort ». A ces mots elle tomba sans connaissance, & ne reprit ses sens que pour s'écrier de nouveau, en fondant en larmes : je l'ai perdu.

Tout ceci, comme je vous l'ai dit, se passait vers la Toussaint. Gautier, sans habits & sans argent, allait se trouver exposé à toutes les insultes d'une saison rigoureuse, à la gelée, aux vents & aux frimats. Il les endura long-tems ; courant de ville en ville, mangeant ce que le hazard lui offrait & couchant où il plaisait à Dieu. Vous nommer tous les pays qu'il parcourut ainsi & tous les maux qu'il eut à souffrir, c'est ce qu'il ne serait pas aisé de faire. Il me suffira de vous dire qu'après quatre ans entiers de cette vie si misérable, il arriva enfin dans une ville dont le Seigneur était un Chevalier fort riche. Ce Chevalier avait une fille, nommée Ogine, qui était un vrai prodige en fait de graces & de beauté. Vous avez entendu parler sans doute d'Ydoine la Mie d'Amadas, de Sébille qu'aima tant le preux Bérard *,

* Personnages de Romans.

de cette Hélene qui tourna la tête aux Grecs & aux Troyens. Eh bien, Ydoine, Hélene & Sébille mises à côté d'Ogine, vous ne les eussiez seulement point regardées.

Le hazard fit que la Belle se promenait dans la ville, quand Gautier y entra ; & ce fut un des premiers objets qu'il apperçut. Son cœur à cette vue se trouva pris pour jamais. Il ne voulut pas aller plus loin, & passa trois mois entiers à soupirer d'amour, à gémir sur sa misere, & à venir tous les jours à la porte du château & dans la rue où il avait vu la Pucelle, attendre qu'un nouveau hasard la lui fît voir encore. Sa mauvaise fortune s'y opposa. Il prit le parti alors de chercher à s'introduire dans la maison du Chevalier ; & un certain soir qu'il rencontra un de ses gens, il pria polîment le valet de lui dire s'il n'y avait pas chez son maître quelque place vacante. L'autre lui ayant demandé ce qu'il savait faire, Gautier répondit qu'il pourrait servir le Chevalier à table, avoir soin de sa cave & de sa dépense, & garder ses bois, ses rivieres

& ſes viviers. Le valet fut fort ſurpris d'entendre une pareille propoſition ſortir de la bouche d'un homme qu'à ſes haillons il prenait pour un Villain. Il ſe contenta cependant de lui dire que ſon maître avait un Sénéchal & un Foreſtier, & propoſa au Damoiſeau d'entrer chez le Seigneur comme valet de charrue. Cette offre humiliante couvrit Gautier de confuſion : Il ne put retenir ſes larmes ; & jettant triſtement les yeux ſur ſes haillons, malheur à la pauvreté, s'écria-t-il, puiſqu'elle fait mépriſer celui qui ſans elle ſerait reſpecté. Le valet touché de ſa douleur ajouta : « Je me rappelle qu'il » manque en ce moment une Guaire * » au château ; cette place vous convien- » drait-elle ? Voyez, j'en parlerais à » Monſeigneur, & demain vous pourriez » ſavoir ſa réponſe ». Gautier qui n'aſpirait qu'au bonheur d'être auprès d'Ogine reçut l'offre avec reconnaiſſance. L'affaire réuſſit, il fut accepté. On lui donna, pour remplir ſes fonctions, un cornet avec une trompette d'airain. Mais on ne le laiſſa pas long-tems dans un pareil

* Sentinelle chargé de guetter.

emploi ; & peu de jours après, sa bonne mine le fit destiner à servir à table.

C'était-là tout ce qu'aurait pu choisir Gautier de plus favorable, si on lui eût permis de former un vœu. Il allait enfin voir chaque jour & contempler librement la beauté qu'il aimait. Néanmoins ce fut cette facilité même, dont il s'applaudissait tant, qui, en donnant des forces à une passion sans espoir, causa son malheur. Ainsi d'ordinaire se comporte Amour. Le méchant aime à tourmenter ceux qu'il a pu soumettre ; il ne trouve de plaisir qu'à voir couler leurs larmes.

Le jeune homme était devenu maigre & pâle. Son maître le voyant dépérir insensiblement lui disait quelquefois, Gautier, qu'avez-vous ? Mais Gautier se gardait bien de l'avouer ; il eût craint d'être chassé à l'instant. De tems en tems, un Ménétrier du lieu avec lequel il s'était lié d'amitié lui faisait aussi la même question. Le Damoiseau se contentait toujours de répondre, je n'ai pas ce que je désire. Cependant c'est un si doux plaisir de soulager son cœur quand il est plein,

que pressé un jour par le Chanteur, il lui dit : « Je vous crois trop mon ami, » & pense trop bien sur votre compte, » pour vous soupçonner capable d'une » trahison qui me causerait la mort. Une » Demoiselle m'a ôté tout-à-fait la raison, » puisqu'il faut vous l'avouer ; & cette » demoiselle c'est Ogine, la fille de » Monseigneur. Vous savez ma folie » maintenant, plaignez-moi : ou plutôt » tâchez de me suggérer quelque ressource, » car je ne sais plus que devenir. Vous » n'avez pas tort de vous dire un fou, » répondit le Ménétrier ; il en est quelque » chose. Pour moi je n'ai dans ce mo- » ment qu'un conseil à vous donner, » c'est d'oublier votre maîtresse & d'en » faire une autre. J'en connais tant de » jolies, & qui sûrement ne demanderaient » pas mieux que d'avoir pour ami un bel » homme comme vous ! — Non, je ne » le puis ; & voilà mon malheur. Au » reste je sens très-bien, sans qu'on me » le dise, que je ne dois jamais me flatter » d'être aimé d'Ogine ; mais il ne m'est » pas possible de vivre sans elle ; & depuis

» quelques jours sur-tout qu'une indisposition me prive du bonheur de la voir, je meurs, oui, je meurs de chagrin. Mon doux ami, encore une fois prenez pitié de ma peine, conseillez-moi ; ou c'en est fait, il me faut renoncer à la vie ».

Ces paroles furent prononcées d'un ton si touchant que le Ménétrier ne put s'empêcher d'être attendri. « Je voudrais posséder le secret que vous me demandez, dit-il, je vous l'offrirais volontiers : mais vous avez-là un amour fort embarrassant. Je n'y vois qu'une ressource : c'est de le faire deviner habilement à votre maîtresse, puisque vous n'oseriez le lui déclarer en face. Venez chez moi, j'ai quelques airs de complainte amoureuse que je vous apprendrai. Vous pourrez trouver aisément l'occasion de les lui chanter, & peut-être le récit de vos peines réussira-t-il à toucher son cœur. Je ne vous réponds pas d'un succès bien assuré ; mais en tout cas l'on peut essayer : le pis sera de chercher dans la suite des moyens plus heureux ».

L'avis plut à Gautier. Il apprit les chanſons & les chanta. Hélas! il ignorait qu'il n'en avait pas beſoin. Un amour auſſi grand que le ſien pouvait-il être long-tems ignoré de celle qui en était l'objet ? La Pucelle en avait pris autant pour lui ; & ce n'était qu'à la violence de ſa paſſion, combattue par la honte d'aimer un valet, qu'était due ſa maladie.

Le Dimanche ſuivant, Gautier trouva une occaſion favorable pour la voir en particulier. Les parens étaient à l'égliſe : Ogine reſtait ſeule au château. Enhardi par l'amour il vint dans ſa chambre, ſous prétexte de ſavoir d'elle-même comment elle ſe portait. Mais à peine eut-il commencé à ouvrir la bouche, que ſon viſage pâlit & que tout ſon corps trembla. Ogine, du ton le plus affectueux, répondit qu'elle ſouffrait beaucoup ; & faiſant affeoir le Damoiſeau elle le pria de lui conter quelque hiſtoire qui pût la diſtraire un moment. « Mademoiſelle, reprit-il, votre maladie » m'a donné tant de chagrin que, malgré » le deſir que j'ai de vous plaire, il me » ferait impoſſible de vous obéir. Depuis

„ ce moment j'ai tout perdu, joie & repos.
„ Ce n'eſt pas votre beauté au reſte,
„ quelque parfaite qu'elle ſoit, qui m'a
„ comme bien d'autres attaché à vous.
„ Non, ce que j'aime, c'eſt votre carac-
„ tere charmant, c'eſt votre bonté, votre
„ douceur qui font que, quand on vous
„ a vue, on donnerait pour vous ſon
„ ſang juſqu'à la derniere goutte. Ah!
„ Demoiſelle, Demoiſelle, ſi Gautier
„ vous perd, il en mourra „.

A ces mots, les ſanglots lui couperent la voix, & ſon viſage fut inondé de larmes. Mais interdit & confus d'avoir laiſſé échapper ſon ſecret, il ſe leva tout-à-coup ſans attendre aucune réponſe; & ſe ſauvant auſſi-tôt, comme s'il eût commis un crime, il alla dans ſa chambre s'enfermer au verrouil.

Là, ſa témérité vint ſe préſenter à ſes yeux ſous les couleurs les plus effrayantes. Il crut qu'Ogine allait ſe plaindre à ſes parens & que c'en était fait de lui. A chaque inſtant il s'imaginait les entendre ouvrir la porte en fureur, pour lui reprocher ſon inſolence, & le faire chaſſer

honteusement de leur maison. Vingt fois il eut envie de se sauver avant leur arrivée & de prévenir ainsi par la fuite son déshonneur. Mais espoir, qu'on n'éteint jamais entiérement, l'arrêta toujours; & Amour lui-même, au milieu de cette tempête, venait lui sourire encore. Il passa dans ces transes mortelles une partie de la journée. L'après-dîner enfin quand les parens furent retournés à l'église, résolu de tout tenter, il revint chez sa Belle.

Loin de songer à l'affliger, cette tendre Amante n'avait au contraire entendu qu'avec transport cette effusion involontaire de son amour, & elle n'avait plus qu'un chagrin, celui de le voir dans un état de servitude. Aussi la premiere parole qu'elle lui adressa quand il parut, ce fut pour lui demander quelle était sa naissance & son nom. « Vous l'ordonnez, répondit-„ il, je vais vous satisfaire, quelque „ chose qu'il m'en coûte „. Et aussi-tôt il raconta naïvement toute son aventure, depuis le moment du Tournois jusqu'à celui où il était entré dans la terre du Chevalier. " C'est alors que je vous vis,

„ ajouta-t-il ; & alors que commencerent „ mes véritables peines : car tout ce que „ j'avais fouffert jufques-là pendant quatre „ années de mifere, n'eft rien au prix „ de ces douleurs. J'ai voulu vivre auprès „ de vous, & je n'en fuis devenu que „ plus à plaindre. Mais je fens que mon „ malheur ne durera pas long-tems ; & „ peut-être Gautier vous parle-t-il aujour„ d'hui pour la derniere fois „.

L'impreffion que ce difcours fit fur le cœur d'Ogine, la furprife, la douleur & la joie qu'il excitait en elle, la troublerent fi fort qu'elle pria Gautier de fe retirer. Ami, lui dit-elle, laiffez-moi, je me fens fort mal. Il fortit, défefpéré de l'état où il croyait la quitter. Si vous l'euffiez vu dans ce moment, il vous eût fait compaffion.

La Demoifelle de fon côté n'était pas moins agitée que lui. Elle paffa la nuit entiere à foupirer, & à fe tourner tantôt fur un côté & tantôt fur un autre. Enfin elle fe leve & appelle fa Chambriere pour refaire fon lit : mais elle ne s'y trouve pas mieux qu'auparavant. Elle

fait mettre la tête aux pieds, les pieds à la tête; elle se couche sur le dos, sur le côté, tire un bras du lit, l'y remet ensuite: rien ne la soulage, & ses yeux constamment se refusent au sommeil. « Voilà donc l'Amour, s'écrie-t-elle! „ Hélas! qu'on nous trompe quand on „ nous promet qu'il fera notre bonheur „. En songeant à Gautier elle pâlit & rougit tour-à-tour. Elle sue, elle frissonne. Elle voudrait le revoir encore, puis l'instant d'après ne le veut plus, puis s'asseoit sur son lit, puis se recouche, & s'écrie: Ah! si Gautier a souffert autant que moi que je dois le plaindre *(b)*.

Enfin après bien des larmes & des sanglots elle se leva quand le jour parut; & quoiqu'elle ne doutât point de la sincérité de son Amant, pour plus grande assurance néanmoins, elle envoya secrettement à Aupais un vieux domestique dont la fidélité lui était connue. Tout ce que put découvrir le valet par ses informations, fut entiérement conforme au récit du Damoiseau. Le Châtelain désespéré de la vivacité qu'il

avait eue vis-à-vis de son fils, le pleurait chaque jour. Il l'avait fait chercher inutilement par toute la France; & la mere en était morte de chagrin. Quand Ogine entendit ce rapport, peu s'en fallut que, de joie, elle n'embrassât le messager. Elle resta un moment plongée dans une rêverie profonde, & envoya le valet prier sa mere de passer chez elle.

La mere venue, elle lui parla ainsi: « Madame, j'ai à vous révéler un secret „ important, daignez m'écouter. Vous „ avez à votre service un homme peu „ fait pour cet état, & fils aîné du Chevalier Châtelain d'Aupais. C'est l'amour que je lui avais inspiré qui l'a „ introduit chez vous. Depuis quelques „ jours il m'a tout avoué; & je vous „ avoue à mon tour que je n'ai pu me „ défendre de l'aimer, & que je ne me „ croirai heureuse que quand vous aurez „ consenti à me le donner pour époux. „ Sollicitez cette grace auprès de mon „ pere, je vous supplie; mais cachez-lui „ que j'aime Gautier „.

A ce discours la mere entra dans une

colere épouvantable. Elle s'imagina que sa fille avait eu pour un valet quelque faiblesse criminelle, & qu'elle n'avait feint une maladie que pour en dérober les suites. Mais quand la malade lui eut juré qu'elle n'avait jamais parlé à Gautier que deux fois, & qu'il ne s'était écarté en rien du profond respect qu'a toujours un Amant véritable pour celle qu'il aime ; lorsqu'elle lui eut raconté les précautions qu'elle avait prises pour n'être point trompée sur sa naissance, la Dame se calma, & promit de parler à son mari.

Celui-ci connaissait le Châtelain d'Aupais ; le parti d'ailleurs était sortable. Ainsi il consentit à ce mariage ; & en attendant, il fit Gautier son Sénéchal, & lui donna les clés du Château. Sous ces nouveaux habits, la bonne mine & la grace naturelle du jeune Amant parurent avec éclat. Il fiança la Pucelle, & envoya un exprès à son pere pour lui faire part de son mariage & l'inviter à ses nôces. Le Châtelain enchanté accourut avec ses autres enfans & une foule

de Gentils-hommes, ſes parens ou amis. Gautier & lui s'embraſſerent tendrement, en pleurant de joie. Il y eut un grand feſtin, des fêtes pendant trois jours, une Quintaine dans la prairie où la Nobleſſe vint briſer des lances; & aucun des Ménétriers ne s'en revint ſans rapporter de bon argent avec cotte ou ſurcot ou chappe fourrée. Le quatrieme jour on ſe ſépara. Gautier vit avec regret partir ſon pere, mais il ne pouvait le ſuivre; il allait enfin, après tant de maux, goûter les doux fruits d'amour.

Diſons un Pater *pour que Dieu procure à tous ceux qui aimeront comme lui, le plaiſir qu'il eut cette nuit-là.*

NOTES.

(a, *Aupais*). Ancien village auprès de Courtenai. Il eſt qualifié de ville dans le Fabliau.

(b, *Ah! ſi Gautier a ſouffert autant que moi, que je dois le plaindre.*). Dans le *Lai de*

de Narcisse, au premier volume, on a vu un morceau pareil à celui-ci & représentant de même les inquiétudes amoureuses d'une jeune personne.



GUILLAUME AU FAUCON.

Le Comte de Caylus en a donné l'extrait dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, t. XX.

JADIS était un Damoiſeau d'illuſtre famille, beau & courtois, nommé Guillaume. Il ſervait depuis ſept ans, en qualité d'Ecuyer, un Chevalier Châtelain, dans l'eſpérance d'obtenir de lui la Chevalerie. Cependant il craignait le moment où lui ſerait conféré cet honneur, & je vous en dirai la raiſon : c'eſt qu'il aimait la Châtelaine & qu'il n'eût point voulu en être ſéparé. Les charmes de la Dame au reſte pouvaient excuſer ce ſentiment. La roſe de Mai, la fleur du lis, celle des prés qui vient d'éclore, à mon avis ſont moins belles ; & le ſinople ſur

l'argent n'a pas autant d'éclat qu'en avait ſur ſes joues l'incarnat placé au milieu de l'albâtre. Sa bouche vermeille reſſemblait à la paſſe-roſe, lorſqu'elle s'entrouvre. Nature *(a)* enfin, pour la former, s'était tellement épuiſée que pendant long-tems elle en fut appauvrie.

La Châtelaine ignorait l'amour de Guillaume ; ſans cela elle n'eût jamais voulu le voir ni lui parler : car telle eſt l'humeur des femmes. Apprennent-elles qu'un galant homme les aime ? les voilà auſſi-tôt en colere ; elles affectent de le fuir & s'entretiendraient avec un valet plutôt qu'avec lui. Ne devraient-elles pas au contraire, quand leurs yeux ont donné à quelqu'un la maladie dont on ſe défend ſi peu, s'empreſſer à le guérir ? Maudites ſoient celles qui agiſſent autrement ; mais je reviens à Guillaume.

Il ne reſpirait plus que pour ſa Dame & vivait malheureux. « Où ai-je été „ placer mon amour, ſe diſait-il quel- „ quefois ? Non, il n'eſt plus de bon- „ heur pour moi, c'en eſt fait. Mais „ après tout pourquoi ne pas découvrir

„ mes peines ? Ne les ai-je donc pas dé„ vorées assez long-tems „ ?

Bientôt se présenta une occasion favorable de faire cet aveu. Le Châtelain s'était proposé d'aller à un Tournois éloigné. Il avait choisi, pour l'accompagner, un certain nombre de braves Chevaliers & de Sergens ; & Guillaume devait être du voyage. Mais ce départ en éloignant le Damoiseau de sa Dame, allait lui faire perdre l'avantage si précieux de se trouver seul avec elle. Il contrefit donc le malade afin de ne point partir, & le fit si bien qu'on le dispensa de suivre.

Resté au Château, il ne s'occupa plus que de la maniere dont il s'y prendrait pour se déclarer. La crainte de déplaire rendait son embarras extrême. Il se disait à lui-même en s'encourageant : " Si j'ai „ tant souffert, c'est ma faute ; ne pou„ vais-je pas lui découvrir mon amour ? „ Oui, je veux y aller. Je lui dirai.... „ Mais que lui dire.... ? Je lui dirai „ que je l'aime un million de fois plus „ moi-même, plus que ma propre vie ; „ qu'à chaque instant...... ; mais non,

„ elle me chasserait de sa présence ; j'en „ suis sûr : je ne la verrais plus jamais „. Cette seule idée le rendait si tremblant qu'il eût voulu alors être au Tournois, & qu'il se repentait d'avoir obtenu de rester. Cependant l'amour vint ranimer son courage ; il s'arma de hardiesse & se rendit chez la Dame.

Elle se trouvait seule en ce moment. Les Pucelles étaient dans une autre piece occupées à coudre, pour faire une banniere à leur Seigneur, la figure d'un Léopard sur une étoffe de soie. Guillaume entra & salua respectueusement la Châtelaine. Elle le reçut avec un sourire de bonté ; & le faisant asseoir sur le lit où elle était assise elle-même, lui fit plusieurs questions concernant les différentes choses qui pouvaient le regarder. Guillaume encouragé par ce doux accueil, feignit d'avoir à consulter pour un jeune Écuyer de ses amis, malade d'amour, & supplia la Dame de lui donner quelques conseils. “ Depuis sept ans entiers „ il aime en silence, dit-il, la plus belle „ & la plus accomplie des femmes ;

„ mais quoiqu'il ait le bonheur de vivre
„ auprès d'elle, il n'a point encore eu
„ la hardiesse de lui parler de son amour.
„ J'ose implorer pour lui vos lumieres.
„ Que doit-il faire ? Aimer ailleurs si
„ on ne veut point l'aimer, répondit la
„ Dame ; mais avant tout je lui conseille
„ de parler puisqu'il en a l'occasion.
„ Amour favorise les cœurs hardis. Qu'il
„ ne craigné rien, je réponds que sa
„ Belle aura pitié de lui „. Guillaume
alors soupira ; & se jettant aux genoux
de la Châtelaine : " Ma douce Dame,
„ reprit-il, le voici cet Écuyer malheu-
„ reux qui depuis sept ans meurt d'a-
„ mour. Malgré tout ce qu'il a souffert
„ jusqu'ici, il vous l'aurait laissé ignorer
„ encore, si votre bouche compatissante
„ ne venait de l'encourager. Son mal est
„ devenu incurable ; il n'y a plus que
„ vous sur la terre qui puissiez lui ren-
„ dre la joie & la vie ; & il attend,
„ prosterné à vos pieds, que vous pro-
„ nonciez ou sa grace ou sa mort „.

La Châtelaine ne répondit à ce discours
qu'avec le ton du ressentiment. Après avoir

fait à l'Écuyer les plus vifs reproches, elle lui ordonna de sortir, avec défense de paraître devant elle jusqu'au retour de son mari, & le prévenant qu'elle aurait soin alors d'instruire l'époux de l'outrage qu'on avait voulu lui faire. Guillaume désespéré se releva. " O ma souveraine Dame & „ Maîtresse, reprit-il, je vais vous obéir. „ Hélas ! j'eusse préféré de mourir mille „ fois plutôt que de vous déplaire; mais „ puisque j'ai eu ce malheur, je n'ai plus „ besoin de vivre. Adieu. Dans peu de „ jours votre haine pour moi sera satis- „ faite „. Il se retira aussi-tôt dans sa chambre, & se mit au lit, résolu de se laisser mourir de faim. Le reste de la journée s'écoula dans les sanglots & les larmes. Le lendemain, le surlendemain, ce fut la même chose ; & pendant tout ce tems il refusa absolument toute nourriture. Sa tête, affaiblie par le jeûne & par le chagrin, lui présentait successivement mille fantômes. Il croyait voir devant ses yeux l'objet de ses amours, il croyait la sentir à ses côtés : tout-à-coup il étendait les bras pour la saisir ; mais ses bras ne

ſerraient qu'une ombre, il ſe trouvait ſeul dans ſon lit; & alors il ſe frappait la poitrine & verſait des torrens de larmes.

Cependant le Châtelain allait arriver. Il revenait avec un grand nombre de Chevaliers ſes amis, & quinze priſonniers qu'il avait faits au Tournois. Déjà même avait paru un Écuyer, envoyé par lui en avant pour annoncer ſon retour & ordonner des préparatifs. La Châtelaine en conſéquence s'était miſe en état de recevoir dignement ſon Seigneur. Néanmoins elle ne voulait pas qu'il s'apperçût de l'abſence de Guillaume; & par un ſentiment de compaſſion que les adieux touchans du Damoiſeau lui avaient inſpiré, elle monta chez lui dans le deſſein de le prévenir de cette arrivée & de l'engager à ſe lever.

Gautier avait le viſage tourné contre la muraille pour ne plus voir perſonne, & n'aſpirait plus qu'au moment de mourir. La Châtelaine s'approchant de lui l'appella doucement deux fois par ſon nom. A cette voix chérie tout ſon corps treſſaille, il ſe retourne, & d'un ton défaillant remercie la Dame de lui procurer une fois encore,

avant qu'il meure, le plaisir de la voir.
« Ce n'est point-là mon projet, dit-elle.
„ Ma façon de penser est toujours la mê-
„ me : mais votre Maître va rentrer ;
„ venez vous disposer à le servir, &
„ dérobez-lui la connaissance d'une folie
„ dont ma bonté veut bien encore vous
„ épargner l'éclat. Madame, répondit
„ l'Écuyer, vous savez mon serment :
„ c'en est fait ; Monseigneur ne recevra
„ plus de service de moi. Eh quoi ! reprit
„ la Châtelaine, vous voulez donc ajou-
„ ter une seconde faute à votre premiere,
„ & me forcer de me venger en révélant
„ tout à mon époux ? — Vengez-vous,
„ Madame, si mes nouveaux malheurs
„ peuvent vous plaire ; au moins vous
„ ne jouirez pas long-tems de votre ven-
„ geance „. A ces mots elle sortit ; affectant les apparences de la colere, mais au fonds du cœur attendrie & touchée d'un amour si respectueux & si tendre.

Bientôt rentra l'époux avec cette foule de Noblesse guerriere qui l'accompagnait. On se mit à table, & il fût surpris de ne pas voir Guillaume le servir. Sur la réponse

qu'on lui fit que le Damoiſeau était malade, il ordonna qu'on en eût le plus grand ſoin ; mais quand on fut levé de table & que tout le monde ſortit de la ſalle pour aller ſe promener dans les jardins, ſon épouſe l'arrêta. "Sire, lui dit-elle, vous ai-
„ miez tant Guillaume, & vous ne ſongez
„ ſeulement pas à lui faire une viſite.
„ Vous avez raiſon, répondit le Châte-
„ lain ; allons-y enſemble „.

Il monterent chez le Damoiſeau ; & le Chevalier, en lui témoignant l'intérêt le plus tendre, lui fit ſur ſon état diverſes queſtions. " J'ai une goutte qui m'étouffe,
„ dit le malade ; & à ſa violence je ſens
„ trop que je ne puis en réchapper. Non,
„ Sire, il vous trompe, reprit la femme,
„ ce n'eſt point-là ſa maladie. Çà, Guil-
„ laume, avant que je parle, voulez-vous
„ me promettre de manger ? Vous êtes
„ ma Dame, répondit l'Ecuyer, & voici
„ mon Seigneur ; je vous dois à tous deux
„ obéiſſance & reſpect ; mais pour manger
„ je ne le puis. — Eh bien, Sire, ſa-
„ chez qu'il n'eſt malade que du jour où
„ vous êtes parti ; que l'inſtant d'après il

„ vint dans ma chambre.... — Dans „ votre chambre, interrompit l'époux ! „ Eh ! pourquoi faire ? — Pourquoi ? „ Je vais vous le dire.... Guillaume, „ mangerez-vous ? Répondez vîte ; ou „ j'acheve, je vous le jure. — Par- „ dieu, Madame, finirez-vous bientôt „ ce badinage ? Que vous voulait-il en- „ fin ? — Guillaume, prenez bien garde, „ c'eſt la derniere fois que je vous avertis ; „ me promettez-vous de manger ? — Eh ! „ Madame, reprit le malade, laiſſez-moi „ mourir en paix. Après les ſentimens que „ vous m'avez montrés, peu vous im- „ porte que je mange „ ?

La Châtelaine fut émue de ce diſcours. Son but, en faiſant ces menaces, n'était que de chercher à conſerver Guillaume malgré lui, ſans pourtant lui rien accorder. Elle changea tout-à-coup de deſſein, & dit à ſon mari : “ Sire, apprenez, „ puiſqu'il me force à vous le dire, qu'il „ voulait avoir votre faucon ; qu'il eſt „ venu me le demander auſſi-tôt que vous „ fûtes parti, & que ſur mon refus il a „ pris tant de chagrin qu'il a juré de ſe

„ laisser mourir. Quoi ! ce n'est que cela,
„ s'écria le mari ? Il fallait le lui donner,
„ Madame. J'aurais mille faucons au lieu
„ d'un, que je les livrerais tous pour
„ sauver mon cher Guillaume. — Cela
„ suffit, Sire. Guillaume, vous l'enten-
„ dez. Levez-vous maintenant, vous aurez
„ le faucon „.

Il ne fallut pas le lui ordonner deux fois. Un moment après, il descendit dans la salle où les deux époux lui firent apporter l'oiseau qu'il reçut avec reconnaissance.

> *il eût*
> Et puis si ot, le lendemain ;
> Le Faucon dont il avait faim.

Je veux par cet exemple apprendre aux jeunes gens amoureux à savoir s'enhardir à propos. Qu'un mauvais succès ne les rebute point : Tôt ou tard Amour couronne la constance. Au reste s'il en est ici qui souffrent le même mal que Guillaume, je prie Dieu de leur envoyer la même consolation.

NOTE.

NOTE.

(*a, Nature pour la former s'était tellement épuisée...*) Les vers qui dans l'original peignent la beauté de la Dame ont de la grace & de l'harmonie.

fleurette *au*
La florette qui naist el pré,
ni
Rose de mai ne flor de lis
N'est tant belle, ce m'est avis;
mieux *visage.*
Et miex avenoit sur son vis
sur
Le vermeil sor le blanc assis
sur
Que le sinople sor l'argent........
Et sa bouche était vermeille
Que elle semblait passe-rose........
Nature qui fete l'avoit
tout
Y ot mise tot son sens,
Tant qu'el en fu povre lont-tems.



DE LA VIEILLE

QUI GRAISSA LA MAIN DU CHEVALIER.

EXTRAIT.

UNE Vieille avait deux vaches qui la faiſaient ſubſiſter. Elles entrerent un jour dans les pâturages du Seigneur, & y furent ſaiſies par ſon Prévôt. La bonne femme à l'inſtant courut au château ſupplier cet Officier de les lui rendre. Il fit entendre qu'il lui fallait de l'argent ; & celle-ci, qui n'avait rien à donner, s'en revint bien déſolée. En chemin elle rencontra une de ſes voiſines qu'elle conſulta ſur ſon malheur. Il faut en paſſer par ce qu'il demande, lui dit l'autre, & vous réſoudre à lui *graiſſer la patte (a)*. La Vieille, qui était fort ſimple, n'y entendit pas fineſſe ; & prenant le conſeil

à la lettre, elle mit dans sa poche un vieux morceau de lard & retourna au château.

Le Seigneur se promenait devant sa porte, les mains derriere le dos. Elle s'avance doucement sur la pointe du pied & lui frotte les mains avec son lard. Il se retourne pour lui demander ce qu'elle fait : "Ah ! Monseigneur, s'écrie-t-elle en „ se jettant à genoux, le Prévôt a saisi „ mes deux vaches dans votre pré, & l'on „ m'a dit que si je voulais les ravoir il „ fallait lui graisser la patte. Je venais „ pour cela ; mais comme je vous ai vu à „ la porte & que vous êtes son maître, „ j'ai imaginé que vous méritiez bien „ mieux qu'on graissât la vôtre „.

Le Seigneur rit beaucoup de la naïveté de la Vieille ; il lui fit rendre ses vaches, & lui donna même, pour les nourrir, le pré dans lequel elles avaient été saisies.

Chacun à prendre s'abandonne ;
Pauvre *si*
Povre n'a droit, se il ne donne.

Se trouve dans le Democritus ridens, *p.* 173.

*Dans l'*Enfant sans Souci, *p.* 258.

Dans les Facetie, motti & burle da Lod. Domenichi, *p.* 284.

NOTE.

(*a*, *Il fallait se résoudre à lui graisser la patte*). Ceci prouve que cette façon de parler subsistait déjà. Quant à la coutume qui lui a donné naissance, on conviendra qu'il n'est pas aussi aisé d'en fixer l'époque.



LA VEUVE.

Par Gautier le Long.

MESSIEURS, je veux vous parler d'une grande bataille dans laquelle tout le monde ſuccombe à ſon tour. Savez-vous comment on arrange ceux qui ſont abattus? On les étend tout de leur long ſur un brancard, le ventre en haut, & on les porte ainſi à l'Egliſe. L'épouſe ſuit, accompagnée de ſes parens & amis qui lui tiennent les mains pour l'empêcher de ſe déchirer le viſage. " Mon bon ,, Dieu! ayez pitié de moi, s'écrie-t-elle. ,, Mon Dieu, faites-moi la grace de ne ,, point revenir par ce chemin-ci; que je ,, reſte avec celui auquel j'ai donné ma ,, foi. Sans lui que m'importe de vivre ,,.

En entrant dans l'égliſe, ſes ſanglots & ſes cris redoublent. Les Prêtres qui ne ſont-là que pour gagner leur argent, chantent pendant ce tems, ſans faire à elle la moindre attention. Mais c'eſt quand

le Service eſt fini & que le corps va être livré aux vers, qu'il faut la retenir, pour l'empêcher de ſe précipiter auſſi dans la foſſe. Qui la verrait alors ſe déſeſpérer, s'enfoncer les poings dans les yeux (qu'elle a ſoin de fermer cependant), croirait qu'elle va expirer de douleur. Ce n'eſt qu'en l'arrachant de force à ce triſte ſpectacle, qu'on peut la ramener chez elle.

A peine y eſt-elle arrivée, ſon premier ſoin eſt de ſe pâmer. On lui fait avaler de l'eau, on s'empreſſe à la ſecourir; mais elle ne reprend ſes ſens que pour commencer de nouvelles complaintes. " Cher „ Sire, où êtes-vous? Quoi! doux ami, „ vous m'avez abandonnée! je ne vous „ verrai plus „! & pleurs auſſi-tôt de couler de plus belle, & Commeres d'accourir. " Belle amie, à quoi bon tout ce „ chagrin qui ne guérit de rien? Votre „ mari eſt mort: eh bien, puiſqu'en „ pleurant vous ne le reſſuſciterez pas, il „ faut l'oublier & ſonger à trouver quel- „ que galant-homme qui le remplace & „ qui dans votre profeſſion vous ſoulage.

« — Moi, mon Jesus! moi, me rema-
„ rier! Ah! que le jour où j'en aurai seu-
„ lement la pensée, la terre m'englou-
„ tisse! „

N'allez pas vous imaginer cependant que la pauvrette en mourra. Non, Messieurs, dès le lendemain le miroir est consulté. Bientôt, sous prétexte de propreté, on emploie quelque parure. Puis vient le blanc, puis les robbes nouvelles. Enfin, pareille à un Autour qui après la mue s'élance & s'ébat dans les airs *(a)*, la Dame galamment parée va se montrer de rue en rue, saluant avec un souris gracieux, & la premiere, ceux qu'elle voit passer. Y a-t-il une nôce, une assemblée dans la ville? Elle s'y trouve : non qu'elle vienne là pour manger & pour boire; un autre motif l'y conduit. “ Ce beau garçon me
„ plairait fort, se dit-elle à soi-même,
„ mais il ne voudrait pas de moi. Pour
„ celui-ci il est trop laid. Cet autre est
„ trop vieux, il ne me convient pas „.

La-dessus se font dans sa tête mille arrangemens qui l'occupent toute la nuit; & le lendemain en conséquence elle ima-

gine quelque parure nouvelle. Ce n'eſt plus cette femme pareſſeuſe, aigre, acariâtre & inſupportable : elle eſt devenue gaie, active & *plus douce que canelle.* Cependant ſes enfans l'embarraſſent ; elle ſent très-bien qu'ils écarteront les épouſeurs, & prie tous les jours Dieu en ſecret qu'il l'en délivre. Mais elle a beau faire brûler des cierges, aucun des marmots ne veut crever. Alors, comme la poule qui chaſſe ſes pouſſins quand elle a envie de retourner au coq, elle les prend en haine, les gronde à tout propos, les maltraite, & mille fois le jour maudit l'inſtant où elle les a conçus.

Du reſte, ſi elle cauſe avec vous, elle va ſe dire fort à ſon aiſe. Il lui eſt dû telle ſomme par Tibert : ce matin encore Martin lui a fait un rembourſement. Rencontre-t-elle quelque Commere bien indiſcrette, bien bavarde ? oh ! c'eſt alors qu'elle eſt curieuſe à entendre. « Que je » ſuis enchantée de vous rencontrer, belle » amie ! En vérité je me faiſais des re» proches d'avoir été ſi long-tems ſans » vous voir, & je me propoſais d'aller

» passer quelque après-dînée avec vous ; » car je vous ai toujours aimée, vous le » savez, & ma mere me l'a recommandé » en mourant. Mais j'ai eu tant de cha» grin depuis que j'ai perdu le défunt ! » Ah ! Commere, j'ai fait-là une bien » grande perte. Joyaux, ajustemens, il ne » me refusait rien de ce que je lui deman» dais. Il est vrai que le pauvre cher hom» me . . . . vous entendez, Commere. » Aussi voilà ce que c'est que d'épouser des » vieux. J'étais si jeune quand on me l'a » donné. A propos de cela je veux vous » faire une confidence. J'ai été chez le Devin » ces jours derniers, & il m'a dit que j'é» pouserais un beau garçon, jeune & aima„ ble. Il y a bien un bon parti que m'a pro„ posé Jaques mon cousin ; c'est un Bour„ geois de Tournai fort à son aise : mais il „ a passé la cinquantaine ; & par S. Léo„ nard je ne veux plus entendre parler de „ vieux. On veut me donner aussi Bau„ doin, le fils de Gobert. Vous le connais„ sez. Dites-moi, le parti est-il avanta„ geux ? car on voit l'écorce de l'arbre, „ mais on ne voit pas ce qui est dessous.

„ Moi, j'ai hérité de bons meubles;
„ mes armoires ſont pleines de linge;
„ j'ai deux taſſes d'argent, dont l'une
„ avec rebord en or, que Meſſire aimait
„ beaucoup. Il m'a laiſſé auſſi ſa maiſon.
„ Je ne vous dis pas cela pour me vanter,
„ Commere; mais ſi vous entendez par-
„ ler de quelque garçon ſage & raiſon-
„ nable, ne m'oubliez pas, je vous
„ prie. On m'a conté avant-hier que le
„ fils de Meſſire Godefroi a fait la mine
„ quand on lui a montré Iſabelle ſa fu-
„ ture. Comme il eſt votre voiſin, il
„ viendra ſûrement vous conter ſes do-
„ léances. Ecoutez, Commere; gliſſez-
„ lui un mot ſur mon compte. Je m'en
„ rapporte à vous pour conduire cette
„ affaire; & ſi elle réuſſit, vous n'aurez
„ pas lieu de vous en repentir, je vous en
„ donne ma parole. A çà, venez goûter
„ chez moi Dimanche. Je prierai la voi-
„ ſine Guillaume, & nous raiſonnerons
„ là-deſſus tout à notre aiſe „.

Ce long diſcours n'eſt pas encore fini que la Commere grille déjà d'aller de porte en porte le publier. Pour l'autre elle

a beau faire, beau tendre ſes filets; aucun oiſeau ne s'y prend. Enfin cependant elle attrappe un gros malôtru qui n'a rien, mais que dans ſon ame elle deſtine à réparer les torts du défunt. Le pauvre ſire n'eſt pas long-tems ſans reconnaître qu'il a été dupe. Malheureux, s'écrie-t-il, celui que le Diable tente & qu'il force à prendre vieille femme avec des enfans! La Dame, choquée, prétend que c'eſt elle qu'on doit plaindre d'avoir épouſé un gredin tout nu, pour lequel elle a refuſé Baudoin, Godefroi, Favin, Guillebert & Jean, qui tous avaient de bonnes rentes. Elle lui reproche ſa miſere, ſes parens & ſes ſœurs qu'elle dit être des catins. Le Prud'homme perd patience, il la roſſe avec un bâton. Elle ſe ſauve ſans coëffe & ſans aumuſſe; & pour l'épouvanter ſe met au lit, en ſe plaignant beaucoup. Vient un Médecin: il faut des remedes, des emplâtres. Enfin l'imbécile eſt obligé de demander pardon, & on le lui fait mériter par plus d'une ſorte de complaiſance.

NOTE.

(*a*, *Pareille à un Autour qui après la mue s'élance & s'ébat dans les airs, la Dame galamment parée...*)

Ausi com un ostoirs muiers
Qui se va par l'air enbatant,
Se va la Dame déportant.....

La Fontaine, qu'on soupçonnerait presque d'avoir composé sa jolie fable de la *Jeune Veuve* d'après notre Fabliau, emploie ici une autre image.

Toute la bande des Amours
Revient au Colombier.



☞ DE LA BONNE FEMME.

Aliàs

* DE LA DAME.....

EXTRAIT.

UNE femme en Flandres assistait aux obseques de son mari & sanglottait à faire pitié. Quand le corps eut été inhumé, les parens voulurent la ramener chez elle; & même ils employerent une espece de violence : mais elle fit de tels cris & se débattit si violemment, qu'on prit le parti de la laisser; comptant bien qu'elle ne tarderait pas à revenir d'elle-même. Un instant après, passe par-là un Chevalier qui voyant la malheureuse se tordre les bras & se frapper la poitrine, ne peut s'empêcher d'être attendri. L'Ecuyer dont il est accompagné se moque de ces simagrées, & veut gager qu'avant une demi-

heure il viendra à bout de consoler la veuve. Son pari est accepté. Il s'avance vers elle, lui souhaite un sort plus heureux, la plaint, l'interroge sur ses malheurs & soupire aussi à son tour. Elle lui demande quel est le sujet de ses chagrins. « J'avais une femme accomplie, dit-il : je „ l'ai perdue, & c'est moi-même qui lui „ ai donné la mort. — La mort, grand „ Dieu ! Eh ! comment donc, Sire ? — „ Hélas ! elle était si jolie, & moi j'étais „ si amoureux . . . Enfin, que vous dirai-„ je ? elle a péri „.

Il n'est pas besoin après cela d'en dire davantage. On devine aisément que la Veuve demande à mourir aussi, & que l'Ecuyer gagne sa gageure.

Dans les Facetiæ Frischlini, add. ph. Hermotimi, *p. 333, une femme d'Harderwick se désole de même pour un fils qu'elle vient de perdre. L'époux qui arrive d'un voyage & qui survient dans ce moment, lui demande ce*

qu'elle a. Il propose de réparer le malheur. Elle y consent & essuye ses yeux.

Dans l'Epigramme latine de la Monnoie, intitulée Titus & Robina, *un mari & sa femme étant à la promenade arrivent dans un endroit où ils entendent un paysan se désespérer. Interrogé par eux, le Manant s'accuse d'avoir fait mourir sa femme, comme l'Ecuyer du Fabliau. Mais ce paysan était aposté par l'époux; & l'époux avait ses raisons pour agir ainsi.*

La cruche cassée *de la Fontaine a aussi quelque ressemblance avec notre Fabliau.*



Par Jean de Boves.

LA VACHE DU CURÉ.

J'AI oui compter l'aventure d'un Villain qui, une fête de Notre-Dame, était allé avec sa femme à l'église. Avant de commencer l'Office, le Curé, nommé Dom Constant, fit un Prône dans lequel il exhorta beaucoup à la charité; avançant, entr'autres choses, qu'il faisait bon donner pour Dieu, parce qu'il se piquait de reconnaissance & rendait au double.

Ce raisonnement frappa le Villain. « Sœur, dit-il à sa femme quand on fut „ sorti de l'église, as-tu bien réfléchi à ce „ que vient de dire notre Prêtre? Puisque „ Dieu paie de si bons intérêts, je suis d'a- „ vis de donner pour l'amour de lui Blerain notre vache: aussi bien ne rend-elle „ pas grand lait. Qu'en penses-tu? Si c'est „ pour avoir mieux, répondit la femme, „ tu feras bien „.

En conséquence le Villageois alla délier

Blerain, & la conduisit chez le Curé, qu'il pria, les mains jointes, de l'accepter. « C'est la seule que j'aie, dit-il : je vous „ l'offre au nom de Dieu „ ; & en même tems il lui mit en main le lien de l'animal. Constant loua beaucoup l'action de son Paroissien, & il souhaita que son Prône eût opéré également sur le cœur des autres.

Quand le Villain fut parti, le Pasteur ordonna à son Clerc de mener au courtil la nouvelle vache, & de la lier par les cornes avec Brunain la sienne, afin qu'elles pussent s'accoutumer ensemble. Le Clerc obéit & s'en revint. Brunain continua paisiblement de paître ; mais la nouvelle venue, que cette association apparemment, ou le lieu peut-être, effarouchaient, se mit à tirer de côté pour s'enfuir. A force de secousses, elle entraîna l'autre hors du courtil ; & de pré en pré, de chéneviere en chéneviere, toujours tirant, ellle la mena ainsi jusqu'à la porte de son étable. Le Villain qui les vit arriver toutes deux, appella sa femme pour être témoin de ce miracle. Ils se féliciterent alors d'avoir donné leur vache à Dieu, & trouve-

rent que le Curé avait eut raiſon de dire qu'il rendait au double. Néanmoins comme leur étable était trop petite pour deux bêtes, ils réſolurent de ſe défaire, ſans plus attendre, de la nouvelle; & le Vilain alla la vendre tout auſſi-tôt.

Dans le Paſſa-Tempo de Curioſi, *p.* 174; *un volcur a dérobé une ceinture à laquelle était attachée une bourſe. Dans ſon chemin il trouve à voler une vache. Pour l'emmener commodément il la lie par les cornes avec la ceinture. Mais la vache s'échappe, & elle revient chez ſon maître avec la ceinture & la bourſe.*



* DU JEUNE HOMME AUX DOUZE FEMMES.

Aliàs

DE L'ÉCUYER

QUI VOULAIT ÉPOUSER DOUZE FEMMES.

J'avais quatre versions de ce Conte ; j'en ai trouvé une cinquieme dans les Poésies manuscrites d'Eustache Deschamps, Auteur du XIVe siecle que j'ai déjà eu occasion de citer plusieurs fois ; & celle-ci m'ayant paru avoir quelques détails assez agréables, je l'ai fondue dans la traduction avec les autres.

Une veille de Noël, tems où les Grands tiennent Cour-Pléniere, il y avait dans le Palais d'un haut Baron plusieurs feux al-

lumés. Le plus fort dit aux autres, laiſſez-moi ſortir, je veux aller brûler la mer; & il partit. Parvenu au rivage, il s'écria: mer, défends-toi, je vais te brûler. A ces paroles, il s'élança dans les flots; mais qu'arriva-t-il? dans l'inſtant il fut éteint.

J'ai connu un jeune homme qui était le plus mauvais garnement que jamais on ait vu. Il battait tout le monde, enfonçait les portes des filles, déchirait leurs cottes: enfin il n'y avait perſonne qui ne s'en plaignît; & tous les jours c'était quelque plainte nouvelle, portée au pere. Remontrances, menaces, châtimens, la priſon même, le bon homme employa tout pour le corriger. Rien n'y fit. On prit le parti de l'envoyer à la guerre. Il courut maint pays, ſe trouva à maintes batailles, il eut beaucoup de miſere & de peine, voyagea ſur mer; mais il revint ſans être changé. Sa tête, après toutes ces épreuves, ſe trouva encore auſſi verte & ſon caractere tout auſſi bouillant & auſſi impétueux qu'auparavant.

Le pere déſolé ne ſavait plus qu'imaginer. Il conſulta ſes amis. « Mariez-le,

„ lui dit quelqu'un ; & je vous garantis „ qu'avant un an nous le verrons si matté „ que vous serez tranquille sur son comp- „ te „. Le vieillard résolut de mettre le remede en usage, & il prévint son fils du dessein où il était de lui donner une femme. « Je le veux bien, répondit le garnement, mais à condition qu'avec celle-„ là vous m'en donnerez onze autres. „ Autrement je vous déclare que je n'en „ veux point ».

En vain le pere répond à ces fanfaronnades par les raisons qu'on peut imaginer ; le fils persiste dans sa demande, & se prétend même fort modeste de n'exiger que douze femmes. Cependant sur les représentations de la famille qui l'engage à essayer d'une, & sur la promesse qu'on lui fait d'augmenter le nombre s'il trouve dans la suite avoir sujet de se plaindre, il se marie. Celle qu'avait choisie le pere était une Demoiselle jeune, éveillée & fringante, qu'on eut soin d'instruire des propos avantageux de son prétendu. Dans son ame elle s'était bien promis de le mettre à la raison, & elle tint parole. En

moins de quinze jours, dit le Poëte, ce bélier fougueux & indompté devint auprès d'elle un mouton trifte & paifible. Vous euffiez cru, ajoute-t-il, voir un bœuf fatigué revenir le foir de la charrue. Allarmée en apparence de fon air froid & rêveur, la Dame lui demandait de tems en tems fi elle commençait à lui déplaire, & fi déjà il ne l'aimait plus, ou s'il aimait ailleurs. Néceffairement il fallait bien alors raffurer la pauvrette fur fes craintes, & mon homme n'en devenait pas plus gai. Bref fes yeux fe creuferent, fon vifage s'allongea, il devint pâle comme quelqu'un qui fort d'une maladie; mais auffi plus de batteries, plus de querelles : on n'entendait pas plus parler de lui que de la fille la plus fage.

Or il arriva fur ces entrefaites que l'on fe plaignit beaucoup, dans le pays, des ravages que faifait un loup. Les Bourgeois, pour l'exterminer, indiquerent une battue générale; & de tous côtés on acccourut, qui avec des chiens, qui avec des arcs, des haches, des bâtons & des lances. L'animal deftructeur fut pris enfin dans des toiles, amené en triomphe à la ville &

promené dans les rues. Vous euſſiez ri de voir alors les femmes & les enfans venir, les uns après les autres, ſoulager leur petite colere en lui jettant des pierres, du mortier ou de la boue. Mais quand il fut queſtion de le faire mourir les avis ſe partagerent. Les uns voulaient l'écorcher tout vif, les autres le laiſſer périr de faim; ceux-ci le brûler, ceux-là lui crever les yeux: c'était à qui inventerait le ſupplice le plus extraordinaire. Quelqu'un propoſa de conſulter le nouveau marié, comme un homme qui ayant voyagé beaucoup pouvait fournir un bon conſeil. Celui-ci s'en défendit d'abord; mais preſſé par les Bourgeois, & obligé de donner ſon opinion: « mes amis, dit-il, vous voulez » bien vîte expédier votre priſonnier, » n'eſt-ce pas? Oui, lui répondit-on. » — Eh bien! donnez-lui une femme; je » ne ſais rien de plus ſûr ».

Se trouve dans les Facetiæ Friſchlini, *p.* 168.

Dans les Convivales Sermones, *t.* 1, *p.* 246.

Dans les Divertissemens curieux de ce tems; *p.* 51 & 215.

Dans les Facetie, motti & burle da Lod Domenichi, *p.* 294.

Dans les Historiettes ou Nouvelles en vers, par M. Imbert, *p.* 35.



* DE LA FEMME QUI SERVAIT CENT CHEVALIERS.

Ce Fabliau est très-plaisant & assez bien conté; mais je ne puis en donner qu'un extrait fort court.

CENT Chevaliers sont assiégés par les Sarrasins dans un château fort, situé sur le bord de la mer. Il n'y avait dans la forteresse, pour servir la troupe, que deux femmes; & pendant quelque tems elles suffisent à tout. Néanmoins cette communauté de services cause une dissention entre les assiégés. Le plus sage propose un expédient, c'est de partager la troupe en deux bandes de cinquante hommes, d'assigner une femme pour le service de chaque bande & de régler qu'elle ne sera tenue à rien vis-à-vis des Chevaliers de l'autre. La loi est adoptée : mais bientôt on y contrevient; & l'une des femmes même, jalouse

de voir ſa compagne plus aimée, plus fêtée qu'elle, la tue. Les Guerriers s'aſſemblent pour la juger. Elle convient de ſon crime ; mais ſi l'on veut lui faire grace, elle propoſe de ſuppléer la défunte & de faire ſeule le ſervice du château, de maniere que perſonne ne ſe plaindra. Le mal était fait, il n'y avait plus de remede, on accepta ſa propoſition ; & ſon activité reconnaiſſante fut telle que pendant tout le tems du ſiege il n'y eut pas une ſeule plainte.



☞ L'EXCOMMUNICATION DU RIBAUD.

Cette piece qui a pour but de tourner en dérision les anathêmes ecclésiastiques est extrêmement licentieuse. On peut en juger par son debut :

J'excommeni tous les jaloux
Que leurs femmes ne font point Coux.

J'ai cru pouvoir conserver ce qui suit.

J'EXCOMMUNIE le pauvre orgueilleux, la vieille qui se mire, le Villain qui devient Chevalier, le jeune homme qui se fait moine, l'homme riche qui mange seul.

J'excommunie, après mûr examen, femme pauvre qui ne file pas, Chevalier qui hait la guerre, vieillard qui rit sans dents, Gentil-femme qui empêche ouvriere de gagner sa vie, Damoiseau qui fait retourner son manteau, jeune Écuyer

qui fuit les Tournois & tout homme qui méprise son métier.

J'excommunie Chevalier qui rejette amour de pucelle, mari qui a jeune femme & qui l'enferme, Meunier qui ne sait point prendre à la trémie, ivrogne qui répand du vin ou qui arrache la vigne, Gentilhomme qui ferme sa porte aux Ménétriers quand ils viennent chez lui chanter Roger, Olivier & Rolland.

J'excommunie Usurier qui hait l'argent, Marchand qui prend maille pour denier, Joueur qui ne laisse pas au Trémerel cotte & manteau, Jongleur qui ne ment point, Moine qui n'aime pas la table, plaideur qui n'est pas prêt à faire un faux serment.

J'excommunie, & ce n'est point un jeu, femme qui pleure quand joli homme la tire à soi; homme las, quand il ne veut pas se reposer.

J'excommunie toute None qui sort de son couvent; car après cela ce sont des fantaisies à ne jamais finir.

J'excommunie grand mangeur qui n'a point de rentes, Ménétrier qui refuse un présent.

J'excommunie, & celui qui hait les Conteurs, & celui qui boit de l'eau quand il a du vin, & celui qui fit les dés auteurs de ma ruine, & tout Moine qui enleve la Mie d'un Chevalier.

J'excommunie enfin tous ceux qui trompent & qui volent d'une maniere ou d'autre; excepté les catins & leurs amis. Pour ceux-là que Dieu les maintienne en paix, & que toute leur vie ils portent chapel de roses & de fleurs.

Il y a dans les Poésies des Troubadours une piece du Moine de Montaudon, laquelle ressemble à celle-ci. Il dit de même les choses qu'il aime, ainsi que celles qu'il n'aime pas; & les deux Auteurs se rencontrent quelquefois.



☞ * ÉTULA.

Aliàs

DES DEUX FRERES PAUVRES.

Les Conteurs jadis s'occupaient d'amuſer & d'inſtruire, & ce talent honorable leur était en même tems utile. Chevaux, habits, deniers, fourures de gris & de vair, on leur offrait tout, ils n'avaient qu'à prendre : auſſi honneur & roueſſe, courtoiſie & valeur étaient-ils bien autres alors qu'ils ne ſont aujourd'hui. Suez, travaillez bien pour imaginer un joli Conte & inventer du nouveau ; après toutes vos peines vous ne trouverez perſonne qui vous écoute, ou vous reſterez ſans récompenſe. Libéralité eſt morte. Plus de préſens ; dès lors plus de Fabliers. Or qu'en eſt-il arrivé ? c'eſt qu'on ne rit plus.

Deux freres étaient reſtés orphelins d'aſſez bonne heure ; mais ils avaient en outre une terrible maladie, c'était la pauvreté. Pour moi je n'en connais point d'auſſi difficile à guérir & qui tienne auſſi longtems. Pendant pluſieurs années les deux freres eurent à ſouffrir ce qui l'accompagne ordinairement, le froid, la ſoif & la faim. Leur miſere enfin devint ſi preſſante que, manquant même de pain, il leur fallut ſonger aux expédiens.

Près d'eux habitait un homme riche, ayant des choux dans ſon courtil & des moutons dans ſon étable. Néceſſité qui force maint homme au crime, leur inſpira le deſſein de le voler. Ils partirent donc à l'entrée de la nuit avec chacun un ſac ; & allerent, l'un forcer la ſerrure de l'étable pour enlever un mouton, l'autre dans le jardin couper des choux. On n'était pas encore couché chez le Bourgeois. Il entendit du bruit. « Il y a là quelque » choſe, dit-il à ſon fils ; vas voir ce que » c'eſt, & appelle le chien. Eſt-ce qu'il » ne ſerait pas dans la cour » ? L'enfant ſortit & ſe mit à crier, *Etula ;* c'était le

nom du chien. Le voleur qui crochetait la porte crut que son frere l'appellait, & répondit, oui me voilà! mais de l'autre côté l'enfant s'imaginant avoir entendu le chien parler, rentra dans la maison tout effrayé. . . « Sire, Sire! — Eh bien! » quoi? Qu'est-ce qu'il y a? — Ah! Sire, » le chien qui parle! — Le chien qui parle! » — Oui vraiment, c'est bien sûr, je l'ai » entendu: &, si vous ne me croyez pas, » venez-y vous-même». Le pere alla voir. Il appella de même le chien par son nom; & le voleur, toujours persuadé que c'était son frere qui avait besoin de lui apparemment pour l'aider à charger, répondit: un moment; j'ai bientôt fait, j'y vais.

Si le Prud'homme fut effrayé à son tour, je vous le laisse à penser. Il soupçonna dans tout ceci de la sorcellerie, & envoya aussi-tôt son fils chez le Curé, le prier de venir avec son étole & de l'eau bénite. Le Prêtre vêtit à la hâte son surplis, & suivit l'enfant. Pour arriver plus vîte, ils prirent par le courtil où était le coupeur de choux. Celui-ci entendant mar-

cher, & croyant que ſon frere revenait le prendre, lui cria : « As-tu trouvé ? » Oui, répondit l'enfant qui s'imaginait » parler à ſon pere. Eh bien, amene, » reprit l'autre, j'ai un bon couteau, nous » le tuerons tout de ſuite, de peur qu'il » ne crie ».

A ces paroles jugez de l'effroi du Curé. Il ſe crut trahi ; il jetta par terre ſon eau bénite, & ſe ſauva *(a)*, abandonnant même ſon ſurplis qu'en fuyant il accrocha par haſard à un buiſſon. L'homme aux choux, qui dans l'obſcurité apperçut quelque choſe de blanc, vint voir ce que c'était, & trouva le ſurplis dont il s'empara. Il y avait long-tems qu'il avait rempli ſon ſac, & qu'il n'attendait plus que ſon frere pour partir. Celui-ci vint enfin le rejoindre avec un mouton, & ils retournerent chez eux où l'aventure du ſurplis les divertit fort. Depuis pluſieurs mois il ne leur était pas arrivé de rire ; mais ce jour-là ils s'en dédommagerent bien.

Ce Conte a été traduit en vers par M. Imbert.

NOTE.

(a) *Dans d'Ouville & dans plusieurs autres Conteurs, se trouve l'histoire de deux Cordeliers qui logeant chez un Boucher, l'entendent la nuit dire à sa femme qu'il veut tuer le plus gras des deux. Il parlait de deux cochons qu'il avait. Mais les Moines croyant que ce discours les regardait, se jettent en bas de la fenêtre & se sauvent.*



FRERE DENISE CORDELIER.

Par Rutebeuf.

L'HABIT *ne fait pas l'Hermite.* En vain vous habitez un couvent, en vain vous êtes couvert d'un drap grossier; si votre vie n'est pas conforme à la régularité de vos habits, votre cellule & votre froc je méprise tout cela. Combien cependant en est-il qui nous en imposent par cet extérieur apparent de la vertu; semblables à ces arbres que le printems voit couverts de fleurs & sur lesquels l'automne ne trouve aucun fruit. Un proverbe nous dit que *tout ce qu'on voit luire n'est pas or :* je veux, avant de mourir, vous le prouver par l'histoire de la plus belle & de la plus intéressante créature qu'on pût trouver dans toute la France & l'Angleterre. Voici ce qui lui arriva.

Extrait de la suite du Fabliau.

LA Demoiselle, fille d'un Chevalier & nommée Denise, avait pour mere une

femme respectable, avec laquelle, depuis la mort de son pere, elle vivait chrétiennement. Tous les Franciscains qui passaient par le château y étaient bien reçus. L'un d'eux, nommé frere Simon, custode de son couvent, devient, dans une de ses passades, amoureux de la jeune Denise. Elle voulait se faire Religieuse, & prie le Custode de solliciter pour elle auprès de sa mere cette permission. L'hipocrite Moine, qui forme sur cette déclaration le projet de l'enlever, persuade à la Pucelle que si elle veut pratiquer comme lui la Regle de Saint François, elle sera sainte après sa mort. Simple & sans expérience, la vertueuse Denise le supplie de lui procurer ce bonheur. Il feint de la recevoir dans l'Ordre; & en lui ordonnant sur tout ceci le silence le plus profond, il lui dit de se rendre à trois jours de là, sous des des habits d'homme, dans un certain endroit où il promet de venir la prendre pour la conduire au couvent. Elle se procure des houseaux *avec une robbe d'homme ouverte par-devant*; & après avoir coupé ses beaux cheveux blonds, s'échappe

ne ainsi de la plus tendre des meres qu'elle allait innocemment accabler de douleur. Simon l'attendait au rendez-vous. Il l'emmene dans son monastere, où il lui fait prendre l'habit sous le nom de frere Denise. Les petits Moines se sentaient beaucoup d'inclination pour le nouveau Novice. Le Custode y met bon ordre ; lui seul se charge de l'instruire ; il ne la perd pas de vue, & en route ne prend jamais d'autre compagnon.

Un jour dans leurs voyages, tous deux viennent loger chez un Chevalier. L'épouse, femme honnête, sage & sensée, est frappée de la beauté du jeune frere. Elle l'examine attentivement, & croit s'appercevoir que ce n'était point un homme. Après le repas elle dit tout bas à son mari d'emmener dehors le Custode ; & sous prétexte de vouloir se confesser, fait rester le compagnon. Frere Simon allarmé ne veut pas y consentir. Il allegue que Denise n'est point Prêtre ; il s'offre à écouter la confession de la Dame ; mais celle-ci prenant la Demoiselle par la main, la conduit dans sa chambre & ferme la porte.

Bientôt elle ſait toute l'aventure. Alors elle appelle le Cuſtode qu'elle accable de reproches. Il ſe proſterne à ſes genoux pour demander grace. Le mari, qui veut éviter l'éclat, lui pardonne, à condition qu'il donnera 400 livres, leſquelles ſerviront à marier la Demoiſelle *(a)*. Trop heureux d'en être quitte à ce prix, le ſéducteur engage ſa parole de les apporter le lendemain, & il part pour aller les chercher. La Dame, en attendant, fait changer d'habits à Deniſe, & mande la mere, à qui elle perſuade que ſa fille s'était enfermée aux Filles-Dieu, d'où elle vient de la retirer. L'aventure ainſi reſta ſecrette. L'argent du Moine arriva ; & la Demoiſelle fut mariée à un Chevalier, du nombre de ceux qui autrefois en avaient fait la demande.

Dans les Contes de la Reine de Navarre, *Nov.* 31, *un Cordelier, confeſſeur d'un Gentil-homme, vient chez celui-ci dans un moment où il le ſait abſent. Il égorge le peu de domeſtiques qui étaient au château, fait prendre*

un habit de Cordelier à la femme, dont il était amoureux; & la force de le suivre dans son Couvent. En route malheureusement il est rencontré par le mari. Arrêté & livré à la Justice, il avoue que ce n'est pas le seul crime de cette espece qu'il ait commis. Il périt sur l'échaffaud, & le Monastere est réduit en cendres.

Dans les Cent Nouvelles nouvelles de la Cour de Bourgogne, *p. 97, trois Dames de Troies, qui ont une intrigue avec des Cordeliers, se font faire un habit de Moine, sous lequel elles entrent, quand elles veulent, dans le Couvent. Une d'elles est surprise en chemin par son mari, & forcée de lui avouer tout. Il avertit les deux autres offensés. On prie à dîner les trois favoris; & en présence des femmes on se venge d'eux à grands coups de bâton.*

Je ne fais pas l'analise des Cordeliers de Catalogne *par La Fontaine, parce que tout le monde connaît ce Conte.*

Dans Mad. de Villedieu, un Frere Quêteur vient à bout de brouiller un ménage, & de profiter de la vengeance de la femme. Elle laisse une lettre où elle avertit qu'elle va se nayer. On trouve effectivement ses habits sur le bord

de l'eau; mais elle en avait pris un du Moine & l'avait suivi dans son Couvent. Bientôt les autres Freres dépistent la proie de leur camarade; & quoiqu'il consente à la partager, le secret transpire. Alors le Quêteur va trouver le mari, auquel il fait accroire que par miracle sa femme doit ressusciter. Il le conduit à la riviere, où l'épouse s'était rendue, & où on la voit tout-à-coup sortir de l'eau.

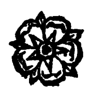
Dans l'Apologie pour Hérodote, *c'est une jeune fille de quinze ans, réduite à demander l'aumône, que le Cordelier emmene avec lui & dont il fait son compagnon.*

Cette aventure du Fabliau, si l'on en croit un de nos Historiens [1], *n'a pas toujours été un Conte. En* 1577, *dit-il*, fut prise & découverte dans le Couvent des Cordeliers de Paris une G.... fort belle, desguisée & habillée en homme, qui se faisait appeller Antoine. Elle servoit entre les autres, Frere Jacques Berson.... & par dévotion avoir servy bien dix ans les beaux Peres, sans avoir jamais été intéressée en son honneur. *L'Auteur ajoute que cette créature fut mise en prison & condamnée au fouet.*

[1] *Journ. de Paris sous Henri III, t. 1, p. 22.*

NOTE.

(*a*, *A condition qu'il donnera 400 livres; lesquelles serviront à marier la Demoiselle*). Saint Louis ne donnait pour dot à ses filles que 10,000 livres (3703 marcs d'argent;) & cette dot devint celle des filles de France. Quand il maria Philippe son fils aîné à Isabelle fille du Roi d'Arragon, il n'assigna d'autre douaire à la Princesse qu'une rente de 1500 livres qui devait être portée à 6000, lorsqu'elle deviendrait Reine. Clément IV, Pape en 1265, & né Français, mariant deux filles qu'il avait eues avant d'entrer dans les Ordres, leur donna trente livres tournois.



* Par Jean le Galois d'Aube-pierre.

* LA BOURSE PLEINE DE SENS.

FAUCHET en a donné l'extrait.

DANS la terre du Comte de Nevers vivait, à ce que nous dit Jean le Gallois, un gros marchand, nommé Rénier, homme fort intelligent dans son commerce & sur-tout en ce qui concernait les foires. Il demeurait à Décise. C'est une ville située dans une île, au milieu de la Loire; je n'en connais point dont la situation soit plus riante. La femme du Bourgeois, appellée Phélise, était fille d'un Chevalier; mais quoiqu'elle aimât tendrement son mari & qu'elle fût la plus belle personne que l'on connût dans le canton, Rénier ne s'en était pas moins amouraché d'une coquine, pour laquelle il n'épargnait aucune dépense, & qui dans son cœur ne cherchait qu'à le tromper. Une pareille intri-

gue ne fut pas long-tems inconnue à Phélise. Aux allées & aux venues de son mari, à ses fréquentes absences, elle soupçonna la vérité, & ne put s'empêcher de lui en témoigner sa douleur. Non-seulement il nia le fait, mais il témoigna encore beaucoup d'humeur à sa femme ; de sorte que celle-ci le voyant continuer son même train de vie, prit le parti de se taire & de fermer les yeux.

Peu de tems après, Rénier se proposa d'aller à la foire de Troies *(a)*. Au moment de monter à cheval & de faire partir ses charrettes, il vint prendre congé de sa femme. « Que voulez-vous que je » vous rapporte de la foire, lui dit-il ? » guimpe, bourses, bagues, agraffes, » ceintures en or, demandez tout ce qui » vous fera plaisir ; pourvu que je puisse » le trouver, vous êtes sûre de l'avoir. Je » suis très-sensible à votre attention, ré- » pondit-elle ; mais puisque vous me lais- » sez le choix de ce que je veux, je vous » prierai de me rapporter seulement du » sens plein une bourse d'un denier ». L'époux en donna sa parole, sans faire

trop de réflexion à ce qu'il promettait, & il partit.

Arrivé à Troies il vendit ses marchandises & acheta celles qu'il lui fallait ; comme draps, étoffes de soie, écarlate teinte en graine, coupes & hanaps d'or & d'argent, laines de Bruges & de Saint-Omer : après quoi il songea à faire l'emplette dont l'avait chargé son épouse. Mais il eut beau demander par toute la halle une bourse pleine de sens, personne ne put le satisfaire.

Cependant il se trouva un vieux Marchand de Galice, venu-là avec de l'anis, du gingembre & de la canelle, qui crut entrevoir du mistere dans cette demande. Sire, dit-il au Bourgeois, êtes-vous marié ? Rénier répondit qu'il avait une femme, belle & sage. N'auriez-vous pas une Mie, reprit l'Espagnol ? On le lui avoua. « Oh ! je commence à entre-„ voir ce qu'a voulu de vous votre épouse. „ Mais, dites-moi, vous emportez sans „ doute quelque chose de la foire pour „ votre Mie „ ? Rénier convint encore qu'il portait à Mabille ; c'était le nom de

la fille) une robbe de soie d'Ypres.
« Ecoutez-moi, ajouta le Prud'homme,
» j'ai un conseil à vous donner ; c'est,
» avant de faire un tel présent à cette
» créature, de vous assurer si elle le mé-
» rite. Quand vous serez près d'arriver,
» quittez votre robbe pour en prendre
» une, vieille & déchirée ; entrez le
» soir chez la Donzelle dans cet appareil
» de misere, dites-lui que vous venez
» d'être ruiné, & priez-la de vous re-
» cevoir. Si elle vous accueille avec les
» mêmes carresses & la même joie qu'au-
» paravant, donnez-lui la robbe, j'y
» consens. Mais si elle se montre telle que
» sont ordinairement toutes ces malheu-
» reuses, ne perdez plus là davantage
» votre tems ni vos deniers. D'après ce
» que vous m'avez dit de votre femme,
» je lui crois d'autres sentimens. Cepen-
» dant il ne tiendra qu'à vous d'employer
» aussi vis-à-vis d'elle la même épreuve.
» Vous saurez après cela qui des deux
» mérite votre amour ».

Rénier, trouvant le conseil sensé, réso-
lut de le mettre en usage. Il entra donc

dans Décise au commencement de la nuit afin de n'être pas reconnu, & vint frapper chez Mabille. Elle était au lit, & descendit pour lui ouvrir; mais quand elle vit ses haillons, elle lui demanda, d'un air d'étonnement, où il avait été ainsi s'accoutrer; & sur la réponse préparée qu'il lui fit, elle le pria de sortir & lui ferma la porte au nez.

Fort mécontent de son épreuve, Rénier revint chez lui, dans le dessein néanmoins de l'employer encore pour sa femme. A la voix de son mari celle-ci accourut avec empressement, & lui témoigna la joie qu'elle avait de le recevoir. Il s'écria qu'il était perdu, que tout ce qu'il conduisait à Troies lui avait été volé. Il parla de ses créanciers qui allaient fondre sur lui, & donna tous les signes du plus grand désespoir. " Quoi! Sire, voilà „ tout, reprit Phélise! Mon bon ami, „ prends courage; il nous reste encore „ mon bien & ma dot. Prés, bois, mou- „ lins, vignes & maisons, mes robbes „ même & mes joyaux, vends tout, j'y „ consens de grand cœur (*b*) „. Alors elle

lui ôta la robbe déchirée qu'il avait, pour lui en donner une de menu vair ; elle lui servit à manger, & l'exhorta sur-tout à bannir toute idée chagrine qui eût pu troubler son sommeil.

Mabille, dès le point du jour, s'était hâté d'aller répandre dans la ville la nouvelle du malheur prétendu de Rénier. Aussi-tôt ses créanciers étaient accourus ; & lui, pour apprendre aussi à les connaître, feignit de continuer son jeu. « Mes amis, leur dit-il, vos craintes „ ne sont que trop bien fondées. Je suis „ ruiné en effet ; & je me consolerais „ peut-être, si je ne perdais que mon „ bien : mais je fais tort aussi à d'autres, „ c'est-là ce qui m'afflige. Voyez, je vous „ prie, à me soulager ; convenons en„ semble de quelques arrangemens „.

A ce discours les créanciers se turent, & ne rompirent le silence que pour murmurer entr'eux. Enfin tout-à-coup ils virent paraître de loin, sur le pont de Déeise, le valet de Rénier, conduisant son cheval & suivi de dix charrettes chargées. Ils demanderent à qui appartenaient toutes

ces voitures. A moi, répondit le Bourgeois; & alors il conta son aventure de Troies & le conseil que lui avait donné l'Espagnol. Phélise à son tour avoua que son mari avait deviné & rempli son intention. Il lui fit présent de la robbe destinée à Mabille ; & pour célébrer le succès de son épreuve, il donna ce jour-là une grande fête.

Messieurs, si quelqu'un parmi vous avait le cœur inconstant & léger, qu'il fasse bien attention à mon Fabliau: Défiez-vous de ces misérables qui vous aiment pour de l'argent ; car leur en eussiez-vous donné autant qu'en possède le Roi, soyez sûrs que si elles vous voyaient dans la misère, elles ne feraient qu'en rire. Tout leur talent est de tromper : & bien fou est celui qui, possédant une femme estimable, va se déshonorer avec des coquines incapables de loyauté & d'amour.

Se trouve dans le Novelliero Italiano, *t. IV.*

L'Abbé de Massieu, dans son Histoire de la Poésie française, *donne en ces termes l'ana-*

tise du Fabliau : Un Marchand fort riche, mais qui n'avait pas beaucoup de conduite ni de raison, partant pour une foire promet à sa femme de lui rapporter une grande bourse *pleine d'argent.* La femme lui répond qu'elle l'en quittera pour une de sens.

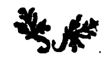
J'aurais un volume entier à faire, si je voulais relever toutes les erreurs de nos Auteurs modernes sur nos vieux Poëtes ; mais mon intention n'est pas d'affecter ici une sévérité que j'ai lieu de craindre pour moi-même : veniam petimus que damus que vicissim. *Cependant, en rendant à l'Abbé de Massieu, Ecrivain d'ailleurs agréable & Littérateur instruit dans plus d'un genre, toute la justice qui lui est due ; j'avouerai que je n'ai pu sans étonnement lire son ouvrage. L'histoire de notre Poésie française reste encore à faire ; & j'exhorte à cette laborieuse entreprise ceux de nos Gens-de-Lettres qui se sentent du courage & du goût. Ils ne croiront pas sans doute remplir un pareil titre, en nous donnant quelques analîses erronnées ou tronquées, & quelques noms ou vers pris au hazard dans Pasquier, dans Fauchet, &c. Ils voudront apprécier nos Poëtes d'après leurs Poésies mêmes ; ils compulseront, ils étudieront*

lès manuscrits du tems ; & je les préviens que ce ne sera point là le travail d'un jour.

NOTES.

(*a*, *La foire de Troies*). J'ai déjà dit que c'était la plus célebre de France. On y venait de toute l'Europe.

(*b*, *Mon bon ami, prends courage . . . vends tout, j'y consens de grand cœur*). Les scènes du *Malade Imaginaire* où Argan, d'après les avis de son frère, éprouve tour-à-tour l'attachement prétendu d'une femme qui n'en veut qu'à son bien, & l'amitié réelle d'une fille qui lui reste du premier lit, ne seraient-elles pas encore une imitation de notre Fabliau ? Ce serait le troisieme que Moliere aurait transporté sur notre Théâtre.



LA PATENÔTRE DE L'USURIER.

QUI veut connaître la patenôtre de l'Usurier ? Qu'il fasse silence & m'écoute. La voici telle que je l'ai entendue dans un sermon à Paris de la bouche de Robert de Corson *(a)*.

L'Usurier se lève le premier de son logis. Il va voir si, la nuit, ses serrures n'ont pas été forcées ; il tire les doubles verroux, éveille sa fille & sa femme, & s'habille. Je vais à l'Eglise, leur dit-il : s'il venait quelqu'un pour emprunter sur gage, qu'une de vous deux courre bien vîte me chercher, je ne tarderai pas ; car il ne faut qu'un moment quelquefois pour perdre beaucoup.

Il sort ensuite, & dans le chemin commence ainsi sa priere :

" *Notre pére* ... Beau Sire Dieu, " donnez-moi donc du bonheur, & faites-moi la grace de si bien prospérer que

„ je devienne le plus riche de tous les
„ prêteurs du monde.

„ *Qui êtes aux Cieux.* J'ai bien du
„ regret de ne m'être pas trouvé au logis
„ le jour que cette Bourgeoise vint em-
„ prunter. C'eût été bien mieux fait que
„ d'aller à la messe. Je ne sais pourquoi
„ le malheur m'en veut. Mais il ne m'est
„ pas possible de mettre le pied dans une
„ Eglise sans perdre quelque bonne aven-
„ ture ; il semble que ce soit un sort : je
„ voudrais voir tous les Prêtres & toutes
„ les messes au Diable.

„ *Que votre nom soit sanctifié....* Je
„ suis bien fâché d'avoir cette grande fille
„ qui me ruine. Elle s'entend avec sa mere
„ pour me voler, j'en suis sûr ; & je
„ gagerais que ces deux coquines-là se
„ régalent dès que suis dehors. Il me
„ prend envie d'aller les surprendre.

„ *Que votre regne arrive.....* Ah !
„ je me rappelle que ce Chevalier qui
„ me devait cinquante livres, ne m'en
„ a payé que la moitié. J'ai été un sot
„ de m'en fier à sa parole d'honneur.

„ Toutes ces paroles-là ne valent pas un
„ bon gage.

„ *Que votre volonté soit faite....*
„ Quand j'ai fait vœu d'aller à la messe
„ deux fois la semaine afin d'attirer la
„ bénédiction du Ciel sur mon petit né-
„ goce, je n'ai pas réfléchi que pour mon
„ âge l'Église est fort loin. Dieu devrait
„ bien un peu m'en récompenser.„.

Notre homme entre alors dans l'Église. Il s'agenouille à un endroit où il puisse être remarqué, & se frappant la poitrine avec de grands soupirs il continue sa priere qu'il interrompt comme auparavant.

“ *Donnez-nous notre pain quotidien...*
„ D'où ma fille peut-elle avoir eu l'ar-
„ gent que je lui ai surpris? Il faut que
„ de son côté elle prête aussi sous main
„ sans me le dire. Tout cela proba-
„ blement est pour ce grand drôle avec
„ lequel je l'ai trouvée un jour, & qui fut
„ si étourdi de me voir, quoiqu'elle pré-
„ tendît qu'il venait pour emprunter.

„ *Délivrez-nous du mal.* Quel est ce
„ Robert de Corson qui va courant de
„ ville en ville pour nous prêcher? Croit

„ il de bonne foi que par amour de mon
„ prochain j'irai mendier? Non pardieu.

„ *Pardonnez-nous comme nous par-*
„ *donnons*...... Ces maudits Juifs ont
„ fait le complot de nous enlever nos
„ pratiques & de nous ruiner, en prêtant
„ à un intérêt plus bas que le nôtre. Mon
„ bon Dieu! Souvenez-vous qu'ils vous
„ ont crucifié, & maudissez-les.... Hier,
„ avant de recevoir les pieces que m'a rap-
„ portées la Dame Hersant, j'ai oublié
„ de les examiner. A présent qu'elles sont
„ mêlées avec les autres, il me faudra
„ revoir le sac; mais ma foi tant pis pour
„ elle : s'il s'en trouve quelques-unes de
„ fausses, je les lui reporterai, & je
„ soutiendrai que ce sont les siennes. Mes
„ voisins ne me font rien gagner & ils
„ sont jaloux de moi parce qu'ils me
„ croient riche, je voudrais bien qu'ils
„ mourussent & qu'il en vînt d'autres.

„ *Ne nous induisez point en tentation.*
„ Quand est-ce que je me verrai un mon-
„ ceau d'or & d'argent! Oui, mon Dieu!
„ je vous promets de n'y point toucher,
„ de me refuser tout, de.... Mais ai-je

„ bien fermé la porte en ſortant) Une ,
„ deux , trois ; oui , voilà mes trois clés.
„ *Ainſi ſoit - il.* Notre Prêtre va ſer-
„ moner & chercher à nous ſoutirer de
„ l'argent de nos bourſes. Serviteur , il
„ n'en aura pas du mien „.

J'ai trouvé auſſi une *Patenôtre du vin* , une *Patenôtre d'amour* , un *Credo de l'Uſurier* par Fourques , un *Credo du Ribaud* ; mais la piece qu'on vient de lire ſuffit pour donner une idée des autres.

Dans les Facetiæ Friſchlini , *p.* 151 , *il y a , de même que dans le Fabliau , une Oraiſon Interrompue , d'un Oiſeleur qui prie Dieu en raccommodant ſon filet , & qui de tems en tems , quand le filet s'embrouille , envoie tout au diable.*

NOTE.

(*a*) Robert de Corſon était un Légat du Saint-Siege , qui vint prêcher en France la Croiſade ſous Philippe-Auguſte. Guillaume le Breton en parle.

RÊVERIE.

Cette Piece, composée alternativement d'un vers de huit syllabes & d'un vers de quatre, est ce que nous appellons un Amphigouri. Je ne la rapporte que pour faire connaître les principaux genres de plaisanterie usités alors; & il suffira d'en extraire quelques lignes.

POUR être gai, il faut avoir une Mie. J'aime autant me lever tard qu'au point du jour; & quand j'ai bien faim, donnez-moi croûte ou mie, cela m'est égal. Le soleil est chaud en été. Que m'importe, pourvu que je l'aie; jamais je n'en ai vu une aussi belle. Que dites-vous là-bas vous autres? Y aura-t-il paix? Je vous croyais plus polis. J'ai eu aujourd'hui *l'hôtel de S. Julien (a)*; si cela est, nous mangerons des pois dimanche. Lancelot & Lionnel étaient cousins; aussi un hareng frais à l'ail est-il une bonne

chose. Patience, dans un mois vous entendrez bien tonner. Mon cheval est-il ferré? Je l'ai mis en tire-lire pour le mieux garder. Entre Compiegne & Beauvais il croît de bons vins, & sur-tout il ne faut pas oublier d'honorer les Dames...........

Mais je ne veux pas en dire davantage sans argent.

NOTE.

(a) *J'ai eu aujourd'hui l'hôtel S. Julien*). Je n'explique point ce mot, dont l'*Oraison de S. Julien* par Bocace & la Fontaine font assez deviner le sens. C'est ce qui sera nommé *l'Hôtel Saint-Martin* dans le Fabliau suivant.



Par Jean de Boves

L'HÔTEL S. MARTIN.

Aliàs

* GOMBERT.

Aliàs

☞ L'ANNEAU.

Ces trois versions ont entr'elles des différences considérables, quoique dans toutes les trois le fonds du Conte soit le même.

EXTRAIT.

MARTIN & Thibaut, deux Clercs voisins & amis, mais pauvres, se voient, dans un moment de disette, réduits tout-à-coup à la derniere nécessité. L'un d'eux heureusement trouve quelqu'un qui lui prête un setier de blé ; l'autre emprunte la jument de son frere pour porter le blé au moulin, & ils y vont ensemble. Le mou-

lin, ainsi que la maison du Meunier, était en pleine campagne, éloigné de toute habitation & près d'un bois. Les Clercs, en arrivant, jettent leur sac par terre; & tandis que Martin monte avertir le Meunier, Thibaut conduit la jument dans un pré voisin pour la faire paître; mais ils avaient affaire à un frippon. Gombert (c'était le nom du Meunier) les ayant apperçus de loin, avait comploté avec sa femme de les voler. Dans ce dessein il s'était caché; de sorte que quand après l'avoir cherché inutilement au moulin, les Clercs viennent chez lui le demander, la femme leur dit qu'il est sorti, & les envoie le chercher, l'un au bois, l'autre au village. Le drôle pendant ce tems enleve le sac & emmene la jument.

Lorsqu'ils reviennent, ils ne trouvent plus rien. La Meuniere à qui ils se plaignent, feint de ne savoir ce qu'ils veulent lui dire; mais elle leur conseille de courir bien vîte au bois, parce que si quelqu'un les a volés, il ne peut être allé se cacher que là. Ils emploient inutilement dans cette pénible recherche le reste du jour. Chassés

enfin du bois par la nuit & ne ſachant que devenir, ils prennent le parti d'aller demander un gîte au Meunier. Celui-ci, pour écarter le ſoupçon du vol en ſe donnant l'air d'un homme charitable, les accueille de ſon mieux : il affecte de les plaindre beaucoup, & les fait ſouper avec lui.

La famille du Villain conſiſtait en un enfant de quatre ans & une fille de dix-huit, extrêmement jolie. Thibaut pendant tout le repas ne fut, malgré ſa faim, occupé que de la Pucelle ; & il réſolut de mettre à profit, s'il le pouvait, l'occaſion de paſſer avec elle une nuit ſous le même toît. On ſe couche.

Outre le lit des deux époux, au pied duquel ils plaçaient le berceau de leur enfant ; outre celui de la fille, il y en avait dans la chambre un troiſieme, qui fut deſtiné aux deux Clercs, & qui, ordinairement vide, ne ſervait que quand le Meunier, étant preſſé d'ouvrage, faiſait venir un garçon. Mais alors Gombert prenait une précaution pour garder ſa fille. Le lit de la Poulette était fait en forme de huche, avec un couvercle en oſier. Le pere fermait

le couvercle au cadenas, & il en mettait la clé sous son traversin.

Ce cadenas, que Thibaut vit fermer, dérangeait un peu ses projets. Néanmoins il ne désespéra pas de réussir ; & dès qu'il entendit les deux époux ronfler, se levant sans bruit après avoir prévenu son camarade, il alla au lit de Gombert escamoter la clé, & vint à celui de la Pucelle, qui ne dormait pas encore, la prier de le recevoir. D'abord elle refusa. Mais séduite par un prétendu anneau d'or qu'il lui offrit, & qui n'était qu'un anneau de fer qu'il avait pris au garde-feu de la cheminée, elle lui permit d'ouvrir.

Martin, resté seul, enviait le sort de son compagnon ; lorsqu'un heureux hasard lui fournit le moyen de faire, de son côté, tomber la Meuniere dans ses filets. Elle se leva pour un besoin, & sortit. Le Clerc pendant ce tems va prendre le berceau qu'il apporte au pied de son lit ; & quand elle rentre, il tire l'oreille de l'enfant pour le faire pleurer. La mere vient droit au berceau appaiser & rendormir le bambin ; puis croyant entrer dans le lit de

ſon mari, elle ſe couche, ſans le ſavoir, à côté du Clerc.

Au chant du coq, Thibaut crut qu'il était tems de ſe retirer. Il revient donc, en tâtonnant, gagner ſon lit. Mais le berceau qu'il trouve lui fait croire qu'il s'eſt trompé, & il va ſe coucher près du Meunier, que dans ſon tranſport il réveille pour lui compter ſa bonne fortune. Gombert ne répond à cette confidence que par quelques coups de poings qu'on lui rend avec uſure. La femme que ce bruit réveille auſſi, dit à ſon prétendu mari de ſe lever pour aller mettre le holà. Mais celui-*ci*, qui ſavait que ſon camarade était le plus fort, reſte tranquille. Enfin le Meunier va dans la cheminée allumer ſa lampe. Il voit alors ſa femme couchée avec un autre, & d'abord l'apoſtrophe d'une épithete très-énergique. Si je ſuis telle, répond-elle, c'eſt ſans le ſavoir; mais toi, c'eſt de propos délibéré que tu as volé le ſac & la jument des deux honnêtes gens que voici. A ces mots les deux Clercs ſortent du lit. Ils roſſent le Meunier, & ſe font rendre ce qui leur appartenait. *Et ce fut ainſi*

qu'ils eurent à ses dépens l'Hotel de S. Martin (a).

Se trouve dans Bocace, (*IX Journ. Nov. VI*), *mais l'Auteur Italien y a fait quelques changemens qu'on peut connaître par la Fontaine qui l'a suivi fidèlement. Voyez le Conte du* Berceau.

Se trouve aussi dans les Cent Nouvelles nouvelles, *p.* 161.

Dans le Parangon des Nouvelles, *p.* 41.

NOTE.

(*a*) Cette expression *avoir l'Hôtel Saint-Martin*, pour désigner le bonheur de trouver un bon gîte, venait-elle de ce que le S. Evêque donnait charitablement l'hospitalité à tous les pauvres & voyageurs qui se présentaient chez lui; ou de ce que s'étant présenté devant Maxime, il fut admis avec distinction à la table de l'Empereur & servi par l'Impératrice même? Je l'ignore. Mais je ne l'ai trouvée que dans le Fabliau. Nos Poëtes ordinairement emploient celle de *l'Hôtel S. Julien*,

Ce dernier Saint, qui pour expier un crime involontaire, s'était dévoué à recevoir chez lui tous les passans, & qui en a mérité le surnom d'*Hospitalier*, était devenu le patron des voyageurs. On l'invoquait afin d'avoir un bon gîte [1]; & le matin, avant de se mettre en route, on récitait en son honneur une oraison.

[1] *Vie de Duguesclin, par Men.*

Tu as dite la patenostre
Saint Julian à cest (*ce*) matin,
Soit en roumans (*français*) soit en latin :
Or tu seras bien ostelé (*hébergé*).
Dit des Hereus.

Un autre Poëte ayant obtenu un rendez-vous de sa maîtresse, & passé la nuit avec elle, dit en célébrant son honneur :

Saint Julien qui poet (*peut*) bien tant,
Ne fist à nul home mortel
Si doux, si bon, si noble ostel.
Chans. manusc.

Qui prend bonne femme, je tien
Que son ostel est Saint Julien.
Poësies manusc. d'Eust. Desch.

L'Oraison de S. Julien, depuis le Conte de Bocace & de la Fontaine, qui porte ce titre,

est devenue chez nous une plaisanterie. Il paraît, par le Fabliau & par les passages qu'on vient de lire, que *l'Hôtel Saint-Martin*, ou *l'Hôtel S. Julien*, en étaient déjà une au XIIIe siecle.



** LE TAILLEUR DU ROI ET SON SERGENT. (*Garçon.*)

UN Roi avait un excellent Tailleur, & ce Tailleur avait parmi ses compagnons un premier garçon fort habile, nommé Nidui. Aux approches d'une grande Solemnité le Monarque manda son Tailleur, & lui livra plusieurs riches étoffes, dont il voulait se faire faire différens habits afin d'honorer dignement la fête. Le maître aussi-tôt mit tout son monde à l'ouvrage; mais pour qu'il ne pût rien voler, il y eut un Chambrelan * chargé par le Prince de veiller dans le lieu où l'on travaillait, & de ne pas perdre les ouvriers de vue.

* Valet de Chambre.

Un jour le Tailleur les régala de miel à dîner. Nidui venait de sortir dans ce moment, & le Chambrelan proposa de l'attendre. « Je l'eusse fait sans en être averti, » répondit le maître; mais je sais que

» Nidui n'aime pas le miel, & qu'il pré» férera de manger son pain sec ». Le drôle ne disait cela que par malice, & pour avoir, aux dépens de son garçon, une portion plus forte.

Celui-ci, quand il rentra, n'apprit qu'avec chagrin le tour qu'on lui avait joué. Néanmoins il dissimula son ressentiment pour pouvoir mieux se venger; & ayant trouvé l'occasion de parler au Chambrelan en particulier: « Je crois devoir vous » prévenir d'une chose importante, lui » dit-il; c'est que notre maître a le cer» veau dérangé, & que de tems en tems, » & aux changemens de lune sur-tout, il » lui prend des quintes si dangereuses, » qu'on est obligé de le lier & de le battre. » Ainsi tenez-vous sur vos gardes: car » dans ces momens-là il ne connaît plus » personne; &, s'il vous trouvait sous » sa main, ma foi je ne répondrais pas » de vos jours. Vous me faites peur, ré» pondit le Chambrelan; mais dites-moi, » y a-t-il quelques signes qui annoncent » quand son accès va commencer? Je le » ferais lier alors & corriger si bien que

„ personne n'aurait à craindre de lui. A „ force d'avoir vu de ces sortes de scè- „ nes, continua le garçon, nous avons „ appris à les prévoir. Si vous le voyez „ chercher çà & là, frapper la terre du „ pied, se lever, jetter son escabelle ; „ c'est un signe que sa folie le prend. Sau- „ vez-vous alors ; ou bien employez „ tout aussi-tôt le remede dont je vous „ ai parlé. Eh bien, nous l'emploierons, „ dit l'Officier ; soyez tranquille „.

Quelques jours après, Nidui trouve le moyen d'enlever adroitement, & sans être apperçu de personne, les grands ciseaux du Tailleur. Celui-ci, qui en avait besoin pour couper, cherche autour de lui ; il se leve, regarde à terre, s'impatiente, frappe du pied, jure & finit par jetter de colere son escabelle au loin. Le Chambrelan aussi-tôt appelle du monde ; on saisit le prétendu fou, & on le bâtonne jusqu'à ce que les bras qui frappent tombent de lassitude.

Lorsqu'il fut délié, il s'informa de ce qui lui avait attiré ce traitement. On le lui apprit. Alors il appella son garçon, & lui demanda depuis quand il savait qu'il

était fou. Sire, répondit Nidui, c'eſt depuis le jour que je n'aime plus le miel.

Cette réponſe expliqua l'énigme; & l'aventure apprêta beaucoup à rire aux dépens du Tailleur.



* LE LAI DE L'OISELET.

Au tems passé, il y a bien cent ans de cela, vivait un Villain dont je n'ai pu savoir le nom ; mais qui était si puissamment riche qu'il possédait prés, bois & rivieres, en un mot tout ce que peut posséder l'homme le plus noble. Il avait sur-tout un manoir délicieux, & tel que jamais bourg, ville ni château n'en a offert un pareil! Je crains, à dire le vrai, de vous en faire la description, de peur que vous ne soyez tenté de la regarder comme une fable. Aussi je vous préviens que ce lieu fut fait par art de nécromancie. Il appartint d'abord à un Chevalier. Après la mort de celui-ci son fils en hérita ; mais le fils, ruiné par ses débauches, se vit obligé de le vendre, & ce fut notre Villain qui l'acheta. Vous savez que dans une famille, pour détruire villes & châteaux, il ne faut souvent qu'un héritier prodigue.

Ce séjour consistait en une forte tour avec donjon, bâtie au centre d'un vaste terrein qu'enfermait une riviere. Du courant d'enceinte se détachait un bras d'eau qui venait isoler circulairement dans l'enclos un verger charmant. Là se trouvaient des roses, des fleurs & des épices de toute espece ; & en telle abondance que si on y eût apporté un mourant pour lui faire respirer le baume qu'elles exhalaient, elles l'eussent dans l'instant rappellé à la vie (*a*). Le terrein était uni & sans aspérité. Les arbres, quoique fort élevés, avaient tous une hauteur égale, & quelque fruit qu'il vous plût de demander, ils pouvaient vous l'offrir. Au milieu du verger s'élevait, en bouillonnant, une fontaine qui allait perdre dans la riviere ses eaux claires & fraîches. Elle était ombragée par un pin dont les rameaux épais & éternellement verds, aux jours les plus brûlans de l'année la défendaient du soleil (*b*).

Mais ce qui augmentait sur-tout les délices de ce lieu incomparable, c'était la présence d'un oiseau merveilleux. Deux fois le jour, le matin & le soir, il ve-

nait sur le pin chanter Lais, Refreins & Chansons amoureuses. Sa voix divine & enchanteresse, auprès de laquelle les gigues, les violons & les harpes ne sont rien, avait en outre une telle vertu, qu'elle eût suffi pour ramener la joie dans le cœur de l'amant le plus désespéré. A son chant & à sa présence étaient attachées l'existence & la beauté du verger : avec lui, arbres, fleurs & fontaine, tout devait disparaître. Voici qu'elle était sa chanson. « Ecoutez mon Lai, Chevaliers, Clercs „ & Laïcs, vous tous qui aimez & qu'A„mour afflige. Ecoutez-le sur-tout, vous „ jeunes Pucelles ; & mettez à profit les „ leçons que vous allez entendre..... (*c*).

Mais la premiere fois qu'il vit approcher le Villain, il s'écria : " Riviere, re„monte vers ta source ; & vous, don„jon, tour & château, que la terre vous „ engloutisse ! fleurs brillantes, ombrages „ frais, desséchez-vous. Chaque jour sous „ ces beaux arbres venaient jadis s'ébattre „ Dames aimables & gentils Chevaliers. „ Ils se plaisaient à écouter mon chant, „ & ne se retiraient qu'en se promettant, „ les

„ les unes d'aimer davantage, les autres „ de mériter encore plus d'amour à force „ de libéralité, de prouesses & de courtoisie. Mais à présent quel sort! nous „ avons pour maître un Villain, dont „ l'unique bonheur est de manger, & „ qui ne donnerait pas un denier pour „ entendre mon Lai si joli „.

Après avoir ainsi parlé, l'oiseau indigné s'envola; & le Manant, loin d'être humilié de ses reproches, ne songea qu'à trouver les moyens de l'attraper, dans l'espoir que s'il pouvait y réussir il le vendrait fort cher. Son projet fut heureux. Il tendit sur l'arbre un filet si adroitement que l'oiseau, quand il revint le soir à son ordinaire, se trouva pris. " Quel „ tort vous ai-je fait, dit alors le captif, & pourquoi vouloir m'ôter la vie? „ Tu ne mourras pas, répliqua le Villain; mais je veux que tu chantes. — „ Eh! ne chantais-je pas tous les jours, „ quand j'avais, pour voltiger, ces jardins, ces bois & ces prés? — Tu auras „ désormais une belle cage. — Je trouvais ici toutes les graines & les fruits

„ que pouvait deſirer ma faim. — Tu n'au„ ras plus la peine de chercher à manger, „ on te nourrira. — J'étais libre & con„ tent. Croyez-vous que dans une priſon „ ce ſoient des chanſons dont on s'oc„ cupe ? — Si tu fais le muet, il y a une „ reſſource ; on te mettra à la broche. „ — Voyez ma taille, petit comme je „ ſuis, ce ſerait une cruauté à vous de „ me faire mourir „. Enfin que vous dirai-je ? Le pauvre captif demanda grace, il tâcha de fléchir le Villain, & lui promit que s'il voulait le remettre en liberté il lui apprendrait en reconnaiſſance trois ſecrets merveilleux ; mais tellement merveilleux que jamais homme de ſa race n'avait ouï rien qui en approchât.

A ces paroles le Villain ouvrit les oreilles. Il ſe laiſſa ſéduire, & lâcha l'oiſeau, qui s'envolant au haut du pin, commença par arranger & raccommoder ſes plumes. Il fallut le ſommer d'exécuter ſa promeſſe. « Volontiers, répondit-il. Ecoute-moi „ attentivement, tu vas entendre l'abrégé „ de la prudence humaine. Et d'abord, „ l'ami, *garde-toi de croire trop légére-*

„ *ment tout ce qu'on te dira.* N'as-tu „ que cela à m'apprendre, répliqua le „ laboureur, tu peux le garder pour toi; „ je le savais déjà. — Il est bon de te „ le rappeller; tu l'avais oublié, retiens-„ le bien pour la vie. Mais quoi? Tu „ fais la grimace. Allons, je vais donc „ t'enseigner la seconde chose. Dresse tes „ grandes oreilles, & sache qu'*il faut* „ *se consoler de ce qu'on n'a plus* „.

Le Villain; s'apercevant qu'on se moquait de lui, se fâcha, & reprocha au Chanteur de manquer de bonne foi. " Vous „ m'aviez promis trois merveilles, lui „ dit-il, & vous me payez-là avec des „ niaiseries que tous les enfans savent „ par cœur. La troisieme est-elle de la „ même force? — Non la troisieme est „ un vrai trésor, & si un homme la „ pratique, il peut s'assurer de ne jamais „ devenir pauvre „.

Cette parole ranima le Manant. Il crut qu'on avait voulu l'éprouver d'abord, & qu'on allait enfin le récompenser de sa bonne action. Mais sa honte fut extrême lorsqu'il entendit, *ce que tu tiens dans*

tes mains, ne le jette pas à tes pieds. Je ne l'oublierai pas, répliqua-t-il; & si je te rattrappe...... Je veux t'en épargner la peine, reprit l'Oiseau. En disant ces mots il s'envola; & à l'instant la fontaine tarit, le pin se desséchа, les fruits tomberent de leurs branches, & la beauté de ce lieu si verd & si frais disparut pour toujours.

Tel fut le prix de l'avarice du Villain, & tel est le sort de la cupidité. En voulant tout avoir elle perd tout.

Ce Conte est imité de Bid-Paï. Un Paysan, dans l'Auteur Indien, a un rosier qui tous les jours produit un bouton. Un Rossignol vient plusieurs fois de suite le béqueter & l'empêcher d'éclore. L'Oiseau destructeur est enfin pris au piege; mais il obtient sa liberté par ses prieres, & en reconnaissance il enseigne au Paysan un trésor, caché au pied de l'arbre.

NOTES.

(*a*, *Là se trouvaient des épices de toute espece, & en telle abondance que si on y eût apporté un mourant pour lui faire respirer le baume qu'elles exhalaient, elles l'eussent dans l'instant rappellé à la vie*). Cette hyperbole sur la vertu efficace des épices se trouve déjà dans le Fabliau *du Villain Anier*, & elle marque le cas qu'on faisait de ces aromates de l'Asie.

(*b*) Une riviere, une fontaine, un pin, quelques fleurs, un verger formé par des arbres fruitiers & à haute tige, voilà donc ce qui constituait alors un jardin merveilleux, & jusqu'où pouvait aller en ce genre l'imagination d'un Poëte. Tels sont à peu-près dans Homere les jardins d'Alcinoüs. C'est la simplicité des tems antiques, où l'on ne connaissait encore que les beautés de la Nature, où l'on préférait l'utilité au faste, & où l'on ne cherchait enfin dans ces lieux d'agrément que de la fraîcheur, de l'ombrage & des fruits. L'Auteur du Roman manuscrit de Claris a une description d'un château royal qu'il donne

comme le plus beau d'Europe ; & cette description ressemble à celle qu'on vient de lire. Ce sont, comme ici, des tours bâties au milieu d'un vaste enclos fermé d'une muraille de pierre, & arrosé par plusieurs fontaines. D'un côté se trouve un bois touffu, une prairie & une riviere assez large ; de l'autre, des bergeries, un verger & des vignes.

On a déjà pu remarquer, dans le Fabliau du *Paradis d'Amour*, une fontaine ombragée par un pin. Les Romans en offrent beaucoup d'exemples. Charlemagne, dans ses Capitulaires, en ordonnant que ses métairies soient garnies d'arbres fruitiers, ordonne en même tems qu'il y ait des lauriers & des pins.

(c, *Ecoutez le sur-tout vous jeunes Pucelles. . .*) Je supprime le reste de la chanson. L'Oiseau recommande d'aller assidument à l'église, d'assister au Service divin ; en un mot, de servir Dieu avec ferveur. Mais il veut qu'on serve aussi l'Amour ; & en les comparant ensemble, il rend la chose possible. Dieu hait les cœurs durs & faux, dit-il ; Amour les hait aussi. Dieu se laisse désarmer par les prieres ; les prieres touchent aussi l'Amour, &c. &c. Enfin il conclut son Lai par dire que si on les sert exactement tous deux, on obtiendra

le bonheur dans ce monde-ci, & le Paradis dans l'autre,

Le Chanoine Froissart, dont il nous reste, outre son histoire si connue, un recueil considérable de Poésies amoureuses, dit de même à la tête de la Préface qu'il y a mise, qu'il les entreprend avec l'aide de Dieu & celle de l'Amour.



DU VILLAIN,

QUI VIT SA FEMME AVEC UN AMI.

EXTRAIT.

UN Villain qui avait quelques ſoupçons ſur ſa femme, l'épie un jour, & la voit entrer dans le bois avec un ſien ami. Quand elle revient à la maiſon, il l'accable d'injures. Inſtruite du ſujet de ſa colere, la Dame affecte la plus grande conſternation, & s'écrie en pleurant qu'il ne lui reſte plus long-tems à vivre; qu'on a vu de même, avant la mort de ſon pere & de ſa mere, un homme inconnu promener, pluſieurs jours de ſuite, leur ombre ſous des arbres, quoique pendant ce tems-là ils fuſſent ailleurs; & que c'eſt dans la famille un ſigne de mort certain. D'après cet avis, elle veut ſe ſéparer de ſon mari, & ſe retirer dans un Couvent pour mettre ordre à ſa conſcience. Le bon-

homme eſt tellement frappé de ce diſcours, qu'il demande pardon à ſa femme de s'être trompé. Il ſe flatte cependant que la viſion n'aura pas d'effet cette fois ci ; il ſe propoſe d'aller au bois le lendemain voir ſi l'ombre paraîtra encore ; & en attendant il va faire brûler un cierge à l'Egliſe afin de détourner le préſage.



** LES PERDRIX.

PUISQUE j'ai entrepris le métier de Conteur, il faut que je vous conte aujourd'hui, non pas une fable, mais une aventure arrivée à un certain Villain, nommé Gombaud.

Il avait attrappé derriere sa haie deux perdrix. Aussi-tôt il les apprêta, & les fit rôtir. Mais voulant profiter de sa bonne fortune pour régaler quelqu'un, il alla, pendant que Marie sa femme tournait la broche, inviter son Curé. Avant qu'il fut de retour les perdrix se trouverent cuites; de sorte que Marie, en l'attendant, crut devoir les mettre dans un plat. Le hasard fit que, lorsqu'elle les tira de la broche, il y resta un morceau de peau. Elle l'avala; vous en eussiez fait autant; mais malheureusement il lui parut si bon qu'il lui fit naître l'envie de tâter aux perdrix.

Chacun ici bas a ſes plaiſirs : l'un aime l'argent ; l'autre ſes aiſes : Marie aimait la bonne chere ; & pour un morceau qui lui eût plu, elle vous aurait donné toutes les couronnes du monde. Elle prit donc un des oiſeaux, en détacha une cuiſſe, puis une autre ; enſuite vinrent les ailes ; bref une perdrix toute entiere y paſſa. Cependant Gombaud n'arrivait point, & il en reſtait encore une. Manger celle-ci, la Dame en était violemment tentée ; mais auſſi comment s'excuſer ? Elle ſe contenta ſeulement d'en arracher le cou, qu'elle ſuça. Ce cou lui parut délicieux. Enfin, pour achever, il en fut de la ſeconde perdrix comme de la premiere ; tout fut mangé.

Un inſtant après, Gombaud rentra, & demanda ſi les perdrix étaient cuites. " Ah ! „ Sire, répondit la femme d'un air dolent, ne m'en parlez pas, j'ai bien du „ chagrin : un maudit chat vient d'entrer „ qui les a emportées. „ A ces mots le Villain courut ſur elle en fureur, & il lui eût arraché les deux yeux ſi elle ne ſe fût écriée ; " c'eſt pour rire, imbé-

„ cille, c'eſt pour rire ; eſt-ce que vous „ ne voyez pas que je me moque de „ vous ? Je les ai couvertes pour les te- „ nir chaudes. A la bonne heure, reprit „ le mari ; car ventre-dieu tu les aurais „ payées plus cheres qu'au marché. Ça, „ mon hanap de madre (*a*), ma plus „ belle nappe ; alerte. Je vais étendre ma „ chappe dans le verger, nous mange- „ rons ſous notre treille & ſur l'herbe. „ C'eſt bien penſé, répartit la femme ; „ mais commence toujours par aiguiſer „ ton couteau, il en a beſoin „. Gombaud ſe mit en chemiſe, & alla ſur une pierre de ſa cour repaſſer le couteau.

Pendant ce tems arriva le Curé, qui voyant la femme ſeule, voulut l'embraſſer. " Sauvez-vous, Sire, lui dit-elle, „ ſauvez-vous ; il n'y a pas de tems à „ perdre. Gombaud va venir, & vous „ êtes un homme mort. Es-tu folle avec „ ton Gombaud, répondit le Prêtre ? Oui, „ ſans doute, il va venir, & je l'eſpere, „ puiſque nous devons manger deux per- „ drix enſemble. — C'eſt un tour qu'il „ vous joue, Sire. Il n'y a ici, comme

„ vous voyez, ni perdreaux ni perdrix; mais „ il vous en veut, & il a juré que s'il peut „ vous tenir il vous coupera les oreilles. „ Voyez dans la cour avec quelle action il ai- „ guise son couteau (*a*) : Ne vous avisez „ pas de l'attendre, encore une fois. J'aurais „ du chagrin, moi qui vous aime, de vous „ voir attrappé „. Le Curé ne se fit pas répéter l'avis, & il sortit bien vîte.

La femme alors appella Gombaud : « Qu'est-ce qu'il y a, dit le Villain ? „ — il y a que notre Prêtre emporte les „ perdrix ! & que si vous ne le ratrap- „ pez, c'est autant de perdu „. Gombaud à l'instant galoppe après le Curé, son couteau en main. Celui-ci qui se voit poursuivi, redouble de vîtesse. Ils courent ainsi tous deux pendant quelque tems, l'un faisant de grandes menaces, l'autre mourant de frayeur & à chaque pas tournant la tête. Le Tonsuré heureusement avait quelqu'avance. Il eut le tems de gagner sa maison, & s'y enferma aussi-tôt au verrouil; mais ni l'un ni l'autre ne târa des perdrix.

L'Auteur finit par quelques réflexions triviales sur l'adresse & la malice des femmes.

Se trouve dans le Passa Tempo de' Curiosi, *p.* 22.

Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 266.

Dans les Facetie, motti & burle da Chr. Zabata, *p.* 36.

Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *t.* 2, *p.* 225.

Il a été mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Mon hanap de madre*). Je crois que par le madre il faut entendre la porcelaine. Cependant comme souvent nos Poëtes, dans leurs descriptions, comptent des vases de madre parmi les meubles de taverne, & que d'ailleurs il y avait le *grand* & le *petit madre*, il est probable que par ce dernier on entendait la Faïence, & que tel était le hanap du Paysan.

Le hanap était une coupe, ayant un pied comme nos calices; mais moins haute, & portant ordinairement une anſe ou des oreilles.

(*b*) Il y a dans la phraſe précédente un mot que j'ai changé; & je ſuis sûr d'avance qu'on en approuvera le motif.



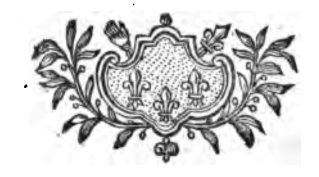
DU VILLAIN

QUI AVAIT UN CHEVAL A VENDRE.

EXTRAIT.

UN Payſan voulait vendre ſon cheval & il en demandait vingt ſous. Un voiſin ſe préſente pour l'acheter; mais ne pouvant convenir de prix, il propoſe de conduire l'animal au Marché & d'en donner ce que le premier acheteur venu en offrira. La condition eſt acceptée, & le rouſſin expoſé en vente. Vient un borgne qui en offre dix ſous. D'après cette propoſition & les conventions convenues, le voiſin veut l'emmener. Le payſan s'y oppoſe: grande diſpute & procès en juſtice. L'acheteur expoſe aux Juges ſes raiſons le premier. " Meſſieurs, répond le
„ Villain, je ne diſconviens pas des con-
„ ditions dont parle ma partie adverſe;
„ mais celui qui a eſtimé ma bête n'a-

„ vait qu'un œil, & il n'a pu voir par
„ conſéquent que la moitié de ce qu'elle
„ vaut. Mon adverſe au contraire a
„ deux bons yeux; je lui en demande
„ donc le double de l'autre, ou ſinon je
„ la remmene „. Les Juges rirent de ſa
réponſe & ils le renvoyerent avec ſon
cheval.



Pat Jean de Boves.

* DES DEUX CHEVAUX.

L'Auteur, dans un court préambule, nomme les Fabliaux qu'il a faits. Je les ai tous, excepté un ; celui de Morteruel, *que je n'ai pu trouver. Mais dans ce nombre, il en est un autre que l'honnêteté me défend de donner.*

PRÈS d'Amiens, au village de Longueau, était un Villain qui avait acheté, ſelon ſes minces facultés, un petit rouſſin pour faire ſon oût. Pendant tout le tems de la moiſſon il le fit travailler beaucoup, le nourrit fort mal ; & quand les travaux furent finis & qu'il n'en eut plus beſoin, il réſolut de s'en défaire. Un ſamedi donc, après l'avoir bien étrillé, bien lavé, bouchonné, il lui mit un licou de chanvre ; &, ſans ſelle ni bride, le conduiſit ainſi au marché d'Amiens. Aſſurément il n'était pas beſoin de mors

pour le retenir. Tout ce que pouvait faire le pauvre animal c'était de marcher. Si vous l'aviez vu, il vous eût fait pitié.

A mi-chemin se trouvait le Prieuré de Saint-Acheul. Un des Moines étant venu par hazard à la porte quand le Villain passa, il lui demanda si son cheval était à vendre, & dit qu'ils en avaient un, au Couvent, dont ils voulaient se défaire aussi & qu'on pourrait troquer contre le sien. Le Manant accepta la proposition. On le conduisit à l'écurie, où on lui montra une grande & vieille haquenée, au dos ensellé, au cou de grue, haute du derriere, basse du devant, & si maigre, si maigre, qu'on ne pouvait la regarder sans rire.

Ce fut-là aussi toute la réponse que fit le Villain. Le Moine prétendit qu'il avait tort de mépriser sa bête; qu'elle était en mauvais état à la vérité, parce qu'elle avait fatigué beaucoup; mais qu'il ne lui fallait qu'un peu de repos pour se refaire, & que tous les jours on en voyait au Marché de vendues

cent sous qui ne la valaient pas de moitié. » Oui, elle est bonne à écorcher, » reprit le Villageois; & c'est sa peau » apparemment que vous voulez me » vendre. Mais, Sire, voulez-vous voir » une bête impayable? regardez mon » bidet. Voilà qui est bien troussé & » qui a bonne mine : ça laboure, ça » herse, ça sert de limonier, ça va sous » l'homme comme une hirondelle; c'est » bon à tout ».

Enfin le Manant vanta si fort son cheval & déprisa tant celui du Moine, que le Religieux piqué, pour venger l'honneur du sien & en prouver la force, proposa de les attacher tous deux par la queue & de voir qui pourrait emporter l'autre. « Nous les placerons au beau milieu de la cour, dit-il. Si le vôtre entraîne le mien hors du Couvent, ils » sont à vous tous deux; mais s'il est » entraîné dans l'écurie, vous le per- » drez ». Le défi fut accepté. On lia fortement les deux queues ensemble. Les deux maquignons s'armerent aussi-tôt d'une houssine, & chacun commença de

ſon côté à tirer ſa haridelle par le licou pour la faire avancer.

L'une ne valant gueres mieux que l'autre, tous leurs efforts n'aboutirent qu'à ſerrer les nœuds, ſans gagner un pouce de terrein. Le Moine frappait & tirait tellement la ſienne qu'il était tout en ſueur. Mais le Villain plus habile, quand il vit que ſon rouſſin ne ſe trouvait pas le plus fort, s'aviſa d'une ruſe qui lui réuſſit : ce fut de le laiſſer reculer pour épuiſer la vigueur de l'autre.

En effet la haquenée ne l'eut pas entraîné dix pas, que hors d'haleine & battant des flancs elle s'arrêta tout court. Le Manant alors ranima ſon cheval de la voix. Allons, mon petit gris ; du cœur, mon roi, dt, dt, dt. Le criquet à l'inſtant raſſemble ſon peu de forces, il ſe crampone contre le pavé, & du premier coup de reins enleve la jument qui malgré tous les coups du Moine ſe laiſſe emporter ſans réſiſtance, comme une charrogne qu'on traîne à la voirie.

Déjà le rouſſin avait la tête hors du Couvent, & le Moine ſe voyait au mo-

ment de perdre. Mais celui-ci tout-à-coup tirant ſon couteau lui coupe la queue. Les deux chevaux libres ainſi, s'élancent chacun de leur côté, & il ferme la porte. En vain le Manant l'appelle & frappe à tout enfoncer; perſonne ne lui répond. Dans ſa colere il ſe rendit à la Cour de l'Évêque, pour ſe plaindre & demander juſtice. Mais le procès traîna en longueur; il ne fut pas jugé, & je vous laiſſe à décider comment il devait l'être.



* LE CUVIER.

EXTRAIT.

UNE Marchande dont le mari était allé en foire se consolait de son absence avec un Clerc. Ils se baignaient un jour ensemble *(a)*, quand tout-à-coup l'époux, qu'on n'attendait gueres, parut à cheval dans la cour avec trois autres Marchands. Les deux Amans se r'habillerent à la hâte; & la femme, ayant renversé le cuvier pour faire écouler l'eau, cacha le Clerc par-dessous. Le Marchand, qui ne faisait que passer & qui comptait repartir à l'instant avec ses compagnons de voyage, dit à sa femme de leur faire au plutôt une soupe au vin; & pour perdre moins de tems il mit lui-même le couvert sur le cuvier. Tandis qu'ils mangeaient, une voisine à laquelle le cuvier appartenait envoya le

redemander. La femme répondit qu'elle en avait encore besoin ; mais le mari voulut le rendre. Déjà même il se levait pour ôter la nappe ; & tout allait être découvert, si l'épouse n'eût imaginé sur le champ une ruse qui la sauva. Elle court à la porte ; & appercevant un polisson dans la rue lui promet quelque argent s'il veut crier de toutes ses forces *au feu.* Il le fait. A ses cris les quatre voyageurs sortent effrayés ; ils lui demandent où est le feu, & courent aussitôt à l'endroit qu'il leur indique. Quand ils rentrent, la femme se moque d'eux, en disant qu'ils avaient été trompés par un ivrogne ; mais pendant ce tems le galant s'était échappé.

Il y a dans Bocace un Conte du Cuvier, *mais le dénouement n'est pas le même que celui du Fabliau. Chez l'Auteur Italien, quand le mari rentre à la maison, c'est pour livrer son cuvier qu'il a vendu. La femme demande ce qu'on en a donné. Elle se récrie sur le trop bon marché, & dit qu'elle a trouvé quelqu'un qui*

qui en offre davantage ; & qui dans le moment est occupé à l'examiner. Ce prétendu Marchand est son amant qu'elle avait caché sous le cuvier. Elle le fait sortir ainsi, & il en est quitte pour payer le prix qu'on prétend qu'il a offert.

Ce Conte se trouve dans Apulée, duquel Bocace l'a pris ; ce qui me dispense de rapporter toutes les imitations qu'on en a faites. Je ne citerai que la suivante, parce qu'elle paraît due au Fabliau.

Dans les Délices de Verboquet, *p.* 83, *une femme, dont le mari vient de rentrer au moment qu'elle ne l'attendait pas, se voit sur le point d'être trahie par un petit chien qui aboie fortement vers l'endroit où elle a caché son Amant. Elle va à la porte de la rue, & rentre, l'instant d'après, la coëffe arrachée, en se plaignant qu'elle vient d'être maltraitée par deux drôles qui passaient. Le mari court après eux pour la venger ; & pendant ce tems le galant s'échappe.*

NOTE.

(*a, Ils se baignaient un jour ensemble*). L'usage des bains domestiques, introduit par

des Romains dans les Gaules, était encore, au tems de nos Fabliers, aussi général qu'avant l'invention du linge. Tout le monde en usait, jusqu'aux Moines. On se baignait avant de recevoir la Chevalerie. Quand on donnait un festin chez soi, il était de la galanterie d'offrir le bain, & sur-tout aux Dames. Souvent les Amans, dans leurs rendez-vous, commençaient, ainsi que ceux du Conte, par le prendre ensemble. On trouvera la preuve de ce dernier article dans quelques-uns des Fabliaux suivans.

Paris avait une quantité de Baigneurs bien plus considérable qu'aujourd'hui. Dès le point du jour, des Crieurs, placés dans la rue pour annoncer que les bains étaient chauds, invitaient les passans à entrer. Vers le tems de Charles VI, ces Baigneurs joignirent à leurs bains des étuves; & ils prirent ainsi le nom d'Etuvistes, qu'ils portent encore avec celui de leur premiere profession.

** DE LA VIEILLE QUI SÉDUISIT LA JEUNE FEMME.

UN Prud'homme voulait aller en pélerinage. Il eſt vrai qu'en s'éloignant il allait abandonner à elle-même une femme jeune & jolie ; mais cette femme était ſi honnête & ſi raiſonnable, elle avait tenu juſqu'alors une conduite ſi réglée, que le Pélerin partit, ſans la plus petite inquiétude ſur ſon compte. L'épouſe répondit à ſa confiance, & continua de ſe comporter toujours avec la même ſageſſe. Peut-être même n'eût-elle jamais manqué à ſes devoirs, ſi, par une ruſe maudite que je vais vous conter, on ne l'eût fait tomber dans un piege auquel l'innocente fut priſe.

Certain Jouvenceau beau & aimable la vit paſſer un jour. Elle avait une taille charmante, un teint de roſe ; il en de-

vint amoureux : & à force d'y penſer cet amour chez lui devint une rage. Pour en inſtruire la Belle, il employa d'abord lettres & meſſages ; mais ils furent rebutés. Sans ſe déconcerter, il revint à la charge, promit, pria & n'obtint pas davantage. Cette rigueur déſeſpérante l'affecta ſi fort que peu s'en fallut qu'il ne perdît la raiſon. Sa ſeule conſolation était de paſſer & de repaſſer ſouvent par la rue qu'habitait la Dame. Si le haſard lui procurait le bonheur de la voir, il s'arrêtait devant elle pour la contempler ; s'il ne la voyait pas, il ſe retirait en pleurant.

Une Vieille de ſa connaiſſance le rencontra un jour dans une de ces triſtes promenades, & lui demanda quel était le ſujet de ſes larmes. Lui qui avait honte de le découvrir n'oſa l'avouer. « Bel ami, „ lui dit-elle, tu as tort. Plus on garde „ ſa maladie, plus elle empire. Peut-être „ que ſi je connaiſſais la tienne je la gué„ rirais aiſément „. Quand le Damoiſeau l'entendit parler ainſi, il lui confia ſon ſecret ; & l'autre, ayant écouté, le pria

le se calmer, & l'assura qu'avant peu elle terminerait ses peines.

La jeune Dame était simple & naïve; la Vieille au contraire fine & rusée. Celle-ci avait une chienne qu'elle fit jeûner rigoureusement pendant trois jours, & le troisieme elle lui donna à manger des choses fortement saupoudrées de sénevé. Malgré la répugnance que devait donner à l'animal ce ragoût brûlant, sa faim était telle qu'il le dévora; mais le sénevé lui picotait le palais & les narines, & il larmoyait beaucoup. Dans cet état la Vieille le porta chez la jeune personne, qui ne soupçonnant rien de la ruse, par un sentiment de bon naturel demanda pourquoi la chienne pleurait si fort. A cette question la Vieille se mit à larmoyer aussi de son côté, & avec un profond soupir elle répondit : " Dame, „ au nom de Dieu, ne me faites jamais „ cette question-là, je vous prie; elle „ renouvelle tous mes chagrins. Hélas! „ Il faut que vous les ignoriez, puisque „ vous ne pleurez pas avec moi „.

Une pareille réponse était faite pour

piquer la curiosité de l'épouse; & c'était bien l'intention de la Vieille. On la pressa de dire ce secret si douloureux. Elle s'en défendit quelque tems, & enfin parla ainsi : " Cette chienne que vous voyez
„ fondre en larmes dans mes bras, le croi-
„ riez-vous jamais, douce Dame! elle a
„ été ma fille; mais une fille, belle,
„ sage & faite en un mot pour être l'hon-
„ neur de sa famille. Son malheur fut
„ d'avoir le cœur dur. Un jeune homme
„ l'aimait, elle le rebuta. Le malheu-
„ reux après avoir tout tenté pour l'at-
„ tendrir, désespéré de sa dureté en prit
„ tant de chagrin qu'il tomba malade &
„ mourut. Dieu l'a bien vengé. Voyez
„ en quel état, pour la punir, il a ré-
„ duit ma pauvre fille, & comment elle
„ pleure sa faute „.

A ce discours la jeune femme fut saisie de frayeur. " Et moi aussi, s'écria-t-elle,
„ je sais un jeune homme qui m'aime
„ tendrement, & dont jusqu'ici je n'ai
„ jamais voulu écouter les vœux. Hélas!
„ s'il allait mourir aussi, quel serait mon
„ sort! Je vous plains, reprit la Vieille,

„ s'il y a quelqu'un que par votre ri-
„ gueur vous ayez réduit à cette extré-
„ mité (a) ; mais peut-être eſt-il encore
„ poſſible de le ſauver. Quel ſervice m'au-
„ rait rendu celui qui m'eût avertie à
„ tems de la faute de ma fille ! J'euſſe
„ racheté deux ames à la fois „.

La Dame de plus en plus effrayée cria miſéricorde. On eût dit que d'un inſtant à l'autre elle s'attendait à être métamorphoſée en chienne. Elle ſupplia la Vieille d'avoir pitié de ſa ſituation. L'adroite coquine feignant d'y compâtir, alla auſſi-tôt chercher le Damoiſeau ; & ce fut ainſi que tous deux vinrent à bout de rendre malhonnête une femme qui ne l'était pas.

Se trouve dans le Doctrinal de Sapience, *Dans le* Grand Caton en vers.

NOTE.

(a, Je vous plains, reprit la Vieille, s'il y a quelqu'un que par votre rigueur vous ayez

réduit à cette extrémité). Toute ridicule que nous paraîtra cette fiction, je la crois digne de remarque, en ce qu'elle représente les mœurs. La Religion, qu'on alliait si grotesquement avec la galanterie, comme on l'a vu, avait communiqué à celle-ci ses principes. On croyait sérieusement qu'une femme qui par ses rigueurs faisait mourir un Amant était, devant Dieu, coupable de sa mort. Je pourrais citer vingt exemples, tirés des Romans, où une Belle ne cede que pour ne pas être homicide; & beaucoup de Chansons, dans lesquelles le Poëte annonce à sa Maîtresse qu'il ne tardera gueres à mourir, & que Dieu la punira.

Fin du troisieme Volume.

TABLE
DES FABLIAUX,
Et autres Pieces contenues dans ce Volume.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06804 6997